

Fr

~~U. 1862.~~

~~40. G~~

(C)

22496

LE
VOYAGEUR
FRANÇOIS.

Tome XIV.

A

L'E
VOYAGEUR
FRANÇOIS,
OU
LA CONNOISSANCE
DE L'ANCIEN
ET DU NOUVEAU MONDE,

Mis au jour par M. l'Abbé DELAPORTE.

TOME XIV.

Prix 3 liv. relié.

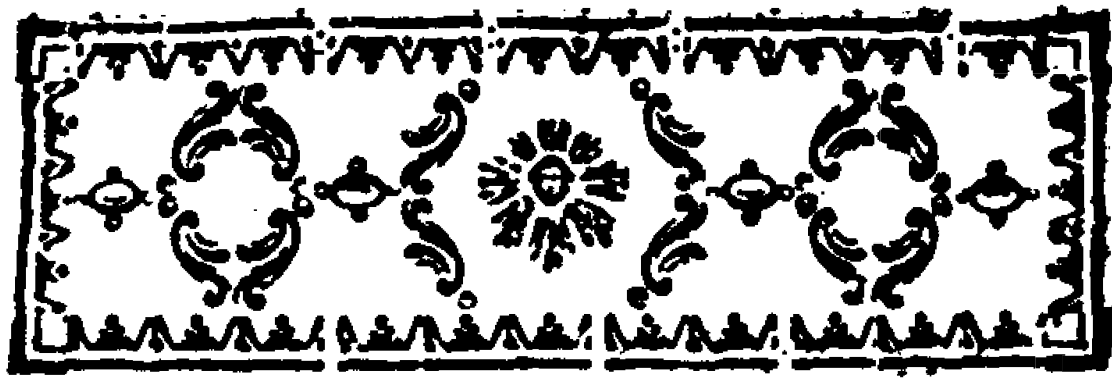


A PARIS,

Chez L. CELLOT, Imprimeur - Libraire,
rue Dauphine.

M. DCC. LXXI.

Avec Approbation, & Privilege du Roi.



LE

VOYAGEUR

FRANÇOIS.

LETTRE CLXIII.

LE CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

CE cap, qu'on devoit plutôt appeler de mauvaise augure, parce que ceux qui en approchent, ont continuellement à trembler pour leur vie, est situé dans un des plus doux climats de l'univers. Il fut découvert par les Portugais, à la fin du quinzième siècle. Effrayés des orages terribles qu'ils essuyèrent sur cette côte, ils le nommerent le *cap des tourmentes*, & n'osèrent y aborder. Les avantages qu'ils s'en promirent dans la suite pour la navigation de l'Inde, leur firent changer

A. iij

6 LE CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

ce nom en celui de Bonne-Espérance. Cependant ils n'ont fait que de foibles efforts, pour s'établir dans ce lieu, que sa situation; sa fertilité, & le génie docile de ses habitans, rendent un des meilleurs entrepôts pour aller d'Europe dans les Indes orientales. Ils y envoyèrent une colonie; mais ceux qu'on embarqua pour cette contrée, la crurent peuplée d'antropophages; & cette terreur ne leur permit pas de tenter le débarquement. Quelques années après, François Almeyda, viceroy de Goa, fut tué sur le rivage, dans une querelle avec les Hottentots: ce qui, joint à d'autres malheurs, acheva d'en dégoûter les Portugais.

Mon premier soin, en arrivant au cap, fut d'aller voir M. l'abbé de la Caille, qui, depuis deux ans qu'il travaille ici à perfectionner l'astronomie, ne cesse d'enrichir, de ses savantes observations, les mémoires de l'académie royale des sciences de Paris, dont il est un des membres les plus distingués. Je ne le connoissois que de réputation; je savois qu'il avoit partagé avec M. Cassini de Thuri, le travail immense de la projection du méridien, qui,

LE CAP DE BONNE-ESPÉRANCE. 7
passant par l'observatoire de Paris ;
traverse tout le royaume ; que son
mérite lui avoit procuré la chaire de
professeur de mathématiques au col-
lege Mazarin ; qu'il est de la plupart
des académies qui fleurissent en Eu-
rope , & qu'il a publié un grand nombre
d'ouvrages sur l'astronomie , dont on
vante principalement la netteté & la
précision. Mais l'époque la plus céle-
bre de sa vie , est son voyage en Afri-
que. La connoissance des étoiles étant
l'objet auquel il s'étoit spécialement ap-
pliqué , après avoir fait en Europe les
observations relatives à cette science
sur l'hémisphere septentrional , il cher-
cha les moyens de se procurer les mê-
mes lumieres sur l'hémisphere austral.
Le cap de Bonne-Espérance lui parut
l'endroit le plus propre à l'accomplis-
sment de ses vues. Il les proposa à
l'académie , qui en saisit toute l'utilité ;
& le gouvernement fit offre à notre
astronome de tous les secours néces-
saires à ce travail. Il est arrivé ici en
1751 ; & après y avoir fait construire
un observatoire , il a commencé ses
travaux astronomiques , qui n'ont pas
cessé de l'occuper , depuis qu'il est dans

8 LE CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.
le pays. Jamais mission n'a été remplie avec autant de scrupule ; il se croit responsable au public , à l'académie , au gouvernement , de tous ses instans. Dix-sept nuits pleines , & cent dix séances de huit heures chacune , lui ont dévoilé toutes les merveilles du firmament. Il a reconnu & vu dans tout leur éclat , de grandes étoiles , ignorées de presque tous les astronomes de l'Europe. Vous jugez qu'elles ont dû lui imposer une tâche pénible ; car il faut être debout , la tête renversée , sans quitter le tuyau de la lunette , pour les considérer. Tous les jours il se détermine à souffrir cette espèce de torture ; & afin d'en tirer plus de parti , il dresse ses instrumens de manière , à s'assurer de la route de toutes les étoiles qu'il veut reconnoître.

On m'avoit parlé de lui au Brésil , où il avoit été obligé de relâcher ; & il venoit d'en partir quand j'y arrivai. Je logeois dans la même maison que lui à Rio-Janeiro ; & l'on me fit coucher dans la chambre qu'il avoit occupée. Parmi quelques papiers de peu de conséquence , que je trouvai en ouvrant une armoire , il y avoit des

LE CAP DE BONNE-ESPÉRANCE. 9
notes sur cette même ville, écrites
de sa main. Je ne fais pourquoi il ne
me vint pas dans l'esprit de vous en
parler alors, & de les insérer dans
mes lettres sur le Brésil. Je les
avois mises dans mon porte-feuille; &
c'est le hazard qui vient de me les faire
retrouver. Quoi qu'il en soit, les voilà
telles qu'elles sont sorties de la plume
de l'auteur; je vous les envoie
comme un supplément qui manquoit à
mes remarques.

« Le 25 de janvier 1751, dit M.
» l'abbé de la Caille, nous entrâmes dans
» la baye de Rio-Janeiro; & nous mouil-
» lâmes près de l'isle des Couleuvres;
» mais il ne nous fut possible de mettre
» pied à terre, qu'après que toutes les
» formalités eurent été observées. Les
» Portugais sont extrêmement attentifs à
» fermer aux étrangers tout commerce
» avec le Brésil. Aussi, dès le moment de
» notre arrivée, un capitaine, un ser-
» gent & huit soldats de la garnison,
» vinrent à bord du vaisseau; & ils
» ne le quitterent qu'après que nous
» fûmes sortis de la baye. Indépen-
» damment de cette petite troupe, nous
» étions gardés par trois escouades,

10 LE CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

» dispersées dans des canots qui en-
» touroient notre bâtiment. Les offi-
» ciers de justice se présentèrent en-
» suite, de la part du gouverneur, pour
» nous demander quel étoit notre
» dessein, & nous déclarer que le
» vaisseau seroit confisqué, en cas que
» nos raisons ne fussent pas valables.
» Nous dîmes que nous venions pour
» carener un petit navire qui étoit sous
» notre convoi, & qui n'avoit pu
» entrer avec nous. Le procureur du
» roi vint s'en assurer : il étoit ac-
» compagné d'un médecin pour visi-
» ter nos malades. Enfin, le 28, le
» gouverneur permit aux officiers &
» aux passagers de descendre à terre ;
» mais nous ne pûmes rien emporter
» du vaisseau, qu'avec un ordre par-
» écrit, pour chaque chose dont nous
» avions besoin. Nous allâmes loger
» dans la rue de Rosaire, qui va de la
» cathédrale jusqu'à la mer.

» Rio-Janeïro est une ville aujour-
» d'hui fort considérable ; le nombre
» de ses habitans, y compris les negres,
» est d'environ cinquante mille âmes.
» Les rues y sont assez belles, presque
» toutes tirées au cordeau, & la plu-
» part des maisons assez bien bâties ;

LE CAP DE BONNE-ESPÉRANCE. II

» Elles ont communément deux éta-
» ges ; plusieurs même en ont trois ; les
» portes & les fenêtres sont couvertes
» de jalousies. Dans une grande place ,
» en face du port , on construisoit une
» fontaine, dont l'eau devoit être four-
» nie par un aqueduc soutenu sur des
» arcades. Les églises sont vastes , mais
» peu élevées ; tout l'intérieur est en
» sculpture de frises dorées d'or moulu ;
» mais ces ornemens sont si mul-
» tipliés , qu'on n'y apperçoit pres-
» qu'aucun dessein. Les murs sont garnis
» d'autels d'espace en espace , fermés
» en devant par une balustrade ; &
» toute l'église n'est éclairée que par
» une fenêtre placée au-dessus de la
» porte.

» On voit dans tous les carre-
» fours une niche , où est renfermée
» une statue de la Vierge , devant
» laquelle une lampe brûle pen-
» dant toute la nuit. Cette niche est
» dorée , fermée de glaces & d'un
» rideau ; le tout couvert par un dais
» d'assez bon goût , & entouré de pe-
» tits *ex voto*. C'est là que le peuple
» se rassemble tous les soirs pour chan-
» ter le rosaire. Il y a une sorte de

12 LE CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

» pénitens laïcs , qui rodent toute la
» nuit dans les rues, chargés d'une croix
» pesante , & traînant une grosse
» chaîne, dont le bruit a souvent in-
» terrompu mon sommeil; car toutes
» ces simagrées d'une fausse dévotion ne
» servent qu'à troubler le repos public.
» Les cris que poussent ces caffards , en
» demandant miséricorde , forment un
» contraste singulier avec la vie scanda-
» leuse qu'ils mènent pendant le jour.
» Le meurtre est ici fort commun, &
» reste presque toujours impuni.

» La nourriture de la plupart des habi-
» tans de cette ville consiste en racines
» de manioc & en poisson. Les blancs
» sont habillés de draps : ils portent
» une veste & un ample manteau, dont
» ils s'enveloppent tout le corps, &
» une partie du visage. Il y en a qui ont
» un chaperon de la même étoffe pour
» se couvrir la tête; de sorte qu'on ne
» peut souvent reconnoître la per-
» sonne qui passe, si ce n'est à sa dé-
» marche, ou à la couleur de son man-
» teau. Les officiers de justice se font
» distinguer par une canne. Les prin-
» cipaux la portent à leur bras gauche,
» au-dessus du coude; les autres, à la

LE CAP DE BONNE-ESPÉRANCE. 13

» boutonniere de la poche de leur
» habit. Les docteurs en théologie,
» en droit & en médecine, ont des
» lunettes sur le nez ; & les esclaves,
» qui sont presque tous galeux, vont
» nus, à l'exception d'une culotte,
» ou même d'une simple pagne, sur-tout
» lorsqu'ils sont employés à ramer dans
» la rade. Quand ils deviennent li-
» bres, il leur est permis d'avoir l'habit
» & le manteau de drap comme les
» blancs.

» Les femmes ont une juppe & une
» chemise, dont le haut est ouvert
» pardevant, mais lié par le collet, à
» peu près comme nos chemises d'hom-
» mes. Elles n'osent paroître de jour
» dans les rues. Elles vont à la messe à
» trois heures du matin, les dimanches
» & les fêtes seulement. Quelques-unes
» ont la liberté d'assister le soir au chant
» du rosaire. Quand elles sortent, elles
» mettent sur elles une piece d'étoffe
» d'environ deux aulnes de long sur
» une de large, qu'elles ajustent de
» maniere, que la diagonale se trouve
» au milieu du dos. Un des angles pend
» à peu près comme le coqueluchon
» des moines ; & l'angle opposé sert

14 LE CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

» à affubler la tête : les deux autres
» couvrent les épaules & les bras, &
» viennent se croiser sur la poitrine.
» Ce vêtement est fort incommode ; il
» faut à tout moment le rajuster. Les
» négresses portent un chapeau noir,
» pour se garantir du soleil.

» Les maris ne vont jamais à côté de
» leur femme dans les rues ; ils la préce-
» dent de quelques pas, ayant l'épée nue
» sous le bras, ou sous le manteau. La
» femme peut être accompagnée de
» quelques parentes, ou de quelques
» amies ; & elle est suivie de plusieurs
» esclaves négresses ou indiennes, qui
» vont à la file les unes après les au-
» très, habillées en robe, & coëffées
» d'un mouchoir, ou d'une piece de
» mouffeline.

» Le gouverneur, qu'on appelle ici
» le général, m'a prié à dîner. Le repas
» étoit presque tout en poisson. Les
» serviettes petites, quarrées, & sales,
» paroïssent avoir servi plus d'une
» fois. C'est cependant un seigneur fort
» riche, qui se pique de savoir vivre. Je
» dînai un autre jour avec les officiers
» du vaisseau, chez un négociant Hol-
» landois, qui nous en donna de

LE CAP DE BONNE-ESPÉRANCE. 15
» blanches. A la fin du repas, il nous
» fit la galanterie d'amener son épouse
» pour verser le café. Elle étoit ha-
» billée d'un taffetas couleur de rose,
» la tête nue & rasée. Il nous faisoit une
» faveur extraordinaire; car dans ce
» pays, les femmes ne paroissent
» jamais dans les endroits où les hom-
» mes mangent, à moins que ce ne
» soit en famille, avec leurs plus proches
» parens. Mais ce bon négociant, qui
» aime les François, passa par dessus les
» usages en notre considération. Sa
» femme même nous accompagna à la
» promenade, portée dans un hamac
» par des esclaves ».

Il seroit à souhaiter que M. l'abbé de
la Caille eût voyagé dans beaucoup de
pays, & fût toujours entré dans de
pareils détails. Quelqu'immenses que
dussent être les occupations astronomi-
ques, qui faisoient l'objet principal de sa
mission, il trouvoit encore le tems de
les varier par des remarques curieuses
sur les coutumes des peuples, & d'exa-
miner les plantes, les arbres, les fleurs,
les simples, les oiseaux, les poissons,
les reptiles, les insectes, & toutes les
espèces d'animaux. Il m'a dit qu'il

avoit envoyé au jardin du roi à Paris , un grand nombre d'oignons , de plantes , de graines , de racines , inconnus en Europe. C'est ainsi que tous les instans de cet académicien tournent au profit de sa patrie : mais ce qui me le rend plus estimable encore , ce sont ses qualités personnelles. La vertu , l'honneur , la bonne foi , la modestie , la candeur trouvent sur la terre peu de mortels qui lui ressemblent.

Autrefois , Madame , vous m'avez vu , l'Iliade à la main , me promener dans la Troade ; parcourir l'Archipel en lisant l'Odyssée , & visiter la Judée & la Palestine avec une bible. Bosfuet & Rollin m'accompagnoient parmi les ruines de l'Egypte , & Ovide dans la Grece , pays des métamorphoses & des fables. Sur les côtes maritimes de l'Afrique , parmi les Maures , les Hottentots & les Caffres , à Melinde , à Quiloa , à Mozambique , à Sofala , au Cap , dans tous ces lieux chantés par le Camoëns , j'ai fait , de ce poëte Portugais , mon amusement , mon compagnon & mon guide. Vous n' imaginez pas le plaisir que causent ces sortes de lectures , dans les endroits même

LE CAP DE BONNE-ESPÉRANCE. 17
où se sont passés les événemens qu'elles racontent. On croit y trouver un nouveau charme, & éprouver un intérêt qu'on ne sentoît pas dans l'éloignement. Présent aux mêmes lieux, voguant sur les mêmes mers, vivant sous le même ciel que les héros de la *Lusiade*, on croit, en lisant le poëme, les voir, leur parler, les entendre. Oui, Madame, je croyois entendre réellement le conquérant de l'Inde, le brave Vasco de Gama, dire au roi de Melinde, qui, comme Didon à Enée, lui demandoit le récit de ses aventures :
« Prince, il seroit trop long de vous
» faire le détail des calmes, des tem-
» pêtes, des accidens qui ont traversé
» notre course ; de rappeler les sujets
» de terreur & d'admiration que les
» flots ont offerts à nos yeux ; ces phé-
» nomenes, dont les hommes ne con-
» noissent point la cause, ces bou-
» rasques subites, ces noirs ouragans,
» ces nuits ténébreuses, ces funestes
» sillons de flammes qui mettent l'air
» en feu, & ces éclats de tonnerre,
» dont le bruit épouvantable fait
» trembler la machine du monde ».

Parmi tous ces phénomènes, le plus

18 LE CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

« Singulier est l'apparition du cap de
Bonne-Espérance, qui s'offre à la vue
du général Portugais, sous la figure
d'un énorme géant. « Cinq mois s'é-
» toient écoulés, depuis notre départ
» de Lisbonne, poursuit Don Vasco,
» lorsqu'une nuit, veillant sur la proue
» du vaisseau, nous vîmes un nuage
» épais s'assembler au-dessus de nos
» têtes, & nous cacher la lumière des
» astres. C'étoit une ombre, une ex-
» halaison noire & formidable, dont
» le seul aspect jettoit l'horreur dans
» les âmes les plus intrépides. En même
» tems nos oreilles furent frappées
» d'un bruit affreux, qui sembloit pro-
» céder du choc des vagues contre les
» écueils. Cependant le ciel ni la mer
» ne nous présageoient aucune tem-
» pête. Le prodige qui s'offroit à nos
» regards, nous annonçoit quelque
» événement plus terrible que la colère
» de Neptune & d'Eole. Nous étions
» occupés de cette crainte, lorsque
» nous aperçûmes s'élever dans les
» airs, un fantôme d'une grandeur
» excessive. La difformité de sa figure
» répondoit à l'énormité de sa taille.
» Le fameux colosse de Rhodes n'éga-

» loit pas en hauteur ce spectre redou-
 » table. Ses membres hideux paroif-
 » soient animés d'une force invincible.
 » L'horreur, la rudesse, la méchan-
 » ceté étoient répandues sur toute sa
 » personne. Il pouffoit un affreux mu-
 » gissement, qui sembloit sortir du
 » fond de la mer. Nous frissonnions ;
 » nos cheveux se hérissoient ; sa voix
 » & son aspect glaçoient notre sang
 » dans nos veines.

» Portugais, s'écria-t-il, ô la plus
 » téméraire de toutes les nations, peu-
 » ple orgueilleux, qui méprises les
 » douceurs du repos, & qui cours
 » après une gloire frivole avec tant de
 » peines, de dangers & de fatigues,
 » puisque tu oses transgresser les bornes
 » où la foiblesse humaine devroit se
 » renfermer, puisque tu défies la fureur
 » des ondes qui dépendent de moi, &
 » que je garde depuis des siècles innom-
 » brables, sans qu'aucun mortel ait eu
 » l'audace d'y venir braver mon cour-
 » roux, apprends de ma bouche les
 » malheurs que le destin te prépare &
 » sur les flots & sur la terre, pour prix
 » de ton ambition. Sache que tous les
 » navires qui feront le même voyage

20 LE CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

» que tu fais , auront , pour ennemis
» implacables , les rochers & les écueils
» de cette côte ; sache que la première
» armée qui passera dans la suite par
» ces lieux funestes , deviendra la
» proie des tourbillons & des vagues
» orageuses , que je soulèverai pour
» sa ruine. Tu sentiras tous les ans de
» nouveaux effets de ma haine ; tous
» les ans tu pleureras tes naufrages ,
» & les misères de tes citoyens. J'en-
» fèvelirai dans mes entrailles un héros
» magnanime : ses prospérités , ses
» triomphes s'anéantiront devant moi ;
» une forêt de lauriers , mille victoires
» remportées sur les successeurs d'Ot-
» toman , ne pourront détourner les
» malheurs qui le menacent : Mon-
» baza , Quiloa tressailliront de joie , en
» voyant périr leur destructeur.

» J'attends encore ici un amant noble
» & généreux , qui doit venir dans
» cette région , avec l'objet de sa ten-
» dresse. Un triste sort les appelle sur
» mes rivages : la tempête n'épargnera
» leur vie , que pour les plonger dans
» un gouffre de maux qui me font pres-
» que frémir moi-même. Ils verront
» mourir de faim les fruits de leur

» union, leurs chers enfans, élevés
 » avec douceur, nourris dans les dé-
 » lices, & nés pour être heureux.
 » Ils se verront dépouillés par les Caf-
 » fres, qui les laisseront dans une insup-
 » portable nudité. L'époux verra le
 » corps de l'épouse, ce corps si beau,
 » exposé aux injures de l'air, brûlé par
 » les ardeurs du soleil, & glacé par le
 » froid de la nuit. Enfin, après de lon-
 » gues peines, après avoir essuyé les
 » plus affreuses rigueurs du sort, ces
 » amans misérables expireront en se
 » tenant embrassés, & en versant l'un
 » sur l'autre des larmes qui pour-
 » roient attendrir les cœurs les plus
 » insensibles ».

Vous demandez, Madame, si ces terribles prédictions ont été accomplies ? Vous avez déjà vu Almeyda périr par la main des Caffres ; & ces peuples grossiers, sans armes, sans adresse & sans valeur, trancher le cours d'une vie que tous les guerriers d'Egypte, toutes les forces de l'Inde avoient attaquée inutilement. Ce héros revenant de Goa à Lisbonne, fut contraint de relâcher sur la côte du cap de Bonne-Espé-

22 LE CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.
rance, dans un lieu nommé Saldagna. Un Portugais de sa suite s'étant avancé dans le pays, insulta les Hottentots, qui le mirent tout en sang. Il vint retrouver ses camarades, qui prirent aussi-tôt les armes pour le venger. Almeyda leur représenta en vain qu'ils avoient tort ; leurs cris importuns l'emportèrent lui-même au combat, où il fut tué d'un coup de flèche. En y allant, il répétoit sans cesse : « Hé ! » mes amis, où menez-vous un homme » de mon âge » ?

La seconde prophétie, qui eut également son effet, est celle qui annonce le naufrage d'une armée Portugaise. Lorsque Gama fut de retour dans sa patrie, avec la nouvelle de la découverte des Indes, on y envoya une flotte de treize voiles, sous la conduite de Cabral. Elle fut assaillie d'un orage terrible auprès du cap de Bonne-Espérance. Six vaisseaux périrent ; les sept autres furent extrêmement maltraités. Le capitaine Barthelemi Diaz, qui, dans un voyage précédent, avoit le premier découvert ce cap, fut submergé par les flots.

Enfin, les époux malheureux qui

LE CAP DE BONNE-ESPÉRANCE. 23
font l'objet de la troisième prédiction du géant, se nommoient Manuel de Sousa & Léonor de Sa; le premier, quoique jeune, avoit été plusieurs années gouverneur de la forteresse de Diu, dans les Indes orientales, où il avoit amassé des trésors immenses. Content de sa fortune, il équippa un vaisseau, qu'il chargea de tous ses biens, & s'y embarqua pour Lisbonne avec son épouse, qui passoit pour une des plus belles personnes du Portugal. Jamais voyage n'eut un succès plus déplorable. La tempête jeta son navire contre les écueils du cap de Bonne-Espérance, où il se brisa en mille pièces. Une partie de l'équipage fut engloutie par la mer; les autres se sauvèrent avec leur maître, sa femme & ses trois enfans. La terre ne leur fut pas plus favorable que les flots; car ceux qui ne moururent pas de faim, furent, ou massacrés par les Caffres, ou dévorés par les bêtes féroces.

« Le géant auroit continué ses noires
» prophéties, continue Don Vasco de
» Gama; mais je l'interrompis. Qui es-
» tu, lui criai-je? Ta grandeur nous
» étonne; mais tes menaces ne nous

24 LE CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

» effraient pas. Je suis, nous dit-il, ce
» vaste promontoire, que vous autres
» Portugais appelez le cap de la Tour-
» mente. C'est moi qui borne les côtes
» d'Afrique, en tirant vers le pôle
» austral. Jadis je fus l'un des frères
» d'Encelade, de Briarée, & des au-
» tres géans que la terre enfanta. Je
» me signalai dans la guerre que nous
» entreprîmes contre les Dieux, non
» pas en accumulant montagnes sur
» montagnes, pour assaillir le ciel,
» mais en parcourant, avec une nom-
» breuse flotte, les immenses plaines
» de la mer, où je cherchois Neptune
» pour le combattre. L'ambition seule
» ne remplissoit pas mon cœur; il étoit
» encore occupé d'un fatal amour,
» qui ne me laissoit aucun repos. Un
» jour je vis la belle Thétis qui folâ-
» troit toute nue sur les rivages de
» l'océan avec les filles de Nérée. Dès
» le premier coup-d'œil, je lui cédai
» la victoire; & le tems n'a point
» diminué ma passion. Mais en vain
» je m'efforçai à lui plaire; mes soins
» furent inutiles; ma taille lui fai-
» soit peur. Cependant elle entreprit
» de s'amuser, en me donnant des
» espérances,

» espérances. Les amans sont crédules :
 » un voile épais leur couvre les yeux :
 » je ne me doutai d'aucun artifice :
 » j'abandonnai mon cœur à l'espoir
 » le plus doux ; & je mis bas les armes,
 » pour plaire à l'unique objet de mes
 » desirs. Enfin, une nuit qui devoit
 » couronner ma passion, je crus ap-
 » percevoir de loin mon aimable nym-
 » phe : de loin j'ouvre les bras ; &
 » transporté d'un violent desir, je cours
 » vers elle ; je l'embrasse tendrement ,
 » ou plutôt, croyant l'embrasser, je
 » ne trouvai qu'une montagne, dont
 » la cime affreuse recevoit mes ca-
 » resses. Que devins-je en sortant de
 » mon erreur ? Une soudaine méta-
 » morphose me dépouille de mon pre-
 » mier être ; ma chair devient un hor-
 » rible amas de terre ; mes os se chan-
 » gent en rochers : en un mot, mes
 » membres forment ce promontoire si
 » redoutable, qui va maintenant s'of-
 » frir à vos yeux. Les flots de Thétis
 » m'environnent & m'insultent sans
 » cesse ; & leur aspect éternise les maux
 » que j'endure ».

Telle est l'origine poétique du cap
 de Bonne-Espérance. En le faisant ve

nir d'un géant que son ambition & ses fureurs armoient contre le ciel, & qui, sous sa première forme, avoit été tourmenté par mille passions violentes qu'il conserve encore après sa métamorphose, l'auteur de la *Lusiade* n'a pas voulu seulement nous donner une idée des orages fréquens & des tempêtes qui regnent autour de ce fameux promontoire. Cette fiction contient encore un sens historique ; & le poëte, dans la personne du géant, représente Mahomet & ses sectateurs, qui se sont opposés de toutes leurs forces à la découverte & à la conquête des Indes par les Portugais. Les Maures & les Turcs étoient maîtres de cette navigation, dont ils cachotent soigneusement la connoissance aux peuples d'Europe. Lorsqu'ils virent que leur secret alloit transpirer, ils eurent recours aux armes, à l'artifice, & à tous les moyens qui pouvoient nous fermer les portes de l'Orient. Ainsi, dans le sens physique, ce géant est l'ennemi de la navigation, par les tempêtes qui désolent les parages du cap de Bonne-Espérance. Dans le sens historique, c'est Mahomet qui s'oppose aux progrès de

LE CAP DE BONNE-ESPÉRANCE. 27
la religion chrétienne, en armant contre elle les peuples de Monbaza, de Mozambique, de Quiloa, de Sofala, & de plusieurs autres pays voisins du même cap.

Les Portugais, pour venger la mort d'Almeyda, & tous les malheurs arrivés à leur nation parmi les Hottentots, firent transporter sur le rivage une piece de canon, dont ils feignirent de vouloir faire présent à ces barbares. Mais tandis que ceux-ci la traînoient, leurs ennemis, qui l'avoient chargée à cartouche, y mirent le feu, & firent périr un grand nombre de sauvages. Cette perfidie ne laissa aux Portugais aucune espérance de s'établir dans le pays.

Les navigateurs Anglois, que plusieurs voyages au Cap devoient instruire des avantages d'un pareil établissement, n'ont pas été plus heureux. Tous les efforts de leur compagnie des Indes se sont réduits à y envoyer quelques malfaiteurs. Les uns y périrent de misere ; les autres ne chercherent qu'à se sauver de ce lieu de bannissement. Dans la suite, perdant absolument de vue cette con-

trée, ils ont donné la préférence à l'île de Sainte-Helene, bien inférieure au Cap pour l'utilité du commerce.

La possession de ce pays étoit réservée à la Hollande. Ses vaisseaux y avoient souvent pris des rafraîchissemens ; mais elle ne songea à s'en emparer, que vers le milieu de l'autre siècle. Ne vous attendez pas à trouver, dans les entreprises des Hollandois, cette variété, cet intérêt, cette singularité d'événemens, qui ont fourni aux Portugais la matière d'un poëme épique. Comme leur principal but étoit le commerce, tous leurs voyages n'ont été que des expéditions de marchands. Ce sont des négocians qui, partant d'Amsterdam avec des marchandises du pays, arrivent sur le côtes d'Afrique, & traitent avec les Nègres, qui leur donnent en échange de l'or & de l'ivoire. Comme ils ne sont pas toujours d'accord sur le prix, il naît entre eux de petites difficultés, qui, de tems en tems, dégènerent en querelles & en combats ; mais tout se réduit à quelques coups de poings ou de pierres, après lesquels on se sépare, dans l'espérance réciproque de se retrouver plus traitables.

Les premiers voyages des Anglois, le long de ces mêmes côtes, offrent des faits d'un autre genre. Ce sont aussi des marchands qui vont porter du cuivre, du fer, des étoffes, dans des pays éloignés; s'ils rencontrent des Portugais, des Espagnols, des Hollandois, des François, des Turcs, jaloux de leur commerce, ils ne manquent jamais de leur livrer bataille; & vainqueurs ou vaincus, ils reviennent plus ou moins riches, selon que le sort de la guerre, la navigation, la disposition des peuples leur ont été plus ou moins favorables. Ils établissent des comptoirs dans les lieux où ils ne sont point traversés. Ils font des alliances avec les princes dont ils ont su gagner l'affection. Tantôt on les reçoit comme amis; tantôt on les regarde comme des ennemis dangereux. Ici on les persécute; là on les accable de caresses; & tour à tour ils éprouvent la haine, l'amitié, la bonne foi, la perfidie des peuples où les conduit leur commerce. Telle est, Madame, l'idée que vous devez prendre de la plupart des expéditions angloises sur les côtes d'Afrique.

Ce même pays n'a jamais attiré les re-

30 LE CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

gards des Espagnols: ils étoient occupés à de plus grands objets en Amérique. La hauteur Castillane ne s'abaissoit point à établir des comptoirs, ni à former des entrepôts de commerce. Il falloit à cette nation fiere, & même féroce, ou de riches royaumes à conquérir, ou des nations nombreuses à exterminer ; & l'Afrique ne leur offroit que des pays déserts, ou des contrées stériles. Colomb, Pizarre, Cortez eussent fourni peu de sujets de poëmes, s'ils n'eussent voyagé qu'en Afrique.

Notre compagnie des Indes étoit presque seule intéressée en France, à posséder un établissement au Cap, à cause de son commerce de Pondicheri ; mais les Hollandois en étoient déjà les maîtres lors de la naissance de cette compagnie : elle n'avoit donc aucune entreprise à tenter, ni au cap de Bonne-Espérance, ni même sur les côtes orientales de ce continent. Aussi notre navigation, dans ces mers, n'attelle rien de curieux à nous offrir. Je ne connois que les exploits de la Case à Madagascar, & les travaux de la Bourdonnais dans l'île de France, qui méritent d'être chantés par nos

LE CAP DE BONNE-ESPÉRANCE. 31
poètes. Mais ces deux hommes n'approchent encore ni des Gama, ni des Almeyda, ni des Albuquerque : dans toute notre marine on trouveroit peu de pareils noms.

Un certain Van-Riebeck, qui servoit, en qualité de chirurgien, sur un vaisseau des Etats généraux, fut le principal fondateur de la colonie Hollandoise du cap de Bonne-Espérance. Sur le rapport qu'il fit à sa république, de la bonté de ce territoire, elle équipa trois navires pour en prendre possession, & lui en donna le commandement. Le terrain n'est cependant pas excellent ; & l'on ne doit l'abondance qu'on trouve ici, qu'au choix qu'on a fait des meilleurs cantons, à la température du climat, qui ne laisse craindre ni la gelée, ni la grêle, à l'engrais des terres, que le grand nombre de bestiaux, & principalement des moutons qu'on y élève, rend très-facile ; & enfin, à la nouveauté de ces mêmes terres, qui ne sont pas encore fatiguées, & qu'on laisse reposer néanmoins aussi souvent qu'en France.

Van-Riebeck fut nommé gouverneur de la nouvelle colonie. Il acheta,

32 LE CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

des habitans , un terrain considérable , & commença par y construire un fort , pour se mettre à l'abri de leurs insultes. Il ne fit point avec eux un traité en forme ; il leur donna quelques morceaux de fer , quelques grains de verre ; il les enivra d'eau-de-vie ou d'arack ; & le tout ne monta pas à mille florins ; mais il n'oublia pas , selon l'usage , d'en mettre quatre mille sur le compte de la république. Il offrit soixante acres de terre à chaque particulier dans la colonie naissante , avec droit de propriété & de succession , pourvu que , dans l'espace de trois ans , ils se missent en état , non-seulement de subsister sans secours , mais de contribuer à l'entretien de la garnison. On leur donna aussi des femmes , qui furent tirées de la communauté des orphelines , & des autres maisons de charité de Hollande. Enfin , on accorda aux nouveaux habitans la liberté de revenir en Europe au bout de trois ans , avec la permission de disposer de leurs possessions , s'ils ne pouvoient s'accoutumer au climat. Ces conditions , remplies avec fidélité , attirèrent au Cap un grand nombre de

LE CAP DE BONNE-ESPÉRANCE. 33
cultivateurs, & rendirent en peu d'années cet établissement très-florissant. Dans la suite, les gouverneurs s'étant mis sur le pied de vendre les terres, il fut réglé que ceux qui prendroient de nouvelles habitations, donneroient à la compagnie un écu par mois, ou même deux, hypothéqués sur l'habitation même. Celui qui vend, ou un terrain, ou sa maison, paie pour les lods & ventes, le quarantième du prix convenu. Toutes ces possessions s'étendent autour de la pointe méridionale de l'Afrique, depuis la baye de Saldane, jusqu'à la terre de Natal. Vous venez de voir que l'acquisition de ces domaines, quoique très-vastes, ont peu coûté; mais les autres dépenses ont été excessives.

Je suis, &c.

Au Cap, ce 14 février 1753.



L E T T R E C L X I V.

SUITE DU CAP DE BONNE-ESP.

LES habitations du Cap sont partagées en quatre districts, qui se sont formés successivement. Le plus considérable & le plus ancien, est celui qui porte le nom du Cap même, où se trouvent les forts, la ville capitale, & le centre de la puissance Hollandoise en Afrique. Les autres s'appellent Stellenbosch, Drakestein & Swellendam. Je vous demande grace, Madame, pour ces noms étrangers, dont la rudesse blesse votre oreille. Je tâcherai de ne les employer que très-rarement.

Le district du Cap comprend un territoire assez vaste, dont les lieux les plus remarquables sont les montagnes de la Table, du Lion, du Vent, du Tigre & de la Vache; la baie du Bois & celle de Saldane. La montagne de la Table, ainsi nommée, parce que, de loin, son sommet semble uni comme une table, à plus de trois

SUITE DU CAP DE BONNE-ESP. 35
mille pieds de hauteur. Toute sa
masse, quand on la regarde de bas en
haut, paroît d'une stérilité extrême.
Il y a cependant quelques jardins, &
deux petits bois, dont l'un s'appelle le
Paradis, parce qu'on y aborde aisé-
ment; & l'autre l'enfer, par la diffi-
culté d'y arriver. C'est le contraire de
ce qu'on nous prêche.

Quoique fort escarpée, cette mon-
tagne n'est pas difficile à monter, par
une grande fente qui se trouve vers
le milieu. Le pied, jusqu'au tiers, à
peu près, de sa hauteur, est une terre
pierreuse, couverte de plantes &
d'arbrisseaux. Le reste n'est qu'un amas
de pierres. La fente est fort profonde,
& large de cinquante à soixante pas;
mais elle se rétrécit à mesure qu'on
approche de la cime, où elle n'a guere
plus de huit ou dix pieds. Le haut de
la montagne offre de grands espaces
couverts d'herbe, & séparés les uns
des autres par des roches, dont quel-
ques-unes sont plates & posées de
niveau, d'autres en dos d'âne, & pla-
cées horizontalement. Sur la plate-
forme, qui est au sommet, il y a des
lits de pierres assez élevés, qu'on ne

36 SUITE DU CAP DE BONNE-ESP.

voit pas de la ville du Cap. On trouve de l'eau dans le creux des rochers; & il y a, vers la partie orientale, une fontaine abondante, d'où coule un assez grand ruisseau. La vue s'étend au loin de tous côtés; & l'on voit au sud la mer de toutes parts.

Du bas de cette montagne, on aperçoit, dans certains tems, sur sa cime, une nuée blanche, qui annonce un vent de sud-est, dont on redoute la violence. A la vue de ce phénomène, les matelots, qui en craignent les suites, se disent entre eux : « amis, la » nappe est sur la table ». Cela veut dire qu'il faut se précautionner contre la tempête. On voit ensuite cette nuée se précipiter du sommet, en tombant à plomb le long de la montagne; mais elle se dissipe à mesure qu'elle descend, de manière qu'elle n'est plus visible, quand elle arrive au tiers de la hauteur.

Je me suis un peu étendu sur cette montagne, parce que c'est d'elle que le Camoëns a imaginé de faire son géant. Elle n'est séparée de celle du Lion, que par une petite descente & un chemin creux. On croit que cette

derniere a tiré son nom de la multitude de ces animaux dont elle étoit autrefois la retraite, ou de sa forme même, qui représente, du côté de la mer, un lion couché, ayant la tête élevée, comme s'il guêtoit sa proie. Cette tête est si escarpée, que pour la monter, on est obligé de faire une partie du chemin avec des échelles de corde. On découvre, de son sommet, à douze lieues de distance, le plus petit bâtiment qui est en mer. Dès qu'il paroît un vaisseau, un homme, placé sur cette montagne, en donne avis à la forteresse, en tirant un coup de canon, & en déployant le pavillon de la compagnie. Il tire autant de coups qu'il apperçoit de bâtimens. On donne les mêmes signaux de l'isle de Robin, située à l'embouchure du port, à quelques lieues de la ville du Cap.

La montagne du Vent, que les gens de mer appellent aussi la montagne du Diable, sans doute à cause de la violence des vents qui viennent de son côté, est moins étendue & moins élevée que celles de la Table & du Lion, avec lesquelles elle forme un demi-cercle, qui environne une assez belle vallée. Au reste, cette montagne

38 SUITE DU CAP DE BONNE-ESP.

n'est presque point distinguée de celle de la Table : c'est absolument la même ; il n'y a qu'un fort petit fond , qui en fait la séparation. Ces trois montagnes, du Lion, de la Table & du Diable, sont formées de couches de roches visiblement horizontales. Au bas, est un très-grand espace, couvert de pierres jetées confusément, & qu'on croit être des débris qui se sont écroulés de la partie du nord. En effet, il n'y a pas long tems qu'une très-grosse roche s'éboula avec un grand bruit, & entraîna une quantité prodigieuse de pierres dans la vallée où est située la ville du Cap.

Cette ville, dont le plan vaste & régulier embrasse plusieurs rues spacieuses, contient un grand nombre de maisons, avec des cours & des jardins. La plupart des édifices, qui sont de briques, n'ont qu'un étage, pour qu'ils soient moins exposés à l'impétuosité du vent. Le toit qui les couvre, n'est ni de tuile, ni de chaume, mais d'un jonc fort, & gros à peu près comme celui qui vient dans nos marécages, & quelquefois de deux couches de briques & de chaux. Une certaine uniformité regne ici, comme

SUITE DU CÂP DE BONNE-ESP. 39
dans toutes les villes de Hollande, & n'offre rien de particulier à mettre dans une description. L'église, qui est bâtie de pierre, est fort simple, mais propre & d'une belle proportion. L'hôpital est en face, & peut contenir cinq à six cents malades. Le jardin de la compagnie est à peu de distance de la ville. Il étoit autrefois enrichi de plantes rares, & beaucoup plus beau qu'il n'est aujourd'hui. C'est un vaste potager, partagé en quarante - quatre quarrés, & entouré d'une haute charmille. Il ne contient guere que des arbres fruitiers, & des légumes. La forteresse, qui commande la ville & toute la vallée, se nomme Bonne-Espérance. Elle est d'une grande étendue & d'une bonne défense. Le gouverneur & les officiers de la compagnie y ont leurs logemens; & l'état y entretient une forte garnison. Un ruisseau, qui coule de la montagne de la Table, au pied de laquelle il fait tourner un moulin, est conduit par des canaux jusqu'à l'esplanade, qui est entre la ville & le fort, & fournit de l'eau à ces deux places.

C'est dans la vallée de la Table, que se trouvent les plus belles plantations.

On y distingue , entr'autres , celle qui porte le nom de pain & de vin , à cause de sa fertilité. On y voit aussi la fameuse brasserie d'un Hollandois , que la compagnie avoit envoyé au Cap avec toute sa famille , pour y établir la méthode de brasser , qui est en usage à Daventry. Dans ce même canton , est la maison de campagne nommée *Constantia* , que le gouverneur Vanderstel fit bâtir sous le nom de sa femme , quoiqu'il n'eût jamais pu lui inspirer assez de complaisance pour l'accompagner en Afrique. Enfin , derrière la montagne de la Table , est un bâtiment très-vaste , qui servoit autrefois d'écurie à cent cinquante chevaux ; on en a fait ensuite une prison pour les criminels qu'on bannit , ou de Batavia , ou des autres possessions Hollandaises de l'Inde. Ces prisonniers sont réduits à tirer leur subsistance de leur travail ; & lorsque le terme de leur bannissement est expiré , on les renvoie aux Indes sur un vaisseau de la compagnie. On y a vu des princes Indiens , exilés pour cinq ans par le gouverneur de Batavia.

La montagne du Tigre , qui doit ce

SUITE DU CAP DE BONNE-ESP. 41
nom à la variété de ses couleurs, & à sa ressemblance avec la peau de cet animal, est regardée comme le canton le plus fertile de ce district. On y compte plus de vingt plantations parfaitement cultivées. Un colon doit avoir au moins mille ou douze cens brebis, & cinq ou six cens gros bestiaux, pour être réputé un homme aisé. Plusieurs même en ont quatre ou cinq fois autant.

La baye du Bois, ainsi nommée d'une forêt qui borde son rivage, fournit aux habitans du bois à brûler & du bois de construction, qui sont également rares dans ce pays. Celle de Saldane a reçu son nom d'Antoine Saldana, officier Portugais, qui la reconnut, pour la première fois, au seizième siècle. C'est un lieu de rafraîchissement, que les vaisseaux Européens avoient coutume de fréquenter, avant que les Hollandois fussent établis au Cap. Les François y érigèrent un poteau aux armes du roi, & y bâtirent un petit fort, qu'ils ont abandonné.

Vous n'attendez pas de moi, que j'entre dans le détail de tous les lieux connus dans les autres districts de la

42 SUITE DU CAP DE BONNE-ESP.
colonie. J'ai promis de passer légèrement sur la plupart de ces noms Hollandois, auxquels une oreille Françoise s'accoutume avec peine. Je dirai seulement que toute cette extrémité de l'Afrique, qui se termine au cap de Bonne-Espérance, est entremêlée de plaines sablonneuses, de bois, de hautes montagnes, de vallées où coulent des ruisseaux & des rivières. Les plaines de sable sont dangereuses à parcourir : ce sable est mouvant ; les vents l'amoncellent & le dissipent. Ils couvrent des buissons de ronces, qui déchirent les jambes de ceux qui s'y enfoncent, s'ils n'ont pas la précaution de les garantir par des hottes molles, ou des guêtres de cuir. Le plus sûr est de ne pas s'y engager. Un autre inconvénient de ces sables, encore plus dangereux, est qu'ils sont remplis de serpens & d'insectes venimeux, dont les piqures sont mortelles. Les esclaves & les Hottentots, qui marchent pieds nus, ont toujours avec eux de petits oignons blancs, dont le jus, appliqué sur la blessure, dissipe sur le champ tout le venin. Les jardins & les bois sont aussi infestés de ser-

SUITE DU CAP DE BONNE-ESP. 43
pens de plusieurs especes; & il n'est pas prudent de s'y promener à certaines heures.

Il y a quelques jours que M. l'abbé de la Caille me proposa de l'accompagner à Drakestein, chez un ami qui lui procure toutes les facilités pour ses travaux astronomiques. C'est une vallée fort étendue, bordée des deux côtés d'un grand nombre d'habitations, où l'on s'applique principalement à la culture de la vigne. Elles sont toutes arrosées par des ruisseaux qui descendent des montagnes, & vont se rendre à une rivière qui traverse la vallée. Ce fut Simon Vanderstel, gouverneur du Cap, qui fonda cette petite colonie, & lui donna le nom qu'elle porte, en reconnaissance des services que lui avoit rendus, auprès de la compagnie, le baron de Van-Rhéeden, seigneur de Drakestein. Il la composa principalement de réfugiés François, dont les descendans forment aujourd'hui la plus nombreuse portion de ce district. Ils conserverent d'abord la langue de leur pays, & l'apprirent à leurs enfans; mais ceux-ci l'ont négligée de manière, qu'il n'y a

74 SUITE DU CAP DE BONNE-ESP.

aujourd'hui que les plus vieux qui sachent le françois ; & dans vingt ans , il n'y aura plus personne ici qui le parle. Une chose assez particuliere , est que ce district n'offre ni villages , ni édifices publics , à l'exception de l'église , qu'on prendroit moins pour un temple , que pour une grange. Les magistrats n'ont pas même une salle de conseil , & sont obligés de se rendre à Stellenbosch pour tenir leurs séances.

Parmi les montagnes de ce pays , il en est une qu'on appelle la montagne du Piquet. On prétend que ce nom lui vient de la passion que les premiers habitans avoient pour ce jeu , dont ils s'occupoient du matin au soir , au pied de cette montagne. Une autre plus élevée servoit à M. de la Caille à faire ses observations , auxquelles on me permit d'assister. Nous avions deux charriots , l'un attelé de six chevaux , pour voiturier nos provisions & notre lit ; l'autre traîné par dix bœufs , où étoient les instrumens. On nous avoit donné huit esclaves , tant pour conduire les voitures , que pour porter le quart-de-cercle sur la montagne. Le lieu où nous couchions

SUITE DU CAP DE BONNE-ESP. 45
étoit un emplacement long de sept
pieds & large de six, séparé de celui
où étoit le secteur, par une toile qui
faisoit une espèce de cloison. Nous y
avons posé les deux matelas de mon
lit de camp, à côté l'un de l'autre, sur
des sacs à demi remplis de paille. Au-
delà de cet endroit, étoit une autre
petite place, où couchoient les esclaves.
Nous restâmes plusieurs jours
dans ce triste observatoire, où nous
n'avions qu'une simple toile pour nous
garantir du ferein. Mais que le ciel
nous offroit un spectacle charmant !
nous vîmes plus de dix mille étoiles,
qui se dérobent aux yeux des Euro-
péens.

Les momens que notre astronome ne
donnoit point à ces sortes de travaux,
il avoit la bonté de les employer à ré-
pondre aux questions que je lui faisois
sur la vie civile & économique des gens
du Cap, sur le climat, les saisons, les
animaux, les plantes, & autres pro-
ductions du pays, sur les mœurs, les
usages & la façon de vivre de la
nation Hottentote. « Vous me faites
» plaisir, me disoit-il, de me tirer de
» tems en tems des régions aériennes,

» & de me ramener vers la terre , pour
 » laquelle je vous avoue que je ne me
 » sens pas moins de goût que pour le
 » ciel. Je reconnoîtrai ce service, en
 » vous communiquant mes remarques
 » sur la plupart des points qui font
 » l'objet de votre curiosité.

» Je commence par le gouverne-
 » ment des Hollandois au cap de
 » Bonne-Espérance. Il est sous la di-
 » rection de huit tribunaux, qui ont
 » chacun leur département. Le pre-
 » mier, qu'on appelle le grand con-
 » seil, a l'inspection générale du com-
 » merce & de la navigation. Il exerce,
 » avec une autorité absolue, le pou-
 » voir législatif, & jouit du droit de
 » faire la paix ou la guerre avec ses
 » voisins. Huit membres, présidés par
 » le gouverneur, qui a deux voix dans
 » les délibérations, composent ce tri-
 » bunal. Ils s'assemblent le mardi à
 » neuf heures du matin dans la forte-
 » resse, & tiennent séance jusqu'à
 » midi. La seconde juridiction se
 » nomme college de justice, & juge
 » tous les procès civils & criminels; mais
 » on peut appeller de ses sentences à
 » Batavia ou en Hollande, en dépo-

» fant une somme de cent florins, qui
 » est perdue pour l'appellant, & adju-
 » gée à la partie, si la sentence est
 » confirmée. Ce tribunal est formé des
 » mêmes personnes que le grand con-
 » seil, & des trois bourguemestres
 » régens de la ville du Cap. Les que-
 » relles & les offenses qui ne sont point
 » capitales, ainsi que les dettes qui
 » n'excedent point la somme de trois
 » cens florins, ressortissent à une cour
 » inférieure, composée de bourgeois
 » & de quelques officiers de la com-
 » pagnie, qui ont pour président un
 » conseiller du grand conseil. La cour
 » des mariages est une juridiction où
 » se traitent les matieres matrimonia-
 » les ; & la chambre des orphelins en
 » est une autre, chargée de la tutele des
 » mineurs qui n'ont point de parens au
 » Cap. Le conseil ecclesiastique a été
 » institué pour veiller au gouverne-
 » ment des paroisses. On y examine
 » aussi l'emploi des aumônes publi-
 » ques, qui sont si sagement admi-
 » nistrées, & en même tems si abon-
 » dantes, qu'on ne rencontre pas un
 » seul mendiant dans tout le pays. Le
 » septieme tribunal s'appelle le con-

48 SUITE DU CAP DE BONNE-ESP,
» feil du commun ; & ses fonctions
» consistent principalement à lever les
» taxes imposées par le grand conseil.
» Enfin, l'on a établi un tribunal mili-
» taire, où se juge tout ce qui con-
» cerne le maniment des armes, la
» garde des postes, & en général ce
» qui a trait à la guerre.

» Outre les magistrats qui forment
» ces différentes cours, la compagnie
» entretient encore un grand nombre
» d'officiers & de domestiques, dont
» les appointemens montent chaque
» année à quatre cens mille florins.
» Pour subvenir à toutes ces dépenses,
» elle leve le dixieme de tous les biens
» fonds, auquel il faut joindre les
» droits qu'elle impose sur le vin,
» l'eau-de-vie, le tabac, la biere, &
» le profit qu'elle tire des domaines,
» dont elle s'est réservé la propriété.
» Elle donne aujourd'hui, aux nou-
» veaux colons qui viennent s'établir
» dans le pays, les mêmes encoura-
» gemens qu'elle leur accordoit autre-
» fois : non-seulement elle leur fournit
» à crédit des ustensiles, des esclaves &
» d'autres secours ; mais lorsque les
» terres rendent peu, elle a l'indul-
» gence

» gence de leur remettre la taxe du
 » dixieme , jusqu'à ce qu'ils soient en
 » état de la payer. Si le feu, ou quel-
 » qu'accident ruine les édifices, elle
 » fait les avances des matériaux &
 » des ouvriers pour les rebâtir. Elle
 » traite avec le même ménagement les
 » nations Hottentotes, & se fait autant
 » respecter par la douceur & la sagesse
 » de son gouvernement, que par la
 » force de ses armes. Aussi ces bar-
 » bares recherchent-ils avec beaucoup
 » d'empressement son amitié & son
 » alliance, lui envoient des députa-
 » tions annuelles avec des présens,
 » & prennent, pour arbitre de la plu-
 » part de leurs différends, le gouver-
 » neur de la colonie, qu'ils regardent
 » comme le roi de cette contrée.

» Malgré la sage conduite de la
 » compagnie Hollandoise au cap de
 » Bonne-Espérance, les habitans croient
 » avoir beaucoup à se plaindre de son
 » gouvernement. Je les ai souvent en-
 » tendu murmurer de ce qu'elle ne
 » veut pas leur permettre de vendre
 » leur bled aux étrangers, ni leur laisser
 » armer des vaisseaux de côte pour
 » trafiquer dans le voisinage, & sur-

» tout pour aller chercher du bois de
 » charpente & de menuiserie. Ils se
 » plaignent encore de ce que l'intérêt
 » de l'argent qu'ils empruntent pour
 » leurs besoins, est à six pour cent,
 » même en donnant de bonnes cau-
 » tions; & que les frais des emprunts
 » étant considérables, à cause du pa-
 » pier timbré & des droits du conseil,
 » les prêteurs sont néanmoins en droit
 » de reprendre leurs deniers, en aver-
 » tissant trois mois auparavant. Ils se
 » plaignent de ce que les deux tiers des
 » habitans étant luthériens, on ne veut
 » pas leur permettre d'avoir des minis-
 » tres de cette religion, quoiqu'ils
 » s'offrent de les entretenir à leurs dé-
 » pens. Ils se plaignent enfin, de ce
 » que l'on souffre ici des Chinois bannis
 » de Batavia, qui ne vivent que des
 » vols que font les esclaves : ils achè-
 » tent ces vols & les revendent.

» Ces esclaves du Cap sont un mê-
 » lange de païens, de mahométans,
 » & de quelques chrétiens. Les Hol-
 » landois ne prennent aucun soin de
 » leur instruction, & ne leur parlent
 » jamais de religion. Aussi sont-ils
 » adonnés à toutes sortes de vices. Les

» filles, après avoir été le jouet des
 » blancs dans leur première jeunesse,
 » s'abandonnent au premier venu, &
 » agacent publiquement les hommes
 » dans les rues, comme font celles de
 » Paris, qui ont du moins de la reli-
 » gion. Ce désordre occasionne sou-
 » vent des querelles, & même des
 » assassinats : ce qui, joint à l'abon-
 » dance du vin, de l'arrach & de l'eau-
 » de-vie, fait qu'il y a peu de cabarets,
 » où il n'y ait tous les jours du tapage.

» Les bons vins du Cap, je parle des
 » plus célèbres, qui font les délices des
 » tables de l'Europe, se tirent du fameux
 » vignoble de Constance. Ils doivent
 » être bien falsifiés ; car il n'y a, dans ce
 » canton célèbre, que deux habitations
 » qui en produisent ; & elles ne four-
 » nissent pas, années communes, plus
 » de deux cens cinquante ou trois cens
 » muids. Mais grâce à l'industrie de nos
 » marchands d'Europe, ils fabriquent
 » du vin du Cap comme du vin de To-
 » kai, & trouvent le moyen d'en procu-
 » rer, sans le faire venir d'Afrique. Ils
 » mettent de la lie de ce vin, ou une es-
 » pece de peau qui se forme au-dessus,
 » avec du vin de Champagne & de

52 SUITE DU CAP DE BONNE-ESP.

» Malaga ; & ce mélange fournit le
» vin du Cap, qu'on sert sur la plupart
» des tables de Paris. C'est dans ce
» sens, que notre comique Dancourt
» introduit sur la scène un cabare-
» tier qui va à Surene, pour y faire
» emplette de vin de Champagne. On
» compose à Hambourg de toutes sortes
» de vins, pour l'Allemagne, la Suede,
» le Dannemarck, la Russie. A Lon-
» dres, on fait des vins de France. J'ai
» ouï dire que c'étoit à la Rochelle,
» qu'on fabriquoit les vins d'Espagne.

» On croit que les premieres vignes
» du cap de Bonne-Espérance y ont été
» apportées de Perse, d'autres disent du
» Languedoc, & d'autres des bords du
» Rhin. Il se passa quelque tems, avant
» qu'on pût en élever assez pour for-
» mer des vignobles; mais ils y sont
» maintenant en si grand nombre, que
» chaque habitation a le sien. La
» crainte des vents du sud ne permet
» pas de laisser croître les ceps à plus
» de trois pieds de haut. Ils souf-
» frent aussi beaucoup des sauterelles
» & des vers; cependant ils rendent
» plus, dès la troisieme année, que
» ceux de Bourgogne & de Champa-
» gne à la cinquieme. Les vignes sont

» aussi plus précoces : la vendange se
» fait en février, ou, au plus tard, au
» mois de mars.

» Ces vins sont naturellement forts
» & pleins de feu ; mais avec le tems,
» ils deviennent moëlleux ; & par de-
» grés, ils égaleroient le meilleur vin
» de Canarie, si l'on savoit la façon de
» le conserver. A force de soufre, on le
» rend piquant & désagréable. Le génè-
» ral Imhof avoit fait venir de Francfort
» un homme qu'il croyoit fort propre
» à faire les recherches nécessaires pour
» la conservation du vin du Cap ; mais
» comme cet Allemand ne connoissoit
» que les façons qu'on donne au vin
» du Rhin, après avoir été cinq ans
» aux frais de la caisse bourgeoise, il
» trouva une riche veuve qu'il épousa,
» & se fit cabaretier, sans employer
» d'autre méthode que celle du pays.
» On plante ici les vignes dans les
» fonds, & les bleds sur les hauteurs.

» Les légumes du Cap sont aussi bons,
» & la plupart beaucoup meilleurs,
» que ceux de France. J'en excepte les
» asperges, qui ne croissent guere mieux
» que celles qu'on fait venir dans les
» caves à Paris. En récompense, les

54 SUITE DU CAP DE BONNE-ESP.

» carottes y sont excellentes, même
» crues; & toutes les especes de choux
» surpassent les nôtres, par la grosseur
» & par le goût. Quant aux fruits,
» je ne trouve que la pêche & l'a-
» bricot qui soient aussi bons qu'en
» Europe. Il n'y a pas une prune qu'on
» puisse manger avec plaisir; pas une
» pomme qui soit passable, excepté la
» reinette & la calville; pas une bonne
» poire, si ce n'est la bergamotte. Les
» figues sont médiocres, les oranges
» inférieures à celles de Portugal. Les
» fraises & les raisins ne le cedent
» point à ceux des autres pays. Il y a peu
» de cerises, & presque point de gro-
» seilles. En revanche on a beaucoup de
» noix; mais on ne les mange point en
» cerneaux; & elles deviennent rares
» en peu de tems. Les melons ne sont
» bons que la premiere ou la seconde
» année que la graine est venue d'Eu-
» rope. Tous ces fruits & ces légu-
» mes ont été apportés au Cap par les
» Hollandois; & l'on ne trouve rien
» ici de particulier, que quelques bul-
» bes de plantes, assez douces, quel-
» ques figues, quelques raisins qu'on
» ne se donne pas la peine de cultiver.

» Les revenus des habitans de cette
 » colonie , établis à la campagne , ne
 » consistent guere que dans la vente de
 » leurs bestiaux, & le beurre de leurs
 » vaches. Le beurre salé vaut commu-
 » nement au Cap douze sols la livre.
 » Le beurre frais est beaucoup plus
 » cher ; je l'ai vu payer jusqu'à trente-
 » deux sols. On n'imagine pas que ,
 » dans un pays où les principales
 » richesses sont les bestiaux, le beurre
 » & le lait puissent tant coûter. Il est
 » vrai qu'il est difficile de traire les
 » vaches , moins traitables ici qu'en
 » Europe , & que d'ailleurs elles don-
 » nent infiniment moins de lait. J'ai
 » passé quelques jours dans une ha-
 » bitation , où il y avoit plus de deux
 » cens bêtes à cornes , & d'où l'on
 » envoyoit tous les matins à une demi-
 » lieue , chercher du lait pour le café.
 » On fait peu de fromage ; & il est
 » mauvais. Les habitans sont dans
 » l'usage de manger leur beurre salé ,
 » couvert de fromage de Hollande ,
 » qui ôte ou diminue son mauvais
 » goût. On nourrit les enfans avec de
 » la soupe , & rarement avec de la
 » bouillie.

» Dans la plupart des habitations , on
 » entretient un grand nombre de che-
 » vaux , qui vont en troupes paître
 » toute l'année , & ne sont employés
 » qu'à fouler le grain après la récolte ,
 » ou à traîner la herse après les semail-
 » les. Personne n'a encore entrepris
 » de leur faire porter des fardeaux.
 » L'usage du pays est de tout voiturier
 » sur des charriots attelés de quatre, six,
 » ou huit bœufs. Les chevaux dressés
 » pour être montés , se vendent fort
 » cher ; on n'en a guere à moins de
 » cinq à six cens livres : leur force &
 » leur hauteur décident de leur prix.
 » Les autres se donnent à très-bon
 » compte. Un des grands inconvé-
 » niens , pour les personnes qui vont à
 » cheval hors des grands chemins , ce
 » sont de longues galeries souterraines,
 » que les taupes font dans le sable. Le
 » cheval fléchit à chaque instant , jus-
 » qu'aux genoux. Si l'on est à pied , on
 » enfonce de même. Ces taupes ont
 » six fois la grosseur de celles de France.
 » Pour voyager avec agrément dans
 » les lieux un peu éloignés du Cap , il
 » faut avoir une bonne provision de
 » vin , ne point l'épargner dans les

» habitations ; & alors vous êtes tou-
 » jours bien venu. On vous prête che-
 » vaux , charriots , bœufs , guides ,
 » &c. Sans cela, on vous fait maigre
 » cher & pauvre mine.

» Avec le meilleur froment du
 » monde, la plupart des habitans de
 » la campagne ont de mauvais pain,
 » faute d'avoir de bons moulins. Ils
 » ne broient le grain qu'à demi ; &
 » à peine séparent-ils le son d'avec
 » la farine. C'est la même négligence
 » dans la façon de faire le pain. Il est
 » noir, lourd, gras ; & dans plusieurs
 » endroits, on compteroit les grains
 » de bled dont il est composé, & que
 » la meule n'a point écrasés. Soit pa-
 » resse , soit ignorance , la bière est
 » encore plus mauvaise que le pain. Les
 » personnes riches en font venir de
 » Hollande , qui leur coûte quinze à
 » seize sols la bouteille. L'usage est d'en
 » servir dans les grands repas, après
 » les deux ou trois premiers verres de
 » vin qu'on a bus.

» Quoique les viandes & le poisson
 » frais soient très-abondans , ces gens-
 » ci n'en mangent presque que de

» salés. C'est sur-tout un très-grand
 » régal pour eux, que le poisson sec,
 » légèrement grillé, avec force poivre,
 » & du pain trempé dans de l'eau
 » chaude. Les dames aiment aussi beau-
 » coup les légumes salés & confits au
 » vinaigre. J'ai assisté à plusieurs repas
 » de cérémonie, où les plats d'hon-
 » neur étoient du stockich dur & jaune,
 » des jambons d'Europe à demi pour-
 » ris, & du lard bien vieux & bien
 » rance. On n'avoit garde de toucher
 » aux viandes fraîches; elles n'étoient
 » là que pour faire nombre. Enfin,
 » les plus beaux présens que les capi-
 » taines de vaisseaux, qui relâchent au
 » Cap, puissent faire au gouverneur,
 » ce sont des morceaux de bœuf, salés
 » en Europe, & destinés à la nour-
 » riture de l'équipage. Plus ces viandes
 » sont noires, plus elles sont du goût
 » de ces bonnes gens.

» Le gibier le plus commun dans les
 » terres de cette colonie, sont le
 » cerf, le chevreuil, le cochon sau-
 » vage, le porc-épi, & différentes
 » sortes de lievres. On mange aussi
 » les marmottes, dont les montagnes
 » sont remplies; mais en général,

» excepté le chevreuil, le gibier n'y
 » est pas très-bon. Le cerf differe des
 » nôtres, par les cornes qui sont cour-
 » tes, sans branches, & recourbées
 » vers le dos. Les autruches, les fai-
 » sans, les perdrix, les cailles sont ici
 » en fort grand nombre ; mais ces
 » oiseaux ne sont, tout au plus, bons
 » qu'à mettre au pot. Les pigeons
 » sauvages, les paons, les oies, les
 » canards valent mieux rôtis. On
 » compte à peine trois ou quatre for-
 » tes de poissons qu'on puisse manger.

» J'ai vu ici des autruches appri-
 » voisées, que des negres montoient
 » comme des chevaux. Elles n'avoient
 » pas plutôt senti le poids du cava-
 » lier, qu'elles se mettoient à courir
 » de toutes leurs forces, & lui fai-
 » soient faire plusieurs fois le tour de
 » l'habitation, sans qu'il fût possible
 » de les arrêter autrement, qu'en leur
 » barrant le chemin. La charge de
 » deux hommes n'est point dispro-
 » portionnée à leur vigueur ; & lorf-
 » qu'on les excite, elles étendent leurs
 » ailes, comme pour prendre le vent,
 » & s'abandonnent à une telle vîtesse,
 » qu'elles semblent perdre terre. Je

60 SUITE DU CAP DE BONNE-ESP.

» suis persuadé qu'elles laisseroient
» bien loin derriere elles , les plus
» fiers chevaux Anglois. Elles ne four-
» niroient pas une course aussi longue ;
» mais , à coup sûr , elles pourroient
» l'exécuter plus promptement. On
» voit par-là de quelle utilité seroit cet
» animal , si l'on trouvoit moyen de le
» maîtriser , & de l'instruire comme on
» dresse les chevaux.

» Il n'y a , aux environs du Cap ,
» aucune espece de perroquets , mais
» beaucoup de singes sur les monta-
» gnes. Ils ne se laissent jamais appro-
» cher ; & dès qu'ils apperçoivent quel-
» qu'un , ils font un cri général , qui
» dure une ou deux minutes ; après
» quoi on ne les voit ni on ne les
» entend , quoique la montagne en
» soit couverte. On n'en rencontre
» guere dans les plaines & hors de leurs
» rochers. Il en vient cependant quel-
» quefois , qui pillent les jardins ; mais
» alors ils ont des sentinelles , & se jet-
» tent les fruits les uns aux autres , pour
» ne pas trop s'exposer. Ils sont assez
» grands pour pouvoir , dressés sur les
» pieds de derriere , atteindre un
» homme au visage. Quelques habi-

» tans de la campagne en tiennent en-
 » chaînés; mais ils ne leur donnent
 » jamais la liberté. Lorsqu'on leur jette
 » du pain , des fruits , ou des lé-
 » gumes , ils les saisissent avec une
 » avidité & une adresse extraordi-
 » naires ; & les ayant cassés avec leurs
 » pattes , & broyés grossièrement avec
 » les dents, ils les font passer entre leurs
 » joues & leur mâchoire. Quand ils
 » ont ainsi amassé tout ce qu'ils ont pu
 » attraper, ils se mettent à mâcher
 » tranquillement, & par petites par-
 » ties, ce qu'ils ont mis en réserve.
 » Pour faire sortir ce manger hors de
 » leurs joues, ils les pressent avec la
 » patte, ou les appuient contre l'é-
 » paule voisine.

» Les bêtes farouches, telles que les
 » lions, les tigres, les élans, les ânes
 » sauvages, les éléphants, se tiennent
 » fort éloignés du Cap. Dans tout
 » l'espace habité par la colonie Hollan-
 » doise, on ne trouve plus guere au-
 » jourd'hui que du gibier. Quelquefois
 » cependant, dans les mois de dé-
 » cembre & de janvier, on rencontre
 » quelques éléphants près des rivières;
 » mais un lion qui paroîtroit dans ce

62. SUITE DU CAP DE BONNE-ESP.

» même espace, y causeroit une alarme
» générale. Ceux qui se tiennent dans
» des cantons plus reculés, n'attaquent
» personne, & fuient à la vue d'un
» homme, pourvu qu'ils ne se trou-
» vent pas surpris. Pour éviter cet
» accident, les voyageurs, dès qu'ils
» arrivent vers le bord d'une rivière,
» retraite ordinaire de ces animaux,
» s'arrêtent avant que d'approcher de
» l'eau, & font claquer leur fouet, ou
» tirent quelques coups de fusil. Alors,
» s'il y a quelque lion, quelque tigre,
» quelque éléphant endormi dans le
» voisinage, il s'éveille & se retire.

» Les animaux les plus nuisibles sont
» les loups, les chiens sauvages & les
» renards. Lorsqu'un loup entre dans un
» parc à moutons, ceux-ci en ont une
» telle frayeur, qu'ils se jettent dans un
» coin, se serrent, & montent les uns
» sur les autres, de manière que pour
» une brebis que l'ennemi emporte, il
» y en a trente ou quarante d'étouf-
» fées. Les chiens sauvages ne font la
» guerre que le jour. S'ils rencontrent
» un troupeau, & que le berger soit
» absent, ou ne les apperçoive pas,

SUITE DU CAP DE BONNE-ESP: 68

» ils se jettent sur ces timides animaux;
» & en moins d'une minute, ils en
» étranglent un très-grand nombre. Les
» renards n'attaquent guere que les
» agneaux; & le lion en veut principa-
» lement aux bœufs & aux chevaux. Il
» a coutume de ramper à terre entre
» les brossailles; & s'approchant dou-
» cement de sa proie, jusqu'à ce qu'elle
» soit à sa portée, il l'abat d'un coup
» de patte, puis l'emporte sur son dos,
» sans que rien traîne par terre.

» Les Hollandois du Cap nomment
» mousson humide & mousson seche,
» ce que nous appellons hyver & été:
» ils ne connoissent point d'autre
» saison; encore peut-on dire qu'ils
» n'ont pas d'hyver; car outre qu'il
» n'y fait jamais assez froid pour avoir
» besoin de se chauffer, on a souvent
» six, sept, huit jours de suite, sans
» pluie, sans vent, sans chaleur incom-
» mode, tels que sont les plus beaux
» jours du mois de septembre en
» France. Il est vrai qu'on y a aussi fort
» souvent de la pluie, du vent & du
» brouillard; mais ce mauvais tems est
» bien racheté par le beau qui lui suc-
» cede; au lieu qu'en été, ou il fait un

64 SUITE DU CAP DE BONNE-ESP.

» vent furieux & froid, qui vous tient
» enfermé dans la maison, ou une
» chaleur excessive, qui vous acca-
» ble. L'hyver n'est incommode au
» Cap, que pour les voyageurs, à
» cause du débordement des rivières.
» Il y a rarement de la gelée; & la
» glace n'a jamais plus de deux ou
» trois lignes d'épaisseur. Enfin, l'air
» ne se refroidit guere qu'environ au
» même degré, que dans notre automne.
» Le tonnerre ne se fait entendre que
» vers le changement des saisons, aux
» mois de mars & de septembre; en-
» core n'y est-il jamais violent ni
» dangereux ».

Vous demandez, Madame, si l'abbé
de la Caille ne m'a point encore parlé
de ce qui devoit, ce semble, exciter le
plus ma curiosité, c'est-à-dire, des Hot-
entots. Ils ont, sans doute, souvent
ait le sujet de nos entretiens; mais
e qu'il m'a appris de cette nation, je
ai réservé pour la lettre suivante.

Je suis, &c.

*Au cap de Bonne-Espérance, ce 2 mars
1753.*

LETTRE CLXV.

SUITE DU CAP DE BONNE-
ESPÉRANCE.

LLA vie des Hottentôts, dit notre » académicien, est à peu près la même » que celle des Gaulois sauvages, dont » César fait mention dans ses com- » mentaires. Ils se réunissent, auprès » des rivières ou des forêts, en diffé- » rentes hordes ou peuplades, qui for- » ment comme autant de villes & de » républiques indépendantes. Le nom » qu'on leur donne en Europe, vient » du refrain d'une chanson, qui finit » par ces mots *Hottentotum brokana*, » payez l'Hottentot. On croit qu'ils la » composèrent par ressentiment contre » un ministre Hollandois, qui avoit » refusé à un domestique de leur » nation, du pain & du tabac qu'il lui » avoit promis pour ses gages.

» A l'égard de leur origine, elle est » absolument inconnue; & quand on les » questionne là-dessus, ils se perdent, » comme la plupart des autres peuples,

» dans des traditions fabuleuses. Ils
 » disent, par exemple, que l'être suprême
 » me plaça leurs premiers parens, *Noh*
 » & *Hing*, dans cette partie de l'Afri-
 » que, & qu'ils y entrèrent par une
 » lucarne; qu'il leur apprit l'art d'é-
 » lever des bestiaux, & leur donna
 » quantité d'autres connoissances qu'ils
 » transmirent à leurs descendans.

» Outre le nom général d'Hottentots,
 » ces peuples en ont de particuliers, qui
 » les distinguent en différentes nations,
 » telles que les Nomaquas, les Gou-
 » riquas, les Gassiquas, les Odiquas,
 » les Hésiquas, les Ubiquas, les Cokho-
 » quas, les Sonquas, les Damaquas, les
 » Suffaquas, les Kirigriquas, les Houte-
 » niquas, les Attaquas, les Korogan-
 » quas, &c. &c. Au reste, la plupart
 » de ces noms barbares sont inconnus
 » des gens du Cap; & ceux qui les
 » portent, ne composent plus, comme
 » autrefois, un peuple nombreux. Les
 » uns ont cédé la place aux colons
 » Européens, qui se sont emparés de
 » leurs domaines; les autres ont été
 » enlevés par des maladies épidémi-
 » ques, qui ont désolé tout ce pays.
 » Depuis ce tems là, aucune nation
 » Hottentote n'a fait corps dans toute

» l'étendue de la colonie. Ceux qu'on
 » y trouve sont au service des Euro-
 » péens, à l'exception de quelques fa-
 » milles, auxquelles ces derniers per-
 » mettent de rester sur leur territoire.
 » C'est donc moins de l'état présent,
 » que de l'ancienne constitution de ces
 » sauvages, que j'ai à vous entretenir.

» Il y avoit peu de différence dans
 » leur gouvernement & dans leurs ma-
 » nieres; & ils se ressembloient encore
 » plus par la taille & par la figure. Leur
 » visage est moins noir que celui des
 » autres negres. Leurs enfans apportent
 » au monde une couleur d'olive lui-
 » sante, qui se ternit dans la suite,
 » par l'habitude qu'ils ont de se graisser
 » la peau. Cette onction se fait avec
 » du beurre ou de la graisse de mou-
 » ton, qu'ils mêlent avec de la suie.
 » Comme elle est communément assez
 » vieille, il arrive qu'on sent de fort
 » loin l'approche d'un Hottentot. Ils
 » ne se contentent pas de s'en frotter
 » le corps; ils en enduisent leurs ha-
 » bits, qui, plus ils sont gras, plus ils
 » sont à la mode.

» Ces peuples sont, en général, de
 » haute stature. J'ai mesuré un homme

» d'environ vingt-cinq ans , qui avoit
 » fix pieds sept pouces dix lignes
 » de haut. Il étoit gros à proportion.
 » Ces gens ont les yeux grands , le
 » nez plat, les levres épaisses , la cheve-
 » lure courte & cottoneuse. J'en ai peu
 » vu de mal faits. Ils sont si légers à la
 » course , qu'ils suivent sans peine , &
 » qu'ils devancent même un Européen
 » à cheval. Un matelot Hollandois , en
 » débarquant au Cap , chargea un Hot-
 » tentot de porter à la ville un rouleau
 » de tabac , qui pesoit plus de vingt
 » livres. Lorsqu'ils furent tous deux
 » à quelque distance du rivage , le noir
 » demanda au blanc s'il savoit courir.
 » Sans doute , répondit le Hollandois ,
 » & même très - bien. Essayons , re-
 » prit l'Africain ; & se mettant à fuir
 » avec le tabac , il disparut dans l'inf-
 » tant. Le matelot confondu , ne pensa
 » pas à le suivre , & ne revit ni son
 » porteur , ni son tabac.

» On assure que les femmes Hot-
 » tentotes ont , au-dessus des parties
 » naturelles , une membrane qui sert
 » à couvrir ce qui se cache dans pres-
 » que tous les pays. Comme je ne les
 » ai jamais regardées de bien près dans

» cet endroit, je ne puis ni certifier le
 » fait, ni le contredire. Les deux sexes
 » ignorent l'usage de se couper les
 » ongles; & leur malpropreté les ex-
 » pose à toute sorte de vermine, sur-
 » tout aux poux, qui sont chez eux
 » d'une grosseur extraordinaire. Mais
 » ce qu'il y a de plus détestable, c'est
 » qu'ils les mangent; & quand on leur
 » demande comment ils peuvent s'ac-
 » commodér d'un pareil mets, ils alle-
 » guent la loi du talion, & préten-
 » dent qu'on ne doit pas se faire une
 » peine de dévorer des animaux qui
 » cherchent eux-mêmes à nous dé-
 » vorer. Ces peuples portent toujours
 » avec eux un petit bâton, auquel ils
 » attachent une peau de chat sauvage,
 » ou de renard, qui leur sert de mou-
 » choir. Lorsqu'elle est sale, ils la
 » lavent dans la première eau qu'ils
 » rencontrent, & la font ensuite sécher
 » au soleil. Les entrailles des bestiaux,
 » assaisonnées de leur sang, & à demi
 » cuites, sont, dans l'idée de ces bar-
 » bares, un aliment exquis. S'ils trou-
 » vent, dans les habitations Hollandoi-
 » ses, quelques vieux souliers, ils les
 » ramassent précieusement, les font

70 SUITE DU CAP DE BONNE-ESP.

» tremper dans l'eau pour amollir
» le cuir, & les rôtissent au feu pour
» les manger.

» Les Hottentots ont pour alimens
» ordinaires, des racines, des fruits,
» & le lait de leurs chevres ou de
» leurs vaches. Ceux qui veulent
» se procurer une nourriture plus
» solide, ont recours à la pêche &
» à la chasse. Ils ne tuent guere leurs
» bestiaux qu'aux fêtes publiques, ou
» dans le cas d'une extrême nécessité;
» mais ils mangent, sans dégoût, ceux
» qui meurent de maladie. Ils n'assai-
» sonnent leurs mets d'aucune épice,
» & n'y mettent pas même de sel; ce
» qui n'empêche pas qu'ils ne s'ac-
» commodent fort bien de nos ragoûts
» d'Europe, & qu'ils ne dévorent, avec
» une extrême avidité, toutes les
» viandes de haut goût. Mais on a
» fait une expérience qui n'est pas
» à l'avantage de notre cuisine: c'est
» que parmi les naturels du pays,
» ceux qui usent de nos alimens, me-
» nent une vie moins longue, & ne
» jouissent pas d'une aussi bonne santé,
» que ceux à qui ces mets sont in-
» connus.

» Les soins domestiques sont départis
 » aux femmes ; & la journée d'une
 » ménagère est ainsi partagée : elle
 » sort le matin du village , accom-
 » pagnée de ceux de ses enfans qui
 » peuvent la suivre : elle porte les
 » autres dans ses bras ou sur le dos.
 » Elle s'avance dans le bois , parcourt
 » le bord des rivières pour y pren-
 » dre les légumes , les racines ou les
 » fruits sauvages qui lui conviennent.
 » Après en avoir fait sa provision, elle
 » revient au village, dépose dans sa
 » cabane ce qu'elle apporte, & allume
 » du feu , par le moyen d'un bâton où
 » il y a un trou , dans lequel elle met
 » de l'herbe sèche. Elle fait tourner
 » dans ce trou , avec les deux mains ,
 » un morceau de bois avec tant de
 » vitesse , que l'herbe s'enflamme dans
 » l'instant. Il y a devant chaque ca-
 » bane une large pierre qui sert de
 » foyer. On y fait cuire la viande &
 » les légumes ; & lorsque le repas
 » est préparé , elle assemble sa petite
 » famille , & va réveiller son mari. On
 » s'assied à terre ; & chacun prend sa
 » réfection. Les femmes ne paroissent
 » jamais dans leurs cuisines , durant

72 SUITE DU CAP DE BONNE-ESP.

» tout le tems de leurs infirmités pé-
» riodiques. Les hommes vivent alors
» chez leurs voisins , ou préparent
» eux-mêmes leur nourriture. Il y a
» de certains alimens, comme le lie-
» vre, le lapin, le porc, le poisson
» sans écaille, dont ils sont obligés de
» s'abstenir, mais qu'un ancien usage
» permet à leurs femmes. Il y en a
» d'autres qui sont interdits aux fem-
» mes, & dont les hommes peuvent
» user, tels que la chair de taupe, le
» sang des animaux, &c.

» Des coquilles de mer leur servent
» de cuilleres; & ils déchirent les
» viandes avec leurs ongles qu'ils ne
» coupent jamais. L'eau & le lait,
» mêlés ensemble, sont la boisson la
» plus commune. Ils ont une égale
» passion pour l'eau-de-vie & le tabac;
» & le vin le plus mauvais leur plaît
» autant que le meilleur. Ils font infu-
» ser dans l'eau, & fermenter une
» racine qu'ils recueillent au mois de
» novembre. Ils y mettent du miel,
» qu'ils ramassent dans les rochers, &
» s'enivrent de cette liqueur. Tant
» qu'elle dure, ils ne sont capables
» ni d'application, ni de travail. A
» peine

» peine reviennent - ils de l'assoupisse-
 » ment que cette boisson leur a causé,
 » qu'ils en reprennent de nouveau; &
 » lorsque la provision est épuisée, ils
 » restent malades, jusqu'à ce qu'une
 » diette forcée les rétablisse.

» L'habillement de ces peuples con-
 » siste en un manteau de peau de
 » mouton pour les pauvres, de tigre
 » ou de chat sauvage pour les riches.
 » Le bout de ces manteaux, qui leur
 » descend jusqu'aux genoux, leur sert
 » d'assiette. Dans la belle saison, ils
 » ont la tête nue; mais ils mettent sur
 » leurs cheveux, qu'ils ne peignent ja-
 » mais, un enduit de suif & de graisse,
 » qui forme une croûte noire; & ils
 » prétendent que ce mastic leur tient la
 » tête fraîche. En hiver, ils ont une ca-
 » lotte de peau, qui se lie sous le men-
 » ton. Dans la même saison, leurs jam-
 » bes sont couvertes de bottines de
 » cuir; & la plupart portent des sanda-
 » les. Ils ont à leur cou un petit sac, où
 » ils serrent leur couteau, leur pipe &
 » leur tabac, & un autre, pendu au
 » bras, qui renferme leurs provisions.
 » Le manteau laisse la poitrine, l'esto-
 » mac & le ventre à découvert; une

» peau de chat , dont le poil est en de-
» hors , cache le reste.

» Les femmes sont mises comme
» les hommes , sinon qu'elles ont soin
» de couvrir en partie, ce que ceux-ci
» laissent à nud. Les filles ont des es-
» peces de brodequins tressés de jonc.
» Cette chaussure est une marque de
» distinction , ainsi que les petits bijoux
» de verre ou de cuivre que nous leur
» vendons cher , & qui forment leur
» parure. Au reste les Hottentots , qui
» sont au service des Hollandois , ne gar-
» dent les habillemens de leur pays , que
» lorsqu'on ne leur en donne pas d'au-
» tres. Ils aiment encore mieux être vê-
» tus de nos haillons de toile rouge ou
» bleue , que de leur peau de mouton ;
» & les femmes qui peuvent avoir un
» mouchoir pour s'en couvrir la tête , à
» la façon des esclaves , en sont toutes
» glorieuses. Dans ces pays barbares ,
» comme dans d'autres , elles ont leurs
» appas , qu'elles cherchent à relever
» par le secret d'un art , qui , sûrement ne
» réussiroit point en Europe. Elles ren-
» dent luisans leur visage , leur poitrine ,
» & toutes les parties nues de leur corps ,
» avec la graisse d'une queue de mou-

» ton, qui leur tient lieu de nos meil-
 » leurs essences. Une dame Hotten-
 » tote, ainsi ajustée, croit avoir épuisé
 » tous les secrets de la coquetterie, &
 » n'est pas moins recherchée dans cette
 » malpropreté, que nos Francoïses
 » dans tous les détails de la toilette.

» Ces peuples logent dans des ca-
 » banes qui, par leur forme ovale &
 » leur basse construction, ressemblent
 » moins à des maisons qu'à des fours.
 » Elles sont composées de longues
 » baguettes courbées, sur lesquelles
 » on applique des nattes tissées de
 » joncs, & si ferrées, qu'elles sont
 » impénétrables à la pluie. Le dia-
 » metre de ces huttes est inégal, &
 » porte environ quatorze pieds dans
 » la plus grande étendue. Elles sont
 » distribuées sur une ligne circulaire,
 » sans fenêtres, & n'ont d'autre porte,
 » qu'une ouverture étroite & basse,
 » par laquelle on ne peut passer que
 » courbé ou à genoux; & une peau
 » de bête en ferme l'entrée. Elles ser-
 » vent à ferrer les provisions de la
 » vie & les ustensiles du ménage.
 » L'Hottentot ne les occupe que pen-
 » dant la pluie; & il passe les mo-

» mens qu'il n'emploie pas au travail,
 » à dormir en plein air devant sa porte,
 » couché sur le ventre, le dos exposé
 » au soleil. Il interrompt de tems
 » en tems son sommeil, pour fumer
 » d'une certaine herbe forte, qui fait le
 » même effet que notre tabac.

» L'Hottentot est berger de pro-
 » fession : il fait son occupation prin-
 » cipale & presque unique, du soin
 » de ses bœufs & de ses moutons. Il
 » n'y a qu'un troupeau commun pour
 » tout un village, à la garde duquel
 » chaque habitant préside à tour de
 » rôle. Cette garde demande plus de
 » précautions que parmi nous ; les bête-
 » sauvages étant plus nombreuses &
 » plus à craindre, à cette extrémité de
 » l'Afrique, que dans nos contrées. Les
 » lions n'y sont pas absolument fort
 » communs ; mais les léopards, les
 » tigres, plusieurs especes de loups
 » plus dangereux qu'en Europe, &
 » d'autres animaux mal-faisans, qui
 » regnent habituellement dans les fo-
 » rêts reculées, font de tems en tems
 » des excursions du côté du Cap, qui
 » détruisent les bestiaux. Pour pré-
 » venir de tels malheurs, l'Hottentot,

» gardien du troupeau, envoie tous les
 » jours à la découverte , pour savoir
 » si aucun animal féroce ne rôde dans
 » le canton. Comme la soif est le prin-
 » cipal besoin qui tire ces bêtes hors
 » de leurs repaires , on est presque tou-
 » jours sûr d'en trouver sur les bords
 » des rivières. Dès que le berger de
 » garde s'est assuré , ou par lui-même ,
 » ou par le ministère de ceux qui l'ac-
 » compagnent , de la présence de l'en-
 » nemi , il fait avertir tous les habitans ;
 » & les animaux qui viennent ainsi se
 » désaltérer , retournent rarement à
 » leur gîte. S'ils cherchent à s'établir
 » dans quelque antre voisin , on se
 » dispose à une chasse générale ; & elle
 » s'exécute de la manière suivante.

» On assemble les hommes les plus
 » vigoureux de la peuplade ; on les arme
 » de pieux aiguisés , durcis au feu , &
 » empoisonnés. Le berger de garde va
 » reconnoître la caverne où l'animal
 » féroce s'est réfugié ; & il revient se
 » mettre à la tête de la troupe. Arrivés
 » aux environs de l'antre , les com-
 » battans se rangent sur deux lignes.
 » Le berger pénètre dans l'intérieur
 » de la caverne , agace la bête pour

» l'exciter à le poursuivre ; & dès
 » qu'elle est sortie , on l'accable de
 » coups ; ou si elle s'échappe, le poison
 » des armes ne tarde pas à lui causer la
 » mort.

» Les femmes de ce pays n'ont
 » pas d'autre méthode que la nôtre ,
 » pour traire les brebis & les vaches ;
 » mais le beurre se fait différemment.
 » Au lieu de barate, elles se servent d'une
 » peau de bête , cousue en forme de
 » sac. Lorsqu'elle est à demi pleine de
 » crème, elles la lient avec soin ; & deux
 » personnes la prennant par les deux ex-
 » trémités , ne cessent de l'agiter forte-
 » ment , jusqu'à ce que le beurre soit
 » formé. Elles le mettent alors dans des
 » pots , soit pour s'en frotter le corps ,
 » soit pour le vendre aux Hollandois ;
 » car les Hottentots n'en mangent ja-
 » mais. Le lait de beurre qui reste, fait la
 » nourriture des veaux & des agneaux.

» Ces peuples ne vivent point
 » sans gouvernement , ni sans règles
 » de justice. Ils ont des chefs qui pré-
 » sident aux assemblées , & qui com-
 » mandent à la guerre. Ils portent ,
 » depuis quelque tems , une couronne
 » de cuivre , pour marque de leur

» dignité : ce sont les Hollandois qui
 » les ont mis dans le goût de cet or-
 » nement. Du reste , chaque chef
 » n'a d'autorité que sur le village
 » qu'il habite , & ne peut exiger au-
 » cune contribution. Son emploi est
 » héréditaire ; mais à son installation ,
 » il s'engage à ne rien entreprendre
 » contre les privilèges de la nation.
 » Cette cérémonie se fait avec assez
 » d'appareil. On tue un bœuf gras &
 » deux brebis pour le festin. Les fem-
 » mes y assistent comme les hommes ;
 » mais elles n'ont , pour leur part , ce
 » jour-là , que le bouillon. Le lende-
 » main , elles prennent leur revanche ;
 » elles se réservent toute la viande , &
 » envoient le bouillon à leurs maris.

» Outre le chef principal , il y a
 » dans chaque village un capitaine
 » chargé de maintenir l'ordre , &
 » d'exercer la justice. Les habitans as-
 » sistent à tous les jugemens ; & l'affaire
 » ne se décide qu'à la pluralité des
 » suffrages. Vous pensez bien qu'il n'y
 » a ni opposition ni appel. Dans un
 » procès criminel , ce sont les juges
 » qui exécutent eux-mêmes le cou-
 » pable. Le capitaine porte les pre-

80 SUITE DU CAP DE BONNE-ESP.

» miers coups ; & toute l'assemblée
» s'unit pour l'achever. Le châtiment
» efface tellement la honte du crime ,
» que la famille du malfaiteur n'en
» reçoit aucune tache. Les parens
» enlèvent le corps , & lui rendent les
» mêmes honneurs funebres, que s'il
» étoit mort vertueux. L'office de
» capitaine passe au fils aîné par
» voie de succession ; & l'on observe,
» à son installation , les mêmes céré-
» monies qu'à celle du chef. La marque
» de sa dignité est une canne à pomme
» de cuivre , & un manteau de peau de
» tigre.

» Unis entre eux par les liens d'une
» concorde fraternelle, les habitans
» d'un même village vivent en paix ;
» mais au moindre sujet de méconten-
» tement, ils se vengent cruellement
» de leurs voisins. Les plaintes vien-
» nent ordinairement d'une dispute de
» bergers, d'une brebis enlevée, d'un
» pâturage usurpé. Ces Africains ont
» une sensibilité extrême pour les
» injures , sur-tout lorsqu'elles inté-
» ressent la gloire ou le bien commun
» de la nation. La peuplade s'assem-
» ble ; on délibère si l'on prendra les

» armes, ou s'il n'est pas plus à propos
 » de dissimuler. La guerre est-elle réso-
 » lue ? On tâche d'inspirer, par la
 » patience, de la sécurité au peuple
 » qu'on veut combattre. On prend
 » son tems pour fondre inopinément
 » sur l'ennemi. Dans quelques vil-
 » lages, c'est le capitaine général qui
 » donne, avec une flûte, le signal de
 » l'action. Tant qu'il continue de
 » jouer, sa troupe combat, & se fe-
 » roit plutôt hacher en pièces, que
 » de reculer. Elle se retire quand le
 » bruit cesse ; mais s'il recommen-
 » ce, elle retourne à la charge avec une
 » nouvelle furie. Rien n'est épargné
 » alors ; ni l'âge, ni le sexe : toute la peu-
 » plade est détruite. Les uns périssent
 » sur le champ de bataille ; les autres
 » meurent de leurs blessures empoi-
 » sonnées. Les Hottentots ne dépouil-
 » lent point les morts, ni ne leur font
 » aucune insulte ; mais ils tuent sans
 » pitié tous les prisonniers. Les désert-
 » teurs & les espions reçoivent le
 » même traitement.

» On reproche à ces peuples un
 » usage qui blesse la nature ; & qui
 » semble appartenir spécialement à

82 SUITE DU CAP DE BONNE-ESP.

» leur nation. Après la cérémonie qui
» constitue les jeunes gens dans la qua-
» lité d'hommes faits , ils peuvent , sans
» scandale , maltraiter & battre leurs
» meres. Voici ce que c'est que cette es-
» pece d'installation. Quand un garçon
» est parvenu à l'âge de dix-huit ans, les
» habitans s'assemblent dans un lieu mar-
» qué , pour le recevoir au nombre
» des hommes. Ils s'accroupissent en
» cercle ; & le candidat a ordre de se
» mettre dans la même posture , mais
» hors de rang. Alors le plus vieux
» se leve , demande le consentement
» des autres , pour introduire le jeune
» homme parmi eux , s'approche de
» lui , & lui déclare qu'à l'avenir il
» doit abandonner sa mere , renon-
» cer à la compagnie des femmes, &
» aux amusemens de l'enfance. Le réci-
» piendaire reçoit ensuite l'apersion de
» l'urine , par le ministère de l'ora-
» teur. Dès ce moment , les hommes
» l'admettent dans leur société , & le
» félicitent de l'honneur qu'il vient
» d'obtenir. Un Hottentot ainsi dé-
» livré de l'empire de sa mere , & qui
» a le pouvoir de la battre , ne manque
» guere , le jour même , d'user de son

» privilege , & en reçoit des applau-
» dissemens & des louanges.

» Vous demandez ce que c'est que
» cette asperision de l'urine , dont on
» arrose le candidat ? C'est un usage
» fort ridicule , qui se pratique en
» plusieurs occasions , mais principa-
» lement à l'amputation du testicule ,
» à la cérémonie du mariage , & à la
» réception de l'ordre de l'urine. Une
» coutume générale chez les Hottentots ,
» est de faire , à tous les mâles âgés de
» neuf ans , cette bizarre amputation.
» Le jeune homme est étendu à terre
» sur le dos , les pieds & les mains
» liés. Ses amis se couchent sur lui ,
» pour l'empêcher de remuer. Dans
» cette situation , l'opérateur lui fait ,
» avec un couteau , une ouverture
» au scrotum , & met , à la place de ce
» qu'il en tire , une petite boule de la
» même grosseur , composée de graisse
» de mouton , & d'un mélange d'aro-
» mates pulvérisés ; après quoi il recout
» la blessure. Cette opération se fait
» avec une adresse qui surprendroit nos
» plus habiles anatomistes , & n'a ja-
» mais de suites fâcheuses. Lorsqu'elle
» est achevée , l'opérateur pisse sur le

84 SUITE DU CAP DE BONNE-ESP.

» patient, qui n'a pas manqué de se
» faire d'avance, avec ses ongles, des
» sillons sur la graisse dont il est enduit,
» pour recevoir plus immédiatement
» cette asperſion, dont il se frotte ſoi-
» gneusement le viſage & tout le corps
» pour n'en rien perdre. Il se retire en-
» ſuite dans une hutte deſtinée à la gué-
» riſon des nouveaux mutilés, y paſſe
» deux ou trois jours, & en ſort parfai-
» tement rétabli. La raiſon qu'apportent
» ces barbares, d'une coutume ſi ab-
» ſurde, eſt que ce retranchement les
» rend plus légers à la courſe. D'autres
» diſent qu'elle eſt fondée ſur la crainte
» d'avoir trop d'enſans ; car on eſt ici
» dans l'opinion ridicule, qu'un hom-
» me qui ne ſe ſeroit point ſoumis à
» cette loi, en produiroit deux, tou-
» tes les fois qu'il auroit commerce
» avec une femme. Un Hottentot qui
» ſe marieroit ſans cette extravagante
» formalité, ſeroit l'objet des raille-
» ries de ſes camarades ; & ſa femme
» elle-même ſ'expoſeroit aux injures
» de toutes les perſonnes de ſon ſexe.
» Auſſi ne manque-t-elle point de conf-
» tater l'état de ſon mari avant que
» de l'épouſer ; bien entendu qu'il faut

» qu'elle s'en rapporte au témoignage
» d'autrui, la modestie ne lui permet-
» tant pas de s'en assurer par elle-
» même.

» L'usage de ces peuples est de se
» marier à dix-huit ans ; c'est-à-dire ,
» dans l'âge où ils sont reçus parmi les
» hommes. Cet hymen est bientôt
» conclu ; il suffit de demander une
» fille , pour être presque sûr de l'ob-
» tenir. Cependant si elle n'a point de
» goût pour le mari qu'on lui propose ,
» il lui reste un moyen de s'en débar-
» rasser ; c'est de coucher une nuit avec
» lui , pendant laquelle le jeune homme
» la fouette , la chatouille , la pince , la
» carresse, & lui fait toutes les agaceries
» que sa passion ou sa folie lui suggere.
» Si elle résiste à cette périlleuse
» épreuve , elle devient libre ; mais si
» l'amant triomphe , comme il arrive
» communément , elle est obligée de
» le prendre pour son mari. Alors les
» deux époux , accompagnés de leurs
» parens & de leurs amis , s'assemblent
» dans le village. Les hommes com-
» mencent par s'accroupir en cercle.
» Le mari se place au centre, dans cette
» même posture , que l'habitude leur

86 SUITE DU CAP DE BONNE-ESP.

» rend familière. A quelque distance de
» là , les femmes s'arrangent de même
» autour de la nouvelle épouse. Le prê-
» tre pisse sur le mari , fait la même
» faveur à la mariée , & retourne de
» l'un à l'autre , jusqu'à ce que le pou-
» voir lui manque de continuer plus
» long-tems cette dégoûtante asper-
» sion. La cérémonie finit par mille bé-
» nédiction qu'on donne aux deux
» époux , après lesquelles suit le festin.

» L'usage très - naturel de la polyga-
» mie est pratiqué chez les Hottentots ;
» & les personnes riches ont commu-
» nément deux ou trois femmes. Le
» mariage est défendu entre les cousins
» au premier & au second degré ; l'in-
» fraction de cette loi est punie de la
» bastonnade ; & la mort est la peine
» inévitable de l'adultère. Une veuve
» qui se remarie , est obligée de se cou-
» per la jointure du petit doigt , & de
» continuer la même opération aux
» doigts suivans , chaque fois qu'elle
» contracte un nouvel engagement.

» On fait des réjouissances extraordi-
» naires à la naissance de deux jumeaux
» mâles ; mais si ce sont deux filles , l'u-
» sage est de tuer la plus laide. Si c'est

» une fille & un garçon , la fille est liée
 » à une branche d'arbre , ou ensevelie
 » toute vivante. Lorsqu'un enfant vient
 » au monde , on commence par le cou-
 » cher à terre sur la peau de quelque
 » animal ; & on lui frotte tout le corps
 » avec de la fiente de vache. On l'ex-
 » pose ensuite au soleil , qui a bientôt
 » desséché l'ordure dont il est couvert ;
 » & elle s'enlève alors sans beaucoup
 » de peine. On lave le nouveau né avec
 » du jus de certaines herbes ; on l'en-
 » duit de graisse ; & on lui donne un
 » nom qui est ordinairement celui d'un
 » animal. On l'appelle âne , bœuf , che-
 » val ; dénominations qui se donnent
 » aussi très-souvent parmi nous , mais
 » aux personnes plus âgées.

» Les Hottentots ont institué une es-
 » pece d'ordre de chevalerie , qu'ils re-
 » gardent comme très-honorable. Il n'est
 » composé que de ceux qui ont tué , dans
 » un combat particulier , un lion , un tigre ,
 » un léopard , &c. L'installation du hé-
 » ros se fait presque de la même ma-
 » nière , que la cérémonie du mariage.
 » Il s'accroupit au milieu d'un cercle
 » d'hommes , dont le plus vieux pisse
 » sur lui depuis la tête jusqu'aux pieds ,

» en prononçant certaines paroles. Si
 » le vieillard est ami du récipiendaire ,
 » il l'inonde d'un déluge d'urine ; &
 » l'honneur augmente à proportion de
 » la quantité qu'il en répand. Il allume
 » ensuite sa pipe , & la fait circuler
 » dans l'assemblée , jusqu'à ce que le
 » tabac soit réduit en cendres. Il en par-
 » fume le nouveau chevalier , qui reçoit
 » les complimens de tous les assistans.
 » Le monument de sa gloire , ou le cor-
 » don de l'ordre , est la vessie de l'ani-
 » mal qu'il a tué ; il la porte suspendue
 » à sa chevelure , comme une marque
 » d'honneur. Verroit-on tant de cor-
 » dons en Europe, s'ils ne se donnoient
 » qu'à pareil prix ?

» Lorsque les Hottentots ont réussi
 » dans quelque entreprise , remporté
 » quelque victoire , échappé à quelque
 » danger , guéri de quelque maladie,
 » ils célèbrent , en action de gra-
 » ces , une fête solennelle. Pour té-
 » moigner qu'ils veulent commencer
 » une vie nouvelle , ils bâtissent , au
 » milieu du village , une cabane neuve ;
 » & pour sa construction , ils observent
 » de n'employer que des matériaux qui
 » n'aient jamais servi. Ils décorent

» cette baraque de rameaux entrela-
 » cés , & de guirlandes de fleurs cueil-
 » lies de la main des femmes & des
 » jeunes garçons qui n'ont point en-
 » core été reçus parmi les hommes.
 » La fête est terminée par le sacrifice
 » d'un mouton , dont ils mangent la
 » chair avec leurs amis.

» Il paroît constant , par le rapport
 » unanime de ceux qui connoissent bien
 » les Hottentots , qu'ils n'admettent
 » point de dieu , ou ne lui rendent au-
 » cun hommage. Ils n'ont nulle idée
 » de prières ; ils craignent seulement
 » quelques puissances malfaisantes , qu'ils
 » croient d'intelligence avec les sor-
 » ciers , & auxquelles ils attribuent tous
 » les malheurs qui leur arrivent. Il est
 » vraisemblable que leur indolence leur
 » a fait oublier la tradition de leurs an-
 » cêtres sur l'article de la divinité ; car
 » certaines danses que fait ce peuple à la
 » pleine lune , sont moins un culte ,
 » qu'un usage commun à la plupart des
 » nations Africaines. On honore d'un
 » souvenir religieux les hommes qui ont
 » acquis de la réputation par leurs ver-
 » tus & leurs belles actions. On ne leur
 » érige ni temples, ni autels, ni de frêles

» statues, comme dans les états policés ;
 » mais on consacre à leur mémoire, des
 » bois, des montagnes, des champs,
 » des rivières, devant lesquels un Hot-
 » tentot ne passe jamais sans s'arrêter
 » avec respect. Il marque sa vénération
 » par un profond silence, & quelque-
 » fois par des danses & des battemens
 » de mains.

» J'ai vu, parmi ces peuples que
 » nous nommons barbares, une façon
 » de penser uniforme touchant l'hof-
 » pitalité qu'on doit aux étrangers,
 » la compassion pour les malheureux,
 » l'assistance pour les malades, & une
 » pratique soutenue de toutes les ma-
 » ximes fondamentales du droit natu-
 » rel. Ces hommes, respectables dans
 » leur simplicité & leur ignorance, ne
 » se portent à maltraiter les Euro-
 » péens, que lorsque ceux-ci entrepren-
 » nent de les chasser de leurs domai-
 » nes ; ce qui arrive assez souvent du
 » côté du Cap. Ce traitement excite
 » naturellement leur indignation & leur
 » vengeance. Ils cedent à la force ;
 » mais malheur à l'étranger qu'ils peu-
 » vent trouver seul ou sans armes après
 » ces sortes d'usurpations : ils usent de

» représailles sur sa personne ; & voilà
 » pourquoi les peuples¹, qui compo-
 » sent les villages voisins des habita-
 » tions Hollandoises , reçoivent quel-
 » quefois assez mal les Européens qui
 » les visèrent. A l'égard des sauvages
 » de l'intérieur de l'Afrique , comme
 » ils n'ont rien à craindre pour leurs
 » possessions , ils demeurent constam-
 » ment attachés à ce principe de la loi
 » naturelle , de ne faire à autrui , que
 » ce qu'ils desirent leur être fait à eux-
 » mêmes.

» Les Hottentots ont toutes les autres
 » qualités des peuples barbares , & sont
 » sur-tout fort sujets à l'ivrognerie.
 » Donnez-leur de l'eau-de-vie & du
 » tabac , ils boiront jusqu'à ne pouvoir
 » se soutenir ; ils fumeront jusqu'à ce
 » qu'ils ne puissent plus voir ; ils hur-
 » leront jusqu'à qu'ils aient perdu la
 » voix. Les femmes ne sont pas moins
 » livrées que les hommes , à cet ex-
 » cès d'intempérance ; & dans les
 » vapeurs de l'ivresse , elles pous-
 » sent la folie jusqu'au transport. Les
 » filles s'échappent très-souvent de
 » la maison paternelle , pour venir
 » servir dans les habitations Euro-

91 SUITE DU CAP DE BONNE-ESP.

» péennes. Elles aident à la cuisine , &
» se prêtent volontiers à l'amusement
» des maîtres & des esclaves. Elles ne
» sont pas naturellement voleuses ; ce-
» pendant il faut bien enfermer le vin
» & l'eau-de-vie , dont elles sont très-
» friandes ».

C'étoit, Madame, par de pareils entretiens, que M. l'abbé de la Caille s'acquittoit, envers moi, des obligations qu'il croyoit m'avoir. De mon côté, je me faisois un scrupule de le distraire de ses hautes occupations ; & j'étois toujours étonné, que le plus grand astronome de tous les pays & de tous les siècles, qui réunissoit en lui seul un plus grand nombre d'autres connoissances, que les astronomes de tous siècles & de tous les pays, daignât, pour l'amour de moi, descendre dans de si petits détails.

Le 4 de mars, le vaisseau François, *le Duc de Parme*, étant venu mouiller au Cap, lui apporta une lettre de M. de Trudaine, qui lui marquoit de se rendre à l'Isle de France. Le 8 du même mois, il s'embarqua sur *le Puifieux*, & me dit, en me quittant : « Je connois
» votre goût pour les relations ; vous
» en aurez une au premier jour ». Il

SNITE DU CAP DE BONNE-ESP. 93
m'envoya effectivement le récit de son voyage, d'où je tirerai quelques remarques qui m'étoient échappées sur l'Isle de France.

Selon le calcul de notre astronome, le circuit de cette isle est d'environ cent mille toises. Sa figure est ovale; & sa surface peut contenir cinquante mille arpens. Elle a deux très-beaux ports : le plus petit, appelé le Port-Louis, est le principal établissement de la compagnie des Indes. Le port Bourbon est vaste & très-sûr. C'étoit là que les Hollandois avoient construit une espece de fort, nommé Frédéric-Henri, dont les fondemens & une partie des murailles subsistent encore; mais on les démolit pour y élever un grand bâtiment, destiné à loger le commandant du port avec la garnison, & à contenir les magasins. Le contour de l'isle est, en général, tout de roche. Le fond de la mer, aux environs de la côte, est couvert de coraux, de madrepores & de coquillages.

L'intérieur des terres est rempli d'épaisses forêts, où se réfugient les negres qui déserterent. Ils s'y attroupent & vivent de brigandages. Les patrouilles

pénètrent dans ces bois , mais avec beaucoup de précautions. Ces esclaves fugitifs sont punis suivant les circonstances : on coupe les deux gros nerfs du jarret à ceux qui sont seulement coupables de trahison. Quant aux negres marrons, qui s'attroupent & se répandent dans l'isle pour voler , on leur donne la chasse ; on leur tend des pieges pour les prendre ; & l'on tire sur ceux qu'on ne peut joindre. Ces brigands ont , dans leurs retraites , un certain nombre de femmes, dont les unes les viennent joindre volontairement par esprit de débauche ; les autres ont été enlevées. Les chasseurs tirent sur elles comme sur les hommes ; & les soldats de l'isle ont ordre d'amener, mort ou vif, l'homme ou la femme qu'ils peuvent joindre. Il arrive souvent aux soldats qu'on envoie contre ces fugitifs, de ne pouvoir faire la distinction des femmes coupables , de celles qui sont retenues dans ces forêts contre leur gré. M. l'abbé de la Caille sauva la vie à une de ces dernieres avec beaucoup de peine. Il suivoit le cours de ses opérations, accompagné de quatre soldats :

SUITE DU CAP DE BONNE-ESP. 95
ils apperçurent une de ces malheureuses, qui longoit une portion du bois; & ils alloient tirer sur elle, comme sur une bête. Ce ne fut qu'à prix d'argent, que notre Abbé vint à bout de les retenir. On prit cette créature; & l'on connut, par l'événement, qu'elle avoit été enlevée par des negres marons, qui la retenoient malgré elle.

Je suis, &c.

Au Cap, ce 4 avril 1753.



LETTRE CLXII.

ROYAUME D'ANGOLA.

PEU de tems après le départ de notre astronome , un vaisseau de la Compagnie des Indes , faisant voile pour le Sénégal , vint mouiller au cap de Bonne-Espérance. Comme il devoit s'arrêter dans d'autres endroits de cette côte , je profitai de l'occasion pour visiter les royaumes d'Angola , de Congo , de Benin , de Juida , de Loango , de Guinée , &c.

Nous cotoyâmes d'abord une région aride & inhabitée , qui a plus de deux cent lieues d'étendue , & paroît plus droite & moins coupée d'anfes , que la plupart des autres rivages de l'Afrique. Elle se termine , vers le midi , au pays des Hottentots , & du côté du nord , au royaume de Benguala , où les Portugais ont bâti une ville & un fort nommé S. Philippe. Ils ont d'autres possessions, où sont rassemblés un grand nombre de negres qui vivent
pauvrement

pauvrement dans des cabanes de terre. La ville est bâtie de même ; & la malignité de l'air en rend le séjour très-mal-sain. On reconnoît ses mauvaises qualités , ainsi que celles de l'eau & des alimens du pays , à l'extrême pâleur des Européens qui ont le malheur d'y avoir des établissemens. Leur voix est foible & tremblante , comme s'ils touchoient au dernier moment de leur vie , & leur respiration entrecoupée , comme s'ils la retenoient entre leurs dents. La baye des Vaches , sur laquelle est situé le fort de Saint-Philippe , tire son nom de la multitude de ces animaux qui se trouvent dans les cantons voisins. Les negres de cette contrée n'ont aucune espece de gouvernement , & sont sujets à tous les vices qu'entraînent après soi l'indépendance & la barbarie. On les accuse cependant de certains crimes peu connus des nations barbares : on prétend que , par un raffinement de débauche , ils entretiennent , pour leurs plaisirs , de jeunes garçons habillés en femmes , comme dans les siècles polis d'Athenes & de Rome. Peut-être tiennent-ils cet usage infame des

98 ROYAUME D'ANGOLA.

Portugais ; car on assure que pour des crimes odieux , le roi de Portugal envoie les bannis à Benguala , comme dans l'endroit le plus infect de ses états , & que ces misérables proscrits sont les plus corrompus de tous les hommes.

On regarde cette province comme un démembrement du royaume de Congo. Les Européens l'ont appelée Angola , d'un seigneur negre , qui l'usurpa sur cette couronne. La contrée est divisée en plusieurs districts , gouvernés, sous l'autorité d'un roi , par des chefs particuliers , qui portent le nom de *Sovas*. Il y a de ces districts qui sont si peuplés , qu'on ne fait pas deux ou trois milles , sans rencontrer un village. Chaque chef veille si soigneusement à la conservation de ses limites ; & ces limites sont si bien établies , que l'on ne se plaint jamais d'aucune usurpation. La plupart des provinces n'ont ni bois , ni forts qui puissent leur servir de défense : mais les habitans ont un rempart assuré dans l'excellence de leur discipline. On dit que le roi d'Angola fait sa résidence ordinaire sur une montagne qui a environ huit à dix

ROYAUME D'ANGOLA. 99
lieues de tour , & où l'on ne peut pénétrer que par un seul passage. La campagne , qui est riche & fertile , lui fournit des provisions en abondance. Les Portugais exagèrent, suivant leur usage, quand ils disent que ce prince peut mettre un million d'hommes sous les armes.

J'ai dit que l'état d'Angola avoit fait partie du royaume de Congo ; il en a été détaché vers le milieu du seizième siècle. L'usurpateur , avec le secours des Portugais , s'érigea en souverain absolu , & obligea les seigneurs du pays à le reconnoître pour leur roi. Il transmit son trône à ses descendans ; mais la guerre s'étant élevée entre eux & les sujets de la couronne de Portugal , ceux-ci s'emparèrent de toute la côte , & de plusieurs places dont ils ont conservé la possession. Le dernier roi étant mort sans enfans mâles , laissa trois filles & un neveu. L'aînée des princesses , nommée Anne Zinga , se fit reconnoître reine d'Angola ; & quoiqu'élevée dans la foi catholique , elle voulut être couronnée avec les cérémonies du paganisme. Cette espèce d'apostasie indigna les Portugais , qui entreprirent d'élever

sur le trône le neveu du feu roi. Zinga fut obligée de fuir avec sa noblesse ; mais elle ne cessa point de faire valoir ses prétentions , & de considérer son cousin comme un usurpateur. L'histoire de cette princesse présente des événemens trop singuliers , pour ne pas en rappeler quelques circonstances. Elles sont tirées des annales Africaines , que je ne fais que traduire & abréger.

« Si le sort n'eût pas été contraire à
» cette reine, tous les jours de son regne
» eussent été marqués par des vertus ;
» car elle renfermoit dans son caractère,
» les qualités brillantes qui forment le
» véritable héroïsme. Avec un juge-
» ment rare dans son sexe , elle étoit si
» passionnée pour la gloire des armes ,
» qu'elle n'avoit point eu d'autre exer-
» cice pendant sa vie , & si généreuse ,
» qu'après avoir fait grace à ses enne-
» mis , elle ne souffroit jamais qu'ils re-
» çussent la moindre insulte. Elle avoit
» accoutumé ses peuples à mener, com-
» me elle, une vie errante, à la manière
» des Jaggas, sur lesquels elle regna despo-
» tiquement. Elle étoit vêtue de la peau
» des tigres & des lions qu'elle avoit
» tués elle-même dans les forêts, & por-

» toit une épée suspendue à son cou ,
 » une hache attachée à sa ceinture , &
 » un arc à la main. Elle sautoit à la mode
 » du pays, avec autant de légèreté que
 » le plus agile de ses sujets , & faisoit
 » retentir sans interruption, un instru-
 » ment de fer qui lui servoit de tambour.
 » Quand ses vues la portoient à la
 » guerre , elle s'y préparoit par des sa-
 » crifices humains. La victime étoit une
 » jeune fille de seize ans. Elle l'égor-
 » geoit elle - même , avaloit un grand
 » verre de son sang , & en faisoit
 » boire à ses généraux. Cette affreuse
 » cérémonie s'exécutoit avec un bruit
 » épouvantable de cris & d'instrumens.
 » Au lieu de maris, cette princesse entre-
 » tenoit cinquante jeunes hommes ,
 » auxquels elle permettoit d'avoir d'au-
 » tres femmes. Comme elle étoit tou-
 » jours en habit d'homme , elle affectoit
 » de prendre un nom du même sexe ; &
 » par un autre caprice, elle vouloit que
 » tous ces jeunes gens fussent habillés
 » en filles , & leur en faisoit porter
 » les noms. Elle se plaisoit à répéter
 » souvent qu'elle étoit homme , & que
 » ses amans étoient ses femmes.



» Avant la mort de son pere , & son

» élévation sur le trône, Zinga avoit été
» envoyée chez les Portugais en qua-
» lité d'ambassadrice , pour négocier
» avec eux un traité d'alliance. Dans la
» première audience qu'ils lui donne-
» rent, elle fut très-surprise de ne trou-
» ver qu'un fauteuil, sur lequel le viceroi
» étoit placé sous un dais , & vis-à-vis,
» un coussin pour elle, sans aucune mar-
» que de distinction. Dissimulant son
» dépit, elle ordonna à une femme de sa
» suite de se mettre à genoux, d'appuyer
» ses mains sur le parquet , & de former
» ainsi une espèce de siège, sur lequel elle
» pût s'asseoir. Elle traita, dans cette si-
» tuation, avec le viceroi , qui accepta
» la paix aux conditions les plus hono-
» rables pour le roi d'Angola & son
» auguste ambassadrice. Comme il la
» reconduisoit, on vint dire à la prin-
» cesse, que la femme qui lui avoit
» servi de tabouret, ne vouloit point
» changer d'attitude, qu'elle n'en eût
» reçu l'ordre de sa maîtresse. Une
» femme comme moi, répondit la fière
» Zinga, ne se sert pas deux fois de la
» même chaise. D'ailleurs, la vue de
» cette malheureuse me reprocherait
» sans cesse le manque d'égard que j'ai

» essuyé ; je ne veux avoir personne
 » à mon service , qui puisse m'en rap-
 » peller le souvenir ; qu'elle ne se pré-
 » sente donc jamais devant moi. Cet
 » orgueil abaisa celui du viceroi, qui, à
 » force d'honnêtetés, de distinctions &
 » d'honneurs , fit oublier à la fille du
 » roi d'Angola le désagrément de cette
 » audience humiliante.

» Enchantée de la politesse des Por-
 » tugais , Zinga consentit à se faire inf-
 » truire de leur religion, & parut si con-
 » vaincue de la vérité de ses dogmes ,
 » qu'elle fut baptisée solennellement ,
 » & partit, fort satisfaite du succès de
 » son ambassade. Mais à peine fut-elle
 » montée sur le trône, qu'elle se brouilla
 » avec ces mêmes Portugais pour la rai-
 » son qu'on a dite plus haut, & se conci-
 » lia l'amitié des Jaggas dont elle devint
 » la reine , & avec lesquels elle forma
 » une ligue contre ses ennemis. A la tête
 » d'une puissante armée , cette princesse
 » commença par remporter quelques
 » avantages ; mais les Portugais ne tar-
 » derent pas à réparer leurs pertes ; &
 » leurs victoires la réduisirent à se ca-
 » cher dans des retraites inaccessibles.
 » Dès ce moment , elle abjura , avec le

104 ROYAUME D'ANGOLA.

» christianisme, tous les sentimens d'hu-
» manité & de pudeur, & s'abandonna à
» la plus abominable férocité. Un pen-
» chant effrené l'entraînoit vers la vo-
» lupté ; & pour le satisfaire , on lui
» amenoit les hommes les plus vigou-
» reux , qu'elle faisoit égorger , lorsque
» son incontinence avoit épuisé leurs
» forces ; & elle leur substituoit de nou-
» velles victimes. Egalemeut cruelle
» envers les femmes , elle affectoit sur-
» tout une rigueur extrême à l'égard
» de celles qui avoient le malheur de
» porter des marques de leur foiblesse.
» La féroce Zinga les faisoit traîner à
» son tribunal ; & de son cimenterre ,
» elle leur ouvroit elle-même les en-
» traîles , en arrachoit l'enfant , & le
» fouloit aux pieds. Elle avoit persuadé
» aux Jaggas , que de la chair & des os
» des enfans mâles , pilés dans un mor-
» tier , elle sçavoit composer un on-
» guent qui rendoit invulnérable , ou
» qui donnoit une force extraordinaire.
» Fâchée de n'avoir pas de fils à immo-
» ler, & trop vieille pour en espérer, elle
» en adopta un de deux ans, fit assembler
» le peuple, égorgea publiquement cette
» jeune victime , la broya avec un pi-

»lon, y mêla d'une certaine poudre,
 »en fit une pâte mystérieuse, se dé-
 »pouilla nue, & s'oignit le corps de
 »cette affreuse composition.

»Rassasiée de crimes, & affoiblie
 »par l'âge, (car cette princesse étoit
 »alors plus que sexagenaire,) elle sentit
 »réveiller dans son cœur des remords
 »qu'elle s'étoit toujours efforcée d'é-
 »touffer. Les torrens de sang qu'elle
 »avoit répandus, les victimes qu'elle
 »avoit immolées, les amans qu'elle
 »avoit poignardés, les enfans qu'elle
 »avoit égorgés, tous ces objets d'hor-
 »reur firent éprouver à son ame l'amer-
 »tume du repentir. Jadis chrétienne,
 »elle ne put se rappeler sans honte, d'a-
 »voir persécuté pendant trente ans
 »cette religion. On attribue la gloire de
 »sa conversion à un certain pere An-
 »toine Gaëtte, missionnaire capucin,
 »qui toucha, dit-on, le cœur de cette
 »princesse, par ce seul raisonnement :
 »Quand je vois ces vallées charman-
 »tes, ces campagnes agréables, ornées
 »d'un si grand nombre de rivières,
 »& défendues contre les injures de
 »l'air par des montagnes si hautes, & en
 »même tems si fertiles, je ne puis

E.v

» m'empêcher de demander respectueu-
 » sement à votre majesté, qui est l'au-
 » teur de tant de merveilles ? qui rend
 » la terre féconde ? qui donne la ma-
 » turité aux fruits ? La reine répondit
 » fort ingénieusement, ce sont mes
 » ancêtres. Votre majesté, répliqua le
 » capucin, jouit sans doute du même
 » pouvoir que ses aïeux. Oui, lui
 » dit-elle ; & ma puissance surpasse
 » même la leur de beaucoup ; car je suis,
 » de plus, maîtresse absolue du royau-
 » me de Matamba. Alors le pere
 » Antoine prit la première paille qui
 » s'offrit à sa vue, & dit à la reine,
 » Madame, faites-moi la grace d'or-
 » donner à cette paille de se soutenir
 » en l'air. Zinga détourna la tête, &
 » parut entendre cette proposition
 » avec dédain. Le missionnaire renou-
 » vella sa demande, & lui mit dans la
 » main cette même paille, qu'elle laissa
 » tomber aussi-tôt. Le capucin feignit
 » de vouloir la reprendre ; mais la reine
 » fut plus prompte que lui à s'en saisir.
 » La raison, lui dit malignement le pere
 » Antoine, pour laquelle cette paille est
 » tombée, c'est, sans doute, madame,
 » que vous le lui avez ordonné ; elle se
 » soutiendra également en l'air, si votre

» majesté l'exige. La bonne reine vou-
 » lut bien en faire l'épreuve ; mais la
 » paille ne laissa pas de tomber comme
 » auparavant. Que votre majesté ap-
 » prenne donc, lui dit le théologien d'un
 » air triomphant, que ses ancêtres n'ont
 » pas été plus capables de produire
 » ces belles campagnes, qu'elle-même
 » de faire rester cette paille en l'air.

» Ce raisonnement fut une con-
 » viction qui porta la lumière dans
 » l'esprit de la princesse, sur l'existence
 » d'un Dieu créateur, & ramena cette
 » reine à la vraie religion. Elle cessa
 » dès lors d'inquiéter les fideles ;
 » & l'on ne parloit plus à la cour, que
 » des moyens de rendre le christia-
 » nisme dominant dans le royaume.
 » On se hâta de faire bâtir une église ;
 » les esclaves, les soldats même tra-
 » vaillèrent à sa construction ; & Zin-
 » ga fit une protestation solennelle
 » de proscrire l'idolatrie. Le culte des
 » faux dieux fut interdit sous peine de
 » mort, avec défense, sous la même
 » peine, aux femmes enceintes, d'ex-
 » poser leurs enfans, de les immoler ;
 » aux hommes, d'épouser plus d'une
 » femme, de la répudier ; à tous les

» sujets d'invoquer les démons, & de
» se nourrir de chair humaine.

» Pour détourner ses peuples de la
» polygamie, Zinga épousa publique-
» ment, de l'avis du pere Gaëtte, son
» directeur, à l'âge de soixante & quinze
» ans, un jeune homme, nommé Sal-
» vador, que ce missionnaire avoit choisi
» parmi les plus beaux, les mieux faits, les
» plus forts de ses néophytes. L'exemple
» édifiant que votre majesté donne à ses
» sujets, lui dit le capucin, en fera au-
» tant d'imitateurs de votre continence;
» & bientôt la pluralité des femmes
» sera bannie de vos états. Au reste,
» l'engagement que vous venez de con-
» trafter, ne doit point vous allarmer.
» La vigueur de votre jeune époux, la
» grace du sacrement, font, Madame,
» à votre âge, deux secours assez puis-
» sans contre les révoltes de la chair,
» & la vivacité des desirs.

» La confiance que le pere Gaëtte avoit
» eu l'adresse d'inspirer à sa pénitente,
» lui donnoit, sur son esprit, un ascen-
» dant presque sans bornes. Les Portu-
» gais songerent à en profiter, pour
» engager cette princesse à leur céder
» ses états; mais un événement impré-

» vu manqua de replonger la reine
 » d'Angola dans les excès de son an-
 » cienne barbarie , & de faire renaître
 » le trouble & l'inhumanité dans son
 » royaume. Il y avoit dans sa cour un
 » officier qui, ayant reçu le baptême,
 » ne vivoit pas d'une maniere con-
 » forme aux principes du christianisme.
 » Après plusieurs années passées dans
 » la débauche , il eut une maladie qui
 » le rappella à lui-même ; mais il mou-
 » rut avant que d'avoir pu se confesser.
 » Le pere Antoine étoit absent ; son
 » zele l'avoit engagé dans une mission
 » éloignée ; & il avoit laissé auprès de
 » la reine un de ses confreres, nom-
 » mé Benetto , qui ne voulut jamais
 » permettre qu'un homme mort sans
 » confession, fût inhumé en terre sainte ;
 » il protesta qu'on l'enterreroit plutôt
 » lui-même , que de le faire consentir
 » à une telle profanation. Zinga, irritée
 » de la résistance de ce moine , dit que,
 » puisqu'un prêtre chrétien refusoit son
 » ministère , on alloit rendre au défunt
 » les honneurs funebres suivant le rit
 » atroce des Paggas. A peine eut-elle
 » donné ses ordres , qu'on se hâta
 » de préparer la sépulture. Les victi-

110 ROYAUME D'ANGOLA.

» mes humaines , destinées à suivre le
» mort , furent conduites sur le tom-
» beau ; & la reine , un poignard à la
» main , alloit elle - même les égorger ,
» quand , par un pieux artifice , un
» bon homme vint arrêter la suite de
» ces horreurs.

» L'opiniâtre & rigide Benetto avoit,
» pour compagnon, un frere lais , nom-
» mé Ignace , homme doux , indulgent
» & plein d'humanité. Ne pouvant rien
» gagner sur l'inflexible missionnaire ,
» Ignace ne désespéra pas de trouver
» plus de facilité du côté de la reine.
» Il se saisit d'un grand crucifix ; & le
» tenant entre ses bras , il se rendit au
» lieu de la sépulture , en criant à haute
» voix : à genoux , à genoux ; mettez-
» vous à genoux. Il pénétra ainsi jus-
» qu'à la garde de Zinga , & vit les
» victimes placées en cercle , autour
» de la reine , prêtes à recevoir le
» coup fatal de la main même de cette
» princesse. Frappée d'étonnement &
» de remords en voyant le crucifix ,
» Zinga se jette à genoux ; ses yeux se
» couvrent de larmes ; & le capucin
» Ignace , profitant du moment , lui re-
» proche son impiété , & lui ordonne ,
» de la part de Dieu , de jurer sur le

» crucifix, qu'elle proscrira de ses états
 » cette infernale cérémonie, & ban-
 » nira à jamais ces affreux sacrifices.
 » Zinga fit le serment, rendit la liberté
 » aux victimes, & suivit Ignace, accom-
 » pagnée de tous les spectateurs en-
 » chantés de cet heureux dénouement.
 » Le moine Benetto s'applaudit de sa
 » résistance ; & la reine eut le bon esprit
 » de ne pas rougir d'avoir cédé à un
 » capucin.

» Le retour du pere Antoine entre-
 » tint cette princesse dans ses pieu-
 » ses dispositions. Elle écrivit au pape
 » pour avoir de nouveaux missionnai-
 » res, & desira que ce fussent toujours
 » des religieux de saint François, s'ac-
 » commodant mieux de la tournure &
 » de la portée de leur esprit, que de
 » celle des jésuites. Le jour qu'on lui
 » remit la réponse du souverain pon-
 » tife, fut célébré comme une fête so-
 » lemnelle. Dès le matin, la reine
 » d'Angola, suivie de toute sa cour, &
 » somptueusement parée, se rendit à
 » l'église. Elle avoit le bref du pape
 » suspendu à son cou par une chaîne
 » d'or, & enfermé dans une boîte
 » garnie de diamans. Un missionnaire
 » en fit la lecture, qu'un interprète

III ROYAUME D'ANGOLA.

» rendit en langue Cafre ; & la reine ,
» qui s'étoit tenue debout , s'avança aux
» derniers mots , se mit à genoux , &
» reçut du capucin , en lui baissant la
» main , la lettre du saint pere .
» Le prêtre lui présentant ensuite le
» livre de l'évangile , Zinga fit haute-
» ment sa profession de foi , jura un
» attachement inviolable au saint siege ,
» baïsa la lettre , la plia , la remit dans
» la boîte , & retourna dans son palais ,
» au bruit des acclamations de son peu-
» ple émerveillé .

» Cette fête fut terminée par un fes-
» tin somptueux , que la pieuse reine
» d'Angola donna aux députés Portu-
» gais & à toute sa cour . Zinga , pour
» la premiere fois , consentit à être
» servie à l'Européenne ; ce qui dut
» paroître d'autant plus étrange , que
» rien n'étoit plus opposé à l'usage
» ordinaire de sa nation . Dans les re-
» pas que cette princesse prenoit en
» public , elle n'avoit , pour toute com-
» modité , qu'un couffin sur lequel elle
» s'asséyoit , les jambes croisées . On
» portoit devant elle , sur une planche ,
» quelques lambeaux de chair à demi-
» crue , qu'elle déchiroit & dévorait

» les uns après les autres , tandis que
 » trois cens de ses femmes , occupées
 » à la servir , se tenoient autour d'elle.
 » Zinga touchoit à tous les morceaux ,
 » les jettoit tantôt à l'une , tantôt à
 » l'autre ; & elles les faisoient avec
 » une incroyable avidité , regardant
 » ces restes dégoûtans , comme des
 » preuves distinguées de la plus haute
 » faveur. Toutes les fois qu'il lui pre-
 » noit envie de boire , les spectateurs
 » frappaient des mains , en signe d'ap-
 » plaudissement ; & le premier minis-
 » tre , qui se tenoit à genoux , à côté
 » d'elle , lui ferroit l'orteil du pied gau-
 » che , pour exprimer les vœux de la
 » nation , qui desiroit que la boisson
 » mêlée avec les alimens , nourrit cha-
 » que partie du corps de sa souveraine ,
 » depuis l'extrémité des pieds , jusqu'au
 » sommet de la tête. Le repas fini , le
 » premier ministre ramassoit tous les
 » restes , & alloit les déposer dans un
 » coffre , qu'il fermoit avec soin , de
 » peur qu'un enchanteur ennemi ne
 » s'en servît pour enforceler sa majesté.

» Toujours occupée du progrès de
 » la religion chrétienne , Zinga ordon-
 » na à ses sujets d'abattre les idoles ,

» & de brûler tous les instrumens de
 » la superstition. Elle bâtit des églises
 » en leur place, érigea des croix, &
 » donna aux missionnaires des gens ar-
 » més, pour forcer les peuples d'em-
 » brasser le christianisme, ou les obli-
 » ger de fuir devant ces farouches sol-
 » dats, comme les réformés de France
 » devant les dragons. Mais quelque in-
 » flexible que fût, sur ce point, la sévéri-
 » té de la reine d'Angola, elle n'avoit
 » pu encore anéantir toutes les prati-
 » ques de l'ancien culte. Chaque jour
 » elle avoit à punir les crimes de quel-
 » ques infraçteurs. L'un d'entre eux fut
 » pris sur le fait, & dans l'instant même
 » où il égorgeoit un enfant pour rendre
 » les enfers sensibles à ses évocations.
 » Il fut conduit auprès de Zinga, qui
 » le condamna à être brûlé vif.

» Cette princesse étoit alors âgée
 » de plus de quatre-vingt ans; &, si
 » l'on en croit l'historien, elle ne dimi-
 » nua rien de cette rigueur (qu'il ho-
 » nore du titre de zèle), jusqu'au der-
 » nier instant de sa vie. Quand elle
 » sentit sa fin approcher, elle fit ve-
 » nir ses capucins autour d'elle, & les
 » pria, aussi-tôt qu'elle auroit rendu

» le dernier soupir , de faire enve-
 » lopper son corps dans un habit de
 » leur ordre , qu'elle conservoit de-
 » puis long-tems pour cet usage. Ainsi
 » mourut cette femme singuliere , en
 » 1664 , laissant sa nation à demi po-
 » licée , à demi chrétienne , & très-
 » disposée à reprendre ses premieres
 » mœurs. Après sa mort , sa sœur , qui
 » lui succéda , soutint mal la reli-
 » gion. C'étoit une princesse foible ,
 » dont le regne fut d'ailleurs très-court ;
 » & elle n'eut pas plutôt les yeux fer-
 » més , que son mari rétablit l'ancien
 » culte avec autant & plus de facilité ,
 » qu'on n'en avoit eu à l'abolir ».

Deux sortes d'habitans peuplent le
 royaume d'Angola, les Portugais & les
 Negres. Ces derniers se subdivisent en
 quatre classes ; les nobles d'abord , en-
 suite les personnes libres , tels que les
 artisans & les laboureurs , en troisieme
 lieu , les serfs naturels du pays , & enfin
 les esclaves qui s'acquierent par la guer-
 re ou le commerce. Les negres du second
 ordre peuvent mériter , par leur mau-
 vaise conduite , d'être condamnés à la
 servitude. Un noble , par exemple ,
 qui découvre dans quelques-uns de

ses vassaux le dessein de lui nuire , a droit, non-seulement d'en faire son esclave , mais de réduire sa femme & tous ses parens à la même condition. On ne connoît ici qu'une sorte de punition pour les crimes ; c'est l'esclavage , au profit du juge. Les formes de la justice se bornent à la déposition de l'accusateur , qui est immédiatement suivie de la sentence. Il y a des femmes qui , d'intelligence avec leur époux , emploient tous les artifices de leur sexe , pour attirer d'autres hommes dans leurs bras , & les livrent ensuite au mari, qui les emprisonne pour les vendre à la première occasion , sans avoir aucun compte à rendre de cette violence.

Les Portugais emmenent d'ici , tous les ans , plus de quinze mille negres , pour cultiver leurs colonies de l'Amérique. Lorsqu'ils arrivent sur la côte , ils sont ordinairement fort maigres , parce qu'ils ont été mal nourris dans le voyage , & qu'on ne leur donne , la nuit, que le ciel pour couvert , & la terre pour lieu de repos. Mais avant que de les embarquer , la coutume est de les bien traiter dans une

grande maison destinée à cet usage. S'il ne se trouve point de vaisseaux prêts à les recevoir, ou s'ils ne sont pas en assez grand nombre pour former une cargaison complète, on les emploie à la culture des terres. Lorsqu'ils sont à bord, on a le plus grand soin de leur santé. Ils sont pourvus de remèdes, & principalement de blanc de plomb & de limons, pour les garantir du scorbut. Si quelqu'un d'entre eux tombe malade, on le loge à part; & on lui fait observer un régime salulaire.

Les marchandises que les Portugais donnent en échange pour ces esclaves, sont des étoffes & des toiles de toutes les especes & de toutes les couleurs; du velours, des galons d'or & d'argent, de l'eau-de-vie, de l'huile, des couteaux, des épées, du sucre, des tapis de turquie, du fil, des aiguilles, des épingles, des colliers de verre, des sonnettes, des queues de cheval, dont les negres font grand cas, & jusqu'à des chiens, dont la chair est pour eux un mets si friand, qu'ils la préfèrent à toute autre viande. On engraisse avec soin ces animaux; & ils se vendent publique-

ment dans les marchés. On a vu donner jusqu'à six noirs pour un chien ; mais l'usage le plus ordinaire , est de donner un chien pour deux negres.

En général , les habitans d'Angola n'amassent point de richesses , & vivent à peu de frais. Ils se contentent de millet , de quelques bestiaux , de leur huile , & de leur vin de palmier. La polygamie est toujours l'usage dominant ; & la premiere femme jouit de la supériorité sur toutes les autres. Celle qui devient mere , reste séparée de son mari , jusqu'à ce que la nature ait donné quelques dents à son enfant. Alors tous les parens & les amis de l'un & de l'autre sexe , le portent de cabane en cabane , au bruit de leurs chants & de leurs instrumens de musique , & demandent des présens , qui leur sont rarement refusés.

Les maris gardent la maison , & sont occupés à filer , à fabriquer des étoffes , & à d'autres ouvrages de cette nature. L'office des femmes est d'acheter , de vendre , & de faire au-dehors tout ce qui est le partage des hommes dans la plupart des autres pays. Elles poussent si loin la jalousie , que si leurs maris

parlent un moment à quelque autre femme , elles entrent en fureur , & font retentir l'air de leurs cris. Elles font dans le bizarre usage de montrer le derriere à la lune naissante , pour lui marquer leur haine , parce qu'elles regardent cette planete comme la cause de leurs infirmités périodiques.

Les domaines que les Portugais possèdent dans le royaume d'Angola , s'étendent le long de la côte , & occupent toute la partie occidentale de cette contrée. Ils sont divisés , comme ceux du Brésil , en plusieurs capitaines défendues par des forts , où l'on entretient toujours de la garnison. La ville de Loanda , qui porte aussi le nom de Saint - Paul , à cause de Paul Diaz , premier gouverneur de cette colonie , en est la capitale. Les Portugais la bâtirent en 1578 , sur une colline , où elle s'étend en amphithéâtre depuis son sommet , jusqu'à la mer. Elle est grande & assez belle pour le pays. On y compte trois mille maisons d'Européens , construites de pierre , & couvertes de tuiles , avec un plus grand nombre de logemens de negres , qui ne sont que de bois &

de chaume. La ville est remplie d'églises & de monastères ; mais on n'y voit ni murs , ni fortifications , à la réserve de quelques redoutes élevées sur le rivage pour la défense du port. La cathédrale est un bâtiment vaste , à côté duquel est le palais épiscopal. La juridiction de l'évêque s'étend jusques dans le royaume de Congo ; & ce siège , occupé aujourd'hui par un carme Portugais , est sous la métropole de Lisbonne. Le chapitre est composé de neuf à dix chanoines.

Les autres églises sont celles des jésuites , des carmes , des capucins & des récollets. Elles ont toutes la forme d'une forteresse , & pourroient soutenir une attaque en cas de besoin. Au milieu de la ville est le college des jésuites , qui en sont comme les curés. On compte jusqu'à douze mille esclaves , qui dépendent de cette maison. Comme ils exercent diverses professions , on leur permet de travailler pour le public , lorsqu'ils ne sont point employés pour leurs maîtres ; ce qui produit à ces derniers , un revenu très-considérable ; car outre qu'ils épargnent la dépense de leur entretien , ils perçoivent

ROYAUME D'ANGOLA. 121
çoivent chaque jour le fruit de leur travail. Les negres font la principale richesse de la colonie. Il est commun , pour un Portugais de Loanda , d'en avoir cinquante à son service ; les plus riches en ont deux ou trois cens , & quelques - uns jusqu'à trois mille.

Le couvent des capucins est comme le séminaire de cet ordre pour toutes les missions du royaume. Leur supérieur général y fait sa résidence , & recueille les aumônes des habitans pour l'entretien des missionnaires. Le gouverneur des établissemens Portugais sur les côtes occidentales de l'Afrique , a son palais dans la ville , où il réside avec son conseil. Tous ces édifices ont été reconstruits à neuf, depuis que les sujets du roi de Portugal sont rentrés en possession de cette place. Les Hollandois , qui la prirent en 1641 , y causerent beaucoup de dommage ; mais ils la rendirent sept ans après.

On distingue diverses sortes d'Européens établis à Saint-Paul de Loanda ; les premiers sont les ecclésiastiques & les moines, qui, pour un pays d'inquisition , ne sont pas aussi nombreux qu'on pourroit le croire ; ensuite les officiers

de guerre & de judicature ; en troisieme lieu les négocians , & enfin les malfaiteurs bannis par les cours de justice , parmi lesquels on compte quantité de Portugais de race juive , envoyés en Afrique par les tribunaux du saint office. Ces derniers habitans , qui ne se convertissent jamais sincerement , sont exclus des ordres sacrés ; mais on assure qu'ils ne laissent pas d'être très-assidus à la fréquentation des saints mysteres , & très-charitables envers les pauvres & les moines.

Les mulâtres , qui sont ici en fort grand nombre , portent aux noirs une haine mortelle ; sans excepter leur propre mere , qu'ils osent maltraiter sans ménagement & sans scrupule. Toute leur ambition est de se mettre dans une espece d'égalité avec les blancs ; mais ces derniers ont grand soin d'abaisser leur orgueil ; & loin de les regarder comme leurs égaux , ils ne leur permettent pas même de s'asseoir devant eux. Les femmes mulâtres , dont le pere n'est pas connu , ne doivent porter ni pagne , ni chemise ; & la loi ne leur accorde d'autre habillement , qu'une piece d'étoffe qu'elles attachent sous leurs bras. Les hommes ont des bas &

ROYAUME D'ANGOLA. 123
des culottes ; & c'est à quoi se borne leur vêtement. Ils peuvent se faire prêtres ou soldats ; mais ils ne parviennent jamais , ni au grade d'officier , ni à aucun poste de prélature. Ils détestent les capucins, parce que ceux-ci ont cherché à les exclure du sacerdoce , sous prétexte du commerce criminel, auquel les mulâtres sont censés devoir leur naissance. Ceux de cette couleur qui s'engagent au service militaire , exigent des negres autant de respect que les blancs. S'ils voyagent dans le royaume , ils se font porter dans des hamacs par des esclaves ; & lorsque les chefs des villages ne se hâtent point assez de leur en procurer , ils s'irritent , tirent l'épée , & se rendent redoutables par leurs menaces. Sur la route , ils se croient en droit de prendre les alimens qu'ils trouvent chez les noirs ; & s'ils entendent quelques murmures autour d'eux , ils ajoutent les injures & les coups à l'insulte & au pillage. Les mulâtres , qui embrassent le commerce & se font marchands d'esclaves , s'abandonnent à d'autres excès. Ils abusent de toutes les jeunes filles qu'ils peuvent séduire ; & retournant , plu-

siècles années après, dans les mêmes lieux, ils enlèvent les enfans dont ils sont pères, les vendent, & s'enrichissent ainsi de leur propre sang. Ce désordre est, en quelque sorte, autorisé par l'exemple même des Portugais, qui joignent à une affreuse dissolution, la coutume barbare de vendre les enfans qu'ils ont eus de leurs négresses.

Tous les noirs de Loanda & des autres possessions Portugaises dans le royaume d'Angola, sont réduits à la servitude, à l'exception de quelques anciens habitans, qui, en vertu des premières capitulations, ont conservé leur indépendance. Ces esclaves sont employés à la culture des terres, à la pêche, à la construction des maisons, & à d'autres travaux. Ils font tous profession du christianisme; mais c'est moins la persuasion que la crainte, qui les attache aux devoirs de la religion. On exige qu'ils se confessent tous les ans; & comme ils vivent dans un libertinage habituel, ils quittent leurs concubines au commencement du carême, & en reprennent d'autres après pâques, se croyant quittes envers Dieu, en cessant de

voir celles qu'ils ont abandonnées. Les négresses sont accusées de voler leurs maîtresses, pour fournir à l'entretien de leurs amans ; & si ces amours clandestins sont suivis de la grossesse, elles n'en sont pas, pour cela, plus déshonorées.

L'exemple & la société de ces esclaves donnent aux femmes Portugaises de Loanda une humeur farouche, un orgueil insolent, & une avarice féroce. Il semble qu'elles mettent leur gloire à pousser l'empire domestique aussi loin, que les femmes du pays portent la soumission & l'obéissance. Si leurs maris veulent secouer le joug, elles trouvent le moyen de les humilier par des mortifications si sensibles, qu'ils n'osent plus se montrer en public.

Un blanc ne sort jamais, sans être suivi de deux negres chargés de son hamac, & d'un troisième, qui tient un grand parasol sur la tête de son maître. Si deux Portugais marchent ensemble, leurs esclaves joignent les parasols, & leur forment une ombre continuelle. Les femmes ne paroissent au dehors que dans un hamac, avec une escorte nombreuse qui ne leur parle qu'à genoux.

Le hamac est couvert d'un tapis , & le cortège composé au moins de douze personnes. Deux negres portent la voiture ; deux autres tiennent les parasols ; quatre femmes soutiennent les coins du tapis ; & quelques autres vont à la suite. Si c'est à l'église que la dame se fait conduire, le même tapis lui sert pour se mettre à genoux devant l'autel. Le jour du jeudi saint , l'usage , pour toutes les femmes, est d'aller à pied & sans escorte.

Le gouvernement de Loanda & des autres parties du royaume , qui reconnoissent la domination Portugaise , est entre les mains d'un vice-roi , de deux bradors , qui sont ses conseillers , d'un président pour l'administration de la justice , de deux juges inférieurs , & d'un secrétaire. Les chefs negres , soumis à la colonie , paient au gouverneur un tribut annuel d'esclaves , & lui rendent d'autres services à titre de vassaux. On les oblige encore de fournir aux Portugais , dans leurs voyages , des porteurs pour leurs hamacs , des provisions de bouche , & tous les autres secours dont ils ont besoin. Le tribut que paie chaque Sova , est affermé à divers traitans , qui , selon le ca-

raclere dur de tous les gens de cette profession odieuse, se rendent détestables par leurs vexations. Leur chef, appelé Contractador, tient son bureau à Loanda, où il exerce aussi la fonction de consul, & juge en dernier ressort, de toutes les contestations qui regardent le commerce.

L'île de Loanda, située à un demi-quart de lieue du rivage, en face de la cité, donne son nom à la ville & à la province. On pêche, sur ses bords, de petits coquillages appelés *Zimbis*, qui servent de monnaie. Cette pêche appartient au roi de Portugal, qui en retire de grands profits; & elle procure aux habitans toutes sortes de provisions. La longueur de l'île est de six ou sept lieues, & sa largeur d'un mille ou un mille & demi. On y a bâti plusieurs villages, dont le plus considérable porte le nom de S. Esprit. La plupart sont habités par des negres; mais les Portugais de Saint-Paul de Loanda y ont des églises, & sur-tout des maisons de plaisance, qui sont des habitations délicieuses. Le terroir est stérile en grains; mais les oranges, les citrons, les grenades, les figues, les

128 ROYAUME D'ANGOLA.

bananes , les noix de coco , le raisin & d'autres fruits y croissent abondamment. C'est de cette isle, qu'en creusant la terre à un pied de profondeur , on tire la meilleure eau du pays. Si cette propriété vous semble étrange , vous ne serez pas moins surprise de celle de l'eau , qui n'est jamais plus douce , que dans la haute marée , ni plus salée , qu'au départ des flots. Le canal qui sépare l'isle de la côte , forme un port excellent. Ce passage est si étroit , que les negres le traversent à la nage.

Entre plusieurs rivières qui arrosent le royaume d'Angola , celle de Coanza , dont on ignore la source , le parcourt dans presque toute son étendue. Elle a une lieue & demie de largeur à son embouchure ; mais on ne peut la remonter , que jusqu'à soixante lieues , à cause des cataractes qu'on y rencontre. Les sables accumulés dans son canal y ont formé plusieurs isles , dont quelques-unes ont trois ou quatre lieues de longueur. Ce pays n'a été défriché , du moins dans une certaine étendue , qu'en 1630. Un gouverneur de la colonie , nommé don Ferdinand , ordonna aux habitans de cultiver chacun une portion

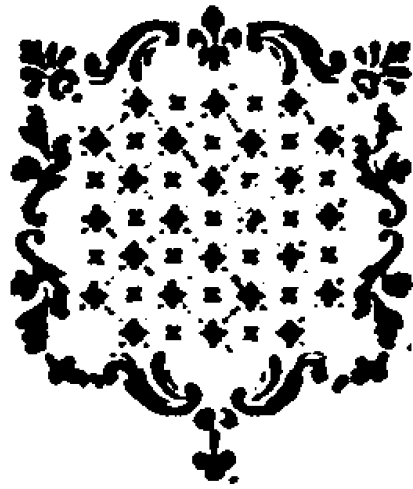
de terre, suivant le nombre de leurs esclaves. Il fallut employer l'autorité & les menaces, & user de violence pour les rendre heureux.

Il me reste, Madame, à dire un mot, de la manière dont le Portugal a fait l'acquisition de ce royaume. Dès le règne de Jean II, c'est-à-dire, avant le commencement du seizième siècle, les sujets de ce monarque, avec la permission du roi de Congo, qui tenoit alors Angola dans sa dépendance, faisoient un grand commerce d'esclaves à Loanda. Dans la suite, Paul Diaz, dont les ancêtres avoient découvert cette côte, fit à ses frais un armement considérable, & obtint du roi Sébastien, pour l'indemniser de ces dépenses, la concession de tous les pays qu'il pourroit conquérir dans l'intérieur des terres, avec un espace d'environ trente lieues sur les bords de la mer. Diaz partit, accompagné de vaisseaux marchands, qui s'ouvrirent un commerce dans plusieurs parties d'Angola, dont Loanda ne cessa point d'être le principal marché. Les habitans en prirent de justes ombrages; & croyant ne voir, dans ces étrangers, que des espions venus pour

s'emparer de leurs possessions, ils confisquerent leurs biens, & en massacrèrent un grand nombre. Cette violence ne fit qu'exciter de plus en plus l'ambition & l'avarice des Portugais. Diaz entra dans la riviere de Coanza, au bruit d'une nombreuse artillerie. Quantité de seigneurs negres, qui habitoient sur les bords, se soumirent volontairement aux armes du Portugal, & devinrent tout à la fois amis & sujets du vainqueur.

Je suis, &c.

A Loanda, ce 20 avril 1753.



L E T T R E C L X I I I.

LE ROYAUME DE CONGO.

O N ne compte que soixante lieues du port de Loanda à la grande & belle rivière qui traverse le royaume de Congo ; nous n'employâmes que deux jours à faire ce trajet. Ce fleuve, qui entre dans la mer par une embouchure large de dix à douze lieues, y tombe avec tant d'impétuosité, que ses eaux se fraient une route particulière, sans se mêler à celles de l'océan : on les distingue par leur couleur, à plus de douze lieues de la côte. Les naturels du pays l'appellent Congo, les Portugais Zaïre ; & on lui donne indifféremment ces deux noms. Il n'est navigable que l'espace de neuf lieues, au-delà desquelles il est resserré par des roches, d'où il se précipite avec un bruit épouvantable. Entre l'embouchure & cette cataracte, son canal est divisé par de grandes îles, qui appartiennent à divers seigneurs, sous l'autorité du roi de Congo. Cette dépendance

du même souverain n'empêche pas que ces insulaires ne s'entre-nuisent souvent par des attaques subites, sur des canots composés d'un seul tronc d'arbre d'une grosseur incroyable. Ces isles sont extrêmement peuplées ; mais , quoiqu'on vante le nombre de leurs habitans, on y apperçoit peu de maisons. Une grande partie des terres étant submergée , les negres se réfugient sur les arbres , où ils se font des logemens qui ressemblent à des nids d'oiseaux : leurs canots entretiennent la communication de l'un à l'autre. Le mariage est peu connu dans leur isle : dès leur première jeunesse , les deux sexes se mêlent ensemble , sans autre loi que l'instinct qui les rapproche ; mais ce commerce passager ne donne à l'homme aucun droit sur la femme. Les autres actions de leur vie n'offrent presque rien qui les distingue des animaux. Ils sont encore à ce degré d'imbécillité, qui ne permet de penser qu'au présent, & n'admet qu'une société informe , fondée sur les besoins communs. Les plus éclairés s'érigent en prêtres , & séduisent les simples par de prétendus sortilèges. Ils consultent le diable, sous la forme d'une

idole , dont il n'y a que les ministres qui président à son culte , qui puissent approcher. On lui envoie des présens de fort loin; & on les suspend dans la forêt , à un grand mur construit de dents d'éléphans. Les prêtres mettent tous leurs soins à déguiser le lieu qu'elle habite , & les chemins qui y conduisent. Chaque fois qu'ils y vont eux-mêmes, ils doivent prendre une autre route , & se dérober aux yeux de ceux que la curiosité porteroit à les suivre ; car, sans être ni forciers, ni théologiens, ils en savent assez, pour concevoir, comme d'autres, qu'on ne trompe le peuple que par des mystères.

Diverses marchandises, que notre vaisseau avoit à remettre aux Portugais , & d'autres qu'il devoit recevoir d'eux, l'ayant obligé de s'arrêter, m'ont donné le tems de visiter & de connoître le pays. Ce royaume comprend six grandes provinces, dans un espace plus étendu que l'Angleterre, & dont la capitale , autrefois nommée Banza, ou Cour royale; & aujourd'hui *San-Salvador*, est éloignée de la mer d'environ cinquante lieues. Elle est située sur une montagne , dont les flancs pa-

roissent n'offrir que des rochers, mais qui contient à son sommet une plaine de trois lieues de tour, parfaitement cultivée, & remplie d'habitations. La vue de ce lieu est si agréable, que les Portugais l'ont appelé *Othcira*, qui veut dire perspective. Son terroir est fertile en toutes sortes de grains, & produit un grand nombre de tamarins, de palmiers, d'orangers, de plantins, & d'autres arbres, qui conservent une verdure continuelle. Quoique fort escarpée du côté de l'Est, elle ne laisse pas de contenir quantité de sources qui achevent d'en faire un séjour délicieux. Une rivière qui coule au bas, répand la fertilité dans les champs voisins, & donne tant d'agrément au paysage, que la plupart des habitans de cette capitale ont des maisons de campagne & des jardins sur ses bords.

La ville est située dans un angle de la montagne. Ce qu'elle présente de plus remarquable, est le palais du roi, & le quartier qu'occupent les Portugais, l'un & l'autre environnés de murailles. L'espace qui les sépare, contient une grande place qui sert de marché, & au fond de laquelle plusieurs

seigneurs ont leurs hôtels en face de l'église. Les rues sont larges & bien distribuées , les édifices spacieux , réguliers & commodes , mais couverts de chaume , à l'exception de ceux des Portugais. Le palais du roi est une multitude d'appartemens , de salles & de galeries très - vastes , mais dont tous les ornemens se réduisent à des nattes suspendues aux murs en forme de tapisseries. Cependant il y a des salons & des cabinets décorés avec assez de magnificence pour le pays. On compte dans la ville dix ou douze églises ou chapelles ; il y en a trois dans la seule enceinte du palais. La principale est la cathédrale , dite Sainte-Croix ou Saint-Sauveur , soumise , avec tout le royaume , pour le spirituel , à l'évêque d'Angola. Elle a un chapitre composé de vingt-six chanoines & de plusieurs chapelains. On fait monter à quatre mille le nombre des blancs qui habitent cette capitale , & celui des noirs à cinquante mille. Comme beaucoup de maisons de seigneurs & de riches Portugais sont hors de l'enclos , il n'est pas aisé de déterminer la grandeur de la ville ; mais tout.

le sommet de la montagne , rempli de villages & de fermes , ne forme , pour ainsi dire , qu'une seule & vaste cité , qui contient plus de cent mille ames. Les jésuites ont un college , où ils enseignent la jeunesse & font au peuple le catéchisme.

Je loge depuis huit ou dix jours chez les capucins , confié aux soins d'un religieux , dont l'office est de recevoir les étrangers. Comme son emploi ne demande pas beaucoup de tems, & que cet homme est fort industrieux , il s'occupe à rendre , avec de petites figures de cire , longues de sept à huit pouces , divers traits d'histoire , dont les événemens sont représentés sans confusion. Un de ces ouvrages est la découverte du pays de Congo par les Portugais , & l'établissement du christianisme dans ce royaume. Chaque personnage y paroît avec l'habillement , la couleur , l'attitude , & dans l'âge , le costume , l'ordre & le rang qui lui conviennent. Ces figures se meuvent , se succèdent , & sont vues au travers d'un verre éclairé par une bougie , comme en Europe quand on montre la curiosité. Le bon capucin , en faisant

passer cette espece de mécanique sous mes yeux, m'en donnoit l'explication, & y mêloit des réflexions que je vais vous répéter.

« De tous les événemens qui ont ex-
 » cité l'admiration du genre humain,
 » il n'y en a point, dit-il, d'aussi mer-
 » veilleux, que les découvertes des Por-
 » tugais, soit qu'on y considere les pro-
 » grès du commerce & les trésors im-
 » menses dont l'Europe s'est enrichie ;
 » soit qu'on envisage les prodiges de va-
 » leur & de prudence, qui ont im-
 » mortalisé ces glorieuses expéditions.
 » Quoique les Castillans aient con-
 » quis l'Amérique, avant que nous euf-
 » sions pénétré jusqu'aux Indes orien-
 » tales par le cap de Bonne-Espérance,
 » il faut convenir néanmoins, que nous
 » sommes les premiers qui avons tenté
 » la navigation de l'Océan, & fait naître
 » aux autres nations de l'Europe, le
 » dessein de chercher un nouvel hémis-
 » phere. Les Espagnols étoient si éloi-
 » gnés de cette idée, que non-seule-
 » ment ils s'en occuperent long-tems
 » après nous, mais qu'ils ne regarde-
 » rent d'abord que comme des aven-
 » tures romanesques, & les effets d'une

» imagination déréglée , les entreprises
» des Portugais.

» Voyez ce personnage , qui n'est
» point décoré du diadème , mais en
» qui brille tout l'éclat de la majesté
» royale : c'est le prince Henri de
» Portugal , fils du roi Jean I, qui
» brûlant du desir de connoître de nou-
» velles terres , rendit son nom plus
» glorieux , que celui de tous ses con-
» temporains. Il étoit philosophe ; & il
» mit sa philosophie à faire du bien à
» l'univers : *Talent de bien faire* étoit sa
» devise. Son penchant pour les décou-
» vertes , lui avoit fait cultiver la géo-
» graphie & les mathématiques ; il joi-
» gnit à ces connoissances toutes les
» lumières qu'il put tirer de ses infor-
» mations ; & pour se livrer entière-
» ment à ce soin , il choisit , pour sa ré-
» sidence , le cap de Sagres , d'où la vue
» de la mer enflammoit continuelle-
» ment ses desirs & ses espérances.

» Un matin , après avoir passé la nuit
» dans ces réflexions , il donna brus-
» quement ses ordres pour le départ de
» deux vaisseaux qui mirent à la voile ,
» mais qui n'allèrent pas plus loin que
» le cap Bajador. Ce cap , qui s'avance

» l'espace de plus de quarante lieues
 » dans l'Océan , & est bordé de tous
 » côtés de rochers , de bancs de fable
 » & d'une mer orageuse , découragea
 » les pilotes. Regardez, à côté du prince,
 » le cap , les vaisseaux , & ces matelots
 » qui font de vains efforts pour dou-
 » bler ce terrible promontoire. Ils ne
 » réfléchissent pas qu'en prenant le
 » large , ils pourroient le passer facile-
 » ment ; & ce premier obstacle leur fait
 » abandonner l'entreprise.

» Henri , que rien ne décourage , en-
 » voie d'autres marins qui , à la vérité ,
 » ne le passent pas ; mais, en s'en retour-
 » nant par la grande mer, ils retrouvent
 » l'isle de *Madere* , qu'on dit avoir été
 » connue des Carthaginois. Ils lui don-
 » nent ce nom, parce qu'elle est couver-
 » te d'arbres, & que *madera* signifie bois,
 » d'où vous avez formé, vous autres
 » François, le mot de *madrier*. Le prince
 » y fait planter des vignes de Grece , &
 » des cannes de sucre, qu'il tire de Sicile
 » & de Chypre , où les Arabes les ont
 » apportées des Indes. Ce sont ces
 » mêmes cannes, transplantées depuis
 » dans les isles de l'Amérique, qui four-
 » nissent aujourd'hui du sucre à toute
 » l'Europe.

» Vous découvrez dans le lointain
 » une chapelle avec un tombeau : c'est
 » celui qu'éleva à son amante , vers
 » l'an 1344 , le célèbre Macham , qui
 » se sauvant d'Angleterre , sa patrie ,
 » avec une femme qu'il aimoit , avoit
 » été jetté dans cette isle par la tem-
 » pête. Il étoit sorti du vaisseau avec
 » cette même femme qui avoit beaucoup
 » souffert ; & ses compagnons parti-
 » rent , sans avoir pensé à les rappeler.
 » La dame en mourut de regret ; &
 » Macham , après avoir enterré décem-
 » ment sa maîtresse , lui érigea un tom-
 » beau , sur lequel il trouva moyen de
 » graver sa triste aventure. Il se fit en-
 » suite une barque d'un tronc d'arbre ;
 » & s'étant abandonné aux flots , il eut
 » le bonheur d'être poussé sur la côte
 » d'Afrique , où les Maures le reçurent ,
 » & le traitèrent comme un homme
 » protégé du ciel.

» Le cap Bajador avoit jetté une
 » telle épouvante dans l'esprit de tous
 » les pilotes , que , pendant treize ans ,
 » aucun d'eux n'osa entreprendre de le
 » passer. Enfin la fermeté du prince ins-
 » pira du courage ; & l'homme que vous
 » voyez , est le célèbre Gilianez , qui

» fut assez hardi pour lui garantir l'exé-
 » cution de ses ordres. Il le doubla en
 » effet, ce cap terrible, qui avoit jus-
 » qu'alors arrêté les plus braves; &
 » cette action fut mise, par les écrivains
 » de son tems, au-dessus des travaux
 » d'Hercule. Henri, au comble de ses
 » vœux, obtint du pape une donation
 » perpétuelle à la couronne de Por-
 » tugal, de toutes les terres que les
 » sujets de ce royaume pourroient dé-
 » couvrir, depuis ce fameux promon-
 » toire jusqu'aux Indes, avec des indul-
 » gences pour l'ame de ceux qui péri-
 » roient dans cette glorieuse entreprise.

» Les deux Maures, qui ouvrent
 » cette autre scene, viennent offrir de la
 » poudre d'or pour la rançon d'un de
 » leurs camarades, que les Portugais
 » retiennent parmi leurs prisonniers.
 » C'est la premiere fois que l'Afrique
 » fait luire ce précieux métal aux
 » yeux des Européens; pour cette rai-
 » son, on donne au ruisseau, sur les
 » bords duquel l'action se passe, le
 » nom de riviere d'or; & l'ardeur pour
 » les découvertes croît en Portugal, au
 » retour de chaque navire qui rapporte
 » quelque fruit de son voyage. On
 » vient admirer, de toutes les parties

» du royaume , les moindres produc-
» tions qui arrivent d'Afrique ; & le
» prince Henri , à qui toutes ces ri-
» chesses sont présentées , récompense
» généreusement les chefs de l'expé-
» dition.

» A cette scene succede un vaisseau
» qui aborde aux isles d'Arguin , & livre
» un combat , où sept Européens périf-
» sent de la main des Maures. C'est le
» premier sang que ces entreprises coû-
» tent au Portugal. Ce pays est si plat
» & si ouvert , que les naturels même
» y perdoient souvent leur chemin , &
» n'avoient alors , comme sur mer , d'au-
» tres guides que les étoiles , les vents
» & les oiseaux. Leur nourriture étoit
» une sorte de grain , que la terre pro-
» duisoit sans culture , quelques herbes ,
» des lézards , des sauterelles séchées au
» soleil. Ils buvoient le lait de toutes
» sortes d'animaux , parce que l'eau y
» est extrêmement rare ; & par cette
» raison , lorsqu'ils alloient à la chasse ,
» ils épargnoient les femelles. Ceux
» qui n'étoient pas éloignés de la mer ,
» se nourrissoient de leur pêche ; & lorf-
» que les Portugais leur présentoient
» du bled , ils le dévoroient sans pré-

» paration. Ils n'avoient pour maisons,
 » que des tentes , & pour habits , que
 » des peaux de bêtes. Leur unique oc-
 » cupation consistoit dans le soin de
 » leurs troupeaux : leur langage étoit le
 » même que celui des côtes de Barbarie.
 » Ils n'avoient point de roi ; mais ils
 » étoient divisés en compagnies sous
 » différents chefs.

» Quelie que fût l'ardeur des Portugais
 » à pousser leurs découvertes, la crainte
 » en arrêtoit encore plusieurs. Des mers
 » inconnues , des côtes désertes , des
 » habitans pauvres , farouches , qui
 » n'offroient aucun butin plus précieux
 » qu'eux-mêmes , & qu'il falloit com-
 » battre ou surprendre , pour en faire
 » des esclaves : voilà quel étoit l'objet
 » des navigateurs ; & des avantages si
 » médiocres faisoient trop de force aux
 » impressions du péril & de la crainte.
 » Mais le courage invincible du prince
 » Henri , joint au desir de trouver un
 » passage aux Indes par les mers d'A-
 » frique , fait surmonter tous les ob-
 » tacles.

» L'homme à qui il adresse la parole ,
 » est un Portugais nommé Tristão , qui ,
 » pressé par les ordres de ce prince , s'a-

144 ROYAUME DE CONGO:

» vance soixante lieues au-delà du cap
» Verd. Il jette l'ancre à l'embouchure
» de *Rio-Grande*; & voulant remon-
» ter cette rivière dans sa chaloupe,
» il est environné d'une multitude de
» negres, qui lui lancent une nuée de
» flèches. La plus grande partie de ses
» gens est tuée, avant qu'il puisse re-
» gagner son vaisseau; & lui-même
» reçoit une blessure mortelle. Alvare-
» Fernandez, qui paroît dans l'éloigne-
» ment, va quarante lieues plus loin
» que l'infortuné Tristan, mais avec
» aussi peu de bonheur. Il est obligé de
» fuir devant une troupe de barbares
» qui le forcent de quitter le rivage.
» L'animal rugissant, que vous voyez
» enchaîné, est le premier lion que les
» Portugais amènent en Europe. Le
» capitaine Homen le prend dans un de
» ses voyages; & conduit à Lisbonne,
» il fait l'admiration de cette capitale.

» Remarquez ce personnage à cheveux
» blonds, qui, sous un vêtement étran-
» ger, se présente au prince Henri: c'est
» un gentilhomme Danois, nommé
» Bellarte, qui vient, avec la recom-
» mendation du roi de Dannemarck
» son maître, offrir ses services au roi
» de

» de Portugal. Il s'embarque pour le
 » cap Verd. Entre les richesses du pays,
 » les negres lui montrent des dents d'é-
 » léphants , qui font naître à Bellarte
 » une vive curiosité de voir quelques-
 » uns de ces animaux en vie. Un noir
 » s'offre à lui procurer cette satisfac-
 » tion ; mais l'ayant mené à l'écart , il
 » le tue perfidement.

» Cet autre étranger est un Génois ;
 » nommé Noli , envoyé par la répu-
 » blique au roi de Portugal. Ce prince
 » lui confie le commandement d'une
 » flotte , avec laquelle il fait la con-
 » quête des isles du cap Verd. Il les
 » appelle ainsi , parce qu'elles sont si-
 » tuées vis-à-vis. & à cent lieues de ce
 » cap. A son retour , Noli trouve la
 » cour de Lisbonne en deuil de la mort
 » du prince Henri , auteur & fondateur
 » immortel de tant de découvertes. J'ai
 » tâché de conserver jusqu'aux traits
 » de la figure & du caractère de ce
 » prince. Sa taille étoit bien prise , quoi-
 » que ses jambes fussent un peu grosses.
 » Il avoit le teint blanc , les cheveux
 » rudes & épais , le regard imposant &
 » même terrible , pour ceux qui ne le
 » voyoient pas habituellement. Le fond

» de son humeur étoit une gaîté raison-
 » nable; & dans ses plus grands em-
 » portemens, il conservoit toujours
 » de l'empire sur lui-même : simple
 » dans ses habits, patient dans l'embar-
 » ras des affaires, ferme & courageux
 » dans le danger, versé dans les scien-
 » ces, & , sans contredit, le premier
 » mathématicien de son tems. Il a vécu
 » dans le célibat; & l'on n'a point ap-
 » pris qu'il se soit jamais lassé de la
 » continence. Enfin, l'opinion qu'on
 » avoit de son mérite & de sa pru-
 » dence, lui fit conserver toute sa vie
 » beaucoup d'autorité. Ses découvertes
 » s'étendirent jusqu'à Sierra-Liona, où
 » l'on commença à faire le commerce
 » de la Guinée.

» Une autre scene s'offre à vos regards :
 » un roi du pays, couvert de lames d'or,
 » est en conférence avec un amiral
 » Portugais nommé Azambusa ; vous
 » voyez qu'il lui prend la main en signe
 » de paix. Après les premières cérémo-
 » nies, l'amiral s'étend sur les motifs de
 » son voyage, & commence par celui
 » de la religion. Il assure le monarque
 » Africain, que le principal dessein du
 » roi de Portugal, est de l'instruire, lui &

» tout son peuple, de la loi chrétienne,
 » dont il relève tous les avantages ; &
 » il finit par demander la permission de
 » bâtir une maison pour loger ses gens :
 » il entendoit un fort pour tenir ces
 » barbares dans la soumission. Regardez
 » avec quelle attention il est écouté. Ses
 » offres sur la religion sont acceptées
 » avec plaisir ; mais la proposition de
 » construire un logement , est rejetée
 » sans exception ; la grossièreté des ne-
 » gres ne les empêche pas d'entendre
 » leurs intérêts. Azambuza redouble ses
 » instances ; enfin le roi donne son con-
 » sentement, & se retire. Les Portugais se
 » mettent à briser un rocher pour com-
 » mencer leur édifice. Les negres , qui
 » faisoient de ce roc l'objet de leur culte,
 » se croient insultés , & chassent les tra-
 » vailleurs. L'amiral appaise les plus fu-
 » rieux par des présens ; les ouvriers re-
 » viennent ; & le fort s'acheve. Insensi-
 » blement il s'accroît ; & on lui donne le
 » titre & les privilèges d'une ville , sous
 » le nom de S. George. Azambuza s'y
 » établit avec soixante hommes, & ren-
 » voie sa flotte à Lisbonne, chargée d'or.
 » A la vue de ces trésors , le roi de Por-
 » tugal commence à craindre que les

148 ROYAUME DE CONGO.

» princes d'Europe ne veuillent les par-
» tager. Il fait renouveler en sa faveur
» la donation du saint-siege, & prend
» le titre de seigneur de Guinée.

» Jusques - là on s'étoit contenté de
» planter des croix de bois dans les
» pays nouvellement découverts : sa
» Majesté Très - Fidelle ordonne d'y
» porter de grosses pierres, sur les-
» quelles soient écrits son nom &
» celui du capitaine, avec l'année de
» l'expédition. Diego Cam est le pre-
» mier qui exécute ce nouveau régle-
» ment sur la riviere de Congo, autre-
» ment dite Zayre, qu'il ne fait point
» de difficulté de remonter assez avant
» dans les terres. Les deux rives pré-
» sentent quantité de negres ; ils font
» comprendre, par leurs signes, qu'ils
» ont un roi, dont la résidence n'est pas
» éloignée. Cam lui envoie des députés
» avec des présents, & lui fait faire des
» propositions de paix & de commerce,
» qui sont favorablement écoutées. Il
» part, avec des missionnaires, pour
» San-Salvador, où le roi de Congo
» tient sa cour. Il est escorté par un
» grand nombre de Seigneurs negres,
» qui marchent au bruit de divers inf-

» trumens. Tout le chemin , jusqu'à
 » la capitale , est rempli d'un peuple
 » innombrable ; & l'on apporte de tou-
 » tes parts une grande abondance de
 » vivres & de provisions. Le roi lui-
 » même envoie, au-devant des mission-
 » naires , quantité de nobles avec des
 » rafraîchissemens ; & toute la cour les
 » reçoit à une lieue de la ville , où ils
 » sont conduits avec une pompe ex-
 » traordinaire. Enfin les Portugais trou-
 » vent tout le monde si bien disposé ;
 » on leur témoigne une si grande affec-
 » tion, on marque tant de penchant pour
 » le culte qu'ils professent , que ces Eu-
 » ropéens regrettent de n'avoir pas
 » amené assez d'ouvriers évangéliques
 » pour une moisson si abondante. Le
 » prince Africain fait partir quatre de
 » ses principaux sujets pour le Por-
 » tugal ; ils ont ordre d'y recevoir le
 » baptême , & de revenir avec des mis-
 » sionnaires. A leur retour , ils paroîs-
 » sent si pénétrés de la religion qu'ils
 » ont embrassée , que le roi de Congo
 » ne balance point à se faire instruire.

» Considérez le, ce monarque, assis sur
 » un trône d'ivoire , donnant audience
 » au général Portugais. Il est nud , de

» la ceinture en haut ; le reste du corps
 » est environné d'une piece de damas
 » bleu. Vous lui voyez un bracelet de
 » cuivre au bras gauche , & sur ses
 » épaules , une queue de cheval , qui
 » marque la royauté. Sa tête est cou-
 » verte d'un bonnet en forme de mitre ;
 » composé d'un tissu de feuilles de pal-
 » mier. J'ai représenté ce prince sous
 » cet habillement , parce que c'est ainsi
 » qu'il se montra aux premiers Euro-
 » péens. Le geste qu'il fait de la main ,
 » indique l'emplacement d'une église ,
 » qui doit être bâtie aussi lorsqu'il aura
 » reçu le baptême.

» Ce jour arrive enfin ; & la céré-
 » monie se fait à la vue de cent mille
 » de ses sujets rangés , comme dans
 » un amphithéâtre , sur le penchant de
 » la montagne. Ce prince est à genoux
 » sur un coussin ; un religieux de saint
 » François , chef des missionnaires , tient
 » dans sa main une coquille pleine
 » d'eau , & la répand sur la tête du
 » roi. Six religieux du même ordre ,
 » en surplis & en étole , forment un
 » demi cercle autour de leur supérieur ,
 » & invoquent le ciel pour la conver-
 » sion de cette foule innombrable , qui

» ne tardera pas à suivre l'exemple du
 » souverain. Derrière eux sont les
 » Portugais, qui font la même prière,
 » espérant qu'étant unis avec ces peu-
 » ples, par les liens d'une même reli-
 » gion, rien ne sera capable de trou-
 » bler leur commerce. Il ne faut pas
 » croire cependant, que le zèle n'en-
 » tre pour rien dans les motifs de leur
 » ferveur.

» A la droite de sa majesté, mais à
 » une certaine distance, sont les quatre
 » premières femmes du monarque. L'air
 » triste & inquiet que vous leur voyez,
 » marque la crainte qu'elles ont, que
 » le nouveau culte, qui exclut la po-
 » lygamie, en obligeant le roi de les ren-
 » voyer, ne les prive de leurs titres & de
 » leur rang. La plus jeune, qui est en
 » même tems la plus jolie, paroît moins
 » affligée que les autres ; vous pouvez
 » même remarquer en elle une secrète
 » joie, qui perce à travers le sérieux
 » de cette cérémonie, persuadée que,
 » si le prince est obligé de s'en tenir à
 » une seule femme, le choix ne peut
 » tomber que sur elle. Elle s'empresse
 » de se faire baptiser, & veut être ap-
 » pellée Eléonore, comme la reine de

252 ROYAUME DE CONGO.

» Portugal, parce que le roi de Congo
» a pris le nom de Don Juan, qui étoit
» celui du monarque Portugais.

» Ces exemples sont suivis par un
» grand nombre de seigneurs, & en
» particulier, par l'héritier présomptif
» de la couronne, qui reçoit au bap-
» tême le nom de Don Alphonse, que
» portoit le prince du Brésil. Dans la
» première ardeur de son zèle, il brise
» & brûle toutes les idoles. Monté sur
» le trône de Congo, après la mort de
» son père, il établit par-tout le nou-
» veau culte; & pour le perpétuer dans
» ses états, il envoie ses fils, & ses ne-
»veux faire leurs études à Lisbonne.
» Dans la suite, deux de ces princes
» noirs sont élevés à l'épiscopat.

» Alphonse jette les fondemens de
la cathédrale de San - Salvador, &
» porte sur ses épaules, ainsi que la
» reine, les premiers paniers de pier-
»res & de sable, qui doivent servir à
» sa construction. Tous les seigneurs
» & toutes les dames de la cour en font
» de même, & prêtent religieusement
» leurs mains à ce saint travail. Le peu-
»ple ne montre pas moins de zèle; &
» l'on voit bientôt l'édifice porté à sa

» perfection. Tous les gouverneurs de
 » province ont ordre en même tems de
 » bâtir des églises dans les villes de leur
 » résidence, & d'arborer par tout le signe
 » de la rédemption. Non content de
 » faire élever dans son royaume, des
 » temples au Seigneur, il commande
 » à ses sujets, de remettre à ses offi-
 » ciers toutes leurs idoles; & à ceux-ci,
 » de les envoyer à la cour. On assem-
 » ble, de toutes parts, les arbres, les
 » plantes, les blocs, les pierres, les
 » figures peintes ou gravées, les oiseaux,
 » les reptiles, les animaux de tout gen-
 » re, que cette nation barbare & su-
 » perstitieuse adoroit depuis plusieurs
 » siècles. Ces monumens de l'idolatrie
 » sont immolés aux flammes; & pour
 » les faire oublier au peuple qui veut
 » être amusé, on lui distribue des croix,
 » des médailles & des images.

» Ce prince, dont le regne est très-
 » court, n'a pas le tems de mettre la
 » dernière main aux établissemens
 » qu'il projette. Il a pour successeur son
 » fils Don Pedre, sous lequel la religion
 » fait de nouveaux progrès. L'isle de S.
 » Thomas, qui a été déserte jusqu'alors,
 » se peuple de Portugais; & la cour de

» Lisbonne y établit un évêque, pour
 » l'administration spirituelle de cette
 » ville, & pour celle de l'église de Con-
 » go. Le prélat se rend à San-Salva-
 » dor, pour faire la visite de son nou-
 » veau diocèse, & y est reçu avec des
 » transports de joie inexprimables. Le
 » chemin est couvert de nattes; le roi,
 » accompagné de toute sa cour, va au-
 » devant du pontife; il le conduit à sa
 » cathédrale, où l'on a eu soin de pré-
 » parer tout ce qu'exige la célébra-
 » tion du service divin, & tout ce qui
 » peut contribuer à la pompe exté-
 » rieure de la religion.

» Don Pedre étant mort à la fleur de
 » son âge, sans laisser de postérité, le
 » sceptre passe successivement dans les
 » mains de plusieurs princes de son sang.
 » D. Diegue se distingue par une magni-
 » ficence, qui éclate également dans ses
 » habits, & dans les meubles de son
 » palais. Une belle étoffe ne lui paroïsoit
 » jamais trop chère; & il avoit coutume
 » de dire que les choses rares ne sont
 » faites que pour les rois. Il ne portoit
 » jamais qu'une fois le même vêtement,
 » & le donnoit ensuite aux officiers qui
 » étoient de service ce jour là. Cet es-
 » prit de luxe se répandit dans tout le

» royaume , où les tapisseries , les draps
 » d'or , & les plus belles étoffes de nos
 » manufactures commencerent à deve-
 » nir communes.

» La mort de ce prince est l'époque
 » de la décadence du christianisme dans
 » ce royaume. Don Alvare, un de ses suc-
 » cesseurs, renonce à la foi ; & son exem-
 » ple ébranle la constance d'une partie
 » de son peuple. Ce prince veut se ren-
 » dre vassal du roi de Portugal ; mais ce
 » dernier le refuse , & se contente d'être
 » le protecteur du royaume de Con-
 » go , comme ses successeurs le sont en-
 » core aujourd'hui. Don Alvare, malgré
 » son apostasie , est enterré dans l'église
 » de S. Sauveur , où les souverains du
 » pays ont leur sépulture.

» Après des succès aussi brillans que
 » rapides , le christianisme s'est pres-
 » que totalement éteint dans l'espace
 » de peu d'années. Il se maintient ce-
 » pendant encore , dans quelques pro-
 » vines , par les soins des missionnai-
 » res , par l'attachement du peuple pour
 » cette religion , par son respect pour
 » ses ministres. Comme il n'y a point
 » assez de prêtres pour donner un pas-
 » teur à chaque église , celles qui en

156 ROYAUME DE CONGO.

» manquent , sont sous la conduite d'un
» negre instruit , qui rassemble les fide-
» les , à certaines heures , & leur fait re-
» citer le chapelet ou d'autres prieres.
» Vous avez dû remarquer que tous
» les personnages , que j'ai fait passer
» successivement sous vos yeux , sont
» vêtus à l'ancienne maniere du pays ;
» mais , depuis l'arrivée des Portugais ,
» le roi & les grands s'habillent à l'Eu-
» ropéenne. Ils portent des cappes Es-
» pagnoles , des chapeaux de castor ,
» des vestes de soie , des pantoufles de
» velours ou de maroquin , des botti-
» nes , & de longues épées à la Castil-
» lane. Les dames imitent aussi les
» modes de Lisbonne , & se font des
» mantes & de longues jupes avec nos
» plus riches étoffes. Autrefois l'habit
» d'homme consistoit dans un tissu
» d'écorce de palmier , qui ne cou-
» vroit que les reins & les cuisses. Les
» personnes d'un rang distingué met-
» toient , par dessus , un second tablier ,
» composé de peaux de tigres , de ci-
» vettes ou de martres. Elles joignoient
» à ce léger vêtement , une sorte de
» capuchon qui leur couvroit la tête &
» l'extrémité des épaules , avec une

» chemise de toile, en forme de surplis,
 » & treffée comme nos filets. La plu-
 » part marchaient pieds nuds, ou n'a-
 » voient que des sandales de bois.

» Le monarque ne paroissoit en
 » public, que sous un habit superbe
 » de quelqu'etoffe d'or ou d'argent,
 » avec un manteau de velours. Il portoit
 » un bonnet blanc, ainsi que les grands
 » qu'il honoroit de ses bonnes graces.
 » C'étoit une marque si certaine de fa-
 » veur, qu'au moindre mécontente-
 » ment, il en privoit ceux qui avoient eu
 » le malheur de lui déplaire. Le bonnet
 » blanc étoit, de plus, un caractère de
 » noblesse & de chevalerie à Congo,
 » comme certains cordons rouges ou
 » blancs le sont en Europe.

» Les dames s'enveloppoient, de-
 » puis la ceinture en bas, de trois
 » especes de tabliers, dont le plus
 » intérieur leur descendoit jusqu'aux
 » talons. Elles avoient sur le corps
 » une sorte de casaquin ouvert par
 » devant; & sur les épaules, une
 » mantille d'écorce de palmier. La tête
 » n'étoit couverte que d'un petit bon-
 » net. Il n'y avoit point d'autre diffé-
 » rence dans l'habillement des femmes

» du commun , que celle de l'étoffe ,
 » qui étoit plus grossiere. Les femmes
 » esclaves & celles du dernier ordre
 » étoient nues de la moitié du corps.
 » Les pauvres ont retenu l'ancien ha-
 » bit, c'est-à-dire , le tablier de feuilles
 » de palmier, qui descend de la cein-
 » ture aux genoux & laisse le reste à
 » découvert. Les femmes du peuple
 » en ont un plus grand , qui tombe
 » sur leurs pieds.

» Les habitans de Congo sont plus
 » fideles aux usages de leurs ancêtres
 » en ce qui concerne les alimens. Les
 » grains du pays & les racines com-
 » posent le principal fond de leur nour-
 » riture. Quoiqu'ils aient différentes
 » sortes de viandes , celle de bouche-
 » rie & la volaille sont fort rares : un
 » poulet vaut une pistole à San-Salva-
 » dor ; mais ce peuple s'accoutume sans
 » peine aux mets les plus communs. Un
 » Congois qui voyage , ne vit que d'eau
 » & de racines ».

Le mécanisme ingénieux , dont je
 viens , Madame , de vous faire part ,
 ne se ressent point de la barbarie qu'on
 attribue au royaume de Congo , & ré-
 pond encore moins à l'idée que l'on se

ROYAUME DE CONGO. 159
forme communément en France, de l'esprit, du goût & du sçavoir faire des capucins. Ceux chez qui je loge se sont partagé les six provinces de ce royaume, pour en faire le théâtre de leur zèle, & y exercer les fonctions de leur ministère. Tous les ans, ils y font plusieurs missions; & je vous avouerai que je prenois quelquefois plaisir à leur entendre raconter leurs aventures, & les histoires de sorciers ou de monstres, qu'ils avoient ou à éviter ou à combattre. Je réserve ces particularités pour les lettres suivantes; si de pareilles matières vous amusent peu, vous y trouverez d'autres détails plus instructifs sur la situation, les usages, les mœurs, la nature & les productions du pays.

Je suis, &c.

A San - Salvador , ce 30 avril 1753.



L E T T R E C L X I V .

S U I T E D U C O N G O .

LE pere Félix de Lisbonne, comme supérieur général de la mission, s'est réservé la province de Pemba, où se trouve la capitale. Celle de Bamba, est sous la direction du pere Ambroise de Parme. Les quatre autres, c'est-à-dire, celles de Songo, de Batta, de Pango & de Sundi, sont gouvernées, pour le spirituel, par les peres Felicien de Milan, Melchior de Coimbre, Bonaventure de Luques, & Eugene d'Aveiro.

« Nous partîmes d'Italie, dit le pere
» Ambroise, au nombre de dix reli-
» gieux, envoyés par la congrégation
» romaine de la propagande, pour la
» conversion de ces pauvres Africains.
» Nos patentes contenoient des privi-
» leges distingués, qui faisoient hon-
» neur à notre commission. Nous étions
» autorisés à relever les fideles de tou-
» tes sortes d'irrégularités, excepté la
» polygamie & le meurtre prémédité;
» à accorder des dispenses de mariage au

» troisieme , & même au second de-
 » gré de parenté ; à permettre aux
 » païens convertis , de garder une de
 » leurs femmes , & nous leur en lais-
 » sions le choix ; à donner l'absolution
 » des péchés dans tous les cas réservés
 » au saint - siege ; à benir le linge d'é-
 » glise , les chapelles , les calices , &
 » à dire deux messes par jour dans
 » les cas de nécessité ; à permettre
 » de manger de la viande les jours
 » défendus ; à publier des indulgen-
 » ces plénieres pour la délivrance
 » des ames du purgatoire ; à porter des
 » habits séculiers dans les occasions né-
 » cessaires , & à lire les livres défen-
 » dus , excepté Bayle & Machiavel.

» Nous vîmes débarquer au port
 » de Loanda , où nous nous séparâ-
 » mes , avec promesse de nous rendre,
 » par différentes routes , au royaume
 » de Congo. On nous donna des ne-
 » gres pour nous conduire ; & l'on
 » nous fournit des hamacs , qui sont la
 » seule commodité des voyageurs dans
 » ce pays , où l'on n'éleve point de che-
 » vaux , à cause de la disette des fou-
 » rages. Quand on veut faire beaucoup
 » de diligence , on a des relais d'escla-

» ves, qui n'avancent pas moins que les
 » meilleurs chevaux. On nous assura
 » que, vêtus comme nous l'étions,
 » nous ne devions pas espérer de
 » marcher long-tems à pied; & malgré
 » notre répugnance, nous fûmes obli-
 » gés de nous faire porter par des
 » hommes.

» On ne trouve point de grandes
 » routes dans ces régions sauvages;
 » les chemins sont des sentiers fort
 » étroits, où deux personnes auroient
 » peine à passer de front. Ils ne sont pas
 » même toujours sûrs; car la plupart
 » des nobles disgraciés, & exilés de la
 » cour, s'unissent pour voler sur les
 » grands chemins, & vivent de ce brigan-
 » dage, jusqu'au rétablissement de leur
 » faveur. Quelques noirs formoient
 » notre avant-garde avec leurs far-
 » deaux; nous allions après eux, suivis
 » du reste des negres, dont l'office
 » étoit de relever les porteurs lorsqu'ils
 » commençoient à paroître fatigués.
 » On n'imagine point avec quelle légé-
 » reté ils traversent les endroits les plus
 » pénibles. Ils sont armés d'arcs & de
 » flèches; & le terme de leur course, est
 » toujours un de leurs villages, où d'au-
 » tres porteurs doivent leur succéder.

» Le chef de chaque habitation s'em-
 » pressoit de nous rendre visite, & nous
 » logeoit dans les meilleures cabanes.
 » Comme les pierres ne sont pas ici
 » fort communes, toutes les maisons
 » sont bâties de terre, avec des toits
 » de chaume, souvent sans fenêtres, ni
 » autre ouverture que la porte. Notre
 » hôte avoit une piece d'étoffe à la
 » ceinture, de la grandeur d'un mou-
 » choir, & un manteau de drap bleu,
 » qui lui tomboit jusqu'à terre. Le peu-
 » ple étoit couvert de feuilles d'arbres,
 » ou de peaux de singes, unique vê-
 » tement de ces barbares. Ceux même
 » qui vivent en pleine campagne, &
 » n'ont d'autres maisons que le dessous
 » des arbres, vont entièrement nus;
 » sans distinction d'âge ni de sexe. On
 » croit en Europe, que dans cet état de
 » nudité les jeunes filles doivent se dé-
 » concerter à la vue d'un homme qu'elles
 » ne connoissent pas. Point du tout; on a
 » beau les approcher, les toucher, les
 » agacer, on ne les voit jamais pren-
 » dre un air de volupté, ni de liberté.
 » Sans paroître honteuses, elles n'ont
 » rien que de décent & de modeste dans
 » leur contenance. De quelque côté,

» ajoutoit pere Ambroise, que je tour-
 » nasse les yeux dans ces riens séjours,
 » tout ce que j'y voyois me retraçoit
 » l'image parfaite & sensible de la pure
 » nature. Une agréable solitude, qui n'é-
 » toit bornée que par la vue d'un paysage
 » charmant, la situation champêtre des
 » cabanes au milieu des arbres, l'ois-
 » veté & la mollesse des negres, cou-
 » chés à l'ombre de leurs feuillages, la
 » simplicité de leurs mœurs, & sur-tout
 » cette innocente & modeste nudité,
 » tout me rappelloit les jours heureux
 » de nos premiers peres dans le paradis
 » terrestre.

Le premier village où nous cou-
 » châmes, contenoit environ cent pe-
 » tites cases, séparées les unes des au-
 » tres avec aussi peu d'ordre que d'élé-
 » gance. On peut même dire qu'elles
 » ne sont point habitées pendant le
 » jour : les hommes conversent ensem-
 » ble, jouent des instrumens, & se ré-
 » jouissent en plein air, jusqu'à la nuit.
 » Les femmes sortent le matin pour al-
 » ler cultiver la terre, portant un en-
 » fant sur le dos, un autre pendu à
 » leurs mammelles, & tenant le troi-
 » sieme par la main. Les autres suivent

» par derriere, car elles sont ici très-
 » fécondes. S'ils sont assez grands, on
 » les abandonne à eux-mêmes ; & les
 » parens n'en prennent pas alors plus
 » de soin, que s'ils ne les eussent jamais
 » connus. Ces femmes reviennent à
 » midi pour préparer le dîner : l'époux
 » est communément seul à table ; la
 » mere & les enfans se tiennent debout
 » autour de lui, & mangent ses restes
 » quand il est rassasié.

» Le chef de cette habitation étoit
 » un homme de soixante ans, qui avoit
 » la barbe blanche & les cheveux gris.
 » A notre arrivée, il étoit assis sur le
 » sable, sous un arbre planté devant sa
 » case, où il fumoit & causoit avec ses
 » voisins. Aussi-tôt qu'il nous apperçut,
 » mon compagnon & moi, il se leva,
 » nous présenta trois fois la main, & la
 » porta tantôt à son cou, tantôt à sa
 » poitrine, nous demandant à chaque
 » fois, comment nous nous portions.
 » C'est la façon de saluer, usitée parmi
 » ces Africains. Il fit ensuite étendre
 » une natte, sur laquelle il nous pria de
 » nous asseoir, & se mit sur un des
 » coins, sans qu'il fût possible de le
 » faire approcher du milieu. Les noirs

» croient de voir aux blancs cette mar-
 » que de respect, & sur-tout aux ca-
 » pucins, qu'ils regardent comme des
 » seigneurs bien au dessus d'eux.

» Quand quelqu'un de nous arrive
 » dans un lieu, où il n'y a point de prê-
 » ter, le chef ou le gouverneur fait noti-
 » fier notre venue aux habitans, & leur
 » commande de nous exposer leurs be-
 » soins spirituels; s'il néglige ce devoir,
 » nous lui faisons ôter son emploi. Voici
 » d'autres réglemens que nous avons éta-
 » blis, & dont ceux qui gouvernement
 » sont obligés de maintenir l'exécu-
 » tion. Les chefs de chaque district n'au-
 » ront qu'une femme, sous peine de la
 » perte & privation de leur office. Les
 » femmes enceintes porteront une mé-
 » daille ou un reliquaire, & s'abstien-
 » dront dans leur grossesse, de tout autre
 » préservatif, sous peine du fouet. Les
 » peres & les meres présenteront leurs
 » enfans à l'église peu de tems après
 » leur naissance, & s'engageront pour
 » eux à quelque pratique religieuse,
 » comme de réciter le rosaire, ou de
 » jeûner le vendredi, &c.

» Après les premiers complimens,
 » notre vieillard fit avertir les negres

» d'amener leurs enfans pour être bap-
 » tilés. Il y en avoit peu qui ne l'euf-
 » sent été ; car cette mission est cul-
 » tivée avec assez de soin. Ceux qui
 » se trouverent avoir besoin de no-
 » tre ministère, nous furent présen-
 » tés par leurs parens, Ceux-ci por-
 » toient dans la main un poulet, du sel,
 » ou de ces coquilles qui servent de
 » monnoie courante, & nous en fai-
 » soient présent, quoique nous n'exi-
 » geassions aucun salaire. Nous tâchons
 » d'être utiles à ces peuples, soit par les
 » services que nous leur rendons gra-
 » tuitement, soit en leur adminis-
 » trant, sans intérêt, les secours spiri-
 » tuels dont ils ont besoin.

» Quelques-uns de ces enfans qui n'a-
 » voient point encore vu d'Européens,
 » furent effrayés de notre présence,
 » & sur-tout de notre habillement.
 » Ils fuyoient chacun de son côté,
 » cherchant un asyle entre les jambes de
 » leurs meres. Ils se familiariserent ce-
 » pendant ; & bientôt nous fûmes en-
 » vironnés d'une troupe de petits gar-
 » çons & de petites filles, attirés par
 » la curiosité. Les uns touchoient notre
 » robe, d'autres prenoient notre cor-

» don, & principalement notre barbe,
 » ne pouvant s'imaginer qu'elle eût pu
 » croître de la longueur dont ils la
 » voyoient. La liberté que nous leur
 » laissâmes de l'examiner, les remplit
 » d'étonnement dès qu'ils la virent
 » réellement attachée à notre menton.
 » D'autres enfin tâtoient notre capu-
 » chon, le croyant rempli de tabac, à
 » cause de sa ressemblance avec un sac
 » de cuir destiné à cet usage, que ces
 » gens ont coutume de porter sur l'es-
 » tomac.

» Ayant témoigné au chef du vil-
 » lage, que mon intention étoit de
 » dire la messe le lendemain, plusieurs
 » negres furent chargés de porter du
 » bois & des feuillages, dont on con-
 » truisit aussi tôt une petite église & un
 » autel, sur une éminence, afin que
 » tout le monde pût voir le célébrant.
 » On s'occupoit de ce travail, lors-
 » qu'on vint nous dire que le souper
 » étoit servi. Le vieillard, ses enfans &
 » quelques amis étoient assis, les jam-
 » croisées, autour d'une grande jatte
 » de bouillie, composée de miel & de
 » farine. Il nous fit mettre auprès de
 » lui, & commença à manger, en pre-
 nant

» nant une poignée de cette bouillie ,
 » qu'il roula avec les doigts ; car ces
 « barbares ne connoissent ni cuillieres
 » ni fourchettes. Il nous invita à faire
 » comme lui ; & nous trouvâmes cette
 » sorte de mets assez insipide ; cela
 » n'empêcha pas que le plat ne fût net-
 » toyé dans un moment. Le repas
 » fini , une jeune esclave nue présenta ,
 » tour à tour , aux convives un vase
 » plein d'eau , dans lequel chacun but ,
 » & lava ensuite la main qui avoit fait
 » l'office d'une cuilliere. C'est toujours
 » la droite : la gauche est destinée aux
 » usages qui ne sont pas compatibles
 » avec la propreté.

» Les nègres de Congo font souvent
 » entre eux de pareils festins. Les convi-
 » ves s'assemblent dans une campagne ,
 » & s'accroupissent en rond sous un ar-
 » bre. Au milieu du cercle , on sert un
 » grand plat , qui contient un mélange
 » de plusieurs mets. Le plus ancien de la
 » troupe fait les portions , & les distri-
 » bue aux assisians. Il leur présente aussi
 » à tous un flacon de vin de palmier ,
 » qu'il porte successivement à la bouche
 » de chaque convive. Si quelque étran-
 » ger survient , il se place sans façon

» dans le cercle, & reçoit sa part comme
» les autres.

» Notre souper fut suivi d'un som-
» meil tranquille : le lendemain on se
» rendit de bonne heure à l'église ; &
» l'assemblée fut très-nombreuse. Après
» la messe , nous divisâmes le peuple en
» deux bandes , pour lui expliquer les
» principes de la religion par le minis-
» tère des interpretes. Ensuite les negres
» se mirent à jouer des instrumens , à
» danser , à chanter , avec un bruit qui
» se faisoit entendre d'une lieue à la
» ronde. Dès que nous parûmes dis-
» posés à nous retirer , le chef fit un
» signe qui imposa silence à toute l'as-
» semblée ; & nous parûmes , après
» avoir donné notre bénédiction à ce
» bon peuple. Les danses recommen-
» cerent aussi-tôt avec le même bruit.

» Il ne nous arriva rien d'extraor-
» dinaire dans le second village ; & nos
» exercices s'y firent avec tranquillité.
» Mais nous nous présentâmes dans un
» troisième, environné d'une haie d'épi-
» nes , dont nous trouvâmes la porte
» fermée avec des brossailles , que les
» habitans avoient rassemblées à l'ou-
» verture de l'enclos. On les ôta pour

» nous recevoir ; & le chef voulut
 » nous loger dans sa cabane ; mais ,
 » comme la chaleur étoit excessive ,
 » nous préférâmes de coucher en
 » plein air , dans nos hamacs suspendus
 » à des pieux. Vers le milieu de la nuit ,
 » des tigres s'approcherent de la haie ,
 » avec des rugissemens qui faisoient
 » trembler la terre. Eveillé par cet hor-
 » rible bruit , je levai un peu la tête ,
 » pour découvrir ces monstres à la clar-
 » té de la lune ; mais la haie étoit si
 » haute & si épaisse , que je ne pus les
 » appercevoir , quoique je jugeasse fa-
 » cilement qu'ils n'étoient pas éloignés.
 » Je me tins bien serré & sans mouve-
 » ment dans mon hamac , attendant le
 » jour , avec une frayeur que je ne puis
 » vous rendre. Aussi-tôt que je le vis
 » paroître , je me hâtai de rejoindre
 » mon compagnon , qui avoit profité
 » de la fraîcheur pour dormir d'un pro-
 » fond sommeil. Je le félicitai de sa
 » tranquillité , & lui dis que si les bêtes
 » l'eussent dévoré , il auroit 'passé de
 » la terre au ciel , sans sçavoir par quel
 » chemin.

» On prétend que ces animaux en
 » veulent principalement aux negres ,

» & respectent les blancs. On m'a dit
 » qu'ayant attaqué un Portugais &
 » un Africain, ils avoient tué ce dernier,
 » sans faire de mal au Portugais.
 » Ils sont aussi féroces que le lion,
 » & rugissent comme lui. On m'en avoit
 » donné un jeune, que je prenois plai-
 » sir à élever avec du lait de chevre,
 » & qui me suivoit comme un chien;
 » mais tout autre que moi ne l'auroit
 » pas touché sans danger; & dans ses
 » accès de colere, il avoit le regard
 » terrible. La crainte de quelque acci-
 » dent me fit prendre le parti de le tuer
 » d'un coup de fusil. Le poil des levres,
 » ou la moustache d'un tigre passe, par-
 » mi ces peuples, pour un mortel poi-
 » son; & ils croient que, mêlé avec les
 » alimens, il cause une fureur qui ne se
 » termine que par la mort. Aussi le roi
 » de Congo punit-il sévèrement ceux
 » qui lui apportent une peau de tigre
 » sans la moustache.

» Après avoir baptisé dans ce village
 » plusieurs enfans, nous nous remîmes
 » en marche dans nos hamacs. Vers mi-
 » di, nos guides nous conseillèrent de
 » nous arrêter, pour nous rafraîchir
 » sur le bord d'une riviere, dont l'eau
 » étoit excellente. Nous nous plaçâmes

» sous un arbre , dans le dessein d'y
 » faire préparer quelque nourriture.
 » Une partie de nos gens alla couper
 » du bois ; d'autres se mirent à cueillir
 » d'une certaine espèce de bled noir ,
 » qui croît ici naturellement. On allu-
 » ma du feu avec deux morceaux de
 » bois , à la façon du pays ; & ayant
 » fait bouillir de ce bled avec des pa-
 » tates , on en composa un mets sup-
 » portable.

» On avoit à peine fini ce frugal
 » repas , qu'on apperçut un éléphant ,
 » qui n'étoit pas moins gros qu'un char-
 » riot chargé de foin. Nos negres sau-
 » terent sur leurs armes avec de grands
 » cris , & lui décochèrent une grêle
 » de flèches. Mais un d'entre eux , plus
 » expérimenté que les autres , courut
 » vers une cabane qui n'étoit pas éloi-
 » gnée , & y mit le feu. La flamme qui
 » s'éleva aussi-tôt , effraya cette monf-
 » trueuse bête , & lui fit prendre la
 » fuite. Ces peuples n'ont jamais tenté
 » d'apprivoiser les éléphants , & n'en
 » font aucun usage dans leurs guerres.
 » Avant l'arrivée des Portugais , les
 » negres de Congo ne connoissoient pas
 » même la valeur des dents de ces ani-

» maux. Ils ne laissoient pas d'en amaf-
 » ser dans leurs maisons , plutôt par
 » curiosité , que par des vues d'intérêt.
 » De-là vient que chaque noir s'em-
 » pressant de vendre celles qui étoient
 » entassées dans sa cabane , les vaisseaux
 » d'Europe en tirèrent , dans les com-
 » mencemens , une si grande quantité.
 » Mais le pays s'épuisa ; & les habitans
 » sont obligés aujourd'hui d'avoir re-
 » cours aux autres contrées , pour en
 » fournir les cargaisons Portugaises.

» Le feu que nous venions d'allumer,
 » s'étant communiqué à l'herbe dont la
 » campagne étoit couverte , la con-
 » suma en un instant dans l'espace de
 » plus d'une lieue. Cet incendie jeta
 » l'effroi parmi toutes les bêtes du
 » canton , & rendit le chemin libre
 » jusqu'au village suivant. Nous en
 » fumes à peine sortis , que nous ren-
 » contrâmes un serpent prodigieux ,
 » dont la longueur nous parut de plus
 » de vingt-cinq pieds. Nous obser-
 » vâmes qu'en s'avancant , il causoit
 » dans l'herbe autant de mouvement ,
 » que le passage de dix hommes. A cet
 » aspect , nos negres poussèrent un
 » grand cri , suivant leur usage , & nous
 » firent monter sur un terrain élevé ,

» pour lui donner le tems de passer
 » ou de reculer. On s'arrêta plus d'une
 » heure , pour s'assurer qu'il ne restoit
 » rien à craindre de son retour. La seule
 » ressource , pour des voyageurs sans
 » armes , est de s'éloigner par la fuite ,
 » ou de mettre le feu aux herbages. La
 » vue de ce monstre m'ayant causé au-
 » tant de surprise que de frayeur , nos
 » guides m'assurèrent que je n'avois rien
 » vu de singulier en ce genre , & qu'il
 » n'étoit pas rare de trouver de ces ser-
 » pens , dont la grosseur égaloit celle
 » d'un mât ordinaire de navire.

» La maniere dont cet énorme reptile
 » fait la chasse , n'est pas moins remar-
 » quable que sa monstrueuse grandeur.
 » Sa queue est repliée sur elle-même en
 » deux ou trois tours de cercle, qui ren-
 » ferment un espace rond de cinq à six
 » pieds de diametre. Au-dessus s'élève sa
 » tête avec une partie de son corps. Dans
 » cette attitude , & comme immobile ,
 » il porte ses regards autour de lui ; &
 » quand il apperçoit que sa proie est à
 » sa portée , il s'élance sur elle par le
 » moyen des circonvolutions de sa
 » queue , qui font l'effet d'un puissant
 » ressort. Si l'animal qu'il guette est trop

» gros pour être avalé tout entier, après
 » lui avoir donné quelques coups de ses
 » dents meurtrières, il l'écrase, & lui
 » brise les os, soit en le serrant de quel-
 » ques nœuds, soit en le pressant sim-
 » plement du poids de son corps.
 » Il le couvre ensuite d'une bave écui-
 » meuse, qui lui facilite le moyen de
 » l'avalier sans le mâcher. Ce monstre,
 » tout terrible qu'il est, n'est pas aussi
 » dangereux que vous pourriez le
 » croire. Sa grosseur, qui le déceit fa-
 » cilement, fait la sûreté des animaux
 » moins forts que lui. Son corps, roulé
 » en spirale sur lui-même, paroît de
 » fort loin; & c'est un indice suffisant
 » aux voyageurs & aux bestiaux même,
 » pour se détourner de leur route. On
 » n'entend pas dire qu'il attaque les
 » hommes; du moins les exemples de
 » ceux qui se sont laissés prendre sont
 » assez rares. D'ailleurs la chasse aux
 » grandes bêtes, telles que le bœuf,
 » le cerf, le cheval & autres quadru-
 » pedes qui trouvent leur salut dans
 » leurs jambes, le flatte peu, soit
 » qu'elle lui donne trop de peine, ou
 » que leur chair ne soit pas de son
 » goût. Il mange plus volontiers d'au-

» tres serpens plus petits que lui,
 » des lézards, des crapeaux, & sur-
 » tout des sauterelles, qui ne semblent
 » naître par nuage dans ces climats
 » chauds, que pour assouvir son insatia-
 » ble appétit. Il purge ainsi les terres où
 » il se trouve, d'une multitude innom-
 » brable d'insectes & de reptiles qui
 » feroient désertir les habitans.

» En arrivant sur le bord d'une ri-
 » vière, nous vîmes un grand nombre
 » de huttes, environnées d'une haie
 » d'épines fraîchement coupées. Un
 » moment après, un bruit de trompet-
 » tes, de fifres, de tambours, se fit en-
 » tendre; & bientôt nous apperçûmes
 » à deux cens pas de nous, quatre mil-
 » lâtres armés de mousquets, avec quan-
 » tité de nègres, qui jouoient des in-
 » trumens. Nous apprîmes que c'étoit un
 » grand du pays, qui étoit en marche
 » avec ses gens, & qui, tous les soirs,
 » faisoit bâtir un nouveau village pour
 » se loger. Son cortège étoit composé de
 » dix-huit cens hommes, sans y com-
 » prendre les femmes & les enfans. Cet
 » appareil nous donna une assez grande
 » idée de la magnificence des seigneurs
 » negres quand ils voyagent.

H v.

» Nous marchâmes , sans nous arrê-
 » ter , jusqu'à Bamba , capitale de la
 » province de ce nom , située sur deux
 » petites rivières qui la traversent. Elle
 » renferme un terrain vaste , mais où
 » les édifices , dispersés sans ordre ,
 » sont fort éloignés les uns des autres : ils
 » ne laissent pas de contenir un grand
 » nombre d'habitans. Le pays est rem-
 » pli de montagnes , où l'on trouve
 » des mines d'argent , qui s'étendent
 » jusqu'au royaume d'Angola. La traite
 » des esclaves y est si considérable ,
 » que les Portugais en transportent an-
 » nuellement plus de cinq mille dans
 » leurs colonies. La même province
 » contient beaucoup de forêts ; on y
 » voit des éléphans d'une prodigieuse
 » grosseur , des chevaux sauvages , des
 » lions , des tigres & autres espèces
 » d'animaux féroces. Le peuple est bra-
 » ve , robuste , adroit aux exercices
 » de la guerre , & redouté de ses voi-
 » sins. Une grande partie professe le
 » christianisme , sous la direction des
 » capucins , de quelques jésuites & de
 » plusieurs prêtres noirs & mulâtres.
 » Ce pays , qui a le titre de duché , est
 » la province la plus fertile & la plus

» opulente du royaume. Elle comprend
 » diverses seigneuries; & le prince qui
 » y commande, est le plus puissant vassal
 » du roi de Congo. Ce sont les Euro-
 » péens qui ont introduit les titres
 » de duc, de marquis, & de comte,
 » qu'on donne ici aux gouverneurs des
 » provinces, ou que prennent quelques
 » grands officiers de la couronne. Les
 » autres nobles ajoutent, comme les
 » Espagnols & les Portugais, le mot de
 » dom à leur nom de baptême.

» Outre les six gouverneurs généraux,
 » il y en a de particuliers, qui sont char-
 » gés de la levée des tributs & de l'ad-
 » ministration des terres du domaine.
 » Ils se réservent une partie de la ré-
 » colte, comme le salaire de leurs soins,
 » & les appointemens de leur emploi.
 » La cour envoie aussi dans chaque
 » district, un officier de justice pour la
 » décision des causes civiles seulement;
 » car c'est le roi qui juge ordinairement
 » les affaires criminelles. Comme il
 » n'y a point de loi écrite, l'usage &
 » l'expérience sont l'unique règle de
 » tous les jugemens. Ils ne prescrivent
 » que l'esclavage, l'emprisonnement, ou
 » l'amende, & condamnent rarement

» à la mort. Ces peuples ne connois-
 » sent, ni nos tortures, souvent injus-
 » tes, toujours inhumaines, ni ces exem-
 » ples autorisés d'une froide atrocité, ni
 » ces tourmens barbares, prodigués inu-
 » tilement pour des crimes ou mal prou-
 » vés ou chimériques. Le plus sou-
 » vent le prince se contente de ban-
 » nir les coupables dans quelque isle
 » déserte ; s'ils y vivent assez long-tems
 » pour faire oublier leurs fautes, ils en
 » obtiennent le pardon ; & l'on ne fait
 » pas même difficulté de les employer
 » au service de l'état, comme des gens
 » que le malheur a rendus sages & pro-
 » pres au travail & à la fatigue.

» Un Portugais qui veut intenter
 » un procès à un negre libre, doit
 » le citer devant ses magistrats na-
 » turels ; si c'est un noir qui entre-
 » prend de poursuivre un Européen,
 » il est obligé de s'adresser au consul
 » de Portugal, à moins que le roi, par
 » une faveur spéciale, ne lui donne un
 » autre juge. Dans tous les procès, on
 » n'emploie jamais l'écriture ; tout se
 » décide sur le rapport des témoins.
 » Le juge, assis à terre sur un tapis,
 » une baguette à la main, tient son tri-

» bunal sous un arbre. Le demandeur
 » expose ses raisons à genoux ; & sa
 » partie y répond dans la même pos-
 » ture. Ensuite les temoins sont appel-
 » lés ; & s'ils ne paroissent pas sur le
 » champ , l'affaire est remise à un autre
 » jour. S'ils se présentent , le magistrat
 » écoute , pese les dépositions , & pro-
 » nonce en conséquence. Celui qui
 » gagne son procès , se prosterne aux
 » pieds du juge , & lui témoigne sa re-
 » connoissance par une petite rétribu-
 » tion. Ses amis le ramènent en triom-
 » phe ; & il est obligé de leur donner
 » une fête , qui dure quelquefois plu-
 » sieurs jours. Il n'arrive jamais , com-
 » me parmi nous , que celui qui perd
 » sa cause , éclate en murmures.

» On a quelquefois recours , dans les
 » procès criminels , & principalement
 » chez les negres idolâtres , à divers gen-
 » res d'épreuves superstitieuses ; elles se
 » font par le ministère des prêtres , &
 » donnent lieu à de grandes impostu-
 » res. Celles du fer chaud & de l'eau
 » bouillante , si long-tems pratiquées
 » par nos barbares ancêtres , pour distin-
 » guer l'innocent du coupable , sont aus-
 » si en usage dans quelque partie de

» ce royaume; & ce n'est pas le seul trait
» de ressemblance , que je trouve entre
» nos aïeux & les habitans du Congo.
» A peine fûmes-nous arrivés à Bam-
» ba , qu'on vint nous faire des com-
» plimens de la part de la duchesse ,
» & nous témoigner qu'elle souhaitoit
» de nous voir. Épuisés , comme nous
» l'étions , de fatigues & de chaleur ,
» nous nous dispensâmes , pour le pre-
» mier jour , d'une visite si précipitée.
» Vers le soir , elle nous envoya un
» flacon de vin de palmier ; mais ne le
» trouvant pas assez bon , nous le fîmes
» boire à nos esclaves. Le lendemain
» nous allâmes rendre nos devoirs à son
» excellence ; & ayant appris que le roi
» n'étoit qu'à quelques journées de
» cette ville , nous fîsîmes cette occa-
» sion de lui présenter nos hommages.
» Nous le trouvâmes qui prenoit le
» plaisir de la promenade. Il étoit pré-
» cédé par vingt-quatre jeunes negres ,
» tous fils de ducs ou de marquis , &
» accompagné de plus de cent seigneurs
» qui formoient son cortège. Quelques
» officiers portoient son parasol , son
» fauteuil , son hamac qui resplendis-
» soient d'or & de soie. Nous lui fîmes

» une profonde révérence; & il parut re-
 » connoissant du zèle qui nous amenoit
 » dans son royaume. Ce prince a une
 » autorité despotique sur la vie & les
 » biens de ses sujets. La propriété des
 » terres appartient à lui seul; il en dis-
 » pose avec un pouvoir absolu, comme
 » de tous les emplois & dignités
 » de son royaume. Ses enfans même
 » sont soumis à cette loi; & au moin-
 » dre sujet de mécontentement, il les
 » réduit à la qualité d'hommes privés.
 » Ce n'est pas toujours l'aîné de ses
 » fils qui lui succède; les grands peuvent
 » choisir, dans la famille royale, le plus
 » capable de gouverner, & appeller in-
 » différemment au trône les fils, les
 » frères, ou les neveux.

» La cérémonie du couronnement
 » n'a pas toujours été la même : voici
 » celle qui s'est pratiquée après l'éta-
 » blissement du christianisme. Les Por-
 » tugais & la noblesse résidant à San-
 » Salvador, s'assembloient dans une
 » grande place, uniquement destinée à
 » cet usage. Il y avoit au milieu un
 » fauteuil & un coussin, sur lequel on
 » plaçoit la couronne, quelques bra-
 » celets d'or, & dans une bourse de

» velours , la bulle du pape qui autori-
» soit l'élection. Lorsque tout le monde
» étoit arrivé , un noble s'avançoit au
» milieu de l'assemblée , & faisoit à
» haute voix cette proclamation : Vous
» qui devez être roi , ne soyez ni vo-
» leur , ni avare , ni vindicatif ; devenez
» l'ami des pauvres ; faites des aumônes
» pour la rançon des prisonniers ; as-
» sistez les malheureux ; efforcez - vous
» d'entretenir la tranquillité dans votre
» empire ; & vivez en bonne intelli-
» gence avec votre frere le roi de
» Portugal. Ce discours étoit suivi de
» quelques airs de musique ; & l'on al-
» loit chercher le prince à qui le trône
» étoit destiné. On le plaçoit sur le
» fauteuil ; & après l'avoir revêtu des
» bracelets & du manteau royal , on
» lui mettoit la couronne sur la tête.
» Un prêtre lui présentoit l'évangile ;
» & le nouveau roi juroit d'observer
» tous les articles contenus dans la pro-
» clamatiôn. Chacun alors lui jettoit un
» peu de terre ou de sable , comme pour
» l'avertir que la dignité suprême ne
» l'empêcheroit pas d'être un jour ré-
» duit en poudre. Il se rendoit ensuite
» dans son palais accompagné de sa

» noblesse , & recevoit , pendant huit
 » jours , les félicitations de tous les or-
 » dres de l'état. Le neuvieme , il pa-
 » roissoit dans la place publique , où il
 » renouvelloit les engagements qu'il
 » avoit pris à son couronnement ;
 » & on lui répondoit par des protesta-
 » tions de fidélité & d'obéissance.

» Entre plusieurs titres du roi de
 » Congo , ce prince prend celui
 » de roi de Matama , de Loango ,
 » de Quizama , d'Angola , de la grande
 » & merveilleuse riviere de Zaïre ,
 » d'Angoi , de Kakongo , d'Ambondos ,
 » &c , quoiqu'il ait perdu la plupart de
 » ces domaines , autrefois attachés à sa
 » couronne. Il a une cour nombreuse ,
 » une grande quantité d'officiers , de
 » domestiques & d'esclaves ; mais son
 » conseil n'est composé que de dix ou
 » douze personnes , sur lesquelles il se
 » repose de l'administration de toutes
 » les affaires. Il donne audience aux
 » grands deux fois la semaine. Les pe-
 » tits , qui auroient bien plus besoin de
 » sa protection , n'approchent jamais de
 » son trône. Lorsqu'il sort de son palais ,
 » ce qui lui arrive rarement , il se fait
 » accompagner , non-seulement de sa

» noblesse & de ses gardes , mais de
 » tous les étrangers qui se trouvent à
 » la cour. Il mange seul, en présence des
 » princes de son sang , qui se tiennent
 » debout. Sa vaisselle est d'or ou d'ar-
 » gent. Un noble goûte les mets , qui
 » sont servis par cent officiers vêtus
 » d'une manière uniforme. Lorsqu'il
 » veut régaler ses favoris , il leur en-
 » voie des plats de sa table , se met
 » à boire & à fumer avec eux , jusqu'à
 » ce qu'une double yvresse de vin &
 » de tabac les jette tous dans l'assou-
 » pissement.

» Les rois de Congo , tant qu'ils ont
 » professé le christianisme, n'épousoient
 » qu'une seule femme ; mais les re-
 » proches du clergé ne les empêchoient
 » pas d'entretenir un grand nombre
 » de concubines. Les revenus de la
 » reine consistoient en une taxe an-
 » nuelle , imposée sur chaque famille
 » obligée de lui fournir un certain
 » nombre d'esclaves. Cette princesse a
 » plusieurs dames d'honneur, qui la ser-
 » vent alternativement , & menent en
 » général une vie très-libertine. La
 » reine même ne se contraind point
 » lorsqu'elle en trouve l'occasion , &

» qu'il y a des hommes assez hardis ,
 » pour se glisser dans son appartement.
 » Mais elle a de grandes précautions
 » à observer , si elle veut ménager sa
 » vie & celle de ses amans.

» Dans un court entretien que nous
 » eûmes avec le roi de Congo, ce prince
 » parut desirer que nous restassions quel-
 » ques jours avec lui ; mais cette pro-
 » position ne s'accordant point avec les
 » devoirs de notre ministère , nous
 » nous excusâmes sur le besoin qu'on
 » avoit de nous à San-Salvador ; &
 » nous continuâmes notre route. Le
 » soir même, quelques personnes de l'un
 » & de l'autre sexe vinrent nous
 » demander la bénédiction nuptiale.
 » Notre plus grande difficulté étoit de
 » déterminer ce peuple à se contenter
 » d'une femme. Ici , comme chez tous
 » les barbares , on s'épouse sans beau-
 » coup de formalités & de cérémonies.
 » Les parens du garçon envoient un
 » présent à ceux de la fille ; & s'ils l'ac-
 » ceptent , il ne faut point d'autre
 » consentement. Une coutume assez
 » particulière , qui se conserve dans
 » plusieurs provinces , est de se pren-
 » dre à l'essai. On passe quelques se-

» maines ensemble , pour apprendre à
 » se connoître ; & si , après cette épreuve ,
 » une des parties est peu satisfaite de
 » l'autre , on se sépare d'un commun
 » accord. La méthode chrétienne
 » leur paroît contraire au bien de
 » la société ; & nous avons beau-
 » coup de peine à leur faire abandon-
 » ner une pratique , qui leur semble
 » si raisonnable. On a remarqué que
 » dans ces sortes d'essais , les filles sont
 » ordinairement les plus difficiles , &
 » qu'elles profitent plus souvent de la
 » liberté de se retirer. Elles n'en font pas
 » regardées avec plus de mépris , & n'en
 » trouvent pas moins l'occasion de subir
 » bientôt une nouvelle épreuve. Avec
 » cette façon de penser , vous jugez
 » bien que la peine de l'adultère ne doit
 » pas être ici fort rigoureuse. Le
 » galant en est quitte pour donner au
 » mari la valeur d'un esclave ; & l'é-
 » pouse , pour lui demander pardon de
 » son infidélité. Une femme qui laisse
 » prendre sa pipe par un homme , &
 » lui permet de s'en servir , lui donne
 » de tels droits sur elle , qu'elle ne
 » peut plus lui refuser ses faveurs.

» Une indisposition survenue à mon

» compagnon, rallentit notre marche,
 » & nous obligea de nous arrêter dans
 » le premier village. Je célébrois alors
 » deux messes le même jour ; & j'allois
 » dire la seconde dans la prochaine
 » habitation. On ne nous régaloit que
 » de fèves & de légumes ; rarement
 » nous donnoit - on quelque chose de
 » meilleur. Heureusement qu'un cha-
 » noine de Loanda, qui revenoit de
 » San-Salvador, nous fit présent de
 » trois poulets ; il en avoit une bonne
 » provision pour sa route. La so-
 » briété de nos negres étoit incroya-
 » ble : lorsque nous n'avions rien à
 » leur donner, ils n'en paroissoient pas
 » plus chagrins. Ils prenoient un mor-
 » ceau de bois ; & creusant la terre au-
 » tour de l'herbe, ils en tiroient cer-
 » taines petites racines qui les rassa-
 » sioient & les ranimoient. Ils se met-
 » toient ensuite à rire, à danser, com-
 » me s'ils fussent sortis d'un grand festin ;
 » & je ne les voyois pas plus contens,
 » lorsqu'ils avoient fait meilleure
 » chere.

» Outre le défaut de nourriture,
 » nous étions encore tourmentés par
 » une multitude de gros rats, qui nous

» mordoient les pieds pendant notre
 » sommeil. Nous n'avions d'autre
 » moyen de nous en défendre , que
 » de placer nos lits au milieu de la
 » chambre , & de faire coucher nos
 » gens sur des nattes autour de nous.
 » Mais ces maudites bêtes ne laissoient
 » pas encore de nous assiéger dans cette
 » situation ; & la puanteur des negres
 » n'étoit pas moins insupportable , que
 » cette persécution. Pour obvier à l'une
 » & à l'autre , on nous donna un petit
 » singe privé , en nous assurant que
 » c'étoit le remede à ces deux maux.
 » Le singe étoit accoutumé à chasser les
 » rats par son souffle ; & l'odeur natu-
 » relle de sa peau , qui sentoit le musc ,
 » suffisoit pour dissiper celle de nos
 » esclaves. Il nous rendit en effet ces
 » deux services , avec celui de nettoyer
 » notre barbe , qu'il peignoit plus adroi-
 » tement que nous n'eussions pu faire .
 » nous-mêmes ».

Ici finit le récit du pere Ambroise
 qui reçut , à San-Salvador , les visites
 & les caresses des principales personnes
 de la ville. Mais comme ils n'étoient que
 deux religieux , on ne leur accorda
 point les honneurs usités dans toutes

les villes d'Angola & de Congo, à l'arrivée d'un plus grand nombre de missionnaires. Voici en quoi consistent ces honneurs. Dès que plusieurs capucins sont entrés dans le port, leurs freres, accompagnés de toute la noblesse & des officiers, vont au-devant d'eux jusqu'à leur vaisseau. Ils les reçoivent dans une barque, & les conduisent au rivage, où une troupe de petits garçons rangés en haie, & vêtus en capucins, les attendent, pour les conduire processionnellement à l'église. On y chante le *Te Deum*; & ensuite le gouverneur, le clergé & tous les ordres de la ville, viennent leur rendre les respects qu'ils croient devoir aux ministres de l'évangile. Le peuple leur baise les pieds, ces pieds que l'écriture trouve si beaux ! *Praclari pedes evangelizantium* !

Je suis, &c.

A San-Salvador, ce 3 mai 1753.

Fautes à corriger.

Dans la lettre précédente, page 157, ligne 18, cordons rouges ou blancs, lisez cordons rouges ou bleus ; & dans cette lettre, page 164, ligne 15, à terrestre, lisez terrestre.

L E T T R E C L X V.

S U I T E D U C O N G O .

JE craindrois , Madame , de vous fatiguer de mes capucins , si je ne connoissois votre amour pour la religion , dont les capucins sont ici les prédicateurs & les apôtres. Vous me permettrez donc d'y revenir encore une fois , & de joindre le récit du pere Félicien à celui du pere Ambroise. Mais il faut vous apprendre auparavant, quel étoit, à l'arrivée des premiers missionnaires, l'ancien culte de Benguala , de Loango , d'Angola , de tous les pays enfin renfermés dans ce qu'on appelloit alors le royaume de Congo.

Ces peuples ne reconnoissoient qu'un Dieu souverain ; mais ils admettoient des divinités du second ordre , dignes de leurs adorations. Ils les représentoient par des statues & des images ; ils leur érigoient des temples & des autels ; ils leur adressoient des vœux & des prières ; il les honoroient par des

des offrandes & des sacrifices. Toutes leurs pratiques de religion se réduisoient au culte de ces idoles. Ils leur donnoient différens noms ; ils les désignoient sous diverses figures ; ils leur attribuoient différentes fonctions. Les unes présidoient aux vents , à la pluie , aux saisons ; les autres aux campagnes , aux arbres , aux fruits , à la récolte. Celles-ci avoient un empire absolu sur la mer , les rivières , les ruisseaux , les poissons ; celles-là sur les bestiaux , sur la santé , sur la fortune , &c. Parmi ces idoles , dont le nom général étoit *Mokisso* , les unes représentoient des formes humaines , les autres des figures d'animaux ; d'autres n'offroient que des objets bizarres & fantasques , tels què des morceaux de bois garnis de fer , & décorés d'un peu de sculpture , des cordes ornées de plumes , des roseaux qui se portoient autour du cou , des sacs de peaux , des marmites de terre , remplies de sable , de coquilles , de haillons ; des cornes de buffle , avec des anneaux d'écaille ou d'yvoire , &c. Dans l'idée de leurs adorateurs , ces mokissos étoient entre eux d'une jalousie extrême ; & si l'on ne vouloit pas

s'exposer au ressentiment de ceux qui se croyoient négligés , il falloit leur rendre à tous les mêmes hommages & le même culte.

Il y avoit un art de créer ces ridicules idoles ; & c'étoit les prêtres qui en donnoient les leçons. Lorsqu'un particulier vouloit faire un dieu , il assembloit ses voisins , ses amis , ses parens , pour l'aider à bâtir une hutte. Il s'y renfermoit pendant quinze jours , & en passoit neuf dans le silence , ayant dans la bouche deux grandes plumes de perroquet pour l'empêcher de parler. Au bout de ce tems , l'assemblée se rendoit dans une plaine , & dansoit au son du tambour , en chantant les louanges de la nouvelle divinité. L'adorateur continuoit cet exercice pendant deux fois vingt-quatre heures , sans autre interruption , que celle des besoins indispensables de la nature. Un prêtre venoit alors , pouffoit des cris terribles , prononçoit des paroles mystérieuses , & traçoit sur le corps de son disciple diverses figures , pour le préparer à recevoir le mokisso. Aussi-tôt l'adorateur paroissoit agité de convulsions violentes , faisoit d'affreuses grimaces , jettoit

des cris épouvantables , prenoit du feu dans ses mains , & le mordoit en grinçant les dents , mais sans paroître en ressentir aucun mal. Le prêtre faisoit le moment de lui demander quel engagement il vouloit prendre avec son idole. Le disciple répondoit en écumant de la bouche , & en donnant des marques d'une extrême agitation. La scène finissoit par mettre au cou de l'adorateur un anneau de fer , qu'il devoit porter toute sa vie , pour lui rappeler ses promesses. Dans les occasions importantes , il juroit par cet anneau ; & il auroit plutôt souffert mille morts , que de violer un pareil serment.

Il n'y avoit point de famille ni de tribut , qui ne fût assujettie à quelque observance pénible , relativement au culte des mokissos. A la naissance d'un enfant , un prêtre lui imposoit une loi qu'il ne devoit jamais violer. Les parens , dans le cours de son éducation , avoient grand soin de lui rappeler ses engagements , & de lui inculquer un respect infini pour un devoir si sacré. L'espece d'obligation qu'il contractoit , étoit de se priver de certains alimens , de ne manger qu'à certaines heures , de

ne porter que certains habits , de ne voir que certaines femmes , &c. C'étoit à l'infraction de ces devoirs , que ces peuples attribuoient leurs maladies , leurs chagrins , leurs calamités , leurs pertes , & tous les maux qui les affligeoient. Les grands étoient soumis , comme les autres , à cette superstition générale. Lorsqu'une princesse avoit mis au monde un enfant que sa naissance appelloit à la succession du trône , elle étoit obligée de se confiner dans un village , & de renoncer pour toujours à la chair de porc. Quand le jeune prince commençoit à parler , on le conduisoit au grand-prêtre , qui lui imposoit une loi ; & à mesure qu'il avançoit en âge , il contractoit de nouveaux devoirs , de manière qu'arrivé au trône , il passoit pour un homme parfait.

Le chef de la religion , ou le pontife des negres , étoit regardé comme le vicaire de Dieu sur la terre. On lui donnoit les prémices des fruits avant que de faire la récolte ; & on le prioit de bénir les champs avant que de les ensemençer. Il entretenoit perpétuellement chez lui un feu sacré , & en donnoit quelques tisons aux gouverneurs des provinces , lorsqu'ils pre-

noient possession de leur commandement. Le peuple ne les reconnoissoit point en cette qualité, qu'ils n'eussent fait hommage au souverain pontife. Ils se présentoient devant la porte du grand-prêtre ; & tout le peuple proterné le prioit de recevoir leur gouverneur sous sa protection. Alors le prélat, jettant de l'eau & de la poussière sur le nouveau commandant, le faisoit coucher sur le dos, & lui marchoit plusieurs fois sur le ventre, en l'obligeant de jurer qu'il aimeroit les prêtres, & demeureroit dans la dépendance du souverain pontife. Celui-ci avoit encore un autre privilege ; c'étoit, quelque crime qu'il eût commis, de ne pouvoir être jugé, ni puni par personne ; ou plutôt on le croyoit infallible, & par conséquent incapable de commettre aucun crime. Lorsqu'il faisoit la visite de son diocèse, on se préparoit à le recevoir par le jeûne & la continence. Les gens mariés s'abstenoient de l'acte conjugal, tant qu'il résidoit parmi eux, s'imaginant par là de contribuer à sa conservation ; car sa vie paroissoit d'une si grande conséquence, qu'on étoit persuadé que, s'il mouroit de mort natu-

relle , tout l'univers périroit. Pour éviter ce malheur, dès qu'on le voyoit bien malade , son successeur l'étrangloit , ou l'ailommoit avec une massue. L'exécution se faisoit à la vue de tous les habitans, qui croyoient que la terre perdrait pour jamais sa fertilité , si cette place étoit vacante un seul jour.

Les autres prêtres du haut clergé étoient le grand prophete, le prince de la montagne , le roi de l'eau , le dieu des élémens , le mari des onze femmes , &c. Le premier se vante, non-seulement de prédire les choses futures , mais aussi d'être doué d'une vertu secrète & infallible, pour la guérison de toutes sortes de maladies. Il est toujours fourni de quantité de médicamens , dans lesquels les negres ont tant de confiance , que lorsqu'ils ne guérissent pas, ils n'imputent ce malheureux succès qu'à leur faute. Le prince de la montagne , ainsi nommé du lieu qu'il habitoit, portoit dans ses cheveux de petites figures de mokissos , qui le rendoient l'objet de la vénération des peuples. On ne lui parloit qu'à genoux ; & l'on n'osoit le regarder en face , à moins qu'il ne le

permît par une grâce spéciale. Quand il se montrait en public , il étoit précédé par des especes de clercs qui portoient devant lui une statue sur un brancard. Le roi de l'eau persuadoit au peuple , qu'il tiroit du fond des rivières , des préservatifs contre tous les maux. Pour l'en convaincre , il le rassembloit sur le bord d'un fleuve ; il y jettoit un vase vuide & ouvert ; il le retiroit plein de ces prétendus remedes , & les distribuoit aux assistans. Le prêtre qui prétendoit présider aux élémens , voulant faire montre de son pouvoir , élevoit un monceau de terre près de sa maison ; & après les invocations accoutumées , il en sortoit un petit animal qui s'envoloit dans les airs. La pluie , les éclairs , le tonnerre étoient la suite de ce premier enchantement ; & s'il ne réussissoit pas , le prêtre trouvoit , dans l'imbécillité du peuple , un moyen toujours prêt pour sauver sa réputation. Le mari des onze femmes avoit , autour de son habitation , onze idoles , dont chacune portoit le nom d'une de ses épouses. On les encensoit en brûlant de la paille devant elles. Leurs adorateurs en recevoient la

fumée ; & plus elle étoit abondante , plus ils se croyoient agréables à la divinité. Quiconque vouloit se venger de son ennemi, s'adressoit à cet homme, lequel, moyennant une certaine rétribution , prononçoit des imprécations contre l'offenseur & toute sa famille. Enfin tous ces prêtres s'adonnoient à la magie , & faisoient profession de sortilège. A les croire , ils avoient le pouvoir de dompter les lions , de converser avec les tigres , de passer les fleuves sur le dos des crocodiles. Ils enchantoient les coqs , les rendoient invulnérables , & observoient leur cri , pour en tirer des augures.

Malgré les changemens que le christianisme & la fréquentation des Européens ont apportés à cette religion , une grande partie des habitans observe encore plusieurs pratiques de l'ancien culte. On adore toujours les mokissos sous différentes représentations ; la plupart sont de bois, sous la forme d'une chevre , avec une tête de tortue , les jambes & les pieds de quelque autre animal. On les place au centre des villes & des villages ; & l'on est persuadé qu'ils servent aux dieux, d'or-

ganes pour s'expliquer. On les honore par des danses ; & l'on suppose que c'est le tems que prend le mokisso , pour entrer dans le corps d'un des assistans , qu'il lui inspire ses réponses , & les instruit sur le passé & l'avénir.

On se fait interdire ici , par les prêtres , certains mets & certaines liqueurs ; & les negres , bien convaincus que leur usage les feroit mourir , ont un soin extrême de s'en abstenir. Il arrive même quelquefois , que la frayeur cause la mort à ces misérables , lorsqu'ils en ont mangé involontairement. Une autre coutume , consacrée par la religion , est de mettre dans les champs ensemencés , un panier rempli de cornes de chevres , qui passe pour le dieu tutélaire de la moisson. Un voyageur , fatigué de son fardeau , peut , sans crainte , le laisser sur le grand chemin , pourvu qu'il ait la précaution de le lier d'un faisceau d'herbes , qui fasse connoître qu'il le met sous la protection de quelque divinité. Le voleur le plus hardi se feroit un scrupule d'y toucher.

Les prêtres du pays sont tellement respectés , qu'on ne leur donne point d'autres noms , que celui de dieux

de la terre. Vous ne serez pas étonnée de leur haine contre les missionnaires, quand vous apprendrez que ceux-ci les poursuivent avec la dernière rigueur. Dans tous les lieux soumis à la domination Portugaise, l'inquisition les condamne au bannissement, & quelquefois au dernier supplice. Souvent ces prêtres magiciens sont réduits à confesser leur ignorance, & à soumettre leurs lumières à celles des capucins. Le pere Félicien, grand ennemi des forciers, en cite plus d'un exemple; & c'est ainsi qu'il commence son récit.

« Les habitans du premier port où
 » je débarquai, apprenant quelle étoit
 » ma profession, & que je condamnois
 » les pratiques des magiciens, com-
 » mencèrent à murmurer de mon ar-
 » rivée. Mais les forciers, pour confir-
 » mer le zèle & la foi de ces peu-
 » ples, affectèrent de me mépriser,
 » & déclarèrent que les mokissos, ir-
 » rités de ma présence, n'accorderoient
 » point de pluie pendant toute la saison.
 » A peine cependant m'étois-je disposé
 » à dire la messe en faveur de quelques
 » chrétiens, qu'une pluie abondante
 » inonda la campagne; & les magiciens

» furent obligés de convenir que leur
» puissance le cédoit à la mienne.

» Ayant reçu mon obédience pour
» les missions de la province de Songo,
» je ne différerai point à me rendre au
» lieu de ma destination. Ce pays
» contient plusieurs villes, dont les prin-
» cipales sont Kiova, & la capitale,
» à qui la province donne son nom. On
» ne compte guere dans celle-ci, plus
» de quatre cens maisons isolées, cou-
» vertes de paille, & dont les murs
» sont de branches & de feuilles de
» palmiers. On y voit encore l'église
» que les Portugais y bâtirent au sei-
» zieme siecle. Il y en a deux autres,
» dont l'une sert de cimetiere; la seconde
» est celle des capucins, qui ont un hos-
» pice dans cette ville. Ils y ont
» aussi un hôpital; & l'hôpital, l'hos-
» pice & l'église sont dédiés à saint
» Antoine de Padoue.

» La province de Songo porte le ti-
» tre de comté. C'est la premiere du
» royaume, qui se soit soumise au chris-
» tianisme, & celle où il s'est le plus long
» tems conservé. Le gouverneur, ou
» plutôt le souverain, y fait sa résidence
» & y tient sa cour. Je dis le souverain,

» parce qu'il a une autorité absolue sur
 » les peuples, & qu'il n'est que vassal &
 » tributaire du roi de Congo. Sa place
 » est élective; & le droit de le nom-
 » mer appartient à neuf seigneurs, qui
 » tiennent le premier rang dans l'état.
 » Lorsqu'il meurt, ils doivent lui don-
 » ner un successeur avant qu'on l'en-
 » terre; & pendant l'interregne, qui,
 » par ce moyen, ne peut être que
 » très-court, le pays est gouverné
 » par un enfant; nouvelle raison de
 » hâter le choix d'un nouveau chef.
 » Autrefois nous avions le droit, nous
 » autres missionnaires, de confirmer
 » l'élection, qui étoit nulle sans notre
 » consentement. Nous l'aurions peut-
 » être bien encore, si les Portugais ne
 » se refroidissoient de jour en jour pour
 » la religion & pour ses ministres. La
 » femme du défunt, à moins qu'elle
 » n'épouse le successeur, perd la plu-
 » part des distinctions dont elle jouis-
 » soit du vivant de son mari. Elle doit,
 » sous peine de mort, rester dans le
 » veuvage, & observer la continence
 » la plus rigoureuse. Les enfans sont
 » aussi réduits à une condition privée.
 » Les électeurs, à la tête du peuple,

» prêtent chaque année , au comte de
 » Songo , ferment de fidélité. Cette
 » cérémonie , accompagnée de jeux ,
 » de danses & de spectacles , se fait , ou
 » à l'église , ou dans la place publique ,
 » à pâques , ou à la saint Jacques , pa-
 » tron du pays. Chaque électeur amene
 » aux pieds du souverain une troupe
 » de gens qui viennent présenter l'essai
 » du tribut annuel , qu'ils doivent lui
 » fournir pour sa subsistance & celle
 » de sa maison. L'un apporte du poisson ,
 » l'autre de la viande , celui-ci de
 » l'huile , celui-là des fruits , du grain ,
 » des légumes , &c. Le prince dispose
 » alors des offices civils , des places
 » militaires , des emplois de judica-
 » ture , & destitue de leurs charges
 » ceux qui sont convaincus de s'en être
 » mal acquittés.

» Le jour même que j'arrivai à Son-
 » go , le comte vint me faire une vi-
 » site , & me pria de prêcher le di-
 » manche suivant. Comme je ne sça-
 » vois point encore assez la langue du
 » pays , je composai à la hâte un ser-
 » mon en portugais ; & je le pronon-
 » çai dans la chapelle de la congréga-
 » tion , en présence du prince & des

» premiers de la ville. C'est toujours
 » parmi les membres de cette congré-
 » gation, qu'on élit le souverain, pour-
 » vu qu'on le choisisse dans la famille
 » regnante. On m'avoit beaucoup parlé
 » du penchant qu'ont ces peuples à
 » s'empoisonner les uns les autres dans
 » les plus légers différends qui les divi-
 » sent. Il est vrai que si le coupable est
 » découvert, il encourt la peine de
 » mort, sans espérance de pardon. Les
 » recherches se font même avec tant
 » de rigueur, que ce crime devient plus
 » rare de jour en jour.

» Quoi qu'il en soit, j'étois tellement
 » prévenu de ces idées d'empoisonne-
 » ment, que je fis mon sermon sur l'ho-
 » micide, & pris pour texte ces pa-
 » roles du décalogue, *vous ne tuerez*
 » *point : NON OCCIDES.* Comme le
 » mot de *tuer* revenoit souvent dans
 » mon discours, l'auditoire fit enten-
 » dre quelque murmure ; mais ne lais-
 » sant pas de poursuivre avec courage,
 » le bruit augmentoit ; & le prince
 » seul gardoit le silence. A la fin du
 » sermon, j'interrogeai quelques-uns des
 » assistans, sur la cause de ce murmure,
 » & n'en pus avoir aucune réponse.

» Ils me regardoient en riant ; & con-
 » tinuoient leur chemin , sans oser s'ex-
 » pliquer. Cela même piquoit encore
 » plus ma curiosité ; & enfin , ayant
 » regalé un de mes auditeurs de cinq
 » ou six verres d'eau-de-vie , je tirai de
 » lui le secret qu'on s'obstinoit si uni-
 » versellement à me cacher.

» Ce que vous avez pris pour un signe
 » général de mécontentement , me dit-
 » il , étoit la marque d'une approbation
 » unanime. Vous ne pouviez rien dire
 » de plus à propos , ni choisir un sujet
 » plus convenable aux circonstances.
 » Il y a quelques mois que , pendant la
 » semaine sainte , les exercices de la
 » religion ayant amené à l'église un
 » grand nombre de chrétiens , il tomba ,
 » je ne sçais pourquoi , dans l'esprit du
 » comte , qu'une grande partie de cette
 » assemblée couvroit de pernicious
 » desseins sous des apparences de piété.
 » En conséquence , il donna ordre sur
 » le champ , de faire prendre , dans plu-
 » sieurs endroits de ses états , l'enga-
 » gement du *Bolungo* à différentes per-
 » sonnes , dont la fidélité lui étoit sus-
 » pecté. Comme vous ne sçavez peut-
 » être pas ce que c'est que cet engage-
 » ment , je vais vous le dire.

» Un homme accusé, on simplement
 » soupçonné de trahison, est livré aux
 » forciers qui lui font avaler une cer-
 » taine composition, pour connoître si
 » le crime est véritable. Il ne lui arrive,
 » dit-on, point de mal, s'il est inno-
 » cent ; mais s'il est coupable réelle-
 » ment, il éprouve dans tous ses mem-
 » bres un tremblement suivi d'une mort
 » certaine, à moins qu'on ne se hâte de
 » lui donner du contrepoison. Vous
 » jugez bien qu'un forcier, qui veut
 » sauver un criminel, écarte de sa com-
 » position tout ce qui pourroit lui être
 » nuisible, & qu'au contraire il ne se
 » fait aucun scrupule d'employer le
 » poison, lorsqu'il veut perdre un in-
 » nocent. Quand vous prêchiez sur
 » l'homicide, il étoit déjà mort une
 » infinité de personnes par cette prati-
 » que abominable ; & c'étoit le sujet du
 » murmure général qui paroïssoit vous
 » embarrasser. Le prince seul gardoit
 » le silence, parce qu'il étoit le seul
 » dont vous excitiez les remords. Il
 » avoit défendu à tous les habitans,
 » sous les peines les plus rigoureuses,
 » de vous parler de l'ordre cruel qui
 » faisoit périr tant de malheureux ; mais

» je ne balance pas à vous l'apprendre,
 » par la juste confiance que j'ai en votre
 » discrétion.

» Jugez de l'impression que dut faire
 » sur moi une découverte de cette na-
 » ture. Je promis le secret à mon
 » homme, en l'assurant néanmoins que,
 » sans le compromettre, je trouverois
 » moyen d'arrêter le scandale. En effet,
 » m'étant rendu au palais dès le soir
 » même, je fis tomber, avec tant d'a-
 » dresse, la conversation sur le sujet qui
 » m'occupoit, que l'occasion se pré-
 » senta d'elle-même, de reprocher au
 » comte l'indignité de ses ordres. Je
 » ne puis me persuader, lui dis-je,
 » que ce soit de son propre mouve-
 » ment, que votre altesse ait été capa-
 » ble de forcer ses sujets à prendre cet
 » affreux & cruel engagement : j'aime
 » mieux croire qu'elle s'est laissée en-
 » traîner par de mauvais conseils ; &
 » que, si elle avoit consulté son cœur,
 » l'humanité & la religion, sa bouche
 » n'auroit jamais prononcé, ni sa main
 » signé un pareil commandement. Le
 » comte touché se jeta à mes genoux,
 » & me dit, les larmes aux yeux : je sens
 » combien je suis coupable, d'avoir

» exigé cette preuve barbare de la fi-
 » délité de mon peuple ; & sans atten-
 » dre le jour suivant , il révoqua ses
 » ordres dès la nuit même.

» Ce trait vous peint le caractère de
 » ce prince ; & c'est l'idée que vous
 » devez prendre de celui de presque
 » tous les habitans du Congo. Ils sont
 » doux, sociables, polis envers les Eu-
 » ropéens, soumis aux missionnaires ,
 » traitables dans les affaires & dans le
 » commerce de la vie , quoique sujets
 » à des momens de fierté & d'empor-
 » tement. Leur conversation est vive,
 » enjouée , pleine de raison ; & ils s'ex-
 » priment avec tant d'agrément , que
 » les étrangers prennent le plus grand
 » plaisir à les entendre. Il est vrai que
 » l'ignorance est un vice général parmi
 » eux , & qu'ils ne s'appliquent à au-
 » cune science. Les premiers Portu-
 » gais qui aborderent dans leur pays ,
 » trouverent une nation plongée dans
 » une affreuse barbarie , n'ayant ni l'u-
 » sage de l'écriture , ni aucune tradition
 » historique. Ils comptoient leurs an-
 » nées par les hyvers , leurs mois par
 » les pleines lunes , les jours de la se-
 » maine par leurs marchés , la date des

» fait, par la mort de quelque personne
 » remarquable , & mesuroient la gran-
 » deur d'un pays par le nombre des mar-
 » ches ou des journées qu'on employoit
 » à le parcourir.

» Quoique souvent en guerre avec
 » leurs voisins , ces peuples n'en sont
 » pas plus experts dans l'art militaire :
 » c'est ce qui a toujours donné tant d'a-
 » vantage sur eux aux Européens. La
 » manière de combattre , dans toutes
 » ces régions , est d'une bizarrerie sans
 » exemple. Deux armées de negres qui
 » sont en présence , commencent par
 » discuter froidement le sujet de leurs
 » querelles. Elles passent insensiblement
 » aux reproches & aux injures ; enfin
 » la chaleur augmentant par degrés ,
 » on en vient aux coups. Les tambours
 » se font entendre avec beaucoup de
 » bruit & de confusion. Ceux qui
 » sont armés de fusils , les jettent après
 » la première décharge , parce qu'ils
 » sont plus occupés de leur propre
 » frayeur , que de l'envie d'en inspirer
 » à leurs ennemis. D'ailleurs la méthode
 » qu'ils prennent pour tirer sur eux , est
 » rarement dangereuse : ils appuient la
 » crosse du fusil contre leur estomac ,

» fans viser aux hommes ; & les balles
 » passent par dessus , parce que l'usage
 » est de s'accroupir au premier feu. En-
 » suite les deux partis se relevent , & se
 » servent de leurs arcs. S'ils sont à quel-
 » que distance , ils lancent leurs flèches
 » en l'air , persuadés qu'elles font plus
 » d'exécution dans leur chute ; mais
 » lorsqu'ils sont fort près , ils tirent en
 » droite ligne. Leurs traits sont quelque-
 » fois empoisonnés ; & le premier re-
 » mede qu'ils appliquent , est leur pro-
 » pre urine.

» L'industrie de ces negres , en ma-
 » tiere d'arts , se réduit à fabriquer plu-
 » sieurs sortes d'étoffes , avec des fils
 » très-menus , qu'ils tirent de l'écorce
 » ou des feuilles de certains arbres. Les
 » Portugais , entre plusieurs marchan-
 » dises , leur apportent des toiles de
 » l'Inde , des draps d'Angleterre , des
 » chaudrons de cuivre , des colliers ,
 » des anneaux , & d'autres merceries
 » de peu de valeur. Il n'y a point , dans
 » le royaume , de monnoie d'or , d'ar-
 » gent ni de cuivre. La plupart des
 » marchés se font en échange , mais le
 » plus souvent en simbos , qu'on appelle
 » Zimbis au royaume d'Angola. Il en
 » faut cinq cens pour une pistole.

» Le pays de Songo produit du co-
 » ton , du sel , de l'yvoire , des dattes ,
 » & le meilleur cuivre de tout le royaume.
 » Il s'y fait un assez grand trafic
 » d'esclaves ; les Anglois ont eu un
 » comptoir aux environs de la capitale ,
 » & les Hollandois quelques facteurs.
 » Les habitans ont beaucoup d'aptitude
 » pour le commerce : ils entendent par-
 » faitement les poids & les mesures ;
 » & leur défiance est égale à leur
 » adresse. Ils commencent toujours par
 » demander le double du prix ; & leurs
 » instances durent deux heures , pour
 » obtenir un couteau par-dessus la
 » convention.

» Le peuple ne se couvre guere que
 » le devant du corps ; c'est même un
 » usage assez généralement établi , d'être
 » absolument nud dans les maisons , à
 » cause de l'excessive chaleur , qui dure
 » neuf mois consécutifs. Les nobles
 » portent une camisole de paille sans
 » manches , qui tombe jusqu'au dessous
 » de la ceinture , & se termine par
 » deux bandes qui pendent jusqu'à terre.
 » Quelques-uns ont un bonnet de
 » soie proprement travaillé ; mais c'est

» une distinction qui ne s'accorde pas à
 » tout le monde. Les femmes d'un rang
 » élevé mettent un jupon de paille,
 » qui leur descend jusqu'aux pieds,
 » & s'enveloppent d'une piece d'é-
 » toffe, qui fait ordinairement deux
 » tours ; le bout se relevant sur leur
 » tête, leur sert de voile. L'usage des
 » deux sexes est de porter de longues
 » pipes, avec lesquelles ils fument per-
 » pétuellement. L'habillement & le cor-
 » tege du souverain ne le cede point à
 » celui du roi de Congo.

» Je ne fus pas long-tems dans cette
 » province, sans être informé qu'une
 » dame du pays employoit des recettes
 » magiques pour la guérison des ma-
 » lades. Elle se faisoit précéder d'un
 » tambour, portoit les cheveux pen-
 » dans, & un habit extraordinaire, pour
 » annoncer sa profession. Un de ses fils,
 » qui faisoit sa demeure avec elle, exer-
 » çoit le même art. Je crus que le devoir
 » de mon ministère exigeoit que je
 » formasse contre eux une accusation
 » juridique ; & j'employai tout mon
 » crédit pour les faire arrêter l'un &
 » l'autre. La mere en fut avertie, & prit

» la fuite : le fils n'eut pas le tems de
 » s'évader. Il fut conduit au palais ; &
 » je m'attendois à lui voir subir une
 » punition exemplaire , lorsqu'on vint
 » me dire que les gardes lui avoient
 » procuré la facilité de se sauver. Il
 » passa en effet dans une des isles de la
 » riviere de Zaïre , où il trouva de la
 » protection. Le pere de ce jeune hom-
 » me , qui avoit aussi contribué à son
 » évasion , craignant d'être arrêté , fei-
 » gnit d'être malade , & me fit prier de
 » le confesser. Suivant la coutume de
 » ces peuples , un homme qui reçoit
 » l'absolution du prêtre , est déchargé
 » de toute accusation , parce que la
 » justice humaine , disent-ils , ne doit
 » pas regarder comme coupable , celui
 » que Dieu même a déclaré innocent.
 » Quand je sçus que cet homme m'a-
 » voit trompé , je m'en plaignis au
 » comte , qui n'eut à me répondre au-
 » tre chose , sinon que c'étoit l'usage.

» Le crime de magie est si commun
 » dans cette contrée , que je ne pou-
 » vois employer assez de vigilance pour
 » découvrir les coupables , ni trop de
 » zele pour les faire punir. Dans la

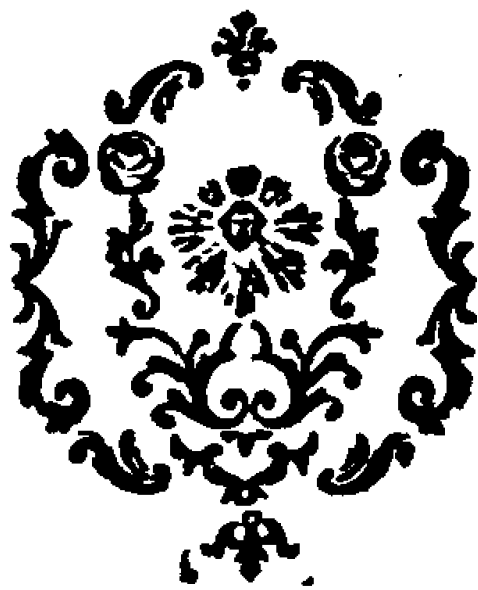
» première jeunesse des negres , on les
 » lie de certaines petites cordes com-
 » posées par les forciers , avec quel-
 » ques paroles mystérieuses qui accom-
 » pagnent cette cérémonie. Lorsque je
 » trouvois de ces cordes magiques sur
 » les enfans qu'on présentoit au bap-
 » tême , j'obligeois les meres de se
 » mettre à genoux , & leur faisois don-
 » ner le fouet, jusqu'à ce qu'elles eussent
 » reconnu leur erreur. Une femme que
 » j'avois condamné à ce châiment , s'é-
 » cria sous les coups : pardon , pere ,
 » pour l'amour de Dieu. J'ai ôté trois
 » de ces cordes en venant à l'église ;
 » c'est par oubli que j'ai laissé la qua-
 » trieme ».

Vous voulez bien , Madame , que
 j'interrompe ici la narration du pere
 Félicien , & que je réserve , pour la
 lettre suivante , la fin de son récit. Des
 faits de cette nature , racontés sans
 interruption , pourroient être fasti-
 dieux , malgré mon attention à les
 dépouiller , autant qu'il a été possible ,
 de leur séraphique enluminure. Vous
 sçavez que les capucins ont un style ,
 une maniere de parler, qui n'appartient
 qu'à

SUITE DU CONGO. 217
qu'à leur ordre , & qu'ils conser-
vent très-précieusement dans tous
les pays , depuis la fondation de leur
institut.

Je suis , &c.

A San-Salvador , ce 6 mai 1753 :



L E T T R E C L X X I.

S U I T E D U C O N G O .

« **U**N jour, reprend le pere Félicien ;
» j'avois commencé à baptiser plusieurs
» enfans dans un village voisin de Songo,
» près de la maison d'une forciera. L'as-
» semblée, qui étoit nombreuse , ne pou-
» vant manquer de causer quelque dé-
» sordre sur le terrain de cette femme ,
» elle sortit en fureur , & jetta des
» cris épouvantables. Comme elle m'in-
» terrompoit dans mon ministere , je
» fis un signe avec mon bâton , dans
» la seule vue de l'engager au silence ;
» mais elle prit ce mouvement pour
» une menace ; & , dans le transport
» de sa rage , elle saisit une bêche , &
» se mit à creuser la terre autour de
» moi : c'est toujours par là que les
» forciers commencent leurs noires pra-
» tiques. Ensuite elle renouvela ses cris
» avec un emportement extraordinaire.
» Quoi, dit-elle, un étranger osera
» menacer une citoyenne ? Je serai

» chassée de ma maison par un homme
 » que je ne connois pas ? Non , il n'en
 » sera pas ainsi ; & je m'en vengerai en
 » lui arrachant l'ame du corps. Elle dis-
 » parut incontinent ; & ayant fini mes
 » fonctions , je congédiai le peuple &
 » me retirai. Bientôt après je vis reve-
 » nir mon ennemie ; elle ne s'étoit éloi-
 » gnée un moment , que pour appeller
 » un jeune forcier à son secours. On
 » reconnoissoit leur profession à leur
 » coëffure : ils avoient autour de la
 » tête , un mouchoir qui leur couvroit
 » l'œil gauche & le côté droit de la
 » bouche. Dans cet état , la femme jeta
 » sur moi un regard fixe , en pronon-
 » çant des paroles que je n'entendis
 » qu'à demi ; & sur le champ elle ou-
 » vrit un petit trou dans la terre avec
 » ses ongles , le remplit de son urine ,
 » s'en lava les mains , cracha sur le bout
 » de son pied , sur ses cheveux & dans
 » son sein. De mon côté , je rappelai
 » mon courage , & me disposai à braver
 » toutes les puissances infernales. D'une
 » main je pris mon crucifix , & de l'au-
 » tre mon rosaire , que j'agitois dans un
 » sens contraire à tous les mouvemens
 » que je voyois pratiquer à la vieille.

» Elle en fit de si extraordinaires , que
 » j'eus recours aux exorcismes de l'égli-
 » se. Je commençai par défendre aux
 » malins esprits de s'approcher de moi ;
 » mais cet ordre n'empêcha pas la ma-
 » gicienne de continuer ses diableries.
 » Chaque fois que je prononçois le nom
 » de Satan , cette femme me paroissoit
 » entrer dans une nouvelle agitation.
 » Au second exorcisme , elle donna un
 » soufflet au jeune forcier , & lui com-
 » manda de la laisser seule : au troisième,
 » elle se retira elle-même avec des gé-
 » missemens mêlés de fureur. Elle repa-
 » rut bientôt après ; mais pour abréger
 » les difficultés , je me levai , & j'allai me
 » placer au bord de l'eau. La sorcière m'y
 » suivit , s'étendit à terre vis-à-vis de
 » moi , & reprit ses détestables opéra-
 » tions. Quantité d'habitans , curieux de
 » voir la fin de cette querelle , s'étoient
 » cachés dans un champ de millet , d'où
 » ils pouvoient observer toutes les cir-
 » constances du combat. Enfin me re-
 » commandant à Dieu avec toute la fer-
 » veur dont j'étois capable , je soufflai
 » doucement du côté où étoit mon en-
 » nemie ; & après avoir prononcé les
 » premiers mots de l'évangile de S. Jean ,

» je donnai ordre à cette femme de se
 » retirer. Elle se leva aussi-tôt , fit trois
 » sauts , poussa autant de hurlemens , &
 » disparut en un clin d'œil. Le mouve-
 » ment de sa fuite fut si prompt, que tous
 » les spectateurs , pénétrés d'étonne-
 » ment , jugerent qu'il avoit surpassé le
 » pouvoir de la nature. Aussi ne tarde-
 » rent-ils pas à se montrer ; & poursui-
 » vant la forcierre avec des reproches &
 » des injures , ils s'écrierent tous d'une
 » voix : le diable est vaincu ; qu'il em-
 » porte les magiciens & les sortileges.

» Depuis cette aventure il n'arriva
 » rien d'extraordinaire jusqu'à pâques
 » de l'année suivante. Les électeurs &
 » tous les grands du pays s'étoient as-
 » semblés à la cour de Songo , pour
 » renouveler le serment de fidélité. Il
 » y avoit quelques mois que j'avois ex-
 » communié le comte , selon le pou-
 » voir que j'en avois reçu de l'évêque
 » d'Angola , pour avoir permis à ses
 » sujets de faire le trafic des negres.
 » avec les hérétiques. Nous avions
 » jugé à propos , nous autres capucins ,
 » d'exclure de ce commerce la nation
 » Angloise , de peur que , transportant
 » les esclaves à la Barbade , elle ne

» leur inspirât de l'éloignement pour
 » les principes de l'église romaine. Ce-
 » pendant le comte , qui trouvoit plus
 » d'avantage à traiter avec les Anglois ,
 » qu'avec les sujets du roi de Portugal ,
 » non-seulement avoit toléré ce né-
 » goce , mais affectoit même de le fa-
 » voriser. Cette raison me parut plus
 » que suffisante , pour le priver de
 » notre sainte communion.

» Dans ces circonstances on annonça
 » le serment de fidélité pour les fêtes
 » de pâques ; mais j'apportai toute la
 » diligence possible , pour empêcher
 » une solennité , que l'excommunica-
 » tion du prince n'eût pas manqué de
 » changer en profanation. Je reçus d'a-
 » bord très-froidement la politesse de
 » plusieurs seigneurs qui s'avancèrent
 » au-devant de moi pour me saluer ,
 » & ne leur répondis que par des re-
 » proches de ce qu'ils avoient blessé
 » leur conscience , en communiquant
 » avec des hérétiques. Ce discours ir-
 » rita le chef des électeurs , qui , dans
 » sa colere , s'écria : que voulez-vous
 » donc dire avec vos distinctions con-
 » tinuelles d'hérétiques & de catho-
 » liques ? Ne sommes-nous pas tous

» chrétiens ? & vous-même ne nous
 » avez-vous pas assurés mille fois, que
 » nous serons sauvés par le seul bap-
 » tême ? Je ne vous cacherais pas, con-
 » tinue le pere Félicien, que je perdis
 » patience à mon tour ; & ne pouvant
 » souffrir que la religion fût insultée
 » avec cet excès d'audace, je donnai
 » un soufflet au téméraire qui osoit pro-
 » férer un pareil blasphème.

» Un affront de cette nature causa
 » beaucoup de mouvement parmi le
 » peuple. On s'assembla autour de moi ;
 » & le comte apprenant ce qui venoit
 » d'arriver, se hâta de paroître, pour
 » arrêter les plus furieux. Il voulut bien
 » m'accompagner jusqu'au couvent, en
 » me représentant, avec autant de dou-
 » ceur que d'amitié, de quelle impor-
 » tance il étoit pour le bien de la mis-
 » sion, & même pour moi, de me ré-
 » concilier avec l'offensé ; mais j'appré-
 » hendois de compromettre l'autorité
 » de l'église ; & dans ce partage de sen-
 » timens, j'imaginai un moyen qui de-
 » voit concilier tous les esprits & tous
 » les droits. Ce fut d'envoyer à l'élec-
 » teur un de nos religieux, qui, après un
 » abord très-civil, lui offrit de l'absoudre,

» à condition qu'il rétracteroit le langage qu'il avoit tenu , & viendrait me demander pardon , avec promesse d'être plus modéré à l'avenir.

» Votre proposition est bien singulière , dit l'électeur au pere député :
 » quoi ! je suis l'offensé , & vous voulez que je me reconnoisse coupable ? Qui a reçu le soufflet , je vous prie , de votre compagnon ou de moi ? Le missionnaire répondit que ce qui ne se faisoit pas dans une mauvaise intention , ne pouvoit pas être regardé comme une offense ; que , loin de donner le nom d'insulte au soufflet qu'il avoit reçu , il devoit le prendre pour une correction salutaire , & l'effet d'une affection vraiment paternelle de la part de son supérieur ecclésiastique. Souvenez-vous , ajouta-t-il , du soufflet que donne l'évêque à la confirmation ; & convenez que c'est moins une tache , qu'une marque d'honneur sur la joue de celui qui le reçoit.

» Ces raisons parurent si convaincantes au bon électeur , qu'après s'être reconnu coupable , il consentit à se rétracter publiquement à la porte de l'église. On lui permit seulement ,

» pour adoucir son humiliation, d'a-
 » jouter qu'il n'avoit péché que par un
 » emportement de colere, & que dans
 » le fond du cœur, il n'en avoit pas
 » moins de respect pour la religion &
 » pour ses ministres. Enfin, après m'a-
 » voir demandé humblement pardon,
 » & baisé les pieds en présence de
 » tout le peuple, il fut rétabli dans la
 » communion ecclésiastique. J'exigeai
 » auparavant qu'il fît des excuses au
 » comte, pour avoir voulu, par un
 » discours impie & sédition, exciter
 » ses sujets à la révolte. Quand cette
 » aventure fut connue à Loanda, les jé-
 » suites eux-mêmes convinrent quedans
 » une conjoncture si délicate, ils ne
 » se feroient pas conduits avec plus de
 » subtilité ni plus de gloire. Ils ajouterent
 » seulement, pour diminuer l'une & l'au-
 » tre, qu'à la vérité on voyoit bien que
 » je n'avois eu à faire qu'à des negres.

» Cependant il y avoit trois mois,
 » que le prince, toujours excommu-
 » nié, n'étoit entré dans l'église qu'à la
 » dérobée, & sans oser s'approcher du
 » saint autel. Il saisit cette occasion pour
 » me prier de l'absoudre, & me fit en-
 » tendre que son peuple, ne le voyant

» point assister à l'office, en pourroit
 » prendre occasion de se soulever. Je
 » crus qu'il étoit tems de le satisfaire ;
 » & je lui fis dire de se rendre le len-
 » demain à la messe, vêtu en pénitent,
 » & accompagné de toute sa cour. Il
 » y vint en effet, couvert d'un sac,
 » les pieds nuds, une couronne d'é-
 » pines sur la tête, un crucifix à la
 » main, & la corde au cou. Je crus
 » voir le grand Théodose aux pieds de
 » l'archevêque de Milan ; & j'eus be-
 » soin, dans ce moment, de toute mon
 » humilité, pour ne me pas croire
 » moi-même un saint Ambroise. J'a-
 » dressai au prince un discours qu'il
 » entendit à la porte de l'église, &
 » dans lequel je lui représentai, avec
 » autant de force que de tendresse, le
 » tort qu'il faisoit à la religion, à ses
 » sujets, à lui-même, en accordant
 » l'entrée de ses états aux hérétiques.
 » Ensuite prenant le missel, je lui or-
 » donnai, ainsi qu'à toute l'assemblée,
 » de jurer sur l'évangile, qu'ils ne re-
 » cevroient aucun vaisseau Anglois
 » dans leurs ports. Le prince offrit
 » toutes sortes de satisfactions pour sa
 » désobéissance ; & citant l'exemple de

» David, il ajouta qu'après avoir péché
 » comme lui, il espéroit d'obtenir le
 » même pardon. Ayant ensuite remis
 » son crucifix à un de ses gens, il se
 » baissa respectueusement pour me bai-
 » ser les pieds. Je m'empressai de le
 » relever; je lui ôtai sa couronne d'é-
 » pines & la corde qu'il portoit à son
 » cou; je l'embrassai & lui dis : si vous
 » avez péché comme David, imitez-le
 » dans son repentir. Après cette céré-
 » monie, il entra dans l'église, au mi-
 » lieu de son cortège, s'avança jusqu'à
 » l'autel d'un air de triomphe, & se
 » réconcilia de si bonne foi, qu'il n'a
 » donné depuis aucun sujet de plainte
 » aux missionnaires.

» Vous n'avez jamais vu d'homme plus
 » tendrement affectionné à la religion.
 » Pendant la messe, on lui présentait
 » à l'évangile un flambeau allumé, qu'il
 » faisoit soutenir par un de ses pages
 » jusqu'après la communion du prêtre.
 » A la fin de l'office, il se présentait deux
 » fois dans le sanctuaire pour recevoir
 » l'imposition des mains, & la bénédic-
 » tion du célébrant. Lorsque ce dernier
 » quittoit l'autel, le prince se retiroit à
 » l'écart pour finir ses prières; ensuite

» il rejoignoit le missionnaire qui le re-
 » conduisoit jusqu'à la porte de l'église.
 » Aussi-tôt qu'il étoit sorti, il se met-
 » toit à genoux dans l'assemblée du
 » peuple ; & tous les assistans lui re-
 » nouvelloient le serment de fidélité, en
 » se frappant la joue , suivant l'usage
 » du pays. Il leur marquoit, d'un signe
 » de main , la satisfaction qu'il ressen-
 » toit de leur zele ; & les saluant avec
 » bonté, il se retiroit dans son palais.
 » Le capitaine général, les électeurs,
 » les gouverneurs particuliers avoient
 » leurs places marquées dans l'église,
 » pour éviter toutes les occasions de
 » querelles. On accordoit aux femmes
 » de qualité des tapis pour se mettre
 » à genoux ; mais l'honneur du coussin
 » étoit réservé pour la comtesse.

» Quelque tems avant l'événement
 » dont je viens de parler , il étoit ar-
 » rivé, dans cette province, un mal-
 » heur qui va vous faire connoître le
 » triste état de la religion dans un pays,
 » où la disette de prêtres Européens
 » oblige de confier les dignités ecclé-
 » siastiques à des mulâtres sans lu-
 » mieres & sans mœurs. Un capucin
 » de cette mission avoit recueilli, à la

» mort de quelques-uns de nos reli-
» gieux , les vases sacrés qui avoient
» servi à leur ministère , & se dispoſoit
» à partir pour Loanda avec ces pré-
» cieuses dépouilles. Un prêtre mu-
» lâtre , grand-vicaire de cette contrée ,
» le pria de lui adminiſtrer les ſacre-
» mens avant ſon départ , parce qu'é-
» tant fort âgé , diſoit-il , & n'ayant point
» d'autre eccléſiaſtique dans le pays , il
» ne vouloit pas s'expoſer à mourir ſans
» les conſolations du chriſtianisme. Le
» religieux ſe crut trop heureux d'être
» employé à ce pieux office. Il étoit
» en bonne ſanté , lorsqu'il entra dans
» la maiſon du grand-vicaire ; mais après
» y avoir pris quelques rafraîchiſſe-
» mens , il ſe ſentit attaqué de douleurs
» ſi vives , qu'il mourut pendant la nuit.
» Dès qu'il fut expiré , le prêtre
» mulâtre fit écarter tous les témoins ,
» & ſe ſaiſit des vases d'argent , des en-
» cenſoirs , & de pluſieurs autres inſ-
» trumens eccléſiaſtiques , qui ne for-
» tirent jamais de ſes mains. L'évêque
» & le chapitre de Loanda le pourſui-
» virent en vain par des menaces &
» par les foudres même de l'églife ; il ne
» parut pas plus ſenſible à la crainte de
» l'autorité ſpirituelle , qu'à celle des

» jugemens de Dieu , qui ne pouvoient
 » être retardés long-tems à l'égard d'un
 » homme de son âge.

» Cette histoire m'a été racontée dans
 » le lieu même qu'habitoit ce prêtre mu-
 » lâtre, & où le hazard m'avoit conduit
 » l'année de sa mort. Je ne parle jamais
 » de ce malheureux endroit , sans son-
 » ger au risque que j'ai couru moi-même
 » d'y être dévoré par les fourmis. Je
 » fus éveillé en sursaut par un negre ,
 » qui s'étant levé brusquement , se mit
 » à crier : debout , pere , debout. De
 » quoi est-il question , lui dis-je ? Les
 » fourmis , me répondit-il , se sont ou-
 » vert un passage ; & vous n'avez pas
 » un moment à perdre. En effet , ces
 » insectes commençoient déjà à courir
 » sur mes jambes ; & dans un instant
 » ils couvrirent , de l'épaisseur d'un
 » demi pied, le plancher de ma cabane.
 » On ne trouva pas d'autre expédient
 » pour les chasser , que de brûler de la
 » paille dans tous les lieux qu'ils occu-
 » poient. La flamme les détruisit ou les
 » fit fuir ; mais ils laissèrent dans ma cham-
 » bre une horrible puanteur. J'étois à
 » peine rendormi , que je fus réveillé
 » par un autre accident. Les fourmis

» avoient gagné le village ; & quelques
 » habitans ayant employé le secours du
 » feu pour s'en délivrer , les flammes
 » avoient consumé une maison , & fai-
 » soient appréhender le même malheur
 » pour toutes les autres. Cependant on
 » eut le bonheur d'arrêter l'incendie ; &
 » je remerciai particulièrement le ciel ,
 » de m'avoir sauvé de ce double fléau.
 » Dans le sommeil profond c^{est} j'étois
 » plongé , je ne doute pas que les four-
 » mis ne m'eussent dévoré avant la fin
 » de la nuit. On me cita l'exemple de
 » quantité de vaches qui avoient eu le
 » même sort , & dont , à la pointe du
 » jour , on ne trouva plus que les os.

» C'est dans ce même village , que je
 » vis un de nos peres, nouvellement ar-
 » rivé du royaume de Mokokko , où
 » il se vantoit d'avoir baptisé plus de
 » cinquante mille personnes. Le roi lui-
 » même étoit prêt à recevoir le bap-
 » tême , lorsqu'il lui tomba dans la tête
 » l'idée la plus étrange. Mon pere , dit-
 » il au capucin , avant que d'embrasser
 » votre religion , je vous demande deux
 » graces, qu'il ne faut pas que vous me
 » refusiez : la premiere , de me donner
 » la moitié de votre barbe ; la seconde ,

» de m'accorder un successeur qui vienne
 » de vous. Je ferai paroître toutes mes
 » femmes nues en votre présence , &
 » vous prendrez celle qui sera le plus de
 » votre goût. Vous savez que nous
 » sommes tous mortels ; & si vous
 » venez à manquer , qui voulez-vous
 » qui soutienne la foi que vous aurez
 » établie ? Laissez - moi donc un fils ,
 » qui , possédant les rares qualités de
 » son pere , transmette votre doctrine
 » à nos descendans. Le missionnaire
 » surpris témoigna son regret de ne
 » pouvoir lui accorder la dernière de
 » ces demandes , vu sa qualité de ca-
 » pucin , & son vœu de chasteté que
 » le roi de Mokokko eut beaucoup
 » de peine à comprendre. Desirant en-
 » suite de sçavoir pourquoi le monar-
 » que Africain vouloit le priver de
 » la moitié de sa barbe , il apprit que
 » le dessein du prince étoit de la con-
 » server comme une relique : & qui
 » sçait, ajoutoit ce religieux, si la pieuse
 » simplicité des negres n'en eût pas fait
 » un jour l'objet de son culte ?

» En quittant ce village pour me
 » rendre à Songo , je fus obligé de tra-
 » verser un bras de riviere. Le chef de
 » l'habitation me fit donner des con-

» ducteurs & une barque. Il me déclara
 » en même tems , qu'il falloit ouvrir
 » ma bourse , étant juste qu'ayant été
 » bien payé de mes baptêmes & de
 » mes messes, il le fût, à son tour, de son
 » canot & de ses gens. Volontiers ,
 » lui dis-je : combien demandez-vous ?
 » Quinze simbos, répliqua-t-il ; & tan-
 » dis que je me disposois à les lui don-
 » ner , prétendant s'être trompé dans
 » son calcul , il en exigea trente. Les
 » voici , repris-je en les comptant :
 » mais un negre se mit à crier , qu'ap-
 » paremment le chef ne connoissoit rien
 » à la navigation , puisqu'il se conten-
 » toit de trente simbos pour un service
 » qui en valoit soixante. Il fallut bien
 » consentir à les payer.

» Quand j'eus traversé la riviere ,
 » mon chemin me conduisit dans un
 » lieu , où quantité de negres idolâtres
 » étoient assemblés pour la célébration
 » de leurs mysteres. J'entrai dans une
 » grande hutte, que je pris d'abord pour
 » une église ; mais je ne tardai pas à
 » m'appercevoir que c'étoit le temple
 » de quelque divinité du pays. D'un
 » côté pendoient deux tabliers d'une
 » saleté & d'une puanteur insuppor-

» tables ; de l'autre, on voyoit un petit
» mur de terre , haut de deux pieds ,
» derriere lequel un mokisso rendoit
» ses oracles. Ce prétendu dieu tenoit
» dans ses mains deux grands couteaux,
» & avoit sur la tête une touffe de
» plumes. Voulant pénétrer dans le
» temple , je fus arrêté par un grand
» feu qui s'alluma tout à coup , & dont
» il sortit une odeur si horrible, que tous
» mes sens en furent saisis. J'osai cepen-
» dant avancer , en m'armant du signe
» de la croix ; mais les negres, irrités de
» mon audace, s'attrouperent autour de
» moi , & m'obligerent de me retirer.

» Je partis aussi satisfait d'avoir évité
» leur fureur , que du peu de chemin
» qui me restoit pour arriver dans
» un village chrétien. Mes porteurs fai-
» soient assez de diligence ; mais au mo-
» ment que nous nous y attendions le
» moins , nous vîmes devant nous ,
» dans l'éloignement , un grand feu que
» les idolâtres avoient allumé dans les
» herbages. Le vent poussant les flam-
» mes à notre rencontre , nous ne dou-
» tâmes point qu'elles ne nous ame-
» nassent bientôt un grand nombre de
» bêtes féroces. Mes gens m'avertirent

» que le seul moyen d'échapper à ces
 » animaux , étoit de monter sur les ar-
 » bres. J'avois heureusement dans ma
 » malle une échelle de corde , qu'un de
 » mes guides courut attacher à une
 » branche ; & nous ne crûmes pas pou-
 » voir mieux faire , que de chercher no-
 » tre sûreté dans cet azile. Le péril étoit
 » pressant ; car nous vîmes incontinent
 » une multitude d'animaux redoutables ,
 » tels que des tigres , des loups , des lions ,
 » des rhinoceros , qui , en passant , leve-
 » rent la tête avec une sorte d'étonne-
 » ment. Nous ne descendîmes que lors-
 » que nous les scûmes éloignés ; &
 » nous trouvâmes dans la plaine de
 » gros serpens rôtis , dont les negres
 » préférèrent la chair à la volaille. Ils en
 » jetterent la queue , la tête & les en-
 » trailles , & firent du reste un admi-
 » rable festin.

» Si l'on considère le nombre & la fé-
 » rocité de ces sortes de monstres , la
 » longueur des voyages , la privation
 » des choses les plus nécessaires à la vie ,
 » l'excès insupportable de la chaleur ,
 » sur-tout pour des gens aussi épaisse-
 » ment vêtus que les capucins , les
 » changemens de climat , les rochers &

» les précipices qu'il faut traverser,
» les persécutions des forciers, des
» idolâtres, & souvent celles des mau-
» vais chrétiens, on sera obligé de con-
» venir, dit le pere Félicien, que rien
» n'approche des fatigues, des dangers
» & des souffrances inévitables aux
» missionnaires de cette contrée. Il est
» vrai que nous en sommes amplement
» dédommagés par les caresses que
» nous font les Portugais dans les lieux
» soumis à leur domination. A Loanda,
» par exemple, loin d'être obligés à la
» quête, nous voyons apporter au cou-
» vent une si grande abondance de
» provisions, que ceux qui ne veulent
» point être refusés, ont des mesures à
» prendre, pour arriver les premiers.
» Je dois ajouter, à la gloire de mon
» pays, que les capucins d'Italie ont
» toujours obtenu une sorte de préfé-
» rence sur les autres, même de la part
» des Portugais. Aussi sa Majesté Très-
» Fidele, ayant défendu à tous les prê-
» tres étrangers d'entrer dans les terres
» de sa dépendance en Afrique, n'a pas
» voulu que les capucins Italiens fussent
» compris dans cette loi. Les capucins

» François ont, dit-on, les mêmes privilèges au Brésil.

» Je n'étois pas tellement attaché à la mission de Songo, que je n'entreprisse quelquefois de petites courses dans les contrées voisines. Un jour que j'avois remonté le grand fleuve jusqu'au village de Gitar, je me rendis delà à la ville de Zayre, qu'on nomme aussi la Cité Royale. Les Anglois ont quelques comptoirs dans ces cantons pour la traite des negres ; & comme les missionnaires n'y sont pas aussi puissans qu'à Songo, ils y exercent plus librement leur commerce. Ils sont même mieux reçus que les Portugais à la cour du roi de Zayre ; & je ne sçaurois m'empêcher de convenir qu'ils mettent, dans leur manière de négocier, plus de facilité, de générosité & de bonne foi. Le directeur de leur comptoir de Gitar, M. Fielding, voulut bien me permettre de l'accompagner à la cour ; & comme elle n'est composée que d'idolâtres, je quittai mon habit de capucin, dans la crainte de le voir profaner par ces infidèles. En arrivant à Zayre, le directeur se reposa quelques momens chez un des of-

» ficiers du roi , où plusieurs grands de
 » la nation s'assemblerent pour le com-
 » plimenter , & pour se plaindre en mê-
 » me tems, de ce qu'il étoit entré dans la
 » ville sans avoir fait, suivant l'usage, une
 » décharge de ses armes à feu. Il apporta
 » pour excuse son ignorance en qualité
 » d'étranger ; & cette réponse parut les
 » satisfaire. Il fut conduit au palais à
 » deux heures après midi. Dans sa
 » marche , il étoit suivi par un esclave
 » qui soutenoit un parasol sur sa tête.
 » Quatre nobles du pays le précédoient ;
 » d'autres officiers marchaient derrière
 » avec quantité de negres d'une con-
 » dition inférieure. On fit passer M.
 » Fiedling , par deux cours , dans une
 » grande esplanade , où nous trouvâmes
 » plus de trois cens personnes assises sur
 » le sable : c'étoient, ou les domestiques
 » du roi , ou les principaux habitans de
 » Zayre , que la curiosité attiroit pour
 » voir des blancs. Le prince étoit assis à
 » l'extrémité de ce vaste emplacement ,
 » sur un siege d'environ quinze pouces
 » de haut , le dos appuyé contre le mur ,
 » ayant sous ses pieds une peau de ga-
 » zelle en forme de tapis. Son habit
 » étoit un long manteau d'écarlate ,

» qu'il avoit reçu depuis peu d'un capi-
 » taine Anglois. Il avoit la tête , les
 » jambes & les pieds nuds ; une pagne
 » d'écorce lui couvroit les reins ; & sa
 » lance étoit plantée devant lui dans le
 » sable. Une femme debout , qui tenoit
 » un gros flacon de vin de palmier , en
 » remplit une tasse , & l'offrit à sa ma-
 » jesté. Tous les negres de l'assemblée
 » battirent des mains , pendant que le
 » prince buvoit cette liqueur. On fit
 » avancer l'interprete royal , qui se mit
 » à genoux auprès du trône ; & après
 » avoir gratté plusieurs fois la terre
 » d'une main , dont il se frottoit cha-
 » que fois le front , il prit un des pieds
 » du roi , cracha sur la plante , & la
 » lèchea avec beaucoup de respect. En-
 » suite se tournant vers le directeur ,
 » il le pria de lui déclarer ses intentions ,
 » & les expliqua à sa majesté. On con-
 » vint du prix des esclaves ; & l'on fut
 » réciproquement satisfait des condi-
 » tions. M. Fielding fit présent au roi
 » de quelques aulnes d'étoffe noire , &
 » de plusieurs flacons d'eau-de-vie ,
 » que ce prince parut charmé de re-
 » cevoir. Pour marquer son contente-
 » ment , il chanta dans sa langue quel-

» ques paròles qu'il répéta jusqu'à trois
 » fois , & auxquelles les assistans ap-
 » plaudirent en battant des mains. En-
 » suite il engagea le directeur à goûter
 » devant lui de chaque flacon , suivant
 » l'usage constant du pays lorsqu'on
 » reçoit ou qu'on achete quelque li-
 » queur , pour se précautionner contre
 » toutes les craintes du poison. Après
 » l'audience, on fit voir au directeur les
 » esclaves qu'il se proposoit d'emme-
 » ner. Comme il les examinoit avec
 » beaucoup d'attention, pour s'assurer
 » s'ils n'avoient aucune infirmité , il
 » fut fort étonné de voir les officiers
 » du prince qui éclatoient de rire. Il
 » voulut sçavoir ce qui leur causoit
 » cette joie ; l'interprete lui répondit ,
 » qu'elle venoit de l'excès de sa curio-
 » sité ; & le roi le fit prier de ména-
 » ger un peu plus la modestie de ses
 » peuples.

» La situation de la ville de Zayre
 » est à quelques milles de la riviere de
 » ce nom. Sa grandeur est médiocre ;
 » & le nombre de ses habitans ne va
 » pas à plus de sept ou huit cens per-
 » sonnes. Je me fis donner un canot pour
 » remonter le fleuve ; & je parcourus
 » successivement

» successivement les provinces de Sun-
 » di, de Pango & de Batta. Les Portugais
 » ont érigé la première en duché ; &
 » elle est toujours l'apanage de l'héritier
 » présomptif de la couronne. Elle con-
 » tient plusieurs gouvernemens parti-
 » culiers , l'un desquels venoit de va-
 » quer par la mort d'un negre ido-
 » lâtre , dont je vis faire les obseques
 » suivant les rits de sa religion & l'u-
 » sage du pays.

» Un préjugé généralement établi
 » parmi ces barbares , est que per-
 » sonne ne meurt de mort naturelle.
 » Ils croient que les défunts appellent
 » à eux les vivans ; mais ils supposent
 » que l'invitation a souvent été pré-
 » venue ou par le poison , ou par quel-
 » que violence. Dans cette persuasion ,
 » la famille & les amis du mort accu-
 » sent presque toujours le plus proche
 » parent de l'avoir tué , & l'obligent de
 » se purger de ce crime par les épreuves
 » judiciaires. S'il en sort victorieux ,
 » on le laisse tranquille ; mais s'il suc-
 » combe , on le condamne au ban-
 » nissement. Un usage de cette nature
 » ne peut guere avoir d'autre prin-
 » cipe , que l'habitude barbare où sont

» ces Africains , d'employer le poison
» contre leurs ennemis.

» C'est probablement encore pour
» la même raison , qu'ils n'ensevelissent
» leurs morts qu'en présence des parens
» assemblés. Quand on a rendu au dé-
» funt ce dernier devoir , on sacrifie ,
» à la porte de sa cabane , quelques vo-
» lailles ; on arrose de leur sang les
» dehors & l'intérieur de la maison ;
» & l'on jette la chair par dessus le toit ,
» pour empêcher que l'ame du mort
» ne vienne troubler les vivans. Ces
» gens sont persuadés que l'aspect d'un
» revenant ne manque jamais de faire
» mourir. Cette opinion est tellement
» établie parmi eux , que l'imagination
» seule a souvent produit l'effet de
» la réalité. Avant & après le sacri-
» fice , on fait de grandes lamen-
» tations sur le cercueil ; & si la
» douleur ne fournit pas assez de
» larmes , on se met dans le nez une
» pincée de poivre , qui en fait couler
» abondamment. On passe ensuite tout
» d'un coup de la tristesse à la joie ;
» on s'amuse à boire , à manger , à
» jouer , à danser ; & pendant ce tems-
» là le corps reste sans sépulture. Le

» bal fini , on se retire dans des lieux
 » convenus , où les deux sexes renfer-
 » més ensemble dans l'obscurité , ont
 » la liberté de se mêler sans distinction.
 » Comme le signal de ces fêtes obs-
 » cenes se donne au son des tambours ,
 » l'ardeur du peuple à s'y rendre est
 » incroyable , ou plutôt très-croyable.
 » Il est impossible aux meres d'arrêter
 » leurs filles ; les chaînes & les murs
 » sont de foibles obstacles. Mais ce qui
 » doit paroître encore plus étrange ,
 » c'est que la veuve elle-même , si c'est
 » le mari qui est mort , se livre à tous
 » ceux qui la sollicitent , sans autre con-
 » dition , que de ne dire mot , tant qu'on
 » est seul avec elle.

» On couvre de feuilles & de bran-
 » ches le chemin qui mene à la sé-
 » pulture. La marche se fait toujours
 » en droite ligne ; & s'il se trouve sur
 » le passage une haie , un arbre , un
 » mur , une cabane , on ne balance point
 » à l'abattre. Dans quelques endroits ,
 » on enterre , avec les personnes de
 » qualité , des esclaves vivans ; & l'on
 » remplit le tombeau d'une provision
 » de vivres & de liqueurs. L'ancien usa-
 » ge étoit d'inhumer , avec les rois de

» Congo, douze filles destinées à servir aux plaisirs du monarque dans l'autre monde. Elles ambitionnoient toutes ce fatal honneur ; & sautant gaïement dans le tombeau , elles se disputoient à qui se mettroit plus près du corps. Les fosses d'enterrement se font ici en pleine campagne ; & on les couvre communément d'un amas de terre. Le mort n'est point enfermé dans une bierre ; on se contente de l'envelopper d'une toile de coton ou dans une natte. Le deuil, au décès du roi, se célèbre pendant huit jours, premièrement par des pleurs, ensuite par des fêtes consacrées au libertinage & à la débauche.

» Le royaume de Congo n'a ni médecins, ni chirurgiens, ni apothicaires, ni même d'autres remèdes que des simples, des racines, de l'eau & de l'huile, qu'on fait prendre indifféremment aux malades pour toutes sortes d'infirmités. La fièvre est le mal le plus commun : on le guérit, en se frottant le corps plusieurs fois avec un onguent composé d'huile & de poudre de sandal. Le remède pour les maux

» de tête , est une légère saignée aux
 » temples : elle se fait avec une coquille
 » aiguisée , en mettant un petit tuyau
 » sur la plaie pour en sucer le sang. L'o-
 » pération est la même pour les autres
 » parties du corps. Une fille qui a ,
 » pour la première fois , ses infirmités
 » périodiques , doit s'arrêter dans le
 » lieu où elle se trouve , & attendre
 » qu'il arrive quelqu'un de sa famille
 » pour la ramener à sa mère. On lui
 » donne des femmes pour la servir
 » dans un logement séparé , où elle
 » passe deux ou trois mois , assujettie à
 » quelques formalités , comme de ne
 » parler à aucun homme , de se laver
 » souvent , & de se frotter de certaine
 » graisse. Celles qui négligeroient ces
 » diverses pratiques , se croiroient me-
 » nacées d'une perpétuelle stérilité.

» La province de Pango , dont la
 » ville principale porte le même nom ,
 » formoit un état indépendant , que les
 » rois de Congo ont subjugué. Celle
 » de Batta s'étant unie volontairement
 » à ce royaume , à l'occasion de quel-
 » ques divisions intestines , conserve
 » plus de liberté & de privilèges. Le
 » roi lui donne toujours un gouver-

»neur pris parmi les descendans des
 »anciens possesseurs de cette contrée.
 »A l'extinction des héritiers légitimes
 »de cet empire, ils sont destinés à la
 »couronne. Entre plusieurs prérogati-
 »ves, ils ont celle de manger (mais sans
 »s'asseoir) à la table du roi; honneur
 »qu'il n'accorde pas même à ses
 »propres enfans. Le prince de Batta
 »compte un grand nombre de seigneurs
 »parmi ses vassaux; & sa cour ne le
 »cede guere, pour le faste, à celle du
 »roi de Congo.

»Les revenus de ce monarque con-
 »sistent principalement dans les tri-
 »buts annuels des gouverneurs de
 »provinces & de plusieurs autres sei-
 »gneurs, qui, comm e je vous l'ai dit,
 »prennent les titres de ducs, de mar-
 »quis, de comtes, &c. Ces revenus
 »ne se paient point en argent, mais
 »en bestiaux, en denrées & en escla-
 »ves. Ce prince ne manque pas de
 »moyens pour augmenter ses richesses.
 »Par exemple, lorsqu'il sort en bonnet
 »blanc avec les gens de sa cour, il le
 »met si négligemment sur son oreille,
 »que le moindre vent peut l'abattre.
 »S'il tombe en effet, ses courtisans

» s'empresſent de le ramaffer ; mais le
 » roi, comme offenſé de cette diſgrace,
 » refuſe de le recevoir, & retourne au
 » palais d'un air fort mécontent. Le
 » lendemain il fait partir deux ou trois
 » cens ſoldats , avec ordre de lever ſur
 » les peuples une forte impoſition ; &
 » tout le royaume eſt obligé d'expier
 » ainſi la faute du vent.

» Si l'argent n'a point cours dans
 » cette partie de l'Afrique , ce n'eſt pas
 » manque de métaux, avec leſquels il ſe-
 » roit facile de fabriquer des eſpeces
 » monnoyées. On y trouve des mines
 » d'or ; mais les habitans n'y travaillent
 » point , pour ne pas exciter la cupidité
 » des Européens : cette raiſon les a tou-
 » jours empêchés de les découvrir aux
 » Portugais. J'ai déjà dit que le cuivre
 » y étoit très-commun. Les montagnes
 » produiſent , dans quelques endroits ,
 » des pierres d'une telle grandeur ,
 » qu'on feroit une église entière d'une
 » ſeule piece. Il y a des monts de por-
 » phyre , de jaſpe & de marbre ; il y en
 » a d'autres où l'on trouve de très-
 » belles jacinthes.

» L'hyver eſt auſſi doux à Con-
 » go , que les plus beaux printems de
 Liv.

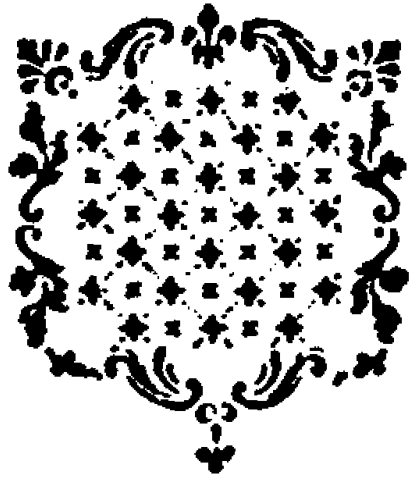
» l'Europe. La longueur des jours &
 » des nuits est presque égale pendant
 » toute l'année. Dans certains cantons ,
 » on fait une double récolte ; & l'on re-
 » cueille principalement du millet &
 » de la racine de manioc. On ne connoît
 » point l'usage de la charrue ; on remue
 » la terre avec une espece de truelle
 » très-légere ; & à mesure qu'on ouvre
 » le sillon d'une main , on y répand de
 » l'autre les semences qu'on tire d'un
 » sac pendu à son côté. Cet exercice
 » n'empêche pas les femmes de porter
 » leurs enfans sur le dos , dans une es-
 » pece de hamac qu'elles attachent au-
 » tour des épaules. Les jardins ont aussi
 » leurs richesses , & produisent la plu-
 » part de nos légumes. L'abondance des
 » fruits y est presque générale ; & c'est ,
 » dans plusieurs provinces , la princi-
 » pale nourriture des habitans ».

On évite , Madame , bien des
 courses , des fatigues & des peines ,
 quand on a le bonheur de rencontrer ,
 comme j'ai fait à Congo , des gens
 instruits & complaisans , qui , sans sor-
 tir de leur chambre , vous font par-
 courir un immense pays , & mettent
 sous vos yeux le tableau des différens

SUITE DU CONGO. 249
peuples qui l'habitent. Je n'espère pas
de trouver le même avantage dans le
royaume idolâtre de Loango , où les
missionnaires sont mal reçus , & d'où
vous aurez de mes nouvelles.

Je suis , &c.

A San-Salvador , ce 9 mai 1753.



L E T T R E C L X X I I .

L E R O Y A U M E D E L O A N G O .

JE suis parti le 11 de mai de San-Salvador ; & le 15 , je suis arrivé , avec mes noirs , mon hamac & une malle , à Loango , capitale du royaume de ce nom , située au milieu d'une belle plaine , à une lieue de la mer. Son étendue est considérable ; & ses rues , quoiqu'irrégulières , m'ont paru d'une extrême propreté. Toutes les maisons sont isolées , & environnées d'allées de bananiers , de palmiers , de patanes , &c. Le palais du roi , qui occupe le centre de la ville , à l'extrémité d'une grande place , forme un quarré long très-spacieux. Il est embelli de plusieurs édifices séparés , pour loger le ferrail du monarque. Un homme qui auroit la témérité d'y entrer , subiroit sur le champ la peine de mort ; & la femme qui lui parleroit , feroit conduite dans la place publique avec son complice ,

ROYAUME DE LOANGO. 251
pour y perdre la vie par un supplice
cruel. Ce ferrail est très-nombreux ; &
parmi toutes les femmes qui le com-
posent , le roi en choisit une qu'il ap-
pelle sa mere , & qui jouit d'une auto-
rité sans bornes. Il la consulte dans
toutes les affaires d'importance , & dé-
pend tellement d'elle , à ce qu'on dit ,
qu'elle auroit droit de le faire mourir
de ses propres mains , si elle en rece-
voit la moindre offense. Lorsque son
âge lui laisse encore du goût pour le
plaisir, elle peut choisir un homme qui lui
plaise ; & ses enfans sont réputés être du
sang royal. L'amant sur lequel est tombé
son choix , subit la peine de mort , s'il
est surpris avec une autre femme.

Une longue rue , aboutissant à la
grande place de Loango , rassemble
tous les matins quantité de marchands ,
soit de la ville , soit des environs , qui
vendent des étoffes , de la volaille , du
poisson , de l'huile , des grains , & d'au-
tres denrées. C'est dans ce même
lieu , qu'on célèbre les fêtes publiques ,
& que le roi tient ses conseils de guerre.
On y voit une fameuse idole , révérée
par les habitans comme la divinité pro-
tectrice du pays. Les maisons des par-

252 ROYAUME DE LOANGO.

ticuliers sont uniformes ; & chacune n'est composée que de deux ou trois chambres. Celle des seigneurs renferment un plus grand espace ; & l'on voit jusqu'à sept ou huit bâtimens dans un même enclos , occupés par un seul maître. Les meubles ordinaires consistent dans quelques vases d'argile , des callebasses , des nattes qui servent de lits , des paniers , & d'autres ustensiles de peu de valeur.

Cette capitale a un port, où l'on adore deux idoles , mâle & femelle , sur lesquelles on débite une infinité de fables. La femme, dit-on, se rendit d'elle-même dans cette contrée , par amour pour les habitans. On célèbre en son honneur une fête solennelle, qui consiste principalement à boire avec excès. Les tambours & les trompettes retentissent dans toute la ville ; & la prêtresse fait entendre une voix souterraine, que les negres prennent pour celle de la divinité. L'idole mâle a pour temple une petite cabane située sur le chemin qui conduit à la mer. Tous ceux qui passent devant elle , la saluent en battant des mains ; & les marchands lui font des offrandes pour mériter ses faveurs. Le peuple ,

ROYAUME DE LOANGO. 253
dont la superstition est extrême, adore encore d'autres idoles grossièrement travaillées, & dont quelques-unes ont jusqu'à six pieds de haut. Elles sont placées devant les maisons ; & l'usage général est de les frotter d'une certaine poudre le premier jour de la nouvelle lune. Dès que cet astre paroît, les negres se prosternent, & s'écrient en frappant des mains : « puisse ma vie » se reproduire de la même manière » que tu te renouvelles » ! Lorsque, dans un tems de calamité, ils ont invoqué leurs idoles inutilement, ils les brûlent en disant : « si elles ne nous servent de » rien dans l'infortune, en quel tems » nous seront-elles bonnes » ?.

Les habitans de Loango ont, pour leurs rois, le même respect que pour leurs dieux ; ces princes prennent en effet le titre de *samba*, ou de *pango*, qui signifie divinité. On est persuadé qu'entre plusieurs vertus surnaturelles, ils ont le pouvoir de faire tomber la pluie du ciel. Aussi s'adresse-t-on à eux lorsque la terre a besoin d'eau. Chacun leur porte son présent ; & toute la nation assemblée les conjure d'accorder cette faveur. Le roi indique un

jour pour cette cérémonie. Tous les nobles paroissent devant lui, armés comme en guerre, font en sa présence divers exercices, & finissent par lui rendre hommage, en se prosternant au pied de son trône. Après un concert barbare de tambours & d'autres instrumens, le roi se leve, & lance une flèche vers le ciel. Si le hazard veut qu'il pleuve ce jour là ou le lendemain, ce qui est assez ordinaire, parce que la cour & les prêtres sçavent toujours prendre leur tems, le peuple se trouve plus confirmé que jamais dans le respect religieux qu'il a pour ses maîtres; & les exclamations, les sauts, les battemens de mains sont poussés jusqu'à l'extravagance.

Le souverain de Loango mange seul; & par une ancienne loi, qui défend sous peine de mort d'assister à ses repas, il n'a ni officiers ni domestiques pour le servir. Toute contravention, même involontaire, à cet égard, expose à un supplice inévitable. Un enfant de huit ans fut trouvé endormi dans la salle pendant le dîner du roi: on lui brisa la tête avec un marteau; & les prêtres arrosèrent de son sang les idoles du palais. On cite beaucoup d'exem-

ROYAUME DE LOANGO. 255
ples de cette nature ; & l'on assure
que la loi s'étend jusqu'aux bêtes mêmes.
Cet usage barbare vient de l'opinion
superstitieuse où sont les negres, que le
roi mourroit subitement , si quelqu'un
le voyoit manger ou boire ; & l'on croit
détourner ce malheur, en faisant mou-
rir le coupable en sa place. Il arrive
cependant au prince de boire quelque-
fois en présence de ses courtisans ; mais
alors les officiers , qui lui présentent
la coupe , tournent le dos , & sonnent
une cloche , pour avertir les assistans
de se prosterner , jusqu'à ce qu'il ait
cessé de boire. Il n'est permis à per-
sonne de toucher aux alimens qu'on
lui a servis ; tout ce qui sort de sa table
est enterré sur le champ.

Après son dîner , le monarque donne
au peuple une audience , dans laquelle
les causes particulières & les affaires
publiques sont décidées. Le lieu où l'on
s'assemble , est la salle la plus grande &
la plus ornée du palais. Elle occupe le
milieu d'une vaste cour , d'où l'on ap-
perçoit le trône , entre deux paniers ,
rouge & noir, dans lesquels , disent les
negres , le roi renferme des esprits tu-
télaires , qui veillent à sa sûreté. Un hom-

256 ROYAUME DE LOANGO.

me qui desire de parler à sa majesté , déclare ses intentions, en frappant deux ou trois fois dans ses mains. Les assis-tans lui répondent de même ; & alors il prononce d'une voix haute ces quatre mots : « au nom de Dieu , écoutez-moi ». Ensuite il commence son discours qui n'est pas long , & qu'il finit en disant : « c'est ainsi que je conclus ». Ceux qui ont des objections à faire contre les demandes , commencent & finissent de la même manière. L'audience dure jusqu'au souper du prince , qui la reprend ensuite jusqu'à minuit.

A certaines fêtes solennelles , le roi se montre dans tout l'éclat de sa grandeur. On éleve , dans la place publique , un trône superbe , derrière lequel est un pilier, d'où pend son armure enveloppée de riches étoffes. Aux environs sont de grands éventails , qu'on agite avec force , & qui répandent une agréable fraîcheur. Devant le trône est un large tapis , sur lequel les seigneurs sont assis en cercle , ayant chacun à la main une queue de buffle , qu'ils font voltiger pour augmenter le frais. Le peuple occupe le reste de la place , & se tient debout.

Dès que le roi est arrivé, les nobles lui font le *kilomba*, salut bizarre, qui consiste en deux ou trois sauts en avant, & autant en arrière. Le prince étend les bras comme pour les recevoir; mais ils se prosternent à ses pieds, & se roulent plusieurs fois à terre, pour marquer plus de respect. Ceux qui ont le plus de part à sa faveur, posent les deux mains sur ses genoux, & appuient leur tête contre son sein. Les gens de qualité se donnent aussi quelquefois les uns aux autres le salut du *kilomba*; & le monarque lui-même ne dédaigne pas de faire cette galanterie à ses favoris. La soumission du peuple pour la noblesse est poussée aussi loin, que celle des nobles pour le souverain. Les negres du commun se jettent à genoux, quand ils en rencontrent dans les rues, & détournent la tête, comme s'ils ne se croyoient pas dignes de les regarder. Si un noble leur parle, ils lui répondent, mais toujours dans la même attitude, & sans jamais fixer la vue sur sa personne.

Après la mort du roi, la couronne n'appartient point à son fils, mais à l'aîné de ses freres, ou aux enfans de

258 ROYAUME DE LOANGO.

ses fœurs. Les plus proches héritiers doivent établir leur demeure dans certaines villes, qui leur servent d'apanage. Elles sont plus ou moins éloignées de la cour, suivant le degré de leur droit. Le plus voisin du trône fait sa résidence à Kaie, & est tellement respecté du peuple, que tout le monde se met à genoux & bat des mains à son passage. On rend aussi de grands honneurs aux autres princes ses parens.

Chaque province du royaume a un gouverneur général, & chaque canton un commandant particulier. Les gouverneurs composent en même tems le conseil du roi ; & les commandans administrent la justice. Sur le simple soupçon d'un crime, on conduit l'accusé devant le juge ; & si le délit ne peut être constaté par les voies ordinaires, on a recours à l'épreuve du *Bonda*. On appelle ainsi une liqueur violente, qui ne manque presque jamais de faire tomber en défaillance la personne que l'on soumet à cette espece de question. Un prêtre (car dans ce pays-ci les ministres de la religion sont presque toujours, ou des forciers ou des bourreaux) fait prendre au cou-

pable une pinte de ce breuvage , & jette devant lui des morceaux de bananier , en lui disant : « tombe , si tu es criminel ; ou tiens - toi bien , & » pisse librement , si tu es innocent ». Si l'accusé a le malheur de n'être pas ferme sur ses jambes en marchant sur ces morceaux de bois , ou que la crainte l'empêche de pisser , l'assemblée pousse un grand cri , & remercie les dieux de l'éclaircissement qu'ils accordent à la vérité. Le coupable , étourdi par ce bruit autant que par les vapeurs qui lui montent au cerveau , paroît agité d'affreuses convulsions. Ces signes achevent de le convaincre ; & la sentence est prononcée sur le champ. Lorsque le crime mérite la mort , l'accusé est mis en pièces par le peuple ; mais si la faute est légère , ou qu'on veuille le traiter avec indulgence , on lui fait avaler du contre-poison. Les innocens sont reconduits chez eux avec acclamation & en triomphe. Vous croyez bien que le plus foible , c'est-à-dire , le plus pauvre , succombe infailliblement , & que cette épreuve est , entre les mains des prêtres , une machine puissante , qu'ils dirigent toujours à leur avantage. Les

160 ROYAUME DE LOANGO.

femmes du roi y sont soumises dans leur grossesse , ou du moins on fait avaler pour elles le bonda à un esclave. Si ce dernier n'a pas la force d'y résister , la femme & son amant sont condamnés au même supplice. Il y a , dans chaque ville , dix ou douze de ces prêtres ou ministres du bonda , toujours prêts à recevoir des délations contre quelque criminel. Ils se tiennent assis dans les grandes rues , & appellent les passans pour demander leur pratique , à peu près comme on voit à Paris les filles de boutique du palais offrir à l'envi leurs marchandises. L'accusateur apporte les noms de ceux qu'il soupçonne , & jure par ses dieux , que ses dépositions sont sinceres. Les accusés sont cités avec toute leur famille , & quelquefois tout le voisinage ; car le profit du prêtre augmente à proportion du nombre des coupables.

Le roi de Loango entretient des armées nombreuses , qui le font respecter de ses voisins ; mais l'art de la guerre est aussi inconnu chez ces barbares , la discipline militaire aussi mauvaise , que dans le royaume de Congo. Les soldats ont des boucliers de cuir , qui leur

ROYAUME DE LOANGO. 261
couvrent presque tout le corps ; & ils
sçavent manier la lance & le sabre avec
autant de force que d'adresse. Ces mê-
mes armes leur servent à la fois , &
contre les ennemis de l'état , & contre
les bêtes des forêts.

La chasse du tigre & du léopard est un
de leurs principaux amusemens. Lor-
qu'un de ces animaux se montre dans
un bois voisin, on en donne avis aux ha-
bitans par le son des trompettes ; & ils
s'assemblent tous pour l'attaquer. Armés
de flèches, de lances & de dards, ils for-
ment un grand cercle autour de la forêt,
& tâchent , par leurs cris & le bruit de
la mousquetterie , de tirer la bête de sa
retraite. Dès qu'elle paroît, elle est
accablée par la multitude. On la porte
en triomphe dans la plus prochaine ha-
bitation ; & les chasseurs passent la nuit
à danser autour de leur proie. Le plus
distingué de la troupe écorche l'ani-
mal ; & la peau est envoyée à la Cour.
On enterre la chair & les intestins ;
& le fiel , qui passe pour un poison dan-
gereux , est coupé en pieces en présence
de témoins , & jetté dans la rivière , de
peur que les forciers ne s'en servent
pour quelque maléfice. Le roi se trouve

souvent à ces chasses ; mais on a soin de tendre devant lui un grand filet , crainte d'accident.

On suit ici l'ancien culte de Congo, dont ce pays a été démembré ; & l'on y ajoute la pratique de la circoncision , moins comme un acte de religion , que par un principe de propreté. Les idées de ces peuples s'accordent peu sur la nature & le sort des ames après la mort. Ceux-ci les croient destinées à donner la vie à d'autres individus ; ceux-là pensent qu'elles périssent avec le corps ; le plus grand nombre admet l'existence d'une autre vie , mais sans aucune notion de cet avenir heureux ou malheureux , qui , chez la plupart des nations policées , forme une barrière entre le cœur & la dépravation , entre l'homme & le crime. L'appui que trouve la vertu dans l'espérance d'un éternel bonheur , la crainte qu'inspire aux méchans l'aspect terrible d'une éternité de tourmens , sont également inconnus aux negres de Loango. Aussi n'ont-ils aucuns remords de fautes qui doivent rester impunies , aucune idée de puissance spirituelle , aucune chaîne qui lie l'homme civil avec

l'homme religieux , aucun motif qui intéresse les vivans à la mémoire des morts ; en un mot , aucun principe de moralité pour toutes leurs actions. Ils sont avides , fourbes , perfides , livrés à tous les excès du vice & du libertinage.

On croit ici , comme à Congo , que peu de gens meurent d'une mort naturelle ; & ce barbare préjugé occasionne mille recherches odieuses , qui font périr une foule d'innocens. On se rend chez le forcier le plus voisin ; & comme il s'attend à cette visite , il est assis à terre derrière sa hutte , avec un grand couteau devant lui. Il le touche & le remue souvent , sans prononcer un seul mot. « Un tel » est mort , lui dit-on ; est-ce un sortilège qui a fini ses jours ? Sont-ce les » mokissos qui ont redemandé sa vie » ? Sur sa réponse , on a recours aux épreuves qui doivent convaincre le coupable.

Il mourut ici , il y a quelques jours , un Européen , dont le corps fut jeté dans la mer. J'en demandai la raison ; & un negre me répondit : « nous ne » souffrons pas qu'on enterre les étran- » gers dans notre pays ; nous ne leur » permettrions pas même d'y rester

264 ROYAUME DE LOANGO.

» vivans , si nous comptions qu'ils
» dussent toujours y demeurer. Par-
» tout où ils se sont établis , ils ont pris
» une autorité dont il n'a plus été pos-
» sible de les dépouiller. Nous avons
» heureusement conservé la liberté de
» cet empire ; mais nous ne répon-
» drions pas que nos morts fissent de
» même , si les vôtres se fixoient
» parmi eux ».

Tout ce que l'ignorance & la superstition peuvent inspirer à des barbares , s'observe ici aux funérailles. On enterre , avec les défunts , des alimens , des habits , des meubles , des femmes vivantes & des esclaves , pour les nourrir , les vêtir , les loger , les servir , & contribuer à leurs plaisirs dans l'autre monde. Plus le mort a été élevé en dignité , plus on lui immole de victimes. A deux lieues de la capitale est la ville de Longeri , où les rois ont leur sépulture. Ce lieu funebre est environné de dents d'éléphans , qui forment une espece de palissade.

On trouve , à Loango , des gens de toutes les provinces du royaume , dont les principales sont celles de Gobbi , de Setté , de Mayomba , de Piri , de
Kilongo ,

Kilongo, de Kakongo & d'Angoi, situées à peu de distance de la côte. Quoique les usages de ces différens pays soient à peu près les mêmes que ceux de la capitale, on remarque néanmoins, dans quelques-uns, des coutumes plus particulières. « Nous sommes » si peu jaloux dans notre province, me » disoit un negre de Gobbi, instruit de » nos manieres, & de celles de l'Asie où » il avoit voyagé au service d'un Anglois, qu'une des premieres politesses » que nous faisons aux étrangers, est de » leur offrir nos femmes pour la nuit. » Nous ne connoissons point l'infamie » que vous attachez à l'adultere; & dans » notre façon de penser, ce crime est » plutôt un sujet d'éloge que de blâme. » Ce n'est pas que les hommes n'aient » sur le sexe plus d'empire qu'ailleurs, & » ne traitent leurs femmes avec plus de » dureté; mais elles sont si accoutumées » à ces rigueurs, qu'elles croient n'être » pas aimées, quand on ne les bat que rarement. Elles doivent se prosterner » en présence de leurs maris, & ne leur » parler qu'à genoux. L'Européen adore » les femmes comme des dieux, ajoutoit » le negre voyageur; l'Asiatique les en-

» chaîne & les caresse comme des animaux
 » maux destinés à ses plaisirs ; l'Africain
 » les bat, les fait travailler, & se repose ».

Ici, comme à Loango, une fille qui se laisse séduire avant le mariage, est obligée de se présenter devant le roi avec son amant, & de lui déclarer sa faute. Elle obtient toujours son pardon ; & d'ailleurs cet aveu ne déshonore point ; mais il est si nécessaire, qu'on croiroit le pays menacé d'une ruine prochaine, si quelque fille coupable refusoit de se soumettre à cette loi.

La ville de Mayomba, capitale de la province de ce nom, est une grande rue, si voisine du rivage, que dans les hautes marées les habitans sont contraints d'abandonner leurs maisons. Non loin de là, est une rivière qui a cela de particulier, qu'étant fort étroite à son embouchure, elle devient plus large & plus profonde à mesure qu'elle s'enfonce dans les terres. Les habitans sont à la fois les plus grands chasseurs de l'Afrique & les plus adonnés aux pratiques de la magie. Leurs chasses se font avec des chiens du pays, qui n'aboient point ; mais ils ont au cou des

ROYAUME DE LOANGO. 267
cresselles de bois , dont le bruit guide
les chasseurs.

Au moindre sujet de haine , ces peuples exercent leurs sortilèges , & sont si persuadés de la vertu de ces opérations magiques , que si quelqu'un vient à mourir , on fait jurer tous les voisins qu'ils n'y ont eu aucune part. Ils ont une idole dont les prêtres & les prêtresses ne reçoivent leur consécration , qu'après avoir subi de longues épreuves. On les enferme dans une chambre obscure , où ils sont condamnés à un jeûne rigoureux. On leur donne ensuite la liberté de sortir , mais avec ordre de garder le silence , malgré tout ce qu'on entreprend pour les engager à le rompre. Enfin , le chef de la religion les conduit devant l'idole , leur fait sur les épaules diverses incisions , & leur ordonne de jurer par le sang qui coule de ces blessures , qu'ils seront fideles à la divinité dont il les déclare les ministres. La marque de leur initiation est une petite boîte qu'ils portent à leur cou , & qui contient quelques reliques. Il leur interdit l'usage de certaines viandes , & leur impose d'autres devoirs qu'ils obser-

M ij

268 ROYAUME DE LOANGO.

vent scrupuleusement , mais aucun qui les oblige à la continence. Ils sont toujours étonnés de la loi qui y assujettit les missionnaires. C'est le seul article , sur lequel ils veulent bien convenir que nos prêtres ont sur eux quelque avantage ; car , à cela près , leur genre de vie est des plus austères.

Au reste ces Africains , comme tous les autres nègres , ne connoissent aucune délicatesse dans le choix des alimens. Si l'on excepte certaines fêtes , où ils tuent des bestiaux & de la volaille , ils ne vivent que de poisson frais ou fumé , qu'ils accommodent avec différentes herbes. Les femmes prennent des huîtres à l'embouchure des rivières , les font sécher , & s'en nourrissent pendant plusieurs mois. Toute cette contrée est si couverte de bois , qu'on peut y marcher à l'ombre , sans être jamais incommodé par l'ardeur du soleil ; mais ces bois sont si remplis de singes & de grands perroquets , que le voyageur le plus intrépide n'y passeroit pas sans escorte.

De toutes les provinces du royaume la plus agréable est celle de Kakongo. Sa situation entre les ports de Loango & de Kapinda , lui procure toutes for-

tes de commodités, & rend son commerce très-florissant. Le port de Kapingda, situé sur la rivière de Zayre, & très-fréquenté des Européens, est dans le pays d'Angoi, qui porte le titre de royaume. Ce pays est habité par une nation également ennemie des rois de Congo & de Loango, qu'elle a pour voisins, & dont elle a subi le joug en divers tems. Parmi plusieurs usages qui lui sont particuliers, on observe que les princesses du sang royal, dans le choix de leurs maris, ne consultent que leur goût, sans aucun égard à la naissance; mais elles se réservent sur eux un pouvoir absolu. Quoique le nombre des femmes soit illimité chez tous ces Africains, & que plusieurs en aient huit ou dix, le commun des negres n'en prend que trois ou quatre, qu'il peut congédier quand bon lui semble.

Les sentimens sont partagés sur l'origine du royaume de Loango. Les uns disent qu'il étoit gouverné anciennement par plusieurs chefs; mais que dans la suite, s'étant divisés pour des raisons convenables à leurs intérêts, un d'entre eux eut l'adresse de se lier avec quelques-uns des plus puissans,

pour fondre sur les autres ; puis cherchant querelle à ceux qui lui avoient prêté du secours , il parvint à les mettre successivement sous le joug. Lorsqu'il crut son autorité bien établie , il partagea ses états en plusieurs provinces , & choisit le canton de Piri pour centre de sa puissance ; mais sur quelque dégoût qu'il prit pour cette demeure , il transporta sa cour à Loango. D'autres prétendent, & je crois vous l'avoir dit, que cette contrée avoit appartenu aux rois de Congo. Ces princes eurent l'imprudence d'accorder une sorte de souveraineté à quelques gouverneurs , qui employèrent ce pouvoir à se soustraire de leur autorité. Celui de Loango fut de ce nombre ; & ce royaume a toujours eu depuis un monarque particulier.

Après quelques heures de navigation, nous aperçûmes à notre droite le cap Lopez Gonfálvo , qui doit ce nom à un capitaine Portugais qui le découvrit. Il est facile à reconnoître, parce qu'il s'avance considérablement dans la mer. Ce n'est d'ailleurs qu'une langue de terre étroite & basse, fort marécageuse , couverte de bois , & qui borne au midi le golfe de Guinée.

Le rivage n'offre qu'un petit hameau d'une vingtaine de cabanes, qui ne sont habitées qu'à l'arrivée des vaisseaux d'Europe. L'usage, pour tous les bâtimens qui entrent dans la rade, est de donner avis de leur approche, par une décharge de quatre pieces de canon. Aussi-tôt tous les peuples des lieux voisins s'empressent d'apporter de l'eau, du bois, des vivres & autres sortes de provisions, qu'ils échangent contre nos marchandises. On trouve, un peu au-delà du port, une ville située sur une riviere nommée Olibato. C'est la principale habitation des negres, & la résidence d'un petit prince fort pauvre, que les marchands Européens ne laissent pas d'honorer du nom de roi. Les Hollandois font sur cette riviere un grand commerce d'ivoire, de cire, de miel, & de bois de teinture. Le pays abonde en buffles, en éléphants, en dragons, en serpens & autres monstres aussi affreux que redoutables. On y trouve aussi quantité de singes & de perroquets gris. Les vaisseaux s'y fournissent de bananes, de patates, d'ignames, de chair de porc, de volaille, & de toutes sortes de rafraîchissemens.

M iv

La côte est si remplie de poissons, que, d'un seul coup de filet, on en prend quelquefois la charge d'une barque. Les huîtres n'y sont pas moins abondantes : on les voit pendre aux branches des arbres qui environnent la baie.

Au nord du cap Lopez est la contrée de Gabon, précisément située sous la ligne. Elle est arrosée par une rivière du même nom, qui a plus de quatre lieues de large à son embouchure. On y voit de petites îles, dont quelques-unes sont habitées ; & les souverains, qui les gouvernent sous le titre de seigneurs ou de princes, possèdent d'autres établissemens sur les bords de la rivière. Quoique ce pays soit peu considérable, il ne laisse pas d'offrir des détails de mœurs assez singuliers.

Quelque passion que ces peuples aient pour l'eau-de-vie, ils n'en boivent jamais sur nos vaisseaux, avant que d'avoir reçu quelque présent qui les y engage. Si l'on tarde trop à leur en faire, » croyez-vous donc, disent-ils, que nous » soyons gens à venir ici boire pour » rien » ? Si on leur en refuse, ils jettent le verre ; & l'on ne doit pas espérer

d'avoir avec eux le moindre commerce. S'ils font eux-mêmes quelques présens aux étrangers, ce n'est qu'à condition qu'ils recevront le double de ce qu'ils donnent ; & si on ne les satisfait pas sur le champ , ils ne sont pas honteux de reprendre ce qu'ils ont présenté. Ce procédé ne blesse que les loix de l'honnêteté ; en voici un qui est contraire à celles de la nature. Les meres reçoivent ouvertement les caresses de leurs fils , les filles celles de leurs peres ; & en général , toutes les femmes sont d'une telle lubricité , qu'elles préviennent les desirs & les sollicitations des hommes.

Les deux sexes ont la peau cicatrisée d'un grand nombre de figures bizarres. Les hommes se croient merveilleusement parés , lorsqu'ils peuvent faire emplette de quelque mauvais habits de matelots , ou d'une vieille perruque ; & la maniere dont ils les portent , les rend singulièrement horribles. Ils ne sont pas dans l'usage de boire en mangeant ; mais après les repas , ils prennent plaisir à s'enivrer de vin de palmier , ou d'un mélange de miel & d'eau, qui ressemble à notre

hydromel. Lorsque l'ivresse commence à les échauffer, la moindre dispute les met aux mains; le roi lui-même entre à coups de poing dans la mêlée; & bientôt les chapeaux, les perruques, les haillons sont précipités dans le fleuve. L'univers n'a point de nation plus barbare ni plus misérable. Chacun y vit pour soi-même, sans s'embarasser, ni de ses dieux, ni de ses prêtres, ni de ses rois; & avec cela, ce peuple stupide a l'imbécillité de se croire heureux.

La côte d'Angra, au nord de Gabon, n'a de remarquable, qu'une rivière & une baie du même nom, avec les petites îles de Corisco, dont la plus grande n'a pas plus de huit lieues de circonférence. Les Portugais les ont ainsi nommées, à cause des terribles éclats de tonnerre qui s'y firent entendre, & de la quantité d'éclairs dont elles parurent environnées, lorsqu'ils en firent la découverte. Les terres sont si basses, que les arbres dont elles sont remplies, semblent sortir du fond de l'eau. Quelques-uns produisent de ce beau bois rouge, que bien des gens préfèrent à celui de Brésil.

On ne compte, dans ces deux isles qui occupent le centre de la baye, que cinquante ou soixante habitans, gouvernés par un prince negre. Les Hollandois ont tenté plusieurs fois d'y former une colonie. Ils y avoient même élevé un fort; mais les fatigues & le mauvais air en ayant fait périr près de la moitié, les autres abandonnerent cet établissement.

Depuis la baye d'Angra, en remontant toujours au nord, jusqu'à la riviere de Camarone, on rencontre successivement plusieurs plages peu connues. Les peuples qui habitent les bords de cette riviere & ceux de Rio-Del-Rey, qui est plus à l'occident, font quelque commerce avec les Européens, & n'ont pas plus de scrupule de vendre leurs parens, que nos marchands de les acheter. Les Hollandois en tirent aussi du corail bleu, production commune dans ce pays, & sur-tout, une grande quantité de dents d'éléphants. On nomme *Ambozi*, la contrée qui sépare ces deux rivières. On la distingue aisément par la hauteur de ses montagnes, dont quelques-unes sont aussi élevées que le pic de Ténérif. On m'a

parlé d'une grande ville , située sur la Camarone, appelée *Biafara*, qui donne son nom à toute la côte.

Depuis Rio-Del-Rey jusqu'au cap Formose , nous côtoyâmes le rivage toujours en droite ligne , de l'orient à l'occident. Il est coupé par plusieurs rivières , dont la plus considérable est celle de Kalabar. On y voit aussi un grand nombre de villes & de villages , tels que Doni , Bandi , Foko , Belli , dont les habitans ne different des autres negres , que par plus ou moins de stupidité , de barbarie , de superstition , de férocité , de perfidie , &c. Les uns vivent sous des rois , les autres dans l'indépendance ; ceux - ci adorent les idoles , ceux-là ne connoissent point de culte ; les uns sont habillés , les autres nus. On trouve encore les mêmes mœurs depuis le cap Formose jusqu'à la rivière de Benin.

Je suis , &c.

A Benin , ce 22 juin 1753.

LETTRE CLXXIII.

LE ROYAUME DE BENIN.

Au nord de Laongo, est situé le royaume de Benin, dont la capitale, qui porte le même nom, est éloignée de la mer d'environ soixante lieues. Nous y arrivâmes par une rivière que les Portugais ont appelée Rio-Formoso, au bord de laquelle cette ville est bâtie, & qu'on nomme aussi la rivière de Benin. Son embouchure, dans sa plus grande largeur, a sept ou huit lieues; & la multitude de ses bras forme un grand nombre d'isles, parmi lesquelles il s'en trouve de flottantes, & d'autres qui ne sont couvertes que d'arbustes & de roseaux. En remontant le fleuve, avant que d'arriver à la capitale, nous rencontrâmes sur le rivage les villes de Bododo, d'Arobo, d'Aguana, & d'Agaton, très-fréquentées par les Hollandois, qui y font la traite des negres. On y apporte toutes sortes de denrées à l'arrivée des vais-

seaux ; & il s'y tient toutes les semaines des marchés qui rendent ces quartiers très-commerçans. Le roi de Benin y entretient des gouverneurs & d'autres officiers subalternes, dont l'autorité se borne aux affaires civiles.

Dans le pays , la capitale porte le nom d'Edo ; mais les Européens lui donnent plus communément celui de Benin. Elle est située au milieu d'une plaine délicieuse, dans une circonférence de plusieurs lieues. Les rues y sont d'une largeur extrême : les maisons uniformes & dans le même alignement, n'ont qu'un étage. Celles des grands sont plus élevées, & ont à l'entrée un vestibule ouvert, mais où l'on est à l'abri de la pluie & du soleil. Les chambres intérieures ont aussi une ouverture au milieu du toit, pour donner passage à l'air & à la lumière. Les murs sont fort épais ; mais leur maçonnerie n'est que de terre ; & en général, par la manière dont cette ville est bâtie, elle ressemble plus à un gros village, qu'à la capitale d'un grand pays. Elle est pourtant fermée de pallissades, & environnée de fossés. Le palais du roi occupe une immense étendue. C'est un

amas confus de bâtimens, de cours, de jardins, de galeries, de magasins, d'écuries, &c.

Le prince se montre rarement à ses sujets ; mais lorsqu'il paroît en public, c'est avec la plus grande magnificence. Il est précédé & suivi de tous les seigneurs de sa cour ; & l'on voit à la tête du cortège, une troupe de nains & de muets, conduisant des léopards, des tigres, & d'autres animaux enchaînés. La cérémonie se termine ordinairement par la mort de douze esclaves qu'on sacrifie à la gloire du monarque. Il en entretient une si prodigieuse multitude, qu'on ne fait pas un pas dans la ville, sans en rencontrer plusieurs troupes. Ils portent des fruits, de l'huile, de l'eau, du bois, du fourrage, & d'autres provisions pour la consommation du palais. Quelquefois le roi fait l'honneur à ses favoris de leur envoyer des présens. Ils sont portés avec beaucoup de pompe par ces mêmes esclaves ; & ces marches sont conduites par des officiers qui ont à la main des bâtons blancs, pour écarter la foule. Les revenus du roi consistent dans les sommes annuelles qu'il

reçoit des gouverneurs de provinces, & dans les tributs en bestiaux, en étoffes, & en denrées de toute espece, que lui paient les officiers subalternes. Il n'y a aucun impôt sur les marchandises; mais on exige une certaine taxe de tous ceux qui veulent faire le commerce.

Le roi de Benin, en montant sur le trône, fait mourir tous ses freres, afin d'assurer la tranquillité de son regne. Pour ne pas répandre le sang royal, on prend la précaution de les étouffer après leur avoir fermé la bouche, le nez & les oreilles. Lorsque le monarque sent sa fin approcher, il nomme à son ministre de confiance, celui de ses fils qui doit lui succéder. C'est un secret qui se garde inviolablement jusqu'à la mort du prince régnant; mais dès qu'il est expiré, le ministre le révèle au général des troupes, que quelques Européens appellent ici le grand maréchal de la couronne. Celui-ci se le fait répéter plusieurs fois, demande si l'on ne se trompe pas, si on a bien entendu, si l'on n'a pas pris un nom pour un autre; & quand il s'est bien assuré de la volonté du défunt, il va s'enfermer dans sa maison. Alors le ministre fait venir le prince destiné à ré-

gner, & lui ordonne de se rendre chez le grand maréchal, pour le prier de donner un maître à l'état. Lorsque tout est réglé pour la proclamation, le prince se met à genoux; & on lui déclare les ordres du feu roi. Sur le champ il est revêtu des marques du pouvoir suprême, & reçoit les hommages des grands & du peuple. Après cette cérémonie, le nouveau monarque se retire dans un village à quelque distance de la capitale, pour y tenir sa cour, jusqu'à ce qu'il soit instruit des règles du gouvernement; dans cet intervalle, la reine mere, le premier ministre & le grand maréchal sont chargés de l'administration. Le tems de l'instruction fini, le roi vient prendre possession du palais & de la puissance souveraine.

Ce prince, comme tous les monarques Africains, a sur son peuple un pouvoir absolu. Il le confie principalement à trois ministres, qui partagent entr'eux l'autorité, & tiennent le premier rang dans l'état. Leur devoir est d'être sans cesse auprès du roi, & de lui rendre compte de toutes les affaires importantes. Je ne parle pas

du grand maréchal spécialement chargé du détail de la guerre. On assure qu'en un seul jour , le prince peut rassembler une armée de vingt mille hommes ; & qu'avec un peu plus de tems , il pourroit en mettre cent mille en campagne. La discipline militaire est si rigoureuse, que quiconque abandonne son poste , encourt la peine de mort ; mais tous ces negres , ainsi que leurs voisins , sont également dépourvus de courage , d'intelligence & d'habileté dans la guerre. Leurs armes sont celles des autres Africains. Le soldat n'a d'autre habillement qu'une simple pagné : l'officier se couvre d'une espee de cuirasse de peau d'éléphant , à l'épreuve de la flèche , & porte un grand bonnet rouge , d'où pend une queue de cheval pour ornement.

Après les trois ministres & le grand maréchal , qui forment , pour ainsi dire , avec le prince , le premier ordre de l'état , on distingue des ministres de la seconde classe , connus ici sous le nom de *chefs-des-rues*. Ils président dans les villes aux différens quartiers ; & les uns ont inspection sur le peuple , les autres sur les esclaves , ceux-ci sur les bestiaux ,

ceux-là sur les fruits, les denrées, les marchandises, &c. C'est dans cette classe, que le monarque choisit les gouverneurs des villes & des provinces, toujours soumis à l'autorité des ministres; car ces derniers jouissent de l'exercice de la souveraineté, tandis que le roi ne reçoit que les honneurs d'un vain titre.

Il est un troisième ordre d'officiers nommés par la cour. Ce sont des espèces d'agens, qui s'entremettent pour le commerce entre les étrangers & les habitans. Leur principale utilité est de servir d'interpretes. Tous les Européens qui trafiquent dans le pays, sont obligés de recourir à ces courtiers, & de leur payer des droits en arrivant sur la côte.

Les grands officiers de la couronne sont distingués par un cordon de corail, qui équivaut à nos ordres de chevalerie. Cette faveur s'accorde aussi quelquefois à des particuliers, dont le roi veut récompenser la vertu ou les services. Quand on a l'honneur d'être décoré de ce glorieux ornement, on est obligé de le porter sans cesse; & la mort seroit le châtimement infailible de ceux qui

ne le quitteroient qu'un instant. Un homme qui l'oublieroit dans sa maison, qui le perdrait en chemin, ou à qui des voleurs l'enleveroient par violence, seroit sur le champ conduit au supplice. C'est le roi qui garde lui-même ces cordons ; & quiconque auroit la hardiesse de les contrefaire , n'éviteroit pas la mort. Quoiqu'ils portent le nom de corail, ils ne sont composés que d'une terre cuite , qui ressemble moins à du corail qu'à de la brique.

Une loi qui fait plus d'honneur à l'humanité de ce peuple , est celle qui accorde une subsistance convenable aux pauvres , que les infirmités ou la vieillesse rendent inhabiles au travail. L'état les nourrit gratuitement , sur-tout dans les grandes villes , où le nombre en est plus considérable. On emploie à diverses occupations ceux qui sont encore capables de gagner leur vie : aussi ne voit-on dans les rues aucun mendiant ; & un François est toujours étonné que , dans cette partie , la police soit mieux exercée chez des barbares , que dans son pays.

Le droit de succession établi à Benin fait passer tous les biens du pere à l'aîné

des enfans mâles. Celui-ci n'accorde à ses freres & sœurs, que ce qu'il juge à propos ; mais si sa mere est vivante, il est obligé de lui assigner un fonds de subsistance convenable à sa condition, & de lui laisser la jouissance de tout ce qu'elle a reçu de sa famille. Il ne doit rien aux autres veuves de son pere ; mais quand il les trouve à son gré, il peut en faire ses concubines. S'il ne les croit pas dignes de son affection, ces malheureuses sont condamnées à de pénibles travaux, & traitées comme des esclaves. Le nombre de ces femmes est fort grand dans tout le royaume, où l'usage de la polygamie est généralement établi ; & comme elles sont très-pauvres, elles n'ont d'autre ressource que la prostitution contre la misere.

L'adultere est puni de mort parmi les grands, qui tuent sur le champ les deux coupables, & livrent leurs corps aux bêtes féroces. Une femme du peuple, convaincue d'infidélité, est chassée ignominieusement de la maison, après avoir reçu une rude bastonnade ; & tous ses effets sont confisqués au profit du mari. Chez les personnes sensées, on

ferme les yeux, & l'on tâche, comme en France, d'assoupir ces sortes d'affaires, pour éviter l'éclat & le scandale. Les parens de la femme appaisent le mari par des présens. Il se réconcilie avec elle ; & il ne lui est plus permis , après le raccommodement , de lui faire des reproches. Elle rentre dans tous les droits de la fidélité & de la vertu.

L'usage des épreuves judiciaires n'est pas ici moins fréquent que dans le royaume de Congo. On en distingue de plusieurs sortes ; & ce sont encore les prêtres , qui font l'office de bourreaux. Dans l'une, ils percent la langue de l'accusé avec une plume enduite de graisse. Si cette plume passe aisément, c'est une marque d'innocence ; mais si elle éprouve de la résistance , le crime n'a pas besoin d'autre indice. La seconde épreuve est moins cruelle. Le prêtre paîtrit un morceau de terre bien humectée , & y fait entrer plusieurs plumes que la personne soupçonnée doit tirer successivement. Si elles sortent sans peine , elle est déclarée innocente ; si elle les arrache avec difficulté, on la croit coupable. Une autre fois, on jette dans les yeux de l'accusé du suc de

certaines herbes. L'homme est absous, s'il n'en ressent aucun mal ; mais s'il souffre de la douleur , il est condamné sans autre examen. Enfin les prêtres appliquent à d'autres , sur la langue , un cercle de cuivre rougi au feu ; & l'innocence dépend d'être brûlé , ou de ne pas l'être. Toute espèce de délits , excepté le meurtre , & , dans certains cas , l'adultère , s'expie avec de l'argent ; si les criminels sont insolubles , on les condamne à des peines corporelles. Le partage des amendes se fait entre plusieurs personnes. On satisfait d'abord l'offensé ; le gouverneur a la seconde part ; le reste appartient aux trois ministres.

Ce que j'ai dit tant de fois des usages & du caractère des negres , de leur paresse , de leur frugalité , de leur nourriture , de leurs meubles , de leurs occupations , de leurs danses , de leur musique , de leurs mariages , de leur hospitalité , de leurs vertus enfin & de leurs vices , peut convenir , à bien des égards , à ceux de Benin. Il n'y a point de peuples plus attentifs & plus complaisans pour les étrangers : c'est presque un attentat digne de mort dans la

nation, que d'outrager un Européen. On vante sur-tout leur générosité & leur bon cœur ; si vous leur demandez quelque chose , ils vous l'accordent sur le champ. Ils distinguent néanmoins dans leur affection , les Portugais, qu'ils n'aiment point , des Hollandois , pour lesquels ils ont une prédilection particulière. L'incontinence est un vice général parmi eux ; mais autant ils évitent les obscénités trop grossières dans leurs conversations , autant ils aiment les équivoques. Ceux qui savent couvrir les idées sales sous des expressions honnêtes , sont presque les seuls qui passent parmi eux pour gens d'esprit.

Dans les conditions élevées, les habits sont plus riches , plus parans , & de meilleur goût qu'à Loango ; mais toutes les parties supérieures du corps restent nues. Les femmes cependant ont un voile qui leur couvre la tête & les épaules. Le peuple se met comme les autres negres ; c'est-à-dire , qu'il se contente de simples pagnes ; encore ne les prend-il , garçons & filles , qu'à dix ou douze ans , & quelquefois même en se mariant. Il faut une permission particulière de la cour , pour
s'habiller

s'habiller avant ce tems ; & cela passe pour une si grande faveur , qu'on la célèbre dans les familles par des réjouissances solennelles.

La pluralité des femmes, l'obligation de s'en abstenir pendant leur grossesse, l'espece d'opprobre attaché à leur stérilité, ce qu'elles doivent observer dans leurs infirmités périodiques, les incisions faites sur le corps des enfans, la pratique de la circoncision commune aux deux sexes, l'adoration des divinités subalternes, la correspondance des prêtres avec les démons, leur consultation dans les maladies, les lamentations funebres, l'enterrement des vivans avec les morts ; en un mot, toutes ces erreurs grossieres, ces folies pieuses, ces croyances extravagantes, ces dogmes absurdes, ces rits, ces sacrifices souvent barbares, par lesquels tant de peuples s'imaginent honorer la divinité, ces preuves toujours existantes de la foiblesse & de l'insuffisance de la raison, lorsqu'en matiere de culte elle n'est pas éclairée par une lumiere supérieure, ne sont pas des usages particuliers au seul royaume de Benin ; vous les avez vus établis sur presque

toutes les côtes de l'Afrique. En voici d'autres plus spécialement pratiqués dans ce pays. Quand une femme met au monde un enfant mâle , il est présenté au roi, qui se charge de son éducation ; mais les filles sont élevées dans la maison paternelle , & ne la quittent qu'en se mariant. La mere de deux jumeaux éprouve , suivant les lieux , un sort différent. A Benin , & dans la plupart des autres villes , ces sortes d'accouchemens sont regardés comme un heureux augure ; & on les célèbre par des fêtes. Mais dans quelques provinces , & particulièrement dans la ville d'Arobo , on sacrifie la mere & les deux enfans. Il est vrai que le mari peut les racheter , & que les negres emploient divers moyens pour éluder cette loi. Le septieme jour après la naissance d'un fils , le pere expose sur les grands chemins des liqueurs & des alimens , dans l'espérance qu'ils garantiront le nouveau né de la méchanceté de certains esprits.

Les habitans de Benin doivent toujours être inhumés dans le lieu qui les a vu naître. En quelque endroit qu'ils meurent , le corps est apporté dans la

capitale ; ce qui n'arrive quelquefois que plusieurs années après le décès. Pour le conserver dans l'intervalle , on le fait sécher à un feu lent ; & quand il n'y reste plus d'humeurs , on l'enferme dans un cercueil.

Ce que j'ai dit des Indiens du Malabar & du Gange n'approche pas de la barbarie des negres de Benin à la mort de leur roi. Il n'a pas plutôt fermé les yeux, qu'on ouvre une grande fosse , dont le fond est très-large , & l'entrée fort étroite. On y jette d'abord le corps du monarque ; & l'on y précipite ensuite , à la vue d'un peuple innombrable , une multitude de domestiques , de femmes & d'esclaves qui remplissent toute la capacité de ce vaste & horrible caveau. L'exécution faite , on en bouche l'ouverture ; & le lendemain on revient au même lieu ; on ôte la pierre ; on demande à ces malheureux s'ils ont rencontré le roi ; & au moindre cri qu'ils font entendre , on referme le tombeau. La même cérémonie se continue pendant plusieurs jours , jusqu'à ce qu'on soit assuré de la mort de toutes ces victimes , par le silence qui regne dans cette affreuse sépulture. Alors l'hé-

292 ROYAUME DE BENIN.

ritier du trône se transporte dans cet endroit , y fait venir quantité de viande & de vin de palmier , & régale tout le peuple. La fin de cette fête est aussi barbare que le commencement ; car ces gens échauffés par les vapeurs du vin , courent dans toutes les rues , & massacrent tout ce qu'ils trouvent. Ils coupent la tête à ceux qu'ils ont tués , & portent leurs corps au fatal caveau , comme une nouvelle offrande que la nation fait à son roi.

La fête anniversaire , consacrée à l'honneur des morts , a cela de particulier , qu'on leur sacrifie , non-seulement un grand nombre d'animaux , mais plusieurs victimes humaines. L'usage veut qu'on immole dans ces occasions , vingt - cinq hommes , qui sont ordinairement des criminels condamnés à mort. Si ce nombre ne se trouve pas dans les prisons , on enlève indifféremment dans les rues pendant la nuit , les premières personnes qu'on rencontre. Les riches peuvent se racheter , en donnant aux prêtres une somme d'argent ; & ce n'est pas un des moindres revenus du clergé.

Une autre superstition de ce pays ;

est cette vénération religieuse qu'on a pour certains oiseaux noirs , auxquels il est défendu , sous peine de mort , de faire aucun mal. Il y a des ministres établis pour les servir , & leur porter de la nourriture dans un lieu qui leur est consacré. Un autre dogme de la religion de ces peuples , est de croire que l'ombre est un être réel, qui n'ayant jamais cessé de nous accompagner, doit rendre un jour témoignage de notre bonne ou mauvaise vie. On croit aussi au paradis & à l'enfer ; & c'est au fond de la mer qu'on place l'un & l'autre.

Pendant mon séjour dans cette ville , je voyois arriver tous les jours des Portugais , des Anglois , des Hollandois , & même des Danois , qui commerçoient dans les environs. Il en venoit d'Overri , de Gabon , d'Angra , d'Ambozi , des isles du Corisco , de Saint-Thomas , du Prince , de Fernando , & des pays qu'arrosent les rivières de Kalabar , de Bandi , del Rey , de Camarone , de Doni , &c.

La ville d'Overri , capitale du royaume de ce nom , est située sur une rivière que les Européens ont appelée *Rio - Forcados* , à trente ou quarante

lieues de son embouchure. Les Portugais & les Hollandois font presque seuls le commerce de cette contrée, qui consiste principalement dans la traite des negres : les premiers y ont quelques établissemens. On vante, dans les hommes, la taille ; & dans les femmes, la beauté : les uns & les autres vont presque nuds. Une ancienne loi soumet au prince toutes les femmes qui deviennent veuves. Il les prend dans son ferrail, ou les vend dans les marchés, & en dispose suivant son intérêt ou son goût. Les autres usages sont les mêmes qu'à Benin, à l'exception des sacrifices humains, dont les habitans d'Overri ne parlent qu'avec horreur. Ils ont même conservé quelque teinture du christianisme ; & l'on voit encore dans leur ville une espece d'église, avec un crucifix, & des figures qui représentent la vierge & les apôtres. On raconte à cette occasion une aventure assez remarquable, que je tiens d'un Portugais, & que je vous rends comme il me l'a dite.

« Vers la fin du dernier siècle, deux missionnaires, arrivés de l'isle de

» Saint-Thomas , reçurent du roi d'O-
 » verri l'accueil le plus favorable. Il
 » avoit été mieux élevé que la plu-
 » part des princes negres ; & quelques
 » Portugais , qui s'étoient trouvés ,
 » pendant son enfance , à la cour du
 » roi son pere , lui avoient appris
 » leur langue , & communiqué du
 » penchant pour le christianisme. Dès
 » la premiere audience , les deux mis-
 » sionnaires dirent au monarque ; vous
 » desirez , sire , que nous restions dans
 » vos états ; commencez donc par
 » obliger vos sujets à se soumettre au
 » mariage suivant les loix de notre reli-
 » gion ; & donnez-leur l'exemple , en
 » vous contentant vous-même d'une
 » seule femme. A l'égard de mon peu-
 » ple, répondit le prince, je ne suis point
 » éloigné de vous accorder votre de-
 » mande; mais pour ce qui me concerne
 » personnellement , je n'y consentirai
 » qu'à condition que vous me procure-
 » rez une femme blanche, assez vertueuse
 » pour s'en tenir à un seul homme , &
 » assez belle pour m'en tenir à elle seule;
 » qui réunisse à la fois les charmes de
 » la jeunesse avec la solidité de l'âge
 » mûr , les caresses d'une maîtresse

» avec la décence d'une épouse , la
» tendresse d'une amie avec la dignité
» d'une reine ; telle en un mot , qu'on
» nous peint ici les princesses d'Europe,
» avec lesquelles on peut , dit-on ,
» avoir la jouissance de plusieurs fem-
» mes , dans la possession d'une seule.

» La difficulté étoit de trouver une
» jolie Portugaise qui voulût épouser
» un prince negre ; car pour le reste ,
» on ne douta pas , qu'avec de la beauté ,
» le bon roi ne lui-supposât aisément
» toutes les qualités qu'il exigeoit. Les
» missionnaires se hâterent de retour-
» ner à Saint-Thomas , pour chercher
» les moyens de satisfaire le monar-
» que. Ils découvrirent heureusement
» une jeune fille , pauvre , mais ver-
» tueuse , qui vivoit sous la conduite
» d'un vieil oncle , dont elle dé-
» pendoit uniquement. Cet homme
» étoit dévot , & sur-tout très-zélé
» pour la propagation de la foi ; il ne
» fut pas difficile de l'engager à don-
» ner sa niece au roi d'Overri ; dans
» l'espérance d'avancer la conversion
» du prince & celle des sujets. Il se
» laissa vaincre par un si pieux mo-
» tif ; & les missionnaires eurent la

» satisfaction de conduire au roi la
 » jeune fille , accompagnée de quel-
 » ques personnes de sa nation. Elle fut
 » reçue avec autant d'affection que de
 » joie ; & le monarque ne tarda pas à
 » l'épouser avec les cérémonies de l'é-
 » glise. Cet heureux mariage fut suivi
 » de la conversion de tout le royaume ».

Le roi d'Overri , quoique tributaire de celui de Benin , jouit d'une autorité absolue dans ses états. Le prince qui regne aujourd'hui , est mulâtre , & presque toujours vêtu à la Portugaise.

L'isle de Saint-Thomas , d'où il vient aussi beaucoup de marchands qui font le commerce de Benin , tire son nom du jour où elle fut découverte par les Portugais , qui la possèdent depuis plus de trois siècles. Ils la négligèrent très-long-tems ; & ce ne fut que cent ans après , qu'ils y fondèrent un établissement solide , à cause de sa commodité pour y faire prendre des rafraîchissemens à leurs vaisseaux qui vont aux Indes orientales. Les Hollandois la leur enleverent en 1641 ; mais ils l'abandonnerent bientôt , trouvant que l'air y étoit trop mal-sain. des Portugais l'ayant reprise y ont
 N v.

fait élever une forteresse pour sa défense. On donne à cette île , qui est d'une figure ronde, trente-six à quarante lieues de circuit. L'air y est si chaud , que les Européens ne peuvent le soutenir , & n'y vivent guere plus de cinquante ans ; les negres seuls s'accoutument de ce climat. Le bled & la vigne n'y réussissent pas , soit à cause de son extrême chaleur , soit parce que le terroir est trop gras ; mais elle produit beaucoup de sucre , de patates dont on fait du pain , de palmiers qui fournissent le vin , & d'excellente chair de porc. La ville , qui a le nom de l'île , est la résidence du gouverneur & de l'évêque. On y compte trois églises , y compris la cathédrale, qui est sous la métropole de Lisbonne. Les capucins y ont un couvent qui sert comme d'entrepôt aux missionnaires destinés au service de la religion sur les côtes d'Afrique. Je crois vous avoir déjà dit que le royaume de Congo relevoit de ce même diocèse.

Au midi de cette île , est celle d'Anobon , & au nord , celle du Prince ; elles furent découvertes dans le même tems , & appartiennent aux mêmes

ROYAUME DE BENIN. ' 299
maîtres. Les Portugais, qui les possèdent, ont nommé la première Annobon, parce qu'ils y entrèrent le premier de l'an. On y trouve deux montagnes fort élevées, & toujours environnées de nuages. Il y a des vallées très-fécondes, principalement en coton. Les habitans, dont le nombre est peu considérable, font cultiver le terrain par des negres. L'isle du Prince ne contient qu'un petit village & quelques hameaux, où quarante ou cinquante familles Portugaises se font servir par trois mille esclaves. L'isle de Fernando est à peu près dans le même cas. Son nom lui vient d'un Portugais qui la découvrit vers la fin du quinzieme siecle.

Je suis, &c.

A Overri, ce 30 juin 1753.



N 7

L E T T R E C L X X I V .

L E R O Y A U M E D ' A R D R A .

LES isles, les rivières & les villes dont je vous ai parlé, Madame, dans ma lettre précédente, sont au midi & à l'orient de Benin. Il y vient aussi des marchands d'Offra, d'Assém, & de toutes les parties du royaume d'Ardra, situé à l'occident. Ce pays est sur-tout intéressant pour des François, à cause de ses anciennes liaisons avec notre compagnie des Indes, & des relations de commerce qu'il y a eu entre les deux nations. Elles se sont envoyé réciproquement des ambassadeurs ; & Louis XIV n'a pas dédaigné de recevoir les députés de la cour d'Ardra, avec tout l'éclat qui environne la majesté d'un roi de France. « Aussi, me disoit dernièrement un de nos marchands, ces » peuples n'en ont point encore perdu » le souvenir. Ils ont fait traduire dans » leur langue une relation imprimée à » Paris dans le tems de cette ambassade ;

» & cette traduction se conserve parmi
 » eux, comme la marque glorieuse d'une
 » correspondance , dont ils se feront
 » éternellement honneur. J'ai même
 » encore vu , ajouta-t-il , chez quelques
 » habitans de la capitale , plusieurs de
 » ces imprimés , dont les Envoyés , à
 » leur retour de France , avoient ap-
 » porté une ample provision. C'est là
 » que j'ai lu , qu'en 1670 la compagnie
 » des Indes, manquant d'esclaves negres
 » dans ses établissemens , équippa deux
 » vaisseaux au Havre-de-Grace pour
 » le voyage de Guinée. Le sieur d'El-
 » bée , commissaire de marine , fut re-
 » vêtu du commandement , & eut
 » pour compagnons de cette entre-
 » prise , le sieur du Bourg , nommé
 » pour présider au comptoir qu'on se
 » proposoit de bâtir sur la côte d'Ardra ,
 » & un marchand étranger appelé Car-
 » los , qui ayant été au service des Hol-
 » landois sur cette même côte , avoit
 » acquis une parfaite connoissance du
 » commerce de cette contrée.

» Arrivés à la rade , Carlos descendit
 » au rivage pour se rendre à la ville
 » d'Offra , & donner avis au viceroi ,
 » du débarquement de la flotte Fran-

» çoise. Il écrivit au roi lui-même ,
 » pour lui rappeler leur ancienne ami-
 » tié ; car dans leur jeunesse ils avoient
 » bu plusieurs fois ensemble bouche à
 » bouche , suivant le langage du pays ,
 » c'est-à-dire dans le même verre ; &
 » cette marque d'affection passe pour la
 » plus grande preuve de confiance &
 » d'estime, que deux hommes puissent se
 » donner. La cour d'Ardra fit attendre
 » long - tems sa réponse ; mais on n'en
 » prit pas moins la résolution de faire
 » apporter les présens que la compagnie
 » des Indes envoyoit au monarque. Il y
 » avoit , entre autres, un très-beau car-
 »rosse doré , avec de magnifiques har-
 »nois ; car les Portugais avoient intro-
 »duit dans le pays l'usage de cette
 » voiture.

» Après quelques délais , un capi-
 »taine negre , arrivé à Offra , demanda
 » à voir Carlof , au nom de sa majesté ,
 » & lui dit qu'elle étoit extrêmement sa-
 »tisfaite de retrouver ses anciens amis ,
 » lorsqu'elle les croyoit dignes de re-
 »paroître devant elle. Il ajouta que le
 » roi étoit si disposé en faveur des
 » François , qu'il leur accorderoit vo-
 »lontiers tous les privileges dont les
 » autres nations jouissoient dans le

» pays , & qu'il avoit donné ordre au
» prince son fils , de se rendre à Offra ,
» pour recevoir Carlof , & le conduire
» à la cour. En effet , le prince hérédi-
» taire & le grand capitaine arriverent
» ensemble , & se firent conduire au
» logement des François. Ils allerent
» de-là au rivage , où d'Elbée , qui ne
» quittoit point ses vaisseaux , devoit
» avoir avec eux une entrevue. Ce
» dernier fit quelques pas au-devant
» du prince , qui lui présenta la main ,
» dans laquelle le commandant Fran-
» çois mit respectueusement la sienne.
» Le prince la lui pressa doucement ,
» & le regarda d'un œil ferme , sans
» parler. D'Elbée , après un moment
» de silence , le complimenta en Por-
» tugais ; & la réponse fut aussi satis-
» faisante qu'on pouvoit la desirer. Ces
» marques de distinction donnerent de
» la jalousie aux Hollandois , qui n'a-
» voient jamais été traités avec tant
» d'honneur. Sans perdre la gravité de
» son rang , le prince montra beau-
» coup d'agrément & de vivacité. Toute
» sa personne présentoit un air de gran-
» deur & de dignité , tempéré par une
» douceur qui lui attiroit autant d'a-

» mour que de respect. Ses habits con-
» sistoient en deux pagnes qui traînoient
» jusqu'à terre , l'une de satin , l'autre
» de taffetas , avec une écharpe autour
» des reins. Le reste de son corps étoit
» nud ; mais il avoit sur la tête un
» chapeau garni de plumes , & des
» sandales rouges à ses pieds. La plu-
» part des habitans d'Ardra ne se croient
» habillés d'une manière décente , que
» lorsqu'ils ont autour des reins & des
» cuisses , cinq ou six pagnes qu'ils
» mettent l'une sur l'autre , & dont
» plusieurs sont enrichies d'or trait ou
» battu. Les personnes de distinction
» y ajoutent communément une che-
» mise de calico blanc , par dessus la-
» quelle elles ont un manteau court.
» Les femmes de qualité emploient
» les plus riches étoffes des Indes &
» de la Chine , & ne négligent dans
» le reste de leur parure , aucun des
» ornemens introduits par le luxe.
» Les deux sexes se lavent soigneu-
» sement matin & soir , se parfu-
» ment le corps , & sont en général
» d'une très-grande propreté ; les fem-
» mes sur-tout , par l'envie qu'elles
» ont de plaire à leurs maris , dont elles

» connoissent sur ce point l'extrême
» délicatesse. Mais je reviens à mon
» sujet.

» A l'heure du dîner , on étendit sur
» des nattes, des coussins de damas ;
» & quand le prince fut assis , il fit
» mettre d'Elbée à sa droite , du Bourg
» & Carlof à sa gauche , & les autres
» se placèrent suivant leur rang. Le
» festin fut composé de plusieurs sortes
» de viandes rôties & bouillies , telles
» que du bœuf , du sanglier , du che-
» vreau , de la volaille , & divers ra-
» goûts à l'huile de palmier. Il n'y eut
» point d'autre vaisselle que celle du
» pays , c'est-à-dire des moitiés de
» cassebasses , peintes d'un vernis si
» brillant , qu'on les eût prises pour de
» l'écaille. Pendant le repas , deux hom-
» mes rafraîchirent continuellement
» le prince avec des éventails de cuir
» parfumé. Les negres qui étoient der-
» rière lui , le servirent à genoux , avec
» de grands témoignages de respect. Il
» y avoit parmi eux trois officiers ,
» auxquels il fit signe de s'avancer , &
» leur mit quelques morceaux dans la
» bouche. C'est la plus grande marque
» de faveur que le prince puisse donner ;

» & ce feroit encourir fa disgrâce , que
 » de toucher de la main , ou de laiffer
 » tomber ce qu'il présente. On ne fer-
 » vit point à boire ; & personne n'en
 » demanda pendant le dîner ; mais après
 » le dernier service , on offrit de l'eau
 » dans des verres de cristal , pour se la-
 » ver la bouche. On mit ensuite devant
 » chaque convive une nouvelle ser-
 » viette ; & les officiers du prince ap-
 » porterent du vin de palmier , du vin
 » d'Espagne , de Portugal & de France ,
 » dont on but sans excès ; car on ne for-
 » çoit personne , quoiqu'on fût souvent
 » invité à prendre son verre. Le prince
 » fit boire plusieurs fois d'Elbée dans
 » le sien , témoignage de considération
 » & d'amitié , qui , comme on l'a dit ,
 » n'a rien d'égal dans la nation.

» Lorsque les François prirent con-
 » gé du prince héréditaire , il renou-
 » vella ses civilités , & voulut voir
 » d'Elbée entrer dans sa chaloupe.
 » Du Bourg & Carlof suivirent son
 » altesse , accompagnée de ses gardes ,
 » de sa musique , & d'une multitude
 » de peuple. Elle donna une fête au
 » *Grand Foro* , bourg spacieux entre
 » Offra & la capitale , où il y a une

» forte d'hôtellerie pour les voyageurs.
» Ils eurent l'avantage , étant avec le
» prince , de voir le pays pendant le
» jour : faveur que l'on n'accorde aux
» étrangers , que dans des cas extraor-
» dinaires.

» Arrivés à la capitale , du Bourg &
» Carlot furent conduits & logés au
» palais. C'est un vaste édifice , dont les
» murs sont de terre , & les toits de
» paille. Il renferme plusieurs grandes
» cours , environnées de galeries , au-
» dessus desquelles il y a des logemens.
» On y voit des jardins entourés de
» murs , & divisés par quantité d'allées
» d'arbres , longues & étroites. Les
» meubles des appartemens sont en gé-
» néral d'une très - grande simplicité ;
» on y trouve cependant des tables ,
» des écrans , des cabinets , des armoi-
» res de la Chine , des tapis de Turquie ,
» & quelques fauteuils de damas , dont
» les Européens ont fait présent au mo-
» narque. Au lieu de vitres , les fenê-
» tres ont des châssis de toile , avec
» des rideaux de taffetas : la chaleur
» du climat ne permet pas de leur don-
» ner beaucoup d'ouverture. Outre ce
» palais , où le roi fait sa résidence

» ordinaire , il y en a un autre tout-
» jours prêt à lui servir d'asyle en cas
» d'incendie.

» Assem , ou Azem , comme l'appel-
» lent les negres , capitale du royaume
» d'Ardra , est située à seize lieues dans
» les terres. Les rues y sont d'une lar-
» geur extraordinaire , & les maisons
» séparées par des enclos. On donne à
» la ville plusieurs milles de circuit ;
» mais une bonne partie de ce vaste
» terrain est sans habitations. On n'y
» entre que par un seul côté ; & l'on
» traverse successivement quatre gran-
» des portes , dont chacune est défen-
» due par un fossé & des corps-de-
» gardes ; on passe sur des ponts qui
» peuvent être aisément rompus dans
» le besoin. La moitié d'Assem est en-
» vironnée d'un riviere qui lui sert de
» fossé naturel , & n'empêche pas que
» la ville n'ait un petit mur intérieur
» dans la même étendue. Les autres
» côtés sont fermés par des murailles
» plus épaisses & plus hautes. Elles
» sont construites d'une terre rougeâtre ,
» parfaitement liée sans aucun mélange
» de chaux , & qui prend la même fer-
» meté & le même poli que le plâtre ,

» Toutes les maisons de la ville sont
 » bâties de même , & couvertes de
 » chaume. Les meubles ne consistent
 » que dans quelques ustensiles absolu-
 » ment nécessaires aux besoins de la
 » vie.

» Le lendemain de son arrivée dans
 » la capitale , du Bourg eut sa pre-
 » mière audience en qualité d'ambas-
 » sadeur. Il fut introduit par le prince
 » héréditaire , le grand-prêtre & les
 » grands *capitaines*. C'est le titre que
 » prennent tous les officiers de la cour.
 » Le grand maître d'hôtel se nomme
 » capitaine de la table ; le pourvoyeur,
 » capitaine des vivres ; l'échançon , ca-
 » pitaine du vin , &c.

» Le roi fit asseoir du Bourg près du
 » trône , & écouta son compliment en
 » Portugais , que sa majesté entendoit
 » & parloit parfaitement : cependant
 » il se le fit expliquer par son inter-
 » prete. Cet office est fort considé-
 » rable ; mais la moindre erreur ex-
 » pose au supplice. Le monarque fit
 » une réponse obligeante, après laquelle
 » du Bourg lui présenta le carosse & les
 » autres effets de la compagnie. Il lui
 » demanda ensuite la permission de bâ-

» tir un comptoir à Offra , en promet-
» tant que la France enverroit chaque
» année quatre vaisseaux pour le com-
» merce. Le roi répondit que les Hol-
» landois en amenoient tous les ans, plus
» qu'il n'en pouvoit charger ; que plu-
» sieurs étoient obligés de s'en retour-
» ner sans cargaison ; qu'il n'avoit donc
» besoin , ni de vaisseaux , ni de mar-
» chandises , & que d'ailleurs ces mêmes
» Hollandois lui faisoient des offres con-
» sidérables , pour l'engager dans une
» alliance exclusive ; qu'il avoit d'au-
» tant plus de raisons de les accepter ,
» que les Anglois paroissent le négli-
» ger , & que les François eux-mêmes ,
» après l'avoir cultivé autrefois , n'é-
» toient pas plus fideles à leurs enga-
» gemens ; reproches, disoit-il, qu'il ne
» pouvoit pas faire aux Hollandois. Il
» ajouta cependant , que ce qu'il avoit
» appris de la grandeur du roi de Fran-
» ce , faisoit naître dans son cœur une
» vive passion de mériter l'estime d'un
» si grand monarque par les faveurs
» qu'il étoit résolu d'accorder à ses su-
» jets ; que dans cette vue , il venoit
» de donner ordre à son grand capi-
» taine , de bâtir à Offra un comptoir.

» pour les François ; qu'il protégeroit
 » leur commerce , & l'encourageroit
 » de tout son pouvoir. Du Bourg se
 » fit apporter les plus précieuses mar-
 » chandises des deux vaisseaux , en
 » offrit le choix au roi , & le laissa le
 » maître des prix. Cette galanterie
 » donna une grande idée de la poli-
 » tessé Françoisé. Un officier amena un
 » certain nombre d'esclaves , pour le
 » paiement des effets que sa majesté
 » avoit choisis.

» Instruit de ces heureux commen-
 » cemens, d'Elbée fit un voyage à la
 » cour. Le gouverneur d'Offra lui four-
 » nit des hamacs & des porteurs ; mais
 » n'ayant pas pour guide , comme du
 » Bourg & Carlof , le prince hérédi-
 » taire , la marche se fit pendant la
 » nuit. Le capitaine des étrangers ,
 » chargé de le conduire , eut soin d'é-
 » viter continuellement les villes , &
 » fit beaucoup de détours , pour les
 » laisser toujours à quelque distance.
 » Ils entrèrent dans la capitale avant
 » le lever du soleil ; mais pendant le
 » séjour qu'y fit d'Elbée , il eut la li-
 » berté de la visiter. Le roi lui envoya
 » des rafraîchissemens ; le prince , le

» grand-prêtre , & tous les seigneurs
 » lui ayant fait les mêmes civilités , il
 » se vit assez de provisions pour traiter
 » deux cens personnes. Il reçut chez
 » lui tous les grands du royaume ;
 » mais le prince héréditaire se fit
 » excuser de ne pas le voir , par-
 » ce qu'ayant perdu nouvellement un
 » de ses fils , il se tenoit renfermé
 » dans son palais ; ce qui passe ici
 » pour la marque d'une extrême dou-
 » leur.

» Le roi ne rend jamais de visite ;
 » mais il accorda l'audience le même
 » jour. D'Elbée fut introduit dans un
 » jardin , où le monarque étoit assis
 » sous une galerie. Ce prince , qui se
 » nommoit Tosizon , paroissoit âgé
 » d'environ soixante-dix ans. Il avoit
 » la taille avantageuse , les yeux grands
 » & pleins de feu , le maintien & les
 » manières extrêmement nobles. L'es-
 » prit & le jugement brilloient dans ses
 » discours & dans ses réponses. Ce
 » prince est si respecté de ses sujets ,
 » que personne ne paroît en sa pré-
 » sence , sans se prosterner le visage
 » contre terre , & n'ose porter sur lui
 » ses regards. Lorsqu'ils sont obligés de
 lui

» lui répondre , ils levent seulement
 » un peu la tête , pour la baisser aussi-
 » tôt qu'ils ont cessé de parler. Les
 » plus grands de l'état ne sont pas
 » exempts de cette humiliante céré-
 » monie. Le prince héréditaire & le
 » grand prêtre en sont seuls dispensés.
 » Ils parlent debout au roi ; le rang
 » & la naissance leur donne la li-
 » berté d'entrer au palais jour & nuit ,
 » & à toutes les heures , sans y être
 » appelés.

» Dès que le monarque apperçut d'El-
 » bée, il lui présenta la main, prit la sien-
 » ne, & fit craquer trois fois son pouce ;
 » ce qui passe dans cette cour pour
 » la plus grande marque d'affection
 » & de faveur. Après les premiers
 » complimens , le commandant Fran-
 » çois pria sa majesté de lui per-
 » mettre de construire un comptoir à
 » son gré , parce que celui d'Ofra étoit
 » trop petit & fort incommode. Je
 » donnerai des ordres , répondit le
 » prince, pour en faire augmenter les
 » bâtimens ; mais je ne puis avec pru-
 » dence vous accorder la permission
 » d'en élever un à votre fantaisie. Je
 » connois votre politique ; vous com-

» mencerez par une batterie de deux
 » pieces de canon ; l'année d'après vous
 » en aurez une de quatre ; & par degrés,
 » votre comptoir deviendra un fort ,
 » qui vous rendra maître de mon pays.
 » Il accompagna ce raisonnement de
 » tant de politesses , que d'Elbée ne put
 » s'offenser de son refus.

» Je suis bien étonné , reprit le
 » monarque , que la France étant un
 » pays si spacieux , si rempli d'habiles
 » ouvriers , vous ayez chargé vos vais-
 » seaux de marchandises communes ,
 » telles qu'il en vient d'Angleterre &
 » de Hollande. Sire , répondit d'Elbée ,
 » ce premier voyage n'est qu'un essai
 » pour connoître la nature du com-
 » merce de votre royaume ; à l'avenir
 » on enverra à votre majesté ce que
 » la France a de plus précieux & de
 » plus rare , & sur-tout ce qu'on croira
 » lui être le plus agréable. Le roi de-
 » manda une épée à poignée d'argent ,
 » un couteau-de-chasse , de grands mi-
 » roirs , de belles toiles , de l'écarlate ,
 » des mules de velours , des gands par-
 » fumés , des bas de soie , & d'au-
 » tres marchandises d'ajustement. Cette
 » conversation fut suivie d'un présent

» de deux pistolets & d'un fusil garnis
 » d'argent, que le prince parut recevoir
 » avec beaucoup de joie.

» D'Elbée obtint de sa majesté la
 » permission d'entrer dans l'intérieur
 » du palais & de voir tous les apparte-
 » mens , à l'exception de celui des
 » femmes , où personne ne peut être
 » admis. Le roi l'invita à voir aussi le
 » prince son fils , en l'assurant que sa
 » visite seroit bien reçue , quoiqu'il
 » fût dans la douleur d'une perte ré-
 » cente. Ensuite le prenant par la main ,
 » il le congédia avec plus de distinc-
 » tion qu'il n'en avoit jamais marqué
 » pour aucun Européen.

» Le commandant François fut con-
 » duit chez le prince héréditaire par le
 » grand capitaine de la cavalerie , à la
 » tête de cent negres à cheval, armés de
 » sabres & d'arquebuses. Leur habille-
 » ment consiste dans une seule pagne ,
 » un bonnet pointu comme celui de nos
 » dragons , des bottines de cuir , qui ne
 » vont qu'au milieu de la jambe , & de
 » grands éperons , qui n'ont qu'une seule
 » pointe. D'Elbée & sa suite étoient
 » dans des hamacs ; on lui tenoit un
 » parasol sur la tête. Le prince ne fai-

» soit pas sa résidence ordinaire dans la
 » capitale; il habitoit une petite ville qui
 » n'en est éloignée que d'une lieue. La
 » salle d'audience étoit couverte d'un
 » tapis de turquie; & l'on fit asseoir les
 » François sur des nattes.

» Après une heure de conversation;
 » où le fils du roi leur renouvela
 » ses protestations d'amitié & de zèle,
 » il fit apporter des liqueurs, but bou-
 » che à bouche avec le commandant,
 » qui s'en retourna par le même che-
 » min avec le même cortège. Il s'ar-
 » rêta dans la maison du grand prêtre,
 » qui l'avoit invité à souper, & y fut
 » reçu avec une politesse dont on ne
 » trouve point d'exemples chez ces
 » Africains, & sur-tout parmi leurs
 » prêtres. Tout y respiroit la propreté,
 » la richesse, le goût, la variété & l'a-
 » bondance. De superbes tapis du le-
 » vant ornoient la salle du festin; des
 » nattes d'une extrême finesse servoient
 » de nappes; des piles de coussins de
 » satin & de taffetas tenoient lieu de
 » fauteuils & de chaises; les serviettes,
 » plus grandes que les nôtres, étoient
 » de magnifique toile de Frise, & la
 » vaisselle de porcelaine de la Chine, Il

» ne régnoit ni moins de luxe , ni moins
» de somptuosité dans la qualité & dans
» la préparation des alimens ; des cui-
» siniers Européens avoient travaillé à
» cette fête , dont nos prélats les plus
» délicats , les plus recherchés pour la
» bonne - chere , auroient pu se glo-
» rifier. Toutes les especes de vins
» & de liqueurs y couloient avec pro-
» fusion ; & le magnifique pontife n'a-
» voit rien épagné pour se faire autant
» de mérite dans l'esprit de son maître ,
» que d'honneur aux yeux des François.
» Un concert de musique se fit entendre
» au milieu du repas ; & comme d'El-
» hée en marqua quelque surprise ,
» ce sont mes femmes , lui dit-il , qui
» ont entrepris de vous donner cet
» amusement. Nous ne sommes point
» dans l'usage de les montrer aux étran-
» gers ; mais pour vous convaincre de
» mon affection , je suis prêt à vous
» procurer ce plaisir si vous le desi-
» rez. D'Elbée fut très-sensible à cette
» marque de confiance ; & à la fin du
» souper , le voluptueux prélat le me-
» na dans une gallerie , d'où il dé-
» couvrit une multitude de femmes à

» demi-nues , qui mêloient leurs voix
» aux sons de quelques instrumens.

» Le grand prêtre, qui préside à toutes
» les affaires de religion , est en même-
» tems premier ministre d'état. Il porte
» un habit peu différent de celui du
» souverain , & a toujours une canne
» à la main , excepté lorsqu'il entre chez
» le roi. Son autorité est si bien établie ,
» qu'elle égale presque celle du mo-
» narque. C'est lui qui donne à chaque
» famille ses dieux ou ses fétiches ,
» comme on les appelle dans le pays.
» Il assigne aux uns une montagne , aux
» autres un arbre , une pierre , ou quel-
» que autre substance inanimée. Ce
» culte commode , dégagé de prières ,
» de sacrifices & de cérémonies , con-
» siste uniquement à porter un profond
» respect à ces idoles. Les fétiches de
» l'état , qu'on regarde comme les gé-
» nies tutélaires du royaume , sont de
» gros oiseaux noirs , qu'on nourrit avec
» soin dans les jardins du palais. L'u-
» sage est de couvrir d'un pot de terre
» les idoles que chacun garde dans sa
» maison. On les tire de là pour les
» consulter ; & on les remet à leur

» place , après les avoir arrosées de
 » quelques gouttes de liqueur.

» Les personnes de distinction ont
 » leurs prêtres affidés , qui sont comme
 » les médecins de la famille. On les
 » mande dans les maladies ; & ils vien-
 » nent arroser les fétiches du sang des
 » animaux , dont ils se réservent la
 » chair. Si l'offrande est médiocre ,
 » l'idole demeure muette de colere ;
 » alors on augmente le nombre des
 » victimes ; & le prêtre ne quitte pas
 » le malade , qu'il n'ait de quoi régaler
 » tous ses amis. S'il meurt, les parens
 » assistent aux funérailles ; & le défunt
 » est inhumé dans la maison même où
 » il a vécu. Une chose remarquable, c'est
 » que des gens qui vont presque tout
 » nus pendant leur vie, doivent, quand
 » on les enterre , être vêtus depuis
 » les pieds jusqu'à la tête. Ceux qui
 » n'ont pas de quoi fournir à cette
 » dépense , demandent sans honte des
 » habits aux riches , qui d'ordinaire ne
 » les refusent point , quand même le
 » défunt auroit été leur plus mortel
 » ennemi.

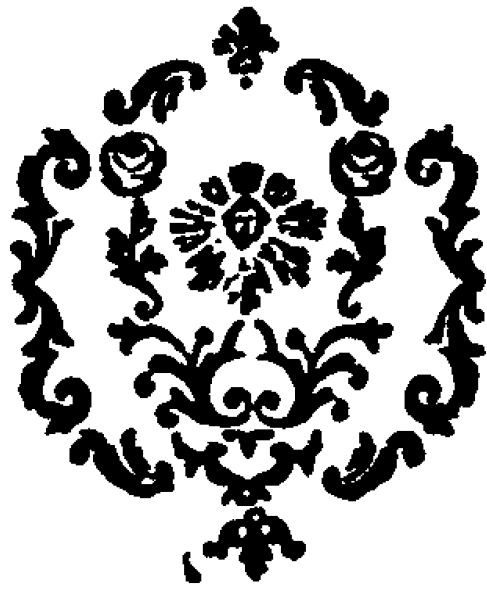
» Les civilités du grand prêtre envers
 » les François , ne se démentirent pas

320 ROYAUME D'ARDRA.

» un instant. Il les accompagna jusqu'à
» la porte de son palais , & ne voulut
» rentrer , qu'après les avoir vus dans
» leur hamac. La même nuit ils furent
» transportés à Offra , avec la même
» escorte qui les avoit amenés à la
» capitale.

Je suis , &c.

A Benin , ce 4 juillet 1753.



LETTRE CLXXIV.

SUITE D'ARDRA.

» LES Hollandois ne virent pas sans
 » envie, continue l'auteur de la relation,
 » les distinctions dont jouissoient les
 » François dans ce royaume ; & ils crai-
 » gnirent qu'elles ne nuisissent à leur
 » commerce. Leur mécontentement alla
 » si loin , que ne gardant plus de me-
 » sures , ils osèrent arracher le pavil-
 » lon de France du comptoir d'Offra.
 » Le directeur , nommé Marriage , se
 » hâta de paroître avec tous ses gens ,
 » pour s'opposer à cette violence ; &
 » le gouverneur de la ville interposa si
 » heureusement son autorité , qu'il ré-
 » tablit quelque apparence de paix
 » entre les deux nations.

» Cependant chaque parti dépêcha
 » un courrier à la capitale , & reçut
 » ordre de s'y rendre pour exposer ses
 » raisons. Les deux facteurs y arrive-
 » rent ; & le feu de la division fut prêt
 » à se rallumer à l'occasion d'une nou-

O v

» velle difficulté. Le facteur Hollandois
 » prétendit avoir le pas sur son con-
 » current ; mais Mariage lui répon-
 » dit froidement , que s'il osoit le
 » prendre , il lui passeroit son épée au
 » travers du corps. Le prince héréditaire,
 » pour prévenir cette querelle ,
 » donna la main droite au directeur
 » François , & la gauche au facteur
 » Hollandois , & les conduisit dans cet
 » ordre à la salle d'audience. Le roi
 » demanda au dernier , quels étoient
 » ses sujets de plaintes ; & dans une
 » longue harangue , le Hollandois insista
 » sur l'ancienneté de son établissement ;
 » mais il ne put disconvenir
 » que les Etats Généraux n'eussent
 » toujours reconnu la supériorité du
 » pavillon de France. Mariage ne manqua
 » pas de l'humilier , en lui rappel-
 » lant l'origine de sa république , & l'obligation
 » qu'elle avoit aux François
 » d'être devenue un état libre. On com-
 » mençoit à s'échauffer de part & d'autre,
 » lorsque le roi imposant silence aux
 » deux partis, leur tint ce discours avec
 » autant de sagesse que de majesté.

» Le règlement des droits de pré-
 » férence appartient à vos maîtres ;

» comme j'ignore leur puissance, je ne
 » puis rien décider sur cet objet ; c'est
 » à eux seuls que vous devez vous
 » adresser. J'avoue, dit-il au hollan-
 » dois, que la date de vos établissemens
 » dans mes états semble vous donner
 » quelque préférence ; mais les gran-
 » des choses qu'on m'a racontées de
 » l'empereur des François, & de l'é-
 » tendue de ses domaines, me portent
 » plutôt à blesser un peu vos pré-
 » tentions, qu'à manquer de respect
 » à un si grand prince. Ainsi je vous
 » défends à tous deux d'arborer
 » vos pavillons, jusqu'à ce que
 » vous ayiez reçu la décision de vos
 » supérieurs ; & comme je desire fort
 » de connoître la grandeur du roi de
 » France, & de l'assurer de ma con-
 » sidération, je nomme pour ambas-
 » sadeur auprès de lui, Mattheo, inter-
 » prete de ma cour. Je vous demande
 » pour ce ministre, continua-t-il en
 » s'adressant à Marriage, le passage sur
 » votre vaisseau, espérant que vous
 » prendrez soin de lui, & le ferez
 » conduire sûrement à la cour de votre
 » maître. En attendant, ma volonté est
 » que vous vous embrassiez devant moi,

Ovj

» & que vous vous promettiez de vivre
» en bonne intelligence.

» Les deux facteurs trouverent trop
» d'équité dans cette décision , pour ne
» pas y déférer ; ils s'embrassèrent en
» présence du monarque , mangerent
» ensemble , & furent traités magnifi-
» quement par ce prince , dans un des
» appartemens du palais. Sa majesté
» leur envoya divers mets de sa table ,
» & leur fit dire qu'elle leur eût volon-
» tiers tenu compagnie , si elle n'en
» avoit été empêchée par les devoirs
» de l'étiquette & les usages du pays.

» Le vaisseau François étant prêt à
» partir , Matthéo eut fort peu de jours
» pour se disposer au voyage. Ce negre
» s'embarqua sur la Concorde au mois
» de mars , & n'arriva à Dieppe que le
» 3 de décembre , ayant été obligé de
» relâcher à la Martinique. Son train
» consistoit en trois de ses femmes ,
» deux enfans , & sept ou huit domes-
» tiques. Il parloit la langue Portugaise
» avec beaucoup de facilité , & avoit
» été élevé dans les principes de la
» religion romaine , sans cependant
» avoir reçu le baptême. La blancheur
» de ses cheveux & de sa barbe le

» faisoit reconnoître pour un vieillard ;
 » mais il marchoit d'un pas ferme ,
 » avoit de la vivacité dans les yeux , &
 » une phisionomie agréable. Il venoit
 » d'être chargé de plusieurs ambassades
 » dans les cours de Benin & de Juida ;
 » & à l'office de premier interprete , il
 » joignoit celui de secrétaire d'état.

» Comme on étoit dans la saison de
 » l'hyver , & que son vêtement ne
 » convenoit point au climat de l'Eu-
 » rope , on lui fit prendre un habit à
 » la Françoisé , ainsi qu'à toutes les
 » personnes de sa suite. On lui prépara
 » un hôtel à Paris dans le fauxbourg
 » Saint-Germain ; & les directeurs de la
 » compagnie des Indes envoyèrent au
 » devant de lui deux carrosses à six che-
 » vaux , qui le reçurent à Saint-Denis. Il
 » entra dans la capitale le 15 décembre
 » 1670 , & fut complimenté le même
 » jour par la compagnie. Elle lui donna
 » deux voitures pour son usage , & le
 » fit traiter magnifiquement. On lui dit
 » que le roi devoit venir à Paris le 19 ,
 » & lui accorder sa premiere audience
 » à dix heures du matin dans son châ-
 » teau des Thuilleries. Il répondit :
 » je dois ne paroître nulle part , jusqu'à

» ce que j'aie vu sa majesté, qui est le
 » principal objet de mon voyage. Je ne
 » veux donc plus sortir avant que d'a-
 » voir eu cet honneur. Un des directeurs
 » lui ayant demandé comment il se
 » portoit ? ma santé, dit-il, étoit mé-
 » diocre ; mais je me trouve mieux de-
 » puis que j'ai vu messieurs de la com-
 » pagnie : lorsque j'aurai vu le roi, je
 » me porterai parfaitement bien. Il dit
 » encore, en recevant de riches habits
 » dont on lui fit présent pour le jour
 » de son audience : la France veut faire
 » briller ses richesses, en revêtant ainsi
 » ceux dont la pauvreté est le partage.

» Il fut conduit au Louvre par le
 » maître des cérémonies, dans les
 » carrosses du roi, & ses enfans dans
 » ceux de la reine. Il regarda avec
 » un attention singulière la magnifi-
 » cence des appartemens ; mais quel-
 » qu'un lui ayant demandé ce qu'il en
 » pensoit, il répondit : Je viens voir
 » le roi ; il est bien au-dessus de toutes
 » ces choses là. C'est ainsi que le negre
 » Matthéo sçavoit employer la flatterie,
 » qu'il disoit être la monnoie de toutes
 » les cours. Quoique fausse, a-t'il dit de-
 » puis, je la faisois recevoir en France,

» comme si elle eût été de pur or ; au
 » reste , elle a cours par-tout ; & il ne
 » s'est point encore trouvé de prince
 » qui ait puni ceux qui la mettent dans
 » le commerce.

» On vint avertir l'ambassadeur de
 » se rendre à la salle d'audience. Ce
 » negre passa au travers d'une foule de
 » gens distingués, dont les appartemens
 » étoient remplis ; & ce ne fut pas sans
 » peine qu'il arriva au pied du trône.
 » Le roi environné des princes & de
 » toute sa cour , étoit distingué , non-
 » seulement par l'air de grandeur qui
 » lui étoit naturel , mais par la quan-
 » tité prodigieuse de diamans dont ses
 » habits étoient couverts. Matthéo
 » fit trois révérences profondes de-
 » puis l'entrée de la galerie , jusqu'à
 » l'estrade où étoit le fauteuil de sa ma-
 » jesté. Il y monta avec ses enfans qui
 » le suivoient ; & ils se prosternerent ,
 » ainsi que lui , aux pieds du trône. Il
 » éleva un peu la tête pour commencer
 » son compliment , qui étoit en langue
 » Portugaise. Le roi le fit lever ; & s'ap-
 » percevant qu'il tenoit un papier à la
 » main, avec quelques marques de timi-
 » dité & d'embarras, il demanda ce que

» c'étoit ? L'interprete répondit que
 » l'ambassadeur appréhendant que la
 » terreur de la majesté royale ne mît
 » quelque désordre dans son discours,
 » l'avoit écrit la veille , & fait traduire
 » en François , dans l'espérance que
 » le roi lui feroit la grace d'en en-
 » tendre la lecture. Ce prince témoigna
 » qu'il y consentoit , & donna ordre
 » de lire à haute voix cette harangue ,
 » qui étoit conçue en ces termes.

» Sire , le roi d'Ardra , mon souve-
 » rain , m'a nommé ambassadeur au-
 » près de votre majesté , pour vous
 » offrir tout ce que son royaume est
 » capable de produire , & sa protection
 » pour tous les vaisseaux qu'il vous
 » plaira d'envoyer dans ses ports. Pour
 » vous convaincre plus parfaitement ,
 » sire , du desir sincere qu'il a d'en-
 » tretenir l'amitié d'un si grand mo-
 » narque , il m'a chargé de vous dé-
 » clarer qu'au lieu de quatre-vingt es-
 » claves qu'il a exigés jusqu'à présent
 » pour les droits , les officiers de la
 » compagnie n'en paieront plus que
 » vingt à l'avenir , c'est-à-dire , moins
 » que tous les autres Européens qui font
 » aujourd'hui le commerce d'Ardra.

» Il m'a aussi ordonné d'assurer parti-
 » culièrement votre majesté, qu'il pro-
 » tégera vos sujets contre les entre-
 » prises des Hollandois, & que les
 » vaisseaux de la compagnie acheve-
 » ront de charger dans nos ports,
 » avant que les autres aient la permis-
 » sion de commencer leur cargaison.
 » Le roi, mon maître, m'a encore don-
 » né ordre d'informer votre majesté,
 » qu'à l'occasion du différend qui s'est
 » élevé entre vos sujets & les Hollan-
 » dois, il a placé le facteur François à
 » sa droite, & celui de Hollande à sa
 » gauche; qu'il a logé le premier dans
 » son palais, & le second seulement
 » avec son fils. Il souhaite de sçavoir
 » de votre majesté quels honneurs elle
 » demande pour son pavillon, afin
 » qu'il les lui fasse rendre dans tous
 » les pays de son obéissance.

» Entre plusieurs graces qu'il espere
 » de votre majesté, il vous supplie,
 » sire, d'envoyer dans ses états des
 » missionnaires, pour y prêcher la foi
 » chrétienne, & instruire ceux de ses
 » sujets qui souhaiteront de la cultiver.
 » Il m'a commandé aussi de présenter
 » deux de mes fils à votre majesté, &

» de la supplier de les recevoir favo-
 » rablement. Ce sera, sire, le plus grand
 » bonheur qui puisse m'arriver, par les
 » avantages qu'ils trouveront au service
 » d'un si grand prince. Enfin, sire, je
 » suis chargé de vous offrir deux poi-
 » gnards, deux lances, une veste &
 » un tapis. Si le pays produisoit quel-
 » que chose de plus précieux, ou qui
 » fut plus du goût de votre majesté, le
 » roi mon maître vous l'auroit envoyé
 » avec beaucoup de joie, desirant que
 » vous soyez persuadé que ses états
 » vous appartiennent autant qu'à lui.

» Louis XIV, qui avoit prêté une
 » grande attention à ce discours, ré-
 » pondit qu'il étoit très-obligé au roi
 » d'Ardra de ses complimens, & de lui
 » avoir envoyé un ambassadeur dont la
 » personne lui étoit fort agréable ; qu'il
 » acceptoit avec plaisir l'offre qu'il lui
 » faisoit de ses deux enfans ; que ses
 » deux fils demeureroient auprès de
 » leur pere, pendant qu'il seroit à Paris ;
 » qu'ensuite il en prendroit soin lui-
 » même ; & que pour ce qui concer-
 » noit les affaires de commerce, il le
 » renvoyoit à la compagnie. Après
 » cette réponse l'ambassadeur se prof-

» terna aux pieds de sa majesté, se leva,
 » fit une profonde révérence ; & recu-
 » lant en arriere, sans se retourner, il
 » en fit une autre à la porte de la gal-
 » lerie, monta dans le carrosse du roi,
 » & regagna son hôtel.

» Le lendemain le maître des céré-
 » monies vint prendre son excellence
 » pour la mener à l'audience de la
 » reine. Cette princesse étoit accom-
 » pagnée de toutes les dames de sa
 » cour, aussi parées que le deuil, où
 » l'on étoit alors ; pouvoit le per-
 » mettre. L'ambassadeur fit ses révé-
 » rences comme chez le roi, se prof-
 » terna ensuite avec ses femmes & ses
 » enfans ; & tous commencerent à
 » battre des mains, à la maniere de leur
 » pays, pour exprimer leur respect, leur
 » admiration & leur joie. Matthéo se
 » mit à genoux, & fit son compliment
 » en Portugais. La reine l'obligea de se
 » lever malgré sa résistance, & lui ré-
 » pondit en Espagnol. Il observa les
 » mêmes cérémonies en se retirant ;
 » ses femmes & ses enfans imiterent
 » son exemple. La foule étoit si gran-
 » de, qu'ils ne purent arriver aux car-
 » rosses, qu'avec beaucoup de peine.

» Le jour suivant , l'ambassadeur fut
 » conduit à l'audience de M. le duc
 » phin , à qui il dit que le prince héréditaire d'Ardra , qui l'avoit chargé de
 » l'assurer de son respect , desiroit infiniment de mériter son estime & son
 » amitié. Il félicita le duc de Montausier , d'avoir été choisi pour présider
 » à l'éducation de l'auguste fils du plus grand roi de l'univers.

» Son excellence alla ensuite voir les
 » ministres & les principaux seigneurs de la cour , qui lui rendirent leurs
 » visites avec toutes les caresses & les civilités imaginables. Les directeurs
 » de la compagnie lui donnerent une fête au fauxbourg Saint-Antoine.
 » On plaça ses femmes à une table particulière , avec plusieurs dames
 » Françaises , qui s'étoient fait un amusement de les accompagner. Ces
 » tables étoient servies magnifiquement ; & tout le monde admira la
 » politesse & le bon sens de l'ambassadeur. Il disoit plusieurs fois plaisamment : ils me prendront pour un
 » menteur , lorsque je leur raconterai ce que j'ai vu en France ; & mon
 » récit surpassera leurs imaginations.
 » Il y eut sans doute un peu d'excès

» dans les honneurs qu'on rendit à ce
 » ministre ; mais Louis XIV aimoit le
 » faste , & cherchoit sur-tout à en im-
 » poser aux étrangers.

» L'audience qu'il eut de M. de
 » Lionne , chargé des affaires étran-
 » geres , se donna en présence d'un
 » grand nombre de personnes de dis-
 » tinction , qui avoient souhaité d'être
 » témoins de cette visite. Entre plu-
 » sieurs questions qu'il fit à l'ambassa-
 » deur , il lui demanda quels ports
 » le roi son maître avoit dans ses états ;
 » si le royaume d'Ardra étoit d'une
 » grande étendue ; si le souverain jouis-
 » soit d'un pouvoir arbitraire ; s'il avoit
 » souvent la guerre avec ses voisins ;
 » par quelles loix ses peuples étoient
 » gouvernés ; quelle influence avoit la
 » religion sur l'administration politique ;
 » quelles étoient les productions na-
 » turelles , le commerce , la popula-
 » tion , le climat , le génie des habi-
 » tans ? &c.

» L'ambassadeur répondit que le
 » royaume d'Ardra étoit une région
 » spacieuse & bien peuplée , qui ne
 » s'étendoit pas beaucoup le long de
 » la côte , mais qu'il s'élargissoit consi-
 » dérablement dans les terres. On n'y

» trouve point de ports ni de havres ;
 » ajouta-t-il , mais de bonnes rades , où
 » les plus grands vaisseaux peuvent
 » mouiller en sûreté. Les tempêtes y
 » sont rares ; & il n'y a point d'autre
 » incommodité pour le débarquement ,
 » que la violente & continuelle agi-
 » tation de la mer près du rivage. Les
 » villes qui en sont les plus voisines ,
 » se nomment Foulaon , Praya , Jakin ,
 » Offra , Ba , & Yago , sans parler de
 » la capitale.

» Le pays est plat , uni , & en
 » général , très-fertile. On y recueille
 » une prodigieuse quantité de bled
 » d'Inde , de millet , d'ignames , de
 » patates , de limons , d'oranges , de
 » noix de coco , & de vin de palmier.
 » Il produit aussi beaucoup de sel
 » qui se forme dans des lieux maré-
 » cageux , & que les habitans de Benin
 » viennent chercher dans leurs canots.
 » Les alimens communs , après le ris ,
 » les fruits & les racines , sont le bœuf ,
 » la volaille & la chaire de chien. La
 » boisson est une espece de biere , qui
 » mêlée avec de l'eau , fait une liqueur
 » assez agréable ; mais elle s'aigrit aisé-
 » ment , & ne peut souffrir le transport.

» L'air de ce royaume est très-mal

» sain pour les Européens, qui résistent
 » très-rarement à la malignité de ses
 » influences ; mais les habitans naturels
 » jouissent d'une santé robuste , &
 » parviennent à un âge avancé , n'ayant
 » d'autre maladie à craindre , que la
 » petite vérole , qui cause quelquefois
 » parmi nous de terribles ravages.

» Le climat paroît peu favorable à la
 » population : il est rare qu'une femme
 » ait beaucoup d'enfans. Celle qui en
 » mettroit au monde deux à la fois ,
 » passeroit pour infidèle ; car on ne
 » sçauroit se persuader qu'elle puisse en
 » avoir plus d'un du même pere. Chez
 » nous tout le monde se marie ; ces
 » hommes , qui , sans être privés d'une
 » compagne de lit & de table , pren-
 » nent en France la qualité de céli-
 » bataires , sont inconnus dans nos
 » villes. Comme il nous reste assez
 » de sentiment pour les plaisirs de
 » l'innocence , nous ne sommes point
 » encore dégoûtés , comme vous , de
 » ceux du mariage. D'ailleurs la crainte
 » d'élever une famille ne sçauroit avoir
 » lieu dans un pays où il y a peu
 » de luxe. Ce n'est pas que les grands
 » ne cherchent aussi parmi nous à se
 » distinguer par une sorte de magni-

» fience ; mais cette maladie n'a point
 » encore gagné le peuple ; & vous sça-
 » vez que c'est par les goûts du peuple,
 » qu'on peut juger du progrès du luxe
 » dans tous les ordres d'une nation.

» Nous avons , continua Matthéo ;
 » des voisins puissans , avec lesquels
 » nous sommes souvent en guerre ; &
 » dans ces occasions , le roi marche
 » toujours à la tête d'une armée nom-
 » breuse ; car la gloire est la passion
 » dominante de nos rois comme des
 » vôtres ; & leur erreur commune &
 » invétérée est de la chercher parmi
 » les armes , c'est-à-dire , dans le mal-
 » heur réciproque de leurs sujets & de
 » leurs voisins.

» Nos troupes sont composées d'in-
 » fanterie & de cavalerie , soumises
 » l'une & l'autre aux loix d'une sé-
 » vere discipline. Tous les sujets sont
 » obligés de s'enrôler , lorsque le roi les
 » appelle sous ses étendards. Ceux qui
 » habitent les côtes , sont armés de
 » mousquets & de sabres ; mais dans
 » l'intérieur des terres , ils portent des
 » arcs & des flèches , des poignards ,
 » des lances & des massues. Nos tam-
 » bours se terminent en pointe , & se
 » battent

» battent avec une sorte de mesure.
 » Nous avons aussi des espèces de son-
 » nettes , dont le son excite le cou-
 » rage du soldat. Des danseurs & des
 » bouffons tâchent, de leur côté, d'ani-
 » mer les troupes par des chansons &
 » des attitudes martiales.

» La religion , telle qu'elle est éta-
 » blie parmi nous , ne fait point partie
 » de notre constitution politique. Ses
 » loix n'ont aucun effet civil dans l'état ;
 » & l'on pourroit même l'attaquer, sans
 » troubler l'ordre public , sans attenter
 » au repos des peuples , sans altérer les
 » principes du gouvernement. Nous ne
 » la regardons ni comme un frein pour
 » les grands , ni comme une ressource
 » pour les malheureux , ni comme une
 » communication de la terre avec le
 » ciel. Si nos prêtres la font servir à
 » leurs enchantemens , à leurs sortile-
 » ges, à l'évocation des esprits, à la gué-
 » rison des malades, c'est qu'il est difficile
 » qu'un petit nombre de gens plus inf-
 » truits que d'autres , ne succombent à
 » la tentation de passer pour des hom-
 » mes extraordinaires. Mais ils n'ont au-
 » cune notion de cette science par ex-
 » cellence , qui traite, parmi vous, de la

» divinité, qui règle vos idées & vos sen-
 » timens à l'égard du premier être, qui
 » y conforme votre culte, & de la-
 » quelle s'occupent spécialement vos
 » théologiens & vos prêtres. Des su-
 » perstitions ridicules, des mystères
 » puérils, quelquefois abominables,
 » des visions destinées à affermir leur
 » crédit, leur autorité, & à en imposer
 » à une aveugle populace : voilà à quoi
 » se réduit tout le sçavoir des nôtres.

» Les étrangers font un grand com-
 » merce sur la côte d'Ardra ; les
 » Hollandois seuls en tirent annuelle-
 » ment trois mille esclaves, dont une
 » partie est composée de prisonniers ;
 » d'autres ont été enlevés dans les pro-
 » vines tributaires. Quelques-uns sont
 » des criminels condamnés au bannis-
 » sement, ou des débiteurs insolvables,
 » qui ont été vendus au profit de leurs
 » créanciers. Les autres effets négocia-
 » bles se réduisent à quelques étoffes de
 » coton, qui se fabriquent dans le pays,
 » & à certaines petites pierres bleues,
 » fort recherchées des Européens. Le
 » commerce des Anglois, sans avoir
 » autant d'étendue que le premier,
 » leur produit aussi de grands avan-
 » tages. La meilleure monnoie qu'ils

» puissent tous nous apporter , & celle
 » dont le cours est aussi en usage dans
 » le royaume , que l'or , l'argent & le
 » cuivre le sont en Europe , est une
 » espece de coquillage plus ou moins
 » précieux , suivant certaines qualités
 » que nous sçavons y distinguer. Les
 » captifs se paient moitié en marchan-
 » dises , moitié en cette monnoie ; elle
 » tient toujours le premier rang , & les
 » barres de fer le second. Vos vins ,
 » vos liqueurs , vos habits , vos étoffes ,
 » vos armes & votre clincaillerie sont
 » aussi très-recherchés sur la côte , jus-
 » qu'à la riviere de Gabon.

» C'est toujours avec le roi , que se font
 » les premiers traités de commerce. A
 » l'arrivée d'un vaisseau , le capitaine s'a-
 » dresse au gouverneur de Praya , pour
 » se faire conduire à la cour avec ses
 » présens. L'usage établi pour les Euro-
 » péens , est de donner au monarque ,
 » tant pour la permission de négocier ,
 » que pour ses droits sur chaque na-
 » vire , la valeur de cinquante esclaves ;
 » les autres droits particu'iers , pour
 » la reine , pour le prince héréditaire ,
 » pour les grands de la cour , peu-
 » vent monter à la moitié de cette taxe.

» Le roi a la premiere vue de tout ce
 » qui compose la cargaison ; & il ne
 » fait jamais d'emprunts ni de mauvaises
 » chicanes aux commerçans ; on peut
 » se reposer avec confiance sur sa bonne
 » foi. Quand il a conclu son marché,
 » c'est au prince , au grand - prêtre,
 » aux officiers de la couronne , qu'ap-
 » partient le choix des marchandises,
 » & le droit de vendre les premiers
 » esclaves. Les facteurs étrangers & les
 » négocians du pays font ensuite la
 » traite avec des marchands particu-
 » liers ; & comme ces derniers paient
 » plus cher que le roi & les gens de la
 » cour, on a coutume de mettre à part,
 » pour eux, ce qu'il y a de meilleur
 » dans le vaisseau.

» De tous côtés le royaume d'Ar-
 » dra est rempli de chemins commodes,
 » & de rivières propres au transport
 » des marchandises. Quoiqu'il y ait
 » beaucoup de chevaux dans le canton
 » d'Assem , on ne les emploie guere
 » qu'à monter la cavalerie ; la voiture
 » ordinaire est le hamac ; & les Euro-
 » péens s'en servent aussi volontiers
 » que les naturels du pays ; mais on
 » ne leur permet de voyager que

» pendant la nuit , dans la défiance où
 » l'on est continuellement de leurs ob-
 » servations.

» Les marchés publics sont fort
 » nombreux dans toutes les parties du
 » royaume. Celui de Ba , qui se tient
 » tous les quatre jours , est célèbre
 » pour le sel , qui se transporte en diffé-
 » rentes provinces. Le peuple d'Ardra
 » ignore l'art de lire & d'écrire , & n'a
 » pour les calculs de commerce , &
 » pour aider sa mémoire , que de petites
 » cordes avec des nœuds qui ont
 » chacun leur signification. Les grands
 » entendent & parlent le Portugais ;
 » mais ils n'ont point de caractères
 » pour leur propre langue. Les habi-
 » tans de la côte s'occupent de la pêche
 » & du négoce ; dans l'intérieur des
 » terres , ils s'adonnent à l'agriculture ,
 » & labourent à force de bras avec
 » beaucoup d'assiduité au travail. Nous
 » faisons cas de cette partie du peuple ,
 » si méprisée parmi vous quoique si
 » utile , & qu'il est si nécessaire de sou-
 » tenir & de soulager.

» L'autorité de nos rois est absolue ;
 » & l'on ne se présente à eux , qu'a-
 » vec un respect qui tient de l'ado-

» ration. On ne les sert qu'à genoux; &
 » l'on rend le même hommage aux plats
 » qui vont sur leur table ou qui en for-
 » tent; c'est-à-dire, qu'à l'approche de
 » l'officier qui les conduit, tout le mon-
 » de se prosterne, & baisse le visage jus-
 » qu'à terre. C'est un si grand crime d'y
 » avoir jetté les yeux, que le coupable
 » est puni de mort, & toute sa famille
 » condamnée à l'esclavage. Cet usage
 » a été institué, pour mettre la vie du
 » prince à couvert de toutes sortes
 » de charmes & de sortilèges.

» Quoique les femmes du monarque
 » soient en très grand nombre, il n'y en
 » a cependant qu'une, qui soit honorée
 » du titre de reine; c'est celle qui de-
 » vient mère du premier mâle; les autres
 » sont moins ses compagnes que ses
 » esclaves. L'autorité qu'elle a sur elles
 » est si étendue, qu'elle peut les vendre
 » pour la servitude aux Européens,
 » sans consulter le roi même.

» Pendant son séjour à Paris, l'am-
 » bassadeur negre eut plusieurs confé-
 » rences avec les directeurs de la com-
 » pagnie des Indes, qui lui firent les pro-
 » positions suivantes : sçavoir, que les
 » vaisseaux François, envoyés à la

» côte d'Ardra, eussent la préférence sur
 » ceux des autres nations ; qu'ils ne
 » donnassent que vingt esclaves pour les
 » droits du commerce ; que le roi d'Ar-
 » dra employât son autorité , pour faire
 » payer à la compagnie les dettes con-
 » traktées par les sujets ; que les facteurs
 » François fussent dispensés d'accorder
 » du crédit aux seigneurs de la cour ,
 » s'ils avoient quelque défiance de leur
 » exactitude pour les paiemens ; qu'en-
 » fin sa majesté Africaine prît sous sa
 » protection immédiate les facteurs &
 » les effets de la compagnie.

» A ces conditions, les directeurs
 » promettoient de fournir abondam-
 » ment leur comptoir d'Ardra de toutes
 » les marchandises nécessaires , jusqu'à
 » la valeur de cinq cens esclaves ; d'en-
 » voyer annuellement un certain nom-
 » bre de vaisseaux sur cette côte , &
 » de ne s'engager avec aucun autre
 » prince pour la traite des negres.
 » L'ambassadeur, content de ces offres,
 » ne fit aucune difficulté sur les quatre
 » premiers articles. A l'égard du cin-
 » quieme , il dit , que ne sçachant pas
 » les intentions de son maître , il ne
 » pouvoit se rendre garant du succès ;

» mais qu'il feroit tous ses efforts , pour
 » engager le roi son souverain à le
 » ratifier.

» Pendant le reste de son séjour à Paris,
 » Matthéo ne fut plus occupé qu'à re-
 » cevoir & à rendre des visites ; & par-
 » tout on ne cessa point de le traiter
 » avec des témoignages distingués de
 » considération & de politesse. Les per-
 » sonnes de qualité l'accablèrent de
 » présens. Les dames en firent à ses
 » femmes , qui sçavoient mettre une
 » grande différence entre les manieres
 » de France & celles d'Afrique. Elles
 » firent connoître , par leurs expres-
 » sions , qu'elles auroient volontiers
 » choisi la condition de leurs enfans ,
 » & combien elles portoient envie au
 » bonheur des Parisiennes.

» L'ambassadeur eut son audience
 » de congé , avec les mêmes cérémo-
 » nies que la premiere. Il s'étoit fami-
 » liarisé si promptement avec nos usa-
 » ges , qu'en paroissant devant le roi ,
 » il fut aussi peu contraint dans sa fi-
 » gure , que dans ses discours. Il par-
 » tit de la capitale vers la fin de janvier
 » de l'année 1671 , s'embarqua peu de
 » tems après au Havre - de - Grace , &

» entra dans la rade d'Ardra le premier
» d'octobre ».

C'est ici, Madame, que finit la relation ; je vais suppléer à ce qui manque pour la conclusion de cet événement. Malgré les avantages que la compagnie sembloit se promettre de cette ambassade, un différend, survenu entre le negre Matthéo & le facteur Carlof, la rendit inutile. Ce dernier prétendit que c'étoit à lui à faire la distribution des présens qu'on envoyoit au roi d'Ardra ; & l'ambassadeur soutint qu'ils ne devoient être remis au prince que par ses mains. Carlof l'emporta ; & Matthéo fut si irrité de cet affront, qu'il employa tout son crédit pour nuire aux François. Une incursion faite dans le pays par un monarque voisin, acheva de ruiner leur commerce, & réduisit le royaume d'Ardra sous la domination d'une puissance étrangère.

Je suis, &c.

A Benin, ce 10 juillet 1753.

L E T T R E C L X X V.

LE ROYAUME DE JUIDA.

JE ne sçais, Madame, si je vous ai dit que notre vaisseau, resté à la rade près du cap Formose, nous attendoit à l'embouchure de la riviere de Benin. Nous descendîmes ce fleuve dans des canots; & ayant remis à la voile, nous vînmes débarquer au royaume de Juida. C'est le nom que les François donnent à un pays qui n'occupe que seize lieues de côte, & environ douze dans les terres. Les Anglois l'appellent Whida, les Hollandois Fida; mais, comme François, je crois qu'il faut nous en tenir à la premiere dénomination.

Cette contrée, quoique très-petite, est une des plus fréquentées par les Européens, des plus cultivées par les negres, des plus peuplées, des plus fertiles, des plus policées, & dont les mœurs, les loix, la religion, les coutumes offrent des détails plus curieux, plus singuliers. Nous manquâmes de périr en

abondant , tant le mouillage est difficile , à cause de l'agitation continuelle des vagues. Les flots s'élèvent & s'entre-poussent avec tant de furie , que le débarquement n'est jamais sans danger.

Dès que les negres nous virent entrer dans la rade , ils mépriserent tous les périls , pour nous apporter du poisson & des fruits. L'expérience les rend sûrs d'être bien payés , & d'obtenir par-dessus quelques verres d'eau-de-vie , dont ils paroissent très-avides. C'est par eux , que les capitaines de chaque nation donnent avis de leur arrivée aux directeurs de leurs comptoirs. Nous nous mîmes dans une chaloupe , pour nous avancer à cent pas de la barre , c'est-à-dire , jusqu'au lieu où commence la grande agitation de la mer. Nous y trouvâmes des canots qui nous attendoient ; & l'on nous dit de nous dépouiller jusqu'à la chemise , parce que le moins qui puisse arriver , est d'être bien mouillé. En effet , toute l'adresse des nageurs ne put nous empêcher d'être couverts d'eau depuis les pieds jusqu'à la tête. Heureusement que le canot ne fut pas renversé : les negres sautèrent dehors ; & , se-

condés par ceux qui les attendoient au rivage , ils mirent le bateau & tous les passans sur le sable.

Vous demandez , Madame , ce qui rend si formidable ce passage terrible , qui a fait périr tant de malheureux ? Ce sont trois vagues qui viennent se briser successivement contre la terre , & dont la dernière est la plus dangereuse , parce qu'elle forme une espece d'arcade assez haute , & d'un assez grand diametre , pour couvrir une barque entiere , la remplir d'eau , & l'abîmer avant qu'elle puisse toucher au rivage. Ces vagues commencent à une portée de fusil de la côte ; l'adresse des rameurs consiste à sauter légèrement dans la mer , & à soutenir le canot des deux côtés , pour empêcher qu'il ne tourne. Cette opération le conduit à terre avec autant de promptitude , que de sûreté pour les passans. Depuis que les Européens exercent le commerce de Juida , les habitans ont eu le tems de se familiariser avec cette manœuvre ; & il est actuellement très-rare qu'on y périsse. Les negres prennent beaucoup de soin des étrangers ; & lorsqu'on s'abandonne à

leur conduite, il n'arrive presque jamais d'accidens : mais avec quelque attention qu'on veille sur les marchandises, il est difficile de se garantir de leurs larcins. Ils ont une sorte de bonnets profonds, composés d'un tissu de roseaux, qui peuvent contenir une callebasse d'une pinte, ou un petit sac de la même capacité ; & c'est là qu'ils cachent l'eau-de-vie ou les coquillages qu'ils ont coutume de dérober. Cette nation a un si grand penchant pour le vol, qu'à la réserve de quelques grands seigneurs, il n'y en a pas un, dont on ne doive se défier. Ils ne sont, à la vérité, ni cruels, ni perfides, comme leurs voisins ; mais il faut être en garde contre leur subtilité. Si vous les prenez sur le fait, ils ne témoignent aucun embarras ; & ils vous disent froidement : « croyez-vous que nous travaillerions pour le » modique salaire qu'on nous donne , » si nous n'espérions pas de pouvoir » nous en dédommager » ? Il seroit inutile d'en porter des plaintes ; on n'obtiendrait ni restitution ni justice.

Quand les effets sont débarqués, on les place sous une tente, que le ca-

pitaine fait dresser sur le rivage , & au sommet de laquelle il y un pavillon qui sert à donner le signal convenu : car quoique la distance soit médiocre entre le navire & cette tente , le bruit des vagues qui se brisent contre la côte, est si terrible, qu'il seroit impossible de se faire entendre de part & d'autre , même avec un porte-voix.

Dès que nous eûmes gagné la terre , nous nous crûmes transportés de l'enfer dans un lieu de délices ; car rien au monde ne peut être comparé à la beauté du pays. Les arbres , d'une grandeur singulière, se couvrent, dans toutes les saisons , d'un superbe feuillage. Les campagnes arrosées de plusieurs rivières & de quantité de ruisseaux , sont ornées de palmiers , de tamarins , d'orangers , de figuiers & de bananiers. Le sol s'élève insensiblement depuis le rivage jusqu'à dix ou douze lieues , & forme un vaste amphithéâtre , où , de chaque point , les yeux se promènent jusqu'à la mer. La multitude des villages qui se présentent dans un si grand espace, les bosquets dont ils sont environnés , l'aspect de l'Océan , que le calme ou l'agitation des flots varie à chaque mo-

ment , offrent la plus magnifique perspective qu'on puisse se figurer. Des montagnes trop hautes ne bornent point la vue. Tout est cultivé , semé , planté , jusqu'auprès des maisons ; l'avidité des habitans va si loin , que dès le lendemain de la moisson , ils recommencent à labourer , & n'abandonnent que les terres absolument stériles. Tout le pays est , en général , si rempli d'habitations , qu'il paroît ne composer qu'une seule ville , partagée en plusieurs quartiers , dans lesquels il y a des champs si bien entretenus , qu'on les prendroit pour des jardins ; & les villages ne sont éloignés les uns des autres , que d'une portée de fusil.

Avec très-peu d'étendue , le royaume de Juida ne laisse pas de contenir beaucoup de provinces. On en compte jusqu'à vingt-six , qui tirent leur nom des principales villes , & ont chacune un souverain particulier , dont la dignité est héréditaire. Le roi , qui n'est que leur chef , gouverne particulièrement la province de Sabi , dont la capitale , nommée aussi Sabi ou Xavier , l'est en même tems de tout le royaume. Elle est située à quatre petites lieues de la

mer, au milieu d'une grande plaine, à quelque distance de la rivière d'Euphrates. C'est la résidence ordinaire du roi & des facteurs Européens. Chaque famille occupe un terrain environné de murs, & rempli d'un nombre de cabanes proportionné à celui des habitans. Tous ces enclos sont séparés par des espaces, auxquels on pourroit donner le nom de rues, s'ils étoient moins étroits; car à peine deux personnes peuvent y passer de front. Comme toutes les maisons sont de terre, & que les negres la prennent autour de leur demeure, les lieux voisins sont remplis de trous qui en rendent le passage très-dangereux, sur-tout pendant la nuit. Les habitans y jettent leurs immondices; ce qui répand une puanteur insupportable dans toute la ville.

Le palais du roi occupe un emplacement très-spacieux, fermé de murs, & défendu par de petites tours rondes, qui servent de logemens à ses gardes. On entre par une grande cour, environnée de bâtimens, dans l'un desquels est la salle d'audience. On y voit le trône placé dans une espece d'alcove, sur une estrade couverte d'un riche

tapis. Le reste de la salle est revêtu de nattes , sans autres meubles que quelques fauteuils pour les Européens qui sont admis à l'audience. Tous ces édifices n'ont qu'un étage au-dessus du rez-de-chaussée ; mais les appartemens en sont également commodes & agréables , également bien ornés & bien distribués. Celui des femmes est dans un quartier séparé , mais enfermé dans la même enceinte. Si l'on en croit les habitans , elles ne sont pas moins de deux ou trois mille , toutes destinées , ou aux plaisirs , ou au service du monarque. On les divise en trois classes ; la première est composée des plus jeunes & des plus belles ; & le nombre n'en est pas limité. Celle qui donne au prince le premier enfant mâle , commande à toutes les autres , excepté à la reine mere , qui est toujours traitée avec beaucoup de respect.

La seconde classe comprend les femmes qui ont eu des enfans du roi , mais que l'âge ou les infirmités ne rendent plus propres à son amusement. La troisième , & en même tems la plus nombreuse , est composée de celles qui n'ont , ni agrément , ni beauté , ni jeunesse , &

dont l'emploi est de servir les autres ; & de pourvoir à leurs besoins. Tout commerce avec les hommes leur est interdit ; & elles ne peuvent sortir du palais , sans une permission expresse de sa majesté. Le prince les emploie à ce qu'il y a de plus abject & de plus vil , & n'hésite pas même de les vendre aux Européens , faute d'esclaves ordinaires , pour compléter les cargaisons. On imprime à ces femmes la marque de la compagnie qui les achete ; & le roi les fait partir , sans regret , pour l'Amérique. Pour qu'il n'y ait jamais de place vuide , trois officiers sont continuellement occupés à lever de nouvelles recrues. Les parens se croient si honorés de contribuer aux plaisirs du monarque , qu'aucun d'eux ne refuse de lui livrer sa femme, sa fille, sa niece ou sa sœur, pour peu qu'elles paroissent lui être agréables ; mais à peine ces pauvres filles obtiennent-elles une fois ou deux les caresses du maître ; & il les laisse ensuite, le reste de leur vie , en proie à des desirs , que ces infortunées victimes de la continence ne peuvent jamais satisfaire. Aussi, loin d'être flattées du choix

qui les appelle à la cour, la plupart de ces malheureuses ne balancent pas à se donner la mort, dès qu'elles apprennent le sort cruel auquel elles sont destinées.

Celles que le prince honore d'une affection particulière, se tiennent à genoux autour de lui; & dans cette posture, elles s'efforcent de l'amuser par leur entretien. S'il en trouve une qui excite ses desirs, il la touche doucement, frappe des mains; & ce signal avertit les autres de se retirer. Elles attendent qu'il les rappelle, ou qu'il en demande d'autres; & une nouvelle scène amène de nouveaux plaisirs. S'il sort de son palais, ce qui lui arrive rarement, son cortège n'est composé que de ses concubines. Les hommes ne peuvent ni en approcher, ni les regarder. Du plus loin qu'elles les aperçoivent, elles leur crient de s'arrêter: aussi-tôt ils se prosternent la face contre terre, & restent dans cette attitude, jusqu'à ce qu'elles soient éloignées. Un negre qui toucheroit une femme du roi, soit volontairement, soit par hasard, seroit condamné sans pitié à l'esclavage ou à la mort. Ceux

que leur emploi appelle au palais, sont obligés de faire un cri, qui avertit toutes les femmes de se retirer. Ce cri terrible jette la frayeur parmi elles ; car la loi leur interdit jusqu'aux regards.

Les maisons des grands & des riches particuliers de Juida ont, à proportion, les mêmes ornemens que celle du souverain. A l'imitation des Européens, qui ont porté le luxe dans ce royaume, ils ont des cuisiniers habiles, instruits dans nos comptoirs ; & leurs tables sont servies avec la même propreté que les nôtres. Ils ont, comme nous, l'usage des vins d'Espagne, de Canarie, de Madere, & même de France. Ils boivent des liqueurs fines, & savent distinguer les meilleures. Les confitures, le thé, le café, le chocolat ne leur sont point étrangers. Ils ont de beau linge, de riche porcelaine, & jusqu'à de la vaisselle d'argent. S'ils n'ont point encore nos carrosses, nos livrées, nos équipages, c'est que le climat est également contraire à l'entretien des chevaux, & à la pesanteur des habits ; mais ils savent y suppléer par une autre sorte de magnificence. Ils ont des hamacs d'une ma-

tière plus précieuse , d'une forme plus élégante, d'un goût plus recherché, que dans tout le reste de la côte. Ils ont d'autres voitures , appelées des serpentes, qui ne le cedent point à nos plus brillans vis-à-vis. Elles sont couvertes d'un riche baldaquin, d'où pendent des rideaux de taffetas, & des soupentes à franges , qui, tombant de côté & d'autre , achevent de leur donner beaucoup de grace.

Le même luxe se fait remarquer dans les habits. La couleur rouge est affectée à la famille royale ; mais toutes les personnes de distinction portent des bracelets , des colliers , des chaînes d'or ; & quelquefois ces mêmes ornemens sont de perles & de corail. Qui croiroit que ce pays barbare fût devenu , comme le nôtre , le séjour du faste & de la décoration ? Chacun veut y paroître plus qu'il n'est , montrer plus de richesses qu'il n'en a , faire plus de dépenses qu'il ne peut , viser à un rang plus élevé qu'il ne doit. L'air de décence & de modestie y est méprisé. On veut je ne sçais quoi d'audacieux, d'insolent ; & même , ce qui est incroyable parmi des negres, une contenance de petit-maitre,

Les comptoirs Européens , qui portent ici le nom d'hôtels , sont dans le voisinage du palais. Ils environnent une grande place , où se tiennent les marchés. Les François y avoient construit , le siècle dernier , un édifice spacieux , qu'un incendie consuma au commencement de celui-ci. Autour de cette même place , on a établi de petites loges , occupées par des traiteurs qui y vendent toutes sortes de viandes cuites ; tandis que , dans d'autres barraques , des femmes débitent du pain , du riz , du millet , du maïs. Un étranger est toujours surpris d'y trouver de la chair de chien , que les negres aiment passionnément , des singes rôtis , des lézards séchés au soleil , des chauves-souris & de gros rats. La bière , le vin , l'eau-de-vie se distribuent dans des échoppes séparées. Ces marchés abondent en draps , en toiles , en laine , en coton , en épices , en merceries , en fer , en bestiaux , en volailles , en esclaves. Ce dernier commerce est exercé par les hommes ; les femmes se sont réservé celui de toutes les autres especes de marchandises ; & nos plus fins négocians pourroient re-

cevoir d'elles des leçons , soit dans l'art du débit , soit dans la science des comptes. Aussi leurs maris s'en reposent-ils entièrement sur leur intelligence & sur leur conduite. Dans un pays où l'on ne sçait ni lire , ni écrire , on ne tient point de livres de commerce ; & conséquemment on y connoît peu l'usage du crédit. La monnoie courante est la poudre d'or , & cette sorte de coquillages , dont j'ai déjà fait mention plus d'une fois : rappelez-vous sur-tout l'article des isles Maldives. Les negres s'en servent pour se parer , & en chargent leur coëffure , leurs habits , leurs pagnes , &c.

Les François ont possédé plusieurs établissemens dans le royaume de Juida. Outre celui de la capitale , ils en avoient un autre à Grégoué , petite ville qui n'est éloignée de Sabi ou Xavier , que de deux ou trois lieues. Le différend survenu entre le negre Matthéo & le facteur Carlof , engagea ce dernier à porter ses vues sur cette contrée. Il y reçut du roi un accueil si favorable & des assurances si formelles d'une protection constante pour les François , qu'il ne balança point à s'y fixer. Il

bâtit un fort à Grégoué, qui consistoit en quatre bastions environnés de fossés. Ce fort comprenoit quatre ailes de bâtimens, où étoient des appartemens pour les officiers, des barraques pour les soldats, des loges pour les esclaves, & des magasins pour les marchandises. Les Anglois y avoient aussi une forteresse à cent pas de la nôtre. Au reste, l'une & l'autre étoient peu capables de résistance, & ne pouvoient servir qu'à mettre les comptoirs à couvert d'un coup de main. Il n'y a ici d'autre sûreté pour les étrangers, que l'intérêt même des negres, qui ont assez de jugement, pour concevoir que l'entretien habituel du commerce leur est plus avantageux qu'un pillage passager. Sans une raison si puissante, tous ces forts n'auroient pas subsisté vingt-quatre heures.

Les Portugais, à qui on doit la découverte des côtes d'Afrique, sont les premiers Européens qui ont formé des établissemens dans le royaume de Juida. Les Anglois & les Hollandois s'emparèrent de ce commerce; & ensuite les François en partagerent les avantages. Mais cette concurrence a fait tort à toutes ces nations; car le prix des esclaves,

claves , qui étoit anciennement de dix pistoles , est monté , dans ces derniers tems , jusqu'à cinquante. Les François , & principalement les Hollandois , qui , par leur frugalité & leur économie , savent réparer cette augmentation , la supportent moins difficilement que les Anglois. Ceux-ci ne peuvent se passer , ni de bœuf , ni de punch , ni de puding ; tandis que le Hollandois vit de la bière & de son fromage. Aucune nation ne trafique plus & ne consomme moins. Elle envoie par-tout ce qu'elle a de meilleur , & achete ce qu'il y a de moins cher pour son usage. Elle vend aux autres les choses de luxe , & ne retient pour elle , que celles de nécessité.

Les Malais viennent aussi trafiquer sur cette côte , où ils se rendent par terre , en traversant toute l'Afrique. Ils sont trois mois à faire ce voyage , & apportent avec eux des marchandises de l'Inde , qu'ils tirent de l'Arabie. On les croit originaires de la presqu'île de Malaca ; leur pays ayant été envahi par les Hollandois , ils ont cherché un asyle contre l'oppression , & se sont réfugiés en divers lieux , spécialement vers l'embouchure de la mer Rouge ,

aux environs du cap de Guardafu. J'ai vu plusieurs de ces étrangers ; & j'ai cru remarquer en eux une affection particulière pour les François. C'est un peuple doux , civil , ami de la justice. Leur religion est celle de leurs anciens compatriotes , c'est-à-dire , le mahométisme. Ils n'ont aucune ressemblance avec les negres ; & on les reconnoît , soit à la couleur de leur visage , moins noire que basanée , soit à la longueur de leurs cheveux & à la décence de leur habillement.

Outre les marchés dont j'ai parlé , il y a , dans le royaume de Juida , plusieurs grandes foires , principalement dans la principauté d'Aploga. Le concours y est si considérable , qu'il s'y trouve , pour l'ordinaire , jusqu'à cinq ou six mille marchands. Les femmes même du roi ont la liberté d'assister à celles qui se tiennent , en pleine campagne , dans les environs de la capitale. Elles y apportent des étoffes & d'autres ouvrages de leurs mains. Il y regne une police si admirable , qu'on n'y commet pas impunément le moindre désordre. Un juge , assisté de quatre gardes bien armés , a le droit d'inspection sur toutes

les marchandises , connoît de tous les différends , les termine par un prompt jugement , & condamne à l'esclavage les personnes convaincues d'avoir ou volé , ou troublé le commerce. Un autre magistrat est chargé de la vérification des monnoies; il examine les cordons de coquillages , qui doivent être composés de quarante pieces ; & s'il s'en trouve une de moins , on les confisque au profit de sa majesté.

Je ne parlerai , ni de la figure , ni de la taille , ni du caractère , ni de l'esprit des negres de Juida. En général , ils different peu des autres Africains de la même latitude. Ils sont pourtant plus polis , plus sociables , plus généreux , plus respectueux envers leurs supérieurs. Ils regarderoient comme un crime de s'asseoir , ou même de se tenir debout en leur présence. L'usage est de se mettre à genoux quand ils passent ou qu'ils leur parlent , de baïler trois fois la terre , & de rester prosternés jusqu'au moment de la séparation. C'est dans la même posture , que les enfans paroissent devant leur pere , & les femmes devant leur mari. Le supérieur fait une réponse obligeante , bat dou-

cement des mains, & se retire avec un salut de protection. Deux personnes d'égale condition se jettent à genoux quand elles se rencontrent, se saluent en frappant des mains, & forment des vœux pour leur santé & leur bonheur mutuel. Elles se retrouveroient vingt fois le jour, qu'elles ne manqueroient jamais à cette politesse. Les Chinois eux-mêmes ne portent pas plus loin les formalités du cérémonial, & ne les observent pas avec plus de rigueur. La moindre négligence dans ces usages, est toujours punie par une amende. Qu'un homme de distinction éternue, tous les assistans se prosternent, & font des souhaits pour sa prospérité. Enfin, tous les devoirs de civilisé & de subordination se rendent ici avec plus d'exactitude, que chez les nations même les plus polies de l'Europe. Un noble qui se propose de rendre visite à un homme en place, lui en fait demander la permission; & après l'avoir obtenue, il sort avec un nombreux cortège, accompagné de musique, & ferme la marche, porté dans son hamac par deux esclaves. Quand il est arrivé, la musique cesse; & il s'a-

vance à la première porte de la maison, où il se prosterne avec tout son train. Les domestiques, qui sont venus pour le recevoir, se mettent dans la même posture ; & l'on se dispute long-tems à qui se levera le premier. Il entre enfin dans la première cour ; & lorsqu'il est introduit dans la salle d'audience , il recommence ses génuflexions, ses complimens, ses prosternations & ses saluts. Il sort de la maison , comme il y est entré ; & il se remet en marche dans le même ordre qu'il est venu.

L'industrie & l'amour du travail sont des vertus communes aux deux sexes. Les maris s'occupent des gros ouvrages ; & ce que font ailleurs l'âne , le bœuf, le mulet , le cheval , la rhene ou le chameau , est ici le partage des hommes. Les femmes, dont les mains sont plus délicates , filent le coton , font des étoffes , des nattes , des paniers , & préparent la nourriture. Les gages des ouvriers sont médiocres ; mais ils veulent être payés d'avance. Ils savent d'ailleurs se dédommager en pillant, & passent pour être plus experts dans cet art, que les plus habiles filoux de Paris.

Le commerce des esclaves est l'uni-

que occupation des hommes riches, & celui des femmes leur principal amusement. Le nombre de ces dernières n'est pas limité ; & chaque particulier peut avoir son ferrail, qui n'a rien d'onéreux ; car il faut qu'elles gagnent toutes leur vie par leur travail. Une fille connue par ses galanteries, & qui a donné plusieurs preuves de fécondité, n'en est que plus recherchée pour le mariage. On ne craint point d'avoir beaucoup d'enfans, parce qu'ils font la richesse de leurs peres ; & la stérilité est le plus grand défaut qu'on puisse reprocher à une femme. Ce sexe est ici d'un tempérament si voluptueux, que la sévérité des loix seroit une foible barrière contre l'incontinence. Aussi les filles ont-elles la liberté de se livrer aux amans, sans qu'on puisse les blâmer ; & pour avoir droit de se marier sans le consentement de leurs peres, elles ne sont pas obligées, comme parmi nous, d'attendre cet âge où la nature a perdu le tems le plus précieux de sa fécondité.

Celles qui se destinent publiquement à la prostitution, se tiennent sur les grands chemins dans de petites caba-

nes, qui ne servent qu'à cet usage. Elles sont obligées de s'y trouver à leur tour, certains jours de la semaine, pour se livrer aux passans. Comme le pays est fort peuplé, & que les femmes mariées vivent dans la contrainte, ces créatures ne manquent pas d'exercice. On assure que les plus accréditées reçoivent jusqu'à trente hommes par jour. Le prix ordinaire de leurs faveurs est de trois petites coquilles, qui peuvent valoir ensemble un liard de notre monnoie. Les dévotes de distinction, quand elles sont au lit de la mort, font acheter des filles pour servir gratuitement dans ces lieux de débauche, & croient follement qu'il est aussi méritoire de contribuer aux plaisirs des pauvres, que de les assister dans leurs besoins.

Les femmes commencent de bonne heure à être merès, & cessent bientôt d'être propres à la génération : mais leur nombre surpasse tellement celui des hommes, dans cette partie de la Guinée, que, quoiqu'en général elles soient peu fécondes, on y voit des peres qui ont jusqu'à deux cens enfans. Un negre de quelque considéra-

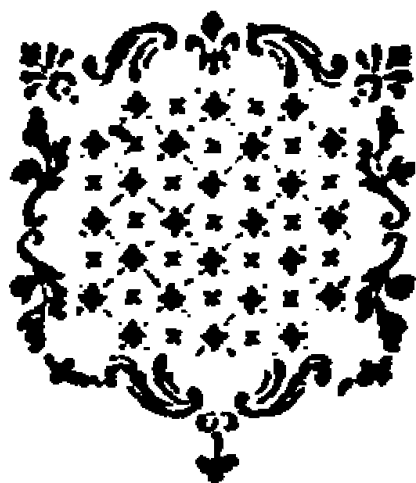
tion, qui n'en a que cinquante, se plaint de son sort ; & l'on me contoit, il y a quelques jours, qu'un viceroi repoussa un ennemi puissant, sans autre secours que ses fils & ses petits-fils, accompagnés de leurs esclaves. Cette famille étoit, dit-on, composée de deux mille personnes, sans compter les femmes, & un assez grand nombre d'enfans morts. On ne s'étonnera pas de cette prodigieuse population dans un pays, où la propagation de l'espece est l'unique but du plaisir qu'elle procure ; où les plus belles années d'une fille ne se passent pas à attendre un mari que souvent elle ne peut avoir ; où le desir d'être réputée vierge sans renoncer à la volupté, ne détruit point le principe de la génération ; où une femme qui ne fait point d'enfant avec un homme, a le droit d'en prendre un autre qui sache la rendre féconde ; où rien ne se passe contre la nature, parce qu'on accorde à la nature sage ce qu'elle demande ; où la facilité de se marier & de se quitter, fait que tout le monde se marie ; & où enfin le tems de l'amour est tout employé à ses plaisirs.

Il est défendu aux femmes, sous une

peine capitale , d'entrer dans le palais du roi , lorsqu'elles ont leurs infirmités périodiques. Elles doivent même quitter la maison de leur mari , & renoncer à toute communication avec les hommes pendant la durée de cette indisposition. Une cabane isolée , bâtie à l'extrémité de la cour ou du jardin , leur sert alors de retraite ; elles ne sortent de cette prison , qu'après s'être lavées , purifiées , nettoyées , &c.

Je suis , &c.

A Sabi , ce 23 juillet 1753.



L E T T R E C L X X V I .

S U I T E D U J U I D A .

QUOIQUE'EN GÉNÉRAL le culte établi dans cette contrée, diffère peu de celui des autres négres, j'y remarque cependant quelques détails particuliers au sujet du grand serpent, adoré comme la plus puissante divinité du pays. Plusieurs personnes qui croient avoir vu cet animal, m'en ont fait cette description. « Il a environ » sept à huit pieds de long, sur douze » à quinze pouces d'épaisseur. Sa tête » est grosse & ronde, sa langue courte » & pointue, ses yeux sont brillants & » ouverts, sa queue petite & finit en » pointe. Le fond de sa couleur est » jaune avec des raies brunes & bleues, » répandues sur tout son corps. Il rampe » lentement; & sa douceur est si grande, » qu'il ne mord pas même ceux qui » marchent sur lui. Il n'emploie sa force, » que contre les reptiles venimeux & » contre les rats, avec lesquels il est » continuellement en guerre. Il les » attaque dans quelque lieu qu'il les

» trouve , & semble prendre plaisir à
 » défendre les hommes de la malignité
 » de ces animaux. Les negres témoi-
 » gnent , pour les serpens de cette
 » espece , une si grande vénération ,
 » que lorsqu'ils en rencontrent , ils
 » les prennent avec respect , les por-
 » tent dans leurs maisons , & en
 » ont un soin extrême. Quiconque
 » en tueroit un , ou ne feroit que le
 » blesser , seroit exposé à toute la fu-
 » reur du peuple. Les Européens sont
 » obligés , pour leur sûreté , de s'ac-
 » commodier , en ce point , aux idées
 » reçues ; ou , si quelquefois ils osent en
 » faire des plaisanteries , les noirs se
 » retirent pour ne pas entendre ces
 » blasphêmes. Quand le feu prend à
 » une maison , & qu'un serpent a eu le
 » malheur d'être brûlé , la consterna-
 » tion se répand dans tout le canton.
 » Chacun se bouche les oreilles à une
 » si triste nouvelle , & donne une cer-
 » taine somme , comme une amende
 » qu'il s'impose , en réparation du peu
 » de soin qu'on a eu pour la conserva-
 » tion de son dieu. Les ménagemens
 » qu'on a pour ces reptiles , les ren-
 » dent si familiers , qu'ils en deviennent

» très-incommodes. Ils se fourrent
 » dans les lits , y font leurs œufs , les
 » couvent ; & bientôt ils rempliroient
 » tout le pays de leur espece , si les
 » porcs , sans respect pour la divinité ,
 » n'en détruisoient une grande partie.
 » Aussi ces derniers animaux sont-ils en
 » horreur dans la nation , sur-tout de-
 » puis qu'un édit émané du trône , les
 » a tous condamnés à la mort ».

On ignore l'origine d'un culte si singulier & si bizarre. Les negres racontent que ce serpent ne pouvant supporter son pays natal , à cause de la méchanceté des habitans , le quitta pour venir demeurer parmi eux. Ils le reçurent avec les plus grands honneurs , l'envelopperent dans un tapis de soie , & l'emportèrent dans un temple. On institua des prêtres pour en avoir soin ; on consacra les plus belles filles à son service ; & bientôt ce nouveau fétiche prit l'ascendant sur toutes les anciennes divinités. La postérité de ce noble animal s'est fort multipliée , & n'a pas dégénéré des bonnes qualités de son premier pere. Mais dans le nombre , il y en a toujours un qu'on regarde comme le chef , & auquel on

rend des hommages particuliers. Le peuple pense que c'est le même qui a été divinisé ; il le regarde comme l'auteur de tous ceux qui existent ; & lorsqu'il vient à mourir , les prêtres , pour ne rien diminuer de cette vénération , lui en substituent adroitement un autre de la même taille. Il est logé magnifiquement , nourri des mets les plus délicats , servi de la main des plus jolies filles. Le roi lui fait des présens très-riches ; & il venoit lui-même tous les ans en personne , & processionnellement , lui rendre visite ; mais excédé des frais immenses & de la fatigue de ce pèlerinage , il a jugé à propos de s'en dispenser. Il se contente de lui envoyer ses officiers , à peu près comme nos grands seigneurs , qui assistant autrefois aux processions de la Fête-Dieu , n'y envoient plus aujourd'hui que leur livrée. Le peuple , plus religieux qu'on ne l'est à la cour , n'a rien perdu de sa dévotion pour ce divin reptile.

De leur côté , les prêtres ne négligent rien pour entretenir une crédulité , qui les met en état de satisfaire à la fois leur incontinence & leur

avarice. Ils sont venus à bout de persuader aux habitans , que dans un certain tems de l'année , l'animal sacré conçoit de l'inclination pour de jeunes filles ; & c'est toujours aux plus belles qu'il s'adresse. Pour annoncer son amour , il leur apparôit pendant la nuit , les touche du bout de sa queue , leur inspire une fureur qui peut être comparée à celle des bacchantes. Elles brisent & déchirent tout ce qui leur tombe sous la main , se dépouillent de leurs vêtemens , poussent des hurlemens affreux , se jettent sur les passans , & obligent les parens à les séquestrer de la société. C'est le moment où les prêtres les attendent. On les mene dans une maison bâtie à ce dessein près du temple , & dont eux seuls sont les gardiens. Elles y restent enfermées avec eux , jusqu'à ce qu'elles aient recouvré leur bon sens ; & cette guérison est plus ou moins longue , suivant le degré d'affection qu'elles ont inspiré à la divinité ~~ou~~ à ses ministres. Pendant ce tems - là , les parens leur envoient tout ce qui est nécessaire , & pour leur subsistance particulière , & pour celle des prêtres , auxquels cette importante cure est confiée. Ils sont de plus obligés

de payer une certaine somme pour le logement & le soin qu'on a pris d'elles; & comme le nombre de ces pensionnaires est considérable, il produit un argent immense aux ministres du grand serpent.

Lorsqu'une fille n'a pas encore été attaquée par le dieu reptile, soit qu'elle n'ait eu aucun goût pour les prêtres, ou qu'elle ait échappé à leur vigilante lubricité, ils tâchent d'avoir avec elle un entretien secret, & séduisent avec tant d'art l'esprit crédule de cette jeune innocente, qu'ils lui persuadent de contre-faire la folle. Dès ce moment elle est en leur pouvoir, & devient une nouvelle victime immolée à leur insatiable incontinence. L'autorité que leur donne leur caractère, empêche qu'on ne révèle leurs fourberies; & la plupart de ces filles s'en trouvent d'ailleurs assez bien, pour n'avoir aucun intérêt à les découvrir. Il y a toujours quelques negres de bon sens, qui n'en sont pas la dupe; mais ils se contentent d'en rire en secret; car il ne seroit pas sûr pour eux, de vouloir détromper le peuple.

Il arrive souvent que des femmes même, ou dégoûtées de leurs maris, ou éprises d'amour pour les ministres

de ce dieu, se disent piquées par le serpent, & ont recours au souverain remède. Un particulier ayant emprisonné la sienne pour la guérir lui-même, fut empoisonné par les prêtres. Un autre ayant pris son épouse par la main, comme s'il eût voulu la conduire au temple, la mena à des marchands qui faisoient leur cargaison d'esclaves sur la côte. Cette femme voyant son mari sérieusement disposé à la vendre, se jeta à ses pieds, lui demanda pardon, & lui promit bien de n'être plus folle. Heureusement pour lui, que cette démarche ne parvint point à la connoissance des prêtres; elle lui auroit coûté la vie.

Les deux sexes sont également employés au service de la religion; & voici ce qui s'observe à la réception des femmes dans l'ordre du sacerdoce. Les vieilles, armées de massues, sortent du temple, vont dans la ville, & parcourent les rues en criant : *arrêtez & prenez*. Toutes les jeunes filles, depuis huit ans jusqu'à douze, qu'elles peuvent enlever, leur appartiennent de droit; il leur est seulement défendu d'entrer dans les maisons; mais si quelqu'un vouloit leur résister dans les

mes, il n'éviteroit pas la mort ; car les prêtres sont toujours là pour leur donner du secours. Ces vieilles furies conduisent dans leurs cabanes leur jeune proie, enferment ces novices, les instruisent, & leur impriment sur le corps les marques du grand serpent. Cette dernière opération cause à ces petites créatures des douleurs très-vives, & leur fait pousser des cris violents. Lorsqu'on les croit assez savantes, & que leurs plaies sont guéries, on les renvoie chez leurs parens, en les avertissant que le dieu qui les a marquées, leur fera souffrir les tourmens les plus cruels, si jamais elles révelent ses mystères. A quatorze ans, on pense à les unir avec le grand fétiche, dont elles deviennent en même tems, & les épouses & les prêtresses. Après les avoir ornées des plus belles parures, on les mène durant la nuit dans un caveau, où elles trouvent de jeunes serpens, qui les épousent par commission. Pendant que le mariage se consomme, les autres prêtresses dansent & chantent au son des instrumens, pour empêcher d'entendre ce qui se passe. Le fruit de ces sortes d'unions est toujours la

propagation de l'espèce humaine. Dès ce jour là, elles affectent une fierté & une hauteur insupportables ; non qu'il soit difficile de les obtenir en mariage ; au contraire, on les recherche peu, parce qu'elles exigent de leurs maris un respect infini, & qu'ils ne doivent leur parler qu'à genoux. Aussi n'épousent-elles que des insensés, auxquels elles ont recours lorsqu'elles ne peuvent plus tirer de services des jeunes prêtres. Celles qui ne trouvent pas l'occasion de se marier, vendent leurs faveurs au public ; & pour comble d'horreur, on fait un trafic infâme des plus jeunes. Les vieilles prêtresses, au soin desquelles on les confie, savent persuader à ces petites innocentes, que le serpent veut qu'elles se livrent à tel homme qu'elles désignent ; c'est toujours celui qui paye le plus ; & elles font espérer à leurs jeunes élèves, que, pour prix de leur complaisance, elles goûteront des plaisirs ineffables.

On a bâti, dans toutes les parties du royaume, des temples pour loger & nourrir ces serpents ; le plus célèbre est à quelques milles de la capitale. Chaque temple a son prêtre ou sa prêtresse,

& quelquefois l'un & l'autre , qui vivent d'offrandes , & répondent aux questions des adorateurs. Ils sont gouvernés par un chef, dont le pouvoir balance l'autorité royale. Persuadé qu'il a l'honneur de converser avec le grand fétiche , le peuple le croit en état de faire autant de mal , que le monarque peut faire de bien. Ce pontife est le seul qui ait droit d'entrer dans l'appartement secret du dieu reptile. Les autres prêtres , dont la foule est innombrable , sont soumis à ses ordres ; & sa dignité est héréditaire. Dans le clergé subalterne , les enfans mâles succèdent également à leurs peres.

Le même ordre de succession est établi dans la maison régnante. Le royaume passe à l'aîné des fils , à moins que , pour des raisons essentielles , les grands ne se croient obligés de choisir un de ses freres. Aussi-tôt que le successeur est né , on le transporte sur la frontiere , pour y être élevé comme un simple particulier , sans aucune connoissance , ni de sa naissance , ni de son rang. Ceux à qui on le confie , l'élèvent comme leur enfant ; & le prince , qui occupoit le trône au commencement

de ce siècle, gardoit les pourceaux d'un negre qu'il prenoit pour son pere, lorsque les grands vinrent le reconnoître pour leur souverain.

Dès que la mort du roi est publiée, les loix, l'ordre, le gouvernement restent comme suspendus jusqu'au couronnement de son successeur : c'est un signal de liberté pour toute la nation. Ceux qui ont des haines ou d'autres passions à satisfaire, prennent ce tems de licence pour commettre toutes sortes d'excès. Le vol, la vengeance, le viol, l'assassinat sont impunis ; les grands & les Européens n'osent sortir qu'avec de nombreuses escortes ; & tous les gens sensés se renferment dans leurs maisons. Pour faire cesser ces horreurs, on se hâte d'annoncer au peuple que le trône est rempli. Alors les loix reprennent leur force, le commerce renaît, les marchés s'ouvrent ; & chacun retourne à son travail.

Le premier soin du nouveau roi est de faire inhumer le corps de son pere, avec lequel on enterre, comme dans toutes ces cours barbares, des femmes, des officiers & des esclaves vivans. Le favori du prince subit le premier ce

fort cruel. L'état de cet homme est fort étrange : il n'est revêtu d'aucun office à la cour ; il n'a pas même la liberté d'y entrer, si ce n'est pour y demander quelque grace. Il s'adresse au grand-pontife, qui en informe sa majesté ; & toutes ses demandes lui sont accordées ; mais il a soin de n'en faire que de justes. Il a d'ailleurs quantité de droits, qui lui attirent beaucoup de distinction. Il est exempt de toutes sortes de taxes & de travaux ; & , dans les marchés , il prend tout ce qui convient à son usage. Cette liberté, jointe aux témoignages de respect qu'il reçoit des peuples , rendroit sa vie fort heureuse , si elle n'étoit sans cesse empoisonnée par l'idée du sort affreux qui le menace ; car sa tête est toujours la première qui tombe après la mort du roi.

Les obseques du prince sont suivies du couronnement de son successeur ; & c'est un grand du royaume d'Ardra, qui préside à cette cérémonie. Les Européens ont le droit d'y assister ; le roi lui-même les y invite. Ils y sont assis & couverts , à l'exception des Portugais , qui doivent s'y tenir debout & tête nue. Circonstance humili-

liante pour cette nation, dont l'autorité est tellement affoiblie à la cour de Juida, que si les negres insultent un Portugais, il n'a pas la liberté de les frapper ; au lieu qu'un François, sur lequel un noir leveroit la main, est en droit de le tuer.

Le jour étant indiqué pour le couronnement, on assemble les grands du royaume ; & l'on commence par approuver solennellement la conduite qu'ils ont tenue pendant l'interregne. Une décharge d'artillerie en avertit le public ; & aussi-tôt les cris de joie retentissent dans toute la ville. Ils se répandent si promptement de village en village, que dans un état si peuplé, ils passent, en moins d'une heure, jusqu'aux parties les plus éloignées de la capitale. Tout le monde est alors dans une agitation qu'on prendroit pour une ivresse générale. Il faut renoncer au sommeil, & suivre le torrent, qui n'est qu'un emportement tumultueux de réjouissances & de fêtes. Le seigneur d'Ardra, dont la famille est en possession, depuis un tems immémorial, de faire le couronnement, arrive avec un cortège magnifique, &

est traité avec toutes sortes de respects. Les femmes du roi le servent à table ; il parle à sa majesté sans se prosterner , & ne rend aucune visite aux grands du pays. Ceux-ci sont occupés , avec le peuple & les prêtres , à faire des processions au temple du grand serpent , pour demander que le nouveau maître gouverne avec bonté , qu'il rende le commerce florissant , qu'il fasse observer les loix , & maintienne la liberté publique.

Une nouvelle décharge de plusieurs canons annonce l'arrivée du monarque. Ce prince sort de son palais , accompagné de ses femmes qui sont parées de tous les ornemens de la couronne. Il est lui-même couvert de tout ce qu'il a de plus magnifique ; & dans cet état il traverse les cours , & va s'asseoir sur son trône. C'est un grand fauteuil doré , sur lequel on voit encore les armes de France , ce qui le fait assez reconnoître pour un présent de la compagnie. Deux nains du roi , qui sont debout vis-à-vis de lui , représentent alternativement à sa majesté les bonnes qualités de son prédécesseur , & l'exhortent à l'imiter. Le seigneur d'Ardra s'avance en-

fuite vers le trône, & salue le monarque d'une simple inclination. Puis prenant entre ses mains le casque que le prince a sur la tête, il se tourne vers le peuple, & lui dit: « voilà votre souverain; soyez- » lui fidele ». Il répète jusqu'à trois fois ces mêmes paroles ; & remettant le casque du roi, il fait à sa majesté une profonde révérence. Le canon, la mousquetterie, la musique, les battemens de mains recommencent avec une nouvelle ardeur; & le monarque s'en retourne, au milieu des acclamations & des cris de joie. Les habits & les ornemens qu'il a portés dans cette occasion, appartiennent au seigneur d'Ardra; mais ce dernier se contente d'un présent. Il ne peut s'arrêter à Juida plus de trois jours après la fête, qui se termine par une procession au temple du serpent.

Personne, même les grands, même les vicerois, ne parle au roi qu'à genoux; mais cette soumission n'est qu'apparente; car leur indépendance est portée plus loin que dans tout autre pays. Ils partagent le gouvernement avec le souverain, & se font mutuellement la guerre entre eux, sans qu'il ose interposer son autorité. Lorsqu'ils assis-

tent

tent à son audience , si leurs gens craignoient pour eux quelque disgrâce , ils forceroient les barrières du palais , & perdroient le respect dû à la majesté royale.

Les Européens ne se prosternent point devant ce prince ; ils le saluent seulement, comme on fait les personnes de considération dans leur pays. Le monarque les reçoit avec amitié, les prend par la main , les presse de s'asseoir , boit à leur santé ; & si c'est la première visite qu'ils lui rendent , ils les honore de cinq ou six coups de canon lorsqu'ils sortent. L'usage est de demeurer tête nue pendant toute l'audience ; non qu'il exige cette marque de soumission ; mais on fait qu'il en est flatté. On laisse aussi les épées à la porte, parce qu'il n'aime point qu'on paroisse armé devant lui.

Le roi de Juida ne mange jamais en présence de ses sujets ; & personne ne sait en quelle partie de son palais il passe la nuit. Je demandois à un de ses officiers où étoit la chambre de ce prince ? Pour toute réponse , il me fit cette question : « où croyez-vous que Dieu » dorme ? Il est aussi facile, ajouta-t-il,

» de sçavoir l'un que l'autre ». On laisse le peuple dans cette ignorance , pour éloigner du monarque toutes sortes de périls , par l'embarras de le trouver , si l'on en vouloit à sa vie.

Ses revenus sont considérables ; ils consistent dans le produit des terres de son domaine , dans les impôts qui se levent sur les marchandises , dans les présens que lui font les Européens , dans les saisies , les confiscations & les amendes. Cette perception se fait , comme en France , par le ministère de gens aussi affamés qu'inutiles , qui ne sçavent puiser dans les sources , que pour les étancher , & ne ruinent pas moins le prince par leurs rapines , qu'ils n'oppriment les peuples par leurs vexations. Malgré ces pilleries , le roi de Juida seroit un des plus puissans monarques de l'Afrique , s'il avoit moins de guerres à soutenir , s'il diminuoit la dépense exorbitante de sa maison , si les ministres du grand serpent n'absorboient pas la plus forte partie des richesses de l'état.

L'autorité suprême réside dans la volonté du souverain & des grands du royaume. Les dignités que confere le

prince se divisent en trois classes : la première est celle des vicerois ou gouverneurs de province : ils commandent avec autant d'autorité, dans leur département, & y tiennent une cour aussi brillante, que celle du roi. La seconde est la classe des grands capitaines ; & la troisième celle des capitaines ordinaires, tels que le capitaine du marché, le capitaine des esclaves, le capitaine des prisons, le capitaine du rivage, le capitaine des étrangers, &c. Le conseil d'état ne s'assemble que pendant la nuit, à moins qu'une occasion pressante n'oblige de déroger à cet usage.

Il n'y a de loix établies dans ce royaume, que contre les crimes capitaux ; & l'on ne met dans ce rang, que le meurtre, & l'adultère avec les femmes du roi. Le supplice n'est pas spécifié ; mais il est toujours cruel. Quelquefois on coupe à l'accusé, aux yeux de sa complice, la partie qui l'a rendu criminel ; & on l'oblige de la jeter dans le feu. On fait ensuite une fosse de quatre ou cinq pieds de profondeur, au milieu de laquelle la femme est attachée à un pieu, les bras liés

derrière le dos. Toutes ses compagnes sortent du palais, parées comme aux grandes fêtes, au son des flûtes & des tambours. Chacune porte sur sa tête un grand pot rempli d'eau bouillante ; & elles vont la jeter, l'une après l'autre, sur le corps de cette malheureuse, qui expire dans les tourmens. L'amant est attaché à une broche ; & ce sont encore ces mêmes femmes qui apportent des fagots pour le rôtir. Un jeune homme, surpris dans le serrail, habillé en fille, fut sur le champ conduit au supplice. Arrivé au lieu de l'exécution, il se mit à rire, en voyant plusieurs de celles qui avoient eu pour lui quelques foiblesses, s'empresse à porter du bois pour son bûcher. Il expliqua le sujet de son étonnement ; mais il eut la discrétion de n'en nommer aucune, n'ayant eu, jusques là, que des raisons de s'en louer. Les particuliers se font justice eux-mêmes des infidélités de leurs épouses. Ils pourroient leur ôter la vie ; mais elles en sont quittes, le plus souvent, pour une simple bastonnade.

Lorsque le roi est mécontent de quelque grand de sa cour, il envoie ses femmes piller sa maison ; & comme il est dé-

fendu aux hommes de les toucher, elles remplissent tranquillement leur commission. Mais ces sortes de punitions sont fort rares ; car, comme les nobles se soutiennent réciproquement, elles pourroient occasionner des révoltes. En général, la loi du talion est en usage dans ce pays : un incendiaire est puni par le feu, un voleur par de l'argent, un meurtrier par la perte de sa vie. Si l'accusation est sans preuve, on a recours, comme chez les autres negres, aux épreuves judiciaires. Un débiteur insolvable peut être vendu, lui, sa femme, ses enfans, jusqu'à la concurrence de la somme due. Le créancier a, de plus, le droit singulier de saisir le premier esclave qu'il rencontre, pourvu qu'il dise : « je t'arrête pour » telle somme qu'un tel me doit ». Alors le maître de ce captif, quel qu'il puisse être, même le roi, doit payer dans vingt-quatre heures, toute la dette au créancier, sans quoi ce dernier peut vendre l'esclave ; & si un seul ne suffit pas pour compléter la somme, il peut en arrêter plusieurs. Les esclaves des Européens sont à couvert de cette étrange loi, qui expose le riche

390 SUITE DU JUIDA:
à payer les dettes du pauvre.

Il y a environ vingt ans , que le royaume de Juida éprouva une révolution , qui , sans apporter de grands changemens dans l'administration de l'état , a fait passer cette monarchie sous la domination d'un nouveau maître. Le roi de Dahomay , prince voisin , qui venoit de subjuguier le pays d'Ardra , entreprit de réduire sous sa puissance toute cette partie de la Guinée , que les Européens appellent la côte des Esclaves. Il s'avança jusqu'à une rivière qui coule près de Sabi ; & le roi de Juida , au lieu de lui en disputer le passage , se contenta d'envoyer le souverain pontife faire des sacrifices au grand serpent. Pendant qu'on s'occupoit à prier , Truro-Audati , c'est le nom du vainqueur , alla droit à la capitale , sans trouver de résistance , força son ennemi à prendre la fuite , & mit la ville au pillage. Les Européens établis dans ce royaume furent faits prisonniers. Le conquérant les reçut avec bonté , rejetta le mauvais traitement qu'ils avoient essuyé , sur les troubles de la guerre ; leur permit de retourner dans leurs forts ,

leur fit présent de plusieurs esclaves, & les assura qu'aussi-tôt que ses conquêtes seroient afferemies, son dessein étoit de faire fleurir leur commerce.

On conserve, parmi les papiers du comptoir Anglois, la copie d'une lettre, dont la traduction pourra vous être d'autant plus agréable, qu'elle vous fera connoître plus particulièrement le caractère singulier de ce prince, & divers usages de son pays. Elle est d'un facteur nommé Lamb, qui, étant prisonnier du roi de Dahomay, l'écrivit, pendant sa captivité, au gouverneur Anglois du fort de Juida. Je ne copierai que ce qui concerne ce monarque.

« Je lui parle souvent, dit le facteur,
 » d'établir une correspondance avec
 » la compagnie, & de faire venir des
 » blancs à sa cour. Je ne crois pas qu'il
 » voulût les retenir malgré eux ; & s'il
 » en use différemment à mon égard, c'est
 » qu'il me regarde comme un prisonnier
 » d' guerre. D'ailleurs il paroît m'esti-
 » mer beaucoup, parce qu'il n'a jamais
 » connu d'autre blanc qu'un vieux mu-
 » lâtre Portugais, qui lui a coûté fort
 » cher ; & quoique cet homme soit son
 » captif, il le traite comme un seigneur

Riv

» du plus haut rang. Il lui a donné
 » deux maisons, avec un grand nombre
 » de femmes & d'esclaves, sans lui
 » imposer d'autre devoir, que de rac-
 » commoder quelquefois ses habits, par-
 » ce que son métier est d'être tailleur.
 » Ainsi l'on peut compter que tout ar-
 » tisan libre, qui voudroit se rendre ici,
 » seroit très-bien reçu, & feroit une
 » fortune considérable; car ce prince
 » paie magnifiquement ceux qui tra-
 » vaillent pour lui. Si vous connoissiez
 » quelque courtisane hors de condi-
 » tion, quelque jolie maîtresse, blan-
 » che ou mulâtre, à qui l'on pût per-
 » suader de venir dans cette contrée,
 » soit en qualité de femme du roi,
 » soit pour y exercer librement sa pro-
 » fession, cette galanterie me feroit
 » faire un extrême progrès dans le cœur
 » du monarque; & une femme qui pren-
 » droit ce parti, n'auroit point à craindre
 » d'être forcée par la violence; car sa
 » majesté en a plus de deux mille qui se
 » disputent ses faveurs. Elles n'ont d'au-
 » tre occupation, que de lui plaire &
 » de le servir dans son palais. Lors-
 » que j'arrivai dans le pays, le Por-
 » tugal dont je viens de parler, avoit

» une fille mulâtre , que ce prince trai-
 » toit avec beaucoup de distinction ,
 » & qu'il combloit de richesses. Etant
 » morte de la petite vérole , le roi
 » souhaite d'en avoir une autre ; &
 » je lui ai entendu dire plusieurs fois ,
 » qu'aucun blanc ne manquera jamais ,
 » auprès de lui , de tout ce qui peut s'a-
 » cheter avec de l'or. Quoique je ne lui
 » rende aucun service , il m'a fait pré-
 » sent d'une maison & d'une douzaine
 » de domestiques de l'un & l'autre sexe ,
 » avec des revenus fixes pour mon en-
 » tretien. Si j'aimois l'eau-de-vie , je
 » me tuerois en peu de tems ; car on
 » m'en fournit en abondance. Le sucre ,
 » la farine , & les autres commodités
 » ne me sont pas plus épargnés. Si ce
 » prince fait tuer un bœuf , ce qui lui
 » arrive souvent , je suis sûr d'en avoir
 » un quartier ; & ma moindre crainte
 » est de mourir de faim.

» Lorsqu'il sort en public , il nous fait
 » appeler , le Portugais & moi , pour le
 » suivre. Nous sommes assis auprès de lui
 » pendant tout le jour à l'ardeur du so-
 » leil , avec la permission néanmoins de
 » faire tenir par nos esclaves , des para-
 » sols qui nous couvrent la tête. On ap-

R v,

» porte un grand flacon d'eau-de-vie ;
 » pour nous rafraîchir ; & il nous en en-
 » voie d'autres dans nos maisons. Ce-
 » pendant , comme je suis fort ennuyé
 » de ma situation , je le suppliai , il y a
 » quelques jours , de me mettre entre
 » les mains du général de ses troupes ,
 » & de me faire donner un cheval pour
 » aller à la guerre. Il rejetta ma pro-
 » position , sous prétexte qu'il ne vou-
 » loit pas m'exposer à la mort. Le gé-
 » néral même n'approuva pas l'offre
 » que je venois de faire ; car si vous
 » étiez tué , me dit-il , le roi ne me
 » pardonneroit pas d'en avoir été l'oc-
 » casion. Sa majesté a cependant or-
 » donné qu'on me donnât un cheval ,
 » & m'a déclaré que lorsqu'il sortiroit
 » de son palais , je serois toujours à sa
 » suite. Comme il est fatigant d'être à
 » cheval sans selle , je vous prie de m'en
 » procurer une , avec un fouet & des
 » éperons. Le roi vous demande aussi
 » pour lui , les meilleurs harnois que
 » vous ayiez à Juida : vous serez payé
 » libéralement de toutes vos avances.
 » Il voudroit en même tems que vous
 » lui envoyassiez un chien Anglois , &
 » une paire de boucles. N'oubliez pas

» d'y ajouter du papier ; car sa ma-
 » jesté m'a pris tout le mien pour en
 » faire un cerf-volant. J'ai eu beau
 » lui représenter que c'est un amuse-
 » ment puéril ; il ne s'en occupe pas
 » moins ; & il veut que nous nous
 » en amusions ensemble. Quoique ce
 » prince paroisse fort sensé , sa passion
 » est pour les bagatelles qui flattent son
 » caprice. Si vous avez quelque chose
 » de ce genre qui puisse lui plaire ,
 » vous me ferez plaisir de me l'envoyer.
 » Il aime sur-tout à jeter les yeux
 » sur les livres ; ordinairement il en
 » porte un qu'il a pris au mulâtre Por-
 » tugais ; & lorsqu'il veut refuser quel-
 » que grace qu'on lui demande , il le
 » parcourt attentivement , comme s'il
 » s'y connoissoit. C'est un livre de
 » prières , écrit en latin.

» Vous pouvez m'adresser ce que je
 » vous demande pour lui & pour moi.
 » Le moindre présent de ma part lui
 » sera fort agréable , & redoublera mon
 » crédit dans cette cour. Cette grace
 » pourra non-seulement rendre mon
 » sort plus supportable ; mais le roi
 » voyant qu'on ne pense point à ma
 » rançon , se déterminera peut-être à

Rvj

» m'accorder ma liberté dans quelque
 » moment de faveur. Comme je le pres-
 » fois dernièrement de m'expliquer à
 » quelles conditions il vouloit me per-
 » mettre de partir, il répondit que n'é-
 » tant pas negre, il n'avoit aucune rai-
 » son de me vendre. J'insistai; & il
 » tourna ma priere en plaisanterie, en
 » disant que je valois sept cens esclaves
 » à quatorze livres sterling par tête. Je
 » lui demandai s'il me prenoit pour le
 » roi de mon pays; & je n'en pus tirer
 » qu'un grand éclat de rire ».

L'auteur de cette lettre passa encore
 deux ans auprès du roi de Dahomay.
 Enfin ce prince se fiant à la parole qu'il
 lui donnoit de revenir avec d'autres
 blancs, le renvoya comblé de bienfaits.
 Il s'arrêta peu à Juida: & l'occasion s'é-
 tant offerte de passer en Amérique, il se
 rendit à la Barbade, & de-là en Europe,
 où il oublia toutes ses promesses. Le
 roi s'en plaignit; mais il assura que
 les blancs n'en seroient pas moins bien
 reçus à sa cour. « Ce que je lui ai don-
 » né, ajouta-t-il, est pour moi moins
 » que rien; & s'il étoit revenu avec le
 » plus grand vaisseau de son pays,
 » j'aurois pris plaisir à le remplir d'es-

» claves , dont il auroit pu disposer à
» son gré ».

Il tint ce discours à des Anglois qui lui furent présentés l'année suivante. Ce monarque étoit assis sur une chaise dorée ; & trois femmes soutenoient de grands parasols sur sa tête, pour le garantir de l'ardeur du soleil. Quatre autres étoient debout derrière lui, le fusil sur l'épaule, & vêtues depuis la ceinture en bas, suivant l'usage de la nation, où la partie supérieure du corps est toujours nue. Ceux qui avoient à parler à ce prince, commençoient par baiser la terre, & approchoient leur bouche de l'oreille d'une vieille femme, qui alloit expliquer leurs desirs au roi, & apportoit sa réponse. Il déclara que, malgré ses droits de conquérant, il ne mettroit pas plus d'impôts sur les marchandises étrangères, qu'on n'étoit accoutumé d'en payer à son prédécesseur. Les Anglois répondirent que sa majesté étant un plus grand prince que le roi de Juida, on espéroit qu'il exigeroit moins des marchands. « Au contraire, » répliqua-t-il, étant plus puissant » que lui, je devrois demander davan-

» tage ; mais, continua ce prince, en s'a-
» dressant au chef du navire, comme
» vous êtes le premier capitaine Anglois
» que j'aie vu, je veux vous traiter com-
» me une jeune mariée, à laquelle on ne
» refuse rien ». Le capitaine, surpris de
ce tour d'expression, regarda l'inter-
prete, & l'accusa d'y avoir changé quel-
que chose ; mais le roi, flatté de son
étonnement, recommença sa réponse
dans les mêmes termes, & lui promit
que ses actions ne démentiroient point
ses paroles.

Cependant les princes dont Truro-
Audati avoit envahi les états, se réu-
nirent contre lui, & remportèrent
d'abord quelques avantages. Le gou-
verneur du fort Anglois se joignit à
eux, & conçut le projet de rétablir le
roi de Juida sur le trône. Il eut même
l'imprudence & la barbarie de faire
donner des coups de fouet à un des
principaux officiers du roi de Doha-
may, en disant que, si son maître tom-
boit entre ses mains, il éprouveroit le
même sort. Ce discours fut rapporté
au monarque, qui dit, d'un air assez
tranquille : « il faut que cet homme
» ait un fond de haine naturelle contre

» moi, puisqu'il a si promptement oublié les hontés que j'ai eues pour lui ». Ses gens eurent ordre de l'arrêter à la première occasion; & elle ne tarda pas à se présenter. Ils lui lièrent les pieds & les mains, & le portèrent au roi, qui refusant de le voir, leur dit d'en faire ce qu'ils voudroient. Ils l'attachèrent entre deux pieux, le ventre contre terre, lui firent des incisions aux bras, aux cuisses, aux jambes, & sur le dos, y mirent du jus de limon mêlé de poivre & de sel, lui couperent ensuite la tête, diviserent le corps par pièces, le firent rôtir, & le mangerent. Ceux qui eurent part à cet horrible festin, disoient, en tournant cet affreux repas en plaisanterie, que le bœuf d'Angleterre étoit excellent.

On voulut persuader au roi de Dahomay de se défaire de tous les blancs; mais trop politique pour suivre un conseil qui auroit totalement détruit le commerce de ses états, il répondit qu'il n'avoit aucun sujet de haine contre eux; que le gouverneur Anglois s'étant attiré un malheur qui ne regardoit que lui, il espéroit que sa nation sauroit mieux choisir ceux

qu'elle enverroit désormais commander dans le fort. Mais les différentes révoltes, dans lesquelles les Européens sont entrés ; ont changé en défiance l'affection de ce roi negre ; & ses sujets conservent toujours ce caractère barbare qui semble né avec eux.

Le pays de Dahomay, dont le souverain a réuni les états voisins à sa couronne, est situé dans les terres à soixante lieues de la côte. Les habitans y mangent leurs prisonniers, & en exposent la chair dans les marchés publics. Persuadés que leurs divinités sont aussi cruelles qu'eux, ils lui immolent des victimes humaines. Le sang est pour les dieux, les têtes pour le roi qui en fait des trophées, & la chair pour les prêtres, de qui le peuple l'achete & la mange. Un corps de troupes toujours existant, fait la principale force de ce royaume. Chaque compagnie a ses drapeaux & ses officiers ; & chaque soldat a toujours avec lui un élève entretenu aux dépens de l'état. L'institution d'un corps de chevalerie, sous le nom d'ordre des héros, excite le courage des guerriers, & entretient l'émulation. Le cordon est un collier de

dents d'hommes, qui leur tombe sur l'estomac. Il y en a de mieux garnis que d'autres ; ce qui fait une différence de degrés dans l'ordre même de la valeur. Une loi défend, sous peine de mort, à tout militaire, de se parer de cet ornement, s'il n'est fait avec les dents des ennemis qu'il a tués de sa main dans le combat. On assure que les palais du roi sont pavés des crânes de ceux que ce prince a fait mourir lui-même à la guerre.

Ce même monarque s'est aussi rendu maître des pays de Popo & de Koto, situés sur cette côte. Ils faisoient tous deux partie du royaume de Juida. Les gouverneurs révoltés se sont toujours si bien défendus, qu'on n'a jamais pu les forcer de rentrer dans le devoir. Les habitans, comme ceux de toutes ces régions, ont une confiance aveugle dans leurs prêtres. Ils les appellent *domine*, mot latin qu'ils ont emprunté de quelque nation européenne. Ces peuples sont généralement assez pauvres, & sur-tout très-adonnés au vol & au brigandage.

Ces deux pays, ainsi que celui de Juida, sont sous un climat fort malsain. On en reconnoît les malignes

influences à une marque dont s'aperçoivent les navigateurs qui mouillent sur la côte. La rosée qui tombe sur les vaisseaux pendant la nuit, engendre quantité de petits insectes semblables à des lézards, qui meurent & se dissipent aux premiers rayons du soleil. L'eau du ciel y tombe par torrens, & est aussi brûlante, que si elle avoit été chauffée sur le feu. On respire dans les maisons un air embrasé; & l'on n'a pas d'autre ressource, que de se faire rafraîchir continuellement par des negres avec de grands éventails de peau.

Les terres sont ici très-fertiles, & produisent annuellement plusieurs moissons. Celles qui appartiennent au domaine du roi, sont cultivées sans aucune dépense de la part du monarque. Ses droits sont si absolus sur le travail de ses sujets, qu'il ne leur fournit pas même de l'eau pour se désaltérer. Ce service se renouvelle trois fois par an; & pour premier signal, on tire la veille trois coups de canon, qui, le lendemain à la pointe du jour, font venir tout le monde auprès du palais, armé des instrumens du labourage. On commence par des chants & des danses

qui durent un quart-d'heure ; & ensuite toute la troupe se rend aux lieux assignés. Les ouvriers commencent vivement leur tâche , en suivant , à chaque coup de bêche , la mesure des tambours & des flûtes qui ne cessent de jouer pendant le travail : aussi cet exercice a-t-il plus l'air d'un amusement, que d'un ouvrage pénible. Le soir , tout le monde retourne à la porte du palais , où les chants & les danses recommencent , tandis que les grands rendent compte au roi du travail du jour. Comme toutes les terres du domaine n'occupent pas les environs de la capitale , les gouverneurs de province prennent les mêmes soins pour celles qui sont situées dans leur département. Les moissons passent dans les magasins royaux avec les mêmes secours ; & c'est par les mêmes services , avec la même joie , le même contentement universel, que les temples du grand serpent sont construits , réparés ou embellis.

Si vous comparez, Madame, la gaité de ces Africains dans les travaux publics , avec la tristesse qui regne dans nos corvées, vous jugerez que cette différence ne peut venir que de la ri-

gueur avec laquelle on traite nos paysans d'Europe : on accable des hommes libres sous le poids de la servitude ; & on les oblige avec dureté , de donner à l'état , dont ils ne retirent ni secours ni protection , une partie de leur tems , de leurs fatigues & de leur sueur , qui sont les seules choses dont ils aient la propriété.

Je suis, &c.

Au royaume de Juida, ce 4 août 1753.



LETTRE CLXXVII.

LA CÔTE D'OR.

Vous n'aurez aujourd'hui , Madame, qu'un simple journal de voyage ; accompagné de quelques remarques sur les lieux où je me suis arrêté depuis la rivière de Volta, où commence la Côte d'Or , jusqu'au cap d'Apollonia, où elle finit. Cet espace , qui contient environ cent dix lieues , offre un grand nombre d'habitations qui bordent le rivage de la mer , & sont possédées par des Européens & par des negres. Les unes forment de petits royaumes ; les autres se gouvernent en républiques ; les François, les Anglois, les Hollandois, les Danois, les Brandebourgeois y ont bâti des forts & des comptoirs. Le pays tire son nom de la grande quantité d'or qu'il produit , & de celui que les habitans de la côte achètent dans l'intérieur de l'Afrique , pour le revendre à nos marchands d'Europe. Ils n'ont d'ailleurs rien qui les distingue des autres negres ;

& cette ressemblance de mœurs , de loix , de coutumes , de caractère , de gouvernement & de religion , ne me laisse presque plus rien de nouveau à dire sur tous ces articles. Les productions même ne different point de celles des autres cantons de la Guinée ; & à l'exception d'un très-petit nombre d'usages propres du pays , & de quelques détails particuliers concernant les habitations Européennes , toute cette lettre ne sera qu'un véritable itinéraire , & , comme je vous l'ai dit , un simple journal de voyage.

Le 6 du mois d'août , nous regagnâmes la rade de Juida ; & le 7 , nous arrivâmes à l'embouchure de la Volta , qui sépare la Côte d'Or de celle des esclaves. Cette riviere vient de fort loin dans les terres ; mais on ignore la longueur de son cours , les pays qu'elle traverse , & le lieu où elle prend sa source. Ses eaux se précipitent dans la mer avec tant de rapidité , qu'on les distingue encore à deux lieues du rivage. Son embouchure est divisée par une petite isle fort escarpée & couverte de bois , qui en rend l'entrée étroite & difficile.

Le 8 , nous vîmes mouiller près de Soko , place autrefois assez considérable dans le royaume d'Akra. Elle est encore aujourd'hui une des plus peuplées de la côte , & entretient un fort commerce avec les Anglois. Les autres villes sont le grand Akra , capitale de tout le royaume , bâtie dans l'intérieur de l'Afrique , le petit Akra & Orsoko : mais cette dernière ayant été détruite par quelques peuples voisins , n'est actuellement qu'un simple village ; & le petit Akra ne vaut guere mieux. Depuis la mer , jusqu'à trois lieues du rivage , on trouve un canton fort uni , qui sert comme de parc à des troupeaux de daims , de pintades , de chevres sauvages , de lievres & autre gibier.

Les Européens ont trois forts sur la côte d'Akra. Le premier , qui appartient aux Danois , est situé à Orsoko. Ils lui ont donné le nom de Christiansbourg , à l'honneur d'un de leurs rois. C'est un bâtiment quarré très - spacieux , défendu par quatre batteries de vingt pieces de canon. Le fort de Creve-cœur , près du petit Akra , est possédé par les

Hollandois , qui n'y ont pas plus de vingt hommes de garnison. Le troisieme , nommé James-Fort , est aux Anglois , & occupe le haut d'une colline pierreuse , à peu de distance de la ville de Soko.

On est surpris que les negres , qui ne manquent ici ni de bon sens , ni de courage , aient consenti à se laisser brider par des châteaux qui rendent , pour ainsi dire , les étrangers maîtres de leur pays ; mais l'intérêt particulier & l'amour des présens ont fait taire toutes les considérations politiques. Les Européens , pour former ces établissemens , demanderent d'abord la permission au roi d'Akra de bâtir un magasin , & l'obtinent par des dons considérables. Ils persuaderent ensuite à ce prince , que , pour défendre ses états contre ses ennemis , il étoit à propos de changer ces magasins en forteresses , & de les munir d'artillerie. Il faut pourtant convenir que ces châteaux ont été , dans plusieurs occasions , d'une très-grande utilité aux habitans de ce royaume. Lorsque le roi d'Aquambo , dont il est devenu tributaire , en fit la conquête , il n'en seroit pas échappé un seul

seul , sans le secours qu'ils trouverent dans ces trois forts.

Le 9 , nous nous arrêtâmes à Scindo ; comptoir Anglois dans le royaume d'Agouna , dont Baraku est la capitale. Selon les loix de ce petit état , les habitans ne peuvent être gouvernés que par une femme. La reine, pour conserver toujours son autorité , ne se marie point; mais il lui est permis de choisir un jeune esclave pour contenter ses desirs; & s'il cesse de lui plaire , comme cela arrive très-souvent, elle en appelle bien vite un autre. Il est défendu, sous peine de mort , à celui qu'elle honore de son choix , d'entretenir aucun commerce avec d'autres femmes. C'est toujours l'aînée des filles , qui hérite de la couronne ; & les enfans mâles sont vendus pour l'esclavage. Dès qu'une princesse est désignée pour succéder au trône , elle a , comme la souveraine, la liberté de prendre un esclave pour le même usage.

Pendant que j'étois au comptoir de Schindo, le directeur me proposa de l'accompagner chez la reine. Nous la trouvâmes assise sous un arbre, où il lui pré-

fénta un barril d'eau - de - vie. Par honneur pour nous , elle fit danser devant elle tous les gens de sa suite ; & dans l'intervalle de chaque danse , elle prodiguoit des baisers au directeur. Elle l'avoit pris en amitié , parce qu'il étoit bel homme , qu'il parloit la langue & savoit les usages du pays. Elle poussa la civilité , jusqu'à nous offrir à chacun une de ses filles d'honneur pendant le tems que nous voudrions nous arrêter dans la cour & nous en amuser : mais nous nous dispensâmes modestement d'accepter cette offre ; & pour ne pas humilier la jeune négresse , qui déjà se dispoisoit à me suivre , je m'excusai sur le peu de tems que j'avois à rester dans ce royaume.

Le 12 du même mois , après avoir laissé à notre droite le grand & le petit Akron , nous découvrîmes le cap-Corse. Le grand Akron , plus avancé dans les terres que le petit , est une espece de république. L'autre est un petit état qui entretient , avec le premier , une parfaite union , sous la protection des negres de Fantin. Ce dernier pays a environ dix lieues sur la côte ; & l'on y trouve un très-grand nombre de villes , de villages , & de

forts Européens. Les villes principales sont Anikan, Anamabo, le grand & le petit Cormantin, sans compter la capitale, qui donne son nom à toute cette contrée. Le souverain est une espèce de doge, dont le pouvoir est réservé par l'autorité d'un conseil de vieillards. Chaque canton a d'ailleurs son chef, dont la soumission pour le doge, ne consiste guère qu'à lui accorder le premier rang. Si ce peuple n'étoit pas sans cesse troublé par ses divisions domestiques, il feroit bientôt éprouver sa puissance à ses voisins. Le pays produit des fruits en abondance, & de l'excellent vin de palmier. Il seroit trop long de nommer tous les forts & les comptoirs que les Portugais, les Hollandois, & les Anglois ont, ou ont eus, le long de cette côte, & les petites guerres que se sont faites entr'elles ces trois nations, moitié guerrières, moitié marchandes.

Ce ne fut que le 13, que nous arrivâmes au cap-Corse dans le royaume de Fétu, où sont situés une ville, & à côté, un fort Anglois qui porte le nom du cap. Il est sur un grand rocher qui s'avance dans la mer. C'est un des plus

beaux & des mieux fortifiés de toute la côte ; & l'on n'y manque d'aucun des agrémens & des commodités de la vie. On tient une école publique , dans l'enceinte du château , pour l'instruction des jeunes negres de la ville , auxquels , sous prétexte de leur apprendre à lire & à écrire , on tâche d'inspirer du goût pour la religion chrétienne ; mais , jusqu'à présent , on en a tiré peu de fruit , parce que les parens s'y opposent de tout leur pouvoir. Près de la porte est un donjon , où l'on enferme les Anglois qui se sont rendus coupables de quelque crime ; on les y retient , jusqu'à ce qu'on trouve l'occasion de les faire transporter en Angleterre , pour y être jugés suivant les loix. On a taillé sous le roc une grande voûte , fermée par une grille de fer , & destinée à contenir les esclaves , dont on appréhende quelque révolte. Dans une autre partie de ce même rocher , on a aussi pratiqué une cîte , dont l'eau suffit non seulement pour la provision du fort , mais souvent même pour le besoin des vaisseaux. Lorsqu'il commence à pleuvoir , on ferme les canaux qui aboutissent à ce réservoir ;

& les esclaves negres sont employés à laver la surface du château. Après une heure de pluie , qui emporte toutes les ordures , on ouvre les passages ; & comme ces pluies sont longues & abondantes , la cîterne ne tarde pas à se remplir. Le dessus qui est bien bouché , forme une promenade très-agréable , le long de laquelle on a dressé une batterie de canon.

Les logemens du fort sont spacieux & commodes , & ont trois faces revêtues de brique. Les barraques même des soldats l'emportent de beaucoup sur celles des autres établissemens de la côte de Guinée. Ils sont logés deux à deux , & payés régulièrement une fois la semaine en poudre d'or. Il y a d'ailleurs , dans le corps de la place , un très-grand magasin & plusieurs petits , des loges pour les esclaves , une forge & des ateliers bien fournis pour les ouvrages de fer , & une grande cuisine d'autant plus nécessaire , que les facteurs ont une table excellente. L'appartement du directeur communique à une salle à deux usages : on y mange ; & l'on y fait le service ecclésiastique. Le premier étage est orné

d'un balcon qui regne dans toute l'étendue de la façade, & sous lequel sont placées quantité de petites boutiques le long du mur. On vante beaucoup la grandeur & la beauté des jardins, qui n'ont pas moins de deux lieues de tour. Ce terrain est fertile, & renferme tout ce que la nature peut produire dans la zone torride.

Les Portugais sont les premiers Européens qui se soient établis au cap-Corse. Ils y bâtirent un fort au commencement de l'autre siècle, & en furent dépossédés par les Hollandois qui en augmentèrent les fortifications. Les Anglois le prirent sur ces derniers; & la possession leur en étant restée par le traité de Bréda, ils le mirent dans l'état où il est actuellement. Les Danois avoient aussi élevé une citadelle sur une colline peu éloignée; & ils la nommerent Frédéricshourg; mais comme le climat leur étoit contraire, ils abandonnerent cet établissement, & le laisserent tomber en ruine. Les Anglois le prirent, le firent réparer, & lui donnerent le nom de Fort-Royal.

La ville d'Ogoua, située dans le voisinage, & occupée par des negres, con-

tient cinq à six cens maisons , séparées les unes des autres par des rues très-étroites. La malpropreté des habitans y cause une puanteur insupportable, soit parce qu'ils font leurs ordures autour des maisons, soit parce que, ne s'occupant que de la pêche, ils ont la coutume de laisser toujours pourrir le poisson avant que de le manger. Ces peuples font dans l'usage de donner à leurs enfans le nom du jour auquel ils sont nés ; la plupart s'appellent Dimanche, Lundi, Mardi , &c. ; mais quand ils parviennent à l'âge viril , ils en prennent d'autres qui expriment leurs qualités naturelles , comme Lion , Loup , Perroquet , &c. Ils nomment de même les blancs , avec lesquels ils font quelque commerce ; & leurs allusions sont ordinairement assez justes. La ville d'Ogoua est renommée par son marché qui se tient tous les jours , & où l'on apporte , avec beaucoup de poudre d'or, des provisions de tous les lieux voisins.

A quelque distance du cap-Corse, en tirant au sud-ouest, on trouve la ville & le fort de Mina. Quoique ce nom semble annoncer un pays de mines , il n'y en a pourtant point dans les environs ; &

vraisemblablement les Portugais ne l'ont ainsi appelé, que pour faire connoître l'abondance d'or qu'ils y recevoient de toutes parts. Ce fut au milieu du quinzieme siecle , qu'ils y bâtirent un château. Ils le nommerent le fort Saint-George , parce qu'ils y aborderent le jour de cette fête. Leur premier soin, dès qu'ils y furent établis, fut d'y apporter plusieurs bestiaux inconnus dans cette contrée, de les y faire multiplier , d'y planter du maïs, des cannes de sucre , & quantité de fruits qu'on y trouve aujourd'hui en abondance.

Les sentimens sont partagés sur la maniere dont cette place a passé sous la domination des Etats - Généraux. Les Portugais prétendent que les Hollandois l'ont prise par trahison; & ces derniers soutiennent qu'ils s'en sont emparés de bonne guerre. Quoi qu'il en soit, ce fort est devenu leur principal établissement sur la Côte d'Or. Leur directeur général & leurs premiers facteurs y font leur résidence ; & les vaisseaux de la compagnie y amènent leurs marchandises, lesquelles sont ensuite distribuées dans tous

les autres magasins de la côte. On oblige les negres d'apporter leur or dans l'intérieur du château : il y est mis à l'essai , pesé , purifié ; & ce n'est qu'après s'être assuré qu'ils ne l'ont point falsifié (art dans lequel on les dit très-experts) qu'on leur délivre les effets qu'ils prennent en échange. Les marchandises ne sortent point sans avoir été payées ; ou , si le facteur accorde des crédits , c'est toujours à ses propres risques. Les negres, qui viennent ici de fort loin pour le commerce, sont ordinairement des esclaves, entre lesquels il y en a toujours un, que les maîtres ont choisi pour servir de chef à la troupe. Il est traité avec beaucoup d'égards par les Hollandois , qui sont intéressés à se l'attacher. Ils n'épargnent ni les caresses ni les présens , parce qu'il dépend de lui de s'adresser , de préférence , à d'autres comptoirs.

Je ne parlerai point de la forme de gouvernement observée dans cette colonie ; elle est à peu près la même que dans tous les autres établissemens Hollandois. La principale autorité est entre les mains du directeur général ; & les officiers des forts ne peuvent rien en-

treprendre sans son aveu. Cependant les affaires difficiles & de grande importance doivent être discutées dans un conseil, où chaque membre a droit de dire librement son avis ; mais comme le directeur a le pouvoir de déplacer les officiers sur toute la côte, sans rendre compte de ses motifs, on a grand soin de se conformer à ses volontés. Un premier facteur de Mina, qui a servi fidèlement pendant trois ans dans cet office, a de justes prétentions à cette place. La compagnie, qui confie toute son autorité à son directeur, apporte beaucoup d'attention à ce choix. Elle lui donne des gages considérables, avec quantité de droits sur le commerce, qui assure la fortune d'un homme intelligent.

Les intérêts de la religion paroissent assez négligés chez les Hollandois de la Côte d'Or. Dans un espace de cette étendue, elle n'est administrée que par un pasteur aidé de son clerc. Ses appointemens sont plus que suffisans pour en entretenir cinq ou six, sans compter les amendes spirituelles, qui sont de vingt-cinq sols pour chaque officier qui s'absente du service divin.

Le château de Mina est très-fort, & situé très-avantageusement au centre de la Côte , pour protéger le commerce. Il est environné de quatre grands bastions , dont deux regardent la mer, & les deux autres la campagne. Ces quatre ouvrages sont montés de gros canons, qui forment une batterie redoutable. Au centre est une grande place quarrée, où l'on a bâti une église. Depuis que la compagnie Hollandoise en est en possession, elle n'a rien épargné pour l'augmenter & pour l'embellir. Je n'en ferai pas la description ; il suffit de dire qu'il est plus grand , plus beau, mieux fortifié , que celui du cap-Corse ; qu'il ressemble beaucoup plus à un palais qu'à un comptoir , à la demeure d'un grand roi , qu'à celle d'une compagnie de marchands.

La ville de Mina, que les habitans nomment Oddera, est sur la rivière de Benja, dans une longue & basse péninsule. Toutes ses maisons sont de pierre ; ce qui lui donne de grands avantages sur les autres villes des negres, qui ne sont, le plus souvent, que de terre ou de bois. Elle étoit autrefois très-peuplée & très-florissante ; mais la tyrannie du

gouvernement Hollandois l'a tellement appauvrie, qu'elle peut aujourd'hui passer pour une des plus foibles villes du royaume de Fétu. Elle est divisée en trois parties, qui la feroient prendre pour autant de villages. Chacune d'elles est régie par un chef & quelques officiers inférieurs, qui ont l'administration ordinaire de la justice. Ces trois chefs, avec leur cour, forment la régence de cette petite république, depuis que les Portugais l'ont rendue indépendante du roi de Fétu.

La capitale de ce royaume est située dans les terres; & c'est tout ce que j'ai pu en apprendre. Abrambo, ville de la même contrée, est grande, bien peuplée, & célèbre par une assemblée générale de tous les sujets que le souverain y appelle, tous les ans, dans un tems indiqué. Elle dure huit jours, pendant lesquels le peuple n'est occupé qu'à danser. Le roi, assisté de ses ministres & de deux facteurs Anglois du cap-Corse, y juge les procès qui n'ont pu être terminés par les tribunaux inférieurs. Ce royaume étoit autrefois si puissant, qu'il inspiroit la terreur à ses voisins, & les avoit rendus

ses tributaires ; mais il est actuellement dans un tel état de foiblesse, que la noblesse & le roi même, dont la couronne est élective, n'osent faire un pas sans la permission de celui de Commendo.

Ce dernier est lui-même très-dépendant des Anglois & des Hollandois, qui possèdent des forts dans ses états. Les Normands y avoient aussi un comptoir, dont les negres nous firent voir les ruines, lorsque nous y arrivâmes, le 15 du mois d'août. Il paroît même qu'ils s'y étoient fait aimer : car les habitans ont toujours conservé depuis, beaucoup d'affection pour les François. Il n'a pas tenu à eux, que nous n'y eussions des établissemens qui les missent à portée de se joindre à nous contre les sujets des Etats - Généraux & de la Grande - Bretagne, avec lesquels ils ont eu des guerres fréquentes. Les petits royaumes qui environnent celui de Commendo, sont si pauvres, & les rois si misérables, que les marchands Européens ne leur feroient pas crédit de trente pistoles ; ils ne feroient pas en état de les payer.

Le 16, nous doublâmes le cap des

Trois-Pointes ; & le même jour nous entrâmes dans le pays d'Axim. C'étoit autrefois un royaume puissant , qui avoit soumis la plupart de ses voisins. Il est gouverné aujourd'hui par une espèce de sénat ; & lorsqu'il est question de paix ou de guerre , ou d'établir des impôts , les chefs s'assemblent & jugent en dernier ressort. La rivière d'Axim passe au milieu de la capitale , qui porte le même nom. Elle est à peine navigable pour les canots ; mais son sable est tout chargé d'or. Les negres en remplissent des callebasses ; & lorsqu'ils en ont une quantité suffisante , ils en mettent dans un vase plusieurs poignées ; & le tenant dans la rivière , ils le remuent avec la main. Les parties les plus légères sont emportées par le courant de l'eau ; & ce qui reste est une poudre jaune & pesante , dans laquelle il se trouve quelquefois des grains assez considérables. Cet or est ordinairement fort pur , & passe pour le meilleur de la côte ; mais les negres y mêlent toujours beaucoup de cuivre.

L'or que produit le pays d'Axim a tellement excité la cupidité des Euro-

péens, qu'ils s'y sont établis à l'envi, & ont tous voulu y avoir des comptoirs & des forts. Le premier qu'on y trouve en arrivant de Juida, est sur le cap des Trois-Pointes, & se nomme Diskscove. Les Anglois, après avoir long-tems disputé ce terrain aux sujets du roi de Prusse, l'emportèrent enfin, & y bâtirent une forteresse. Les Prussiens en construisirent aussi une sur le même cap, ensuite une seconde, puis une troisième plus grande que les deux premières, qu'ils appellerent Frédéricbourg. Mais les gouverneurs qu'on y envoya successivement, ayant peu de capacité, leurs affaires tomberent tellement en décadence, qu'ils abandonnerent leurs établissemens, dont les Anglois ne tarderent pas à s'emparer.

Le fort de Saint-Antoine, possédé par les Hollandois, est situé sur un rocher qui s'avance dans la mer en forme de péninsule. Il fut d'abord bâti par les Portugais; mais il étoit de leur destinée d'enrichir les Hollandois de leurs dépouilles. Ceux-ci tiennent la ville d'Axim dans la dépendance; parce qu'elle est sous le canon du château.

Le chef du comptoir, qui est le principal officier de la compagnie de Hollande sur toute la côte après celui de Mina, s'attribue une autorité souveraine dans le canton. Il juge les causes, reçoit les amendes, & en retient les deux tiers. Les pêcheurs sont obligés de lui donner le huitieme de leur prise.

Je suis, &c.

Du fort S. Antoine, dans le royaume d'Axim, ce 19 août 1753.



LETTRE CLXXVIII.

SUITE DE LA CÔTE D'OR.

LES pays dont j'ai parlé dans la lettre précédente, contiennent plusieurs villes & villages sur le bord de la mer, entre, ou sous les forts & les châteaux Européens : mais les principales habitations des negres, & les plus peuplées, sont dans les terres. J'ai déjà eu l'honneur de vous dire, Madame, combien il est difficile de donner des éclaircissemens exacts sur les régions intérieures de l'Afrique, où les étrangers ne pénètrent presque jamais. Si l'on en croit les naturels du pays, les états situés derrière la côte se divisent en vingt-neuf ou trente souverainetés qu'ils nomment tous par leurs noms, & dont ils racontent ce qu'ils veulent, mais rien qui mérite d'être rapporté. On fait en gros, qu'on y trouve beaucoup d'or ; que les habitans le tirent du sein de la terre, ou des rivières dont ils lavent le sable ; & que les chemins qui con-

duisent à ces différentes contrées, sont infestés de voleurs qui font acheter bien cher la liberté du commerce.

Les Européens, qui connoissent mieux les habitans de la côte, nous représentent ceux-ci comme des hommes fiers, qui ne daignent pas regarder ceux qui leur parlent. Ils ont le ton haut & impérieux, même avec leurs égaux; mais on remarque en eux un respect comme naturel pour les blancs; & il n'y a point de politesses qu'ils ne leur fassent, pour en obtenir quelques témoignages de considération. Ils n'en sont pas moins ardens à les tromper; ils s'en font même gloire; & c'est une preuve d'esprit aux yeux de leur nation. Lorsqu'on les prend sur le fait, ils apportent pour excuse, que les Européens ont quantité de biens superflus, tandis que les negres manquent du nécessaire. Ils ajoutent que c'est rendre service aux marchands étrangers, que de les voler, parce qu'ils sont plutôt en état de retourner dans leur patrie.

Il semble que la nature n'ait jamais fait entendre sa voix à ces barbares. Un homme mortellement blessé, n'a

aucun secours à attendre d'eux. La maladie d'un ami n'excite ni leur attention ni leur pitié; & sa mort ne leur arrache ni larmes ni regrets. Les premiers qui abandonnent un pere mourant, sont ses enfans & ses femmes. Il reste seul & délaissé, s'il n'a point d'esclaves pour le servir. Cette barbarie n'est pas même regardée comme une faute; tout le monde y est exposé; & personne n'en est surpris. Si le malade ne meurt pas, il voit revenir ses femmes & ses enfans, & recommence à vivre avec eux comme auparavant.

Les femmes de la Côte d'Or passent pour les plus jolies négresses de la Guinée. On les compare à nos Provençales pour la vivacité & pour l'esprit. Elles parlent vite & beaucoup, & sont d'ailleurs également intéressées & libertines. Elles vendent cher leurs faveurs aux Européens, sur lesquels elles savent prendre un empire absolu, tant elles sont fines & engageantes. Tous leurs soins se rapportent à plaire; & elles plaisent sur-tout par leur extrême propreté & leur amour pour le plaisir. Le soin qu'elles prennent de leurs dents, les rend

plus blanches que l'ivoire. A l'arrivée des Portugais, elles ne connoissoient ni les habits, ni la parure, & étoient alors bien loin de penser, que le moyen le plus capable d'exciter les desirs, est de cacher ce qui les fait naître. Mais voyant que leur nudité dégoûtoit les Européens, elles commencerent à couvrir les endroits où elle paroïsoit plus choquante. Elles s'accoutumèrent ensuite à arranger leurs cheveux, à les charger de bijoux; elles porterent des colliers, des boucles d'oreilles, des bracelets, de petites ceintures, des anneaux aux pieds, aux jambes, aux genoux; & insensiblement elles ne laisserent plus voir que les parties du corps les moins nécessaires ou les moins faites pour le plaisir. C'est un ornement parmi elles d'avoir de grands ongles; elles les entretiennent toujours propres, & les rendent même utiles aux marchands, en les faisant servir, comme de petites cuilleres, pour prendre de la poudre d'or. La mesure d'un ongle est ordinairement une demi-once de ce métal.

Les hommes qui épousent ici plusieurs femmes, en ont toujours deux

SUITE DE LA CÔTE D'OR. 429
qu'ils dispensent de toute espece de travail manuel. La premiere , qui se nomme la *muliere-grande*, a soin de l'argent & des richesses du mari. La seconde , appelée la *bossum*, autrement la *divine*, est une jeune & belle esclave, consacrée au fétiche de la famille. L'avantage qu'elle a d'appartenir à la religion, lui donne celui de coucher avec son époux le jour de l'anniversaire de sa naissance, & à toutes les fêtes du dieu, dont elle est comme la prêtresse. La *muliere-grande* a trois fois la semaine la même faveur ; & le mari est obligé de lui donner une certaine quantité d'or, toutes les fois qu'il admet dans son lit une de ses concubines ; encore ne peut-il le faire sans son consentement. Un negre me disoit, il y a quelques jours, qu'il étoit réduit à une seule femme, parce que sa *muliere-grande*, plus avide de plaisir que de richesse, ne lui permettoit pas d'en voir d'autre. Il est vrai qu'elle ne jouit de ce grand privilege, que pendant sa jeunesse; car lorsqu'elle devient vieille, le mari en prend une autre ; & elle est réduite à l'état humiliant d'une simple servante.

430 SUITE DE LA CÔTE D'OR.

La sévérité des loix établies contre l'adultère , plus foible que le penchant naturel de toutes ces femmes pour la volupté , ne les empêche , ni d'entretenir des intrigues , ni de chercher , au risque de leur vie , quelque soulagement au feu qui les dévore. Leur impatience est si vive , que si elles se trouvent seules avec un homme , elles ne balancent pas à se précipiter dans ses bras ; & pour accélérer le moment du plaisir , elles arrachent , plutôt qu'elles n'ôtent , le vêtement importun qu'un reste de pudeur oppose encore à leurs desirs.

Il y a de ces femmes qui préfèrent la prostitution publique à l'état du mariage ; & voici de quelle manière elles sont initiées dans cette honteuse profession. On les conduit dans une grande place ; & là un jeune garçon , au-dessous de l'âge nubile , feint de les caresser aux yeux de tout le monde , pour faire connoître qu'à l'avenir elles doivent recevoir indifféremment tout ce qui se présentera , sans excepter même les enfans. On leur bâtit ensuite de petites cabanes dans des lieux écartés , pour se livrer à tous les hommes

SUITE DE LA CÔTE D'OR. 431
qui les visiteront ; & dès ce moment ,
elles sont soumises à toutes leurs vo-
lontés , sans pouvoir exiger d'autre
prix que ce qu'on leur offre. On peut
leur donner beaucoup plus ; mais elles
doivent être contentes de ce qu'elles
reçoivent.

Il y a peu de villes sur la Côte d'Or ;
qui n'ait au moins deux ou trois créatu-
res de cette espèce ; & la plus grande
affliction qui puisse arriver aux habitans,
est de les perdre. Lorsque les Hollandois
d'Axim ont quelque démêlé avec les
negres, la meilleure voie, pour les rame-
ner à la raison, est de leur enlever leurs
Abelerés , c'est le nom qu'on donne ici
aux filles publiques. La nouvelle n'en est
pas plutôt répandue, que les jeunes gens
vont déclarer à leurs chefs , que s'ils
ne s'arrangent pas pour les délivrer , ils
prendront leurs femmes , & s'en amu-
seront en attendant. Cette menace ne
manque jamais son effet.

Ces filles ont un maître particulier ,
à qui elles remettent tout ce qu'elles
gagnent ; il leur fournit l'habillement
& les autres besoins de la vie. Elles
tombent dans une condition bien mi-
sérable, lorsqu'une prostitution si décla-

rée leur attire quelque maladie contagieuse ; elles sont abandonnées de leur maître même , qui s'intéresse peu à elles , dès qu'il ne tire plus de profit de leurs charmes ; & leur sort est de périr d'une mort malheureuse ; mais tant qu'elles joignent la santé aux agrémens qui les ont fait choisir pour cette profession, elles sont très-honorées du public. Cette autre espèce de femmes qui, livrées par état à la débauche, exercent le même métier , mais avec plus de décence , & donnent au libertinage l'attrait que lui ôte presque toujours la prostitution, les courtisannes enfin, qu'on ne voit que dans les états riches & policés, sont inconnues sur la côte d'or.

Parmi d'autres usages, il s'en pratique un ici à la mort des rois , dont je n'ai encore vu d'exemple nulle part. Pour honorer le monarque défunt, outre les femmes, les officiers, les esclaves, & toutes les autres victimes humaines qu'on immole sur sa tombe, on achete des vieillards qui n'ont plus la force de travailler ; on les tourmente cruellement ; & pour terminer leur vie d'une manière encore plus horrible, on leur fait trancher
là

la tête par un enfant de sept à huit ans. La foiblesse de l'exécuteur, qui peut à peine soutenir le sabre, fait ordinairement durer cette boucherie pendant plus d'une heure ; & cette barbarie passe ici pour un acte de religion. Les Européens n'ont rien négligé pour détruire ces affreuses coutumes ; les Hollandois emploient la force pour les proscrire de l'étendue de leur juridiction. Les autres pratiques funéraires sont les mêmes que chez tous les negres d'Afrique ; en voici de particulieres , mais qui regardent d'autres objets.

Ce qu'on appelle ailleurs le droit des gens, n'est point ici contraire au droit naturel. En vain un meurtrier change de royaume ; on le poursuit par-tout ; & lorsqu'il est pris, on le livre à la famille de celui qu'il a tué.

Chez nous, on fortifie les villes pour avoir, ou une défense contre l'ennemi, ou une retraite en cas de malheur ; ici, lorsqu'une guerre est déclarée entre deux nations , on détruit réciproquement les villes & les villages, pour ôter aux soldats l'espoir de retourner dans leur pays. L'honneur suprême de

ces guerriers est d'avoir un casque orné de crânes humains , & la porte de leur maison décorée de mâchoires d'hommes.

Un créancier , pour se faire payer , ne s'adresse point ici aux tribunaux de la justice ; il prend à son voisin la première chose qu'il peut attraper , & lui transporte son droit sur son débiteur. Un negre a quelquefois l'effronterie d'aller trouver un pere de famille , & se plaignant que son fils , son frere , son neveu , ou son esclave lui a fait tort , il menace de tuer quelque habitant , s'il ne reçoit pas une prompte satisfaction. Lorsqu'il a le courage d'exécuter sa menace , le pere de famille porte la peine du crime , comme s'il l'avoit commis lui-même. Dans le pays d'Axim , un homme s'adresse aux juges même , & leur dit : « un tel m'a injurié ; je » vous le livre ». Sur cette plainte , on arrête l'accusé ; & on le met à l'amende , sans un plus long examen. S'il refuse de payer , les juges vont droit au marché , & prennent , pour son compte , la même somme en marchandise. C'est ordinairement de l'eau-de-vie ; ils la boivent ensemble ; & il se passe peu de

SUITE DE LA CÔTE D'OR. 435
jours, qu'ils ne se régalent de cette sorte.

Quand on reçoit la visite d'un étranger, on lui présente trois fois la main, en lui faisant craquer, à chaque fois, le doigt du milieu. Après les premiers complimens, les femmes se hâtent d'apporter de l'huile de palmier, & frottent de cette espèce d'essence toutes les parties du corps de leur hôte.

On regarde comme une galanterie, & même comme une marque de magnificence, de laisser tomber, en buvant, de la liqueur sur son menton, sur sa poitrine, sur ses habits. On aime à voir autour de soi des ruisseaux de vin; & les matelots prennent volontiers part à cet amusement.

Les vents rendus par en haut ou par en bas, passent chez ces peuples pour une horrible indécence; & la mort même ne la leur feroit pas commettre volontairement. Ils paroissent très-offensés, lorsqu'ils ne voient pas les mêmes ménagemens pour eux de la part des Européens.

Quand une femme va au marché, ou fait quelque visite, le mari trempe dans du vin de palmier un morceau de son fétiche domestique, &

T ij

présente à son épouse un verre de cette liqueur, comme un vœu de chasteté pendant son absence; à son retour, il lui fait faire le même serment. Dans la célébration du mariage, la fille promet d'aimer son époux, & de lui être fidelle. Le jeune homme promet aussi d'aimer la femme; mais il ne parle point de la fidélité.

Presque tous les habitans de cette côte pratiquent une cérémonie bizarre & extravagante, par laquelle ils prétendent chasser le diable de leurs villages & de leurs villes. Huit jours avant cette fête, on s'y prépare par des réjouissances qui retracent la licence esirénée des anciennes saturnales. Il est alors permis d'insulter les personnes les plus distinguées; & chacun a la liberté de dire tout ce que la malignité lui suggere. Les propos les plus injurieux ne sont réprimés par aucune punition; & il n'y a point de récits scandaleux, de fausses imputations, de satyres sanglantes, d'injures grossières, de calomnies atroces, d'impostures abominables, qu'on ne puisse hasarder avec impunité. Le seul moyen de fermer la bouche aux médifans, c'est de leur bien donner à boire.

Ils changent alors leurs invectives en panégyriques. Le huitième jour, de grand matin, on entend des cris horribles par toute la ville : c'est la chasse qui commence. Les habitans se mettent à courir tous ensemble du côté de la campagne, & jettent devant eux des pierres, du bois, de la terre, de la boue, & jusqu'à leurs excréments, comme s'ils voyoient fuir le diable. Lorsqu'ils le croient bien loin de l'habitation, ils reviennent joyeusement, & se persuadent n'avoir plus rien à craindre. Pendant ce tems-là, les femmes ont soin de fureter dans tous les lieux les plus secrets de la maison, & de récurer leur vaisselle, de peur que le diable ne se cache dans quelque coin, ou ne se réfugie dans quelque marmite.

Etonné de la multitude prodigieuse d'idoles que je rencontrois dans tous les lieux de cette côte, je demandai à un des habitans combien ils avoient de dieux ? « Et qui pourroit vous le » dire, répondit le negre ? A la moins » dre affaire qui nous arrive, notre » premier soin est d'en créer un qui » nous procure un heureux succès.

» L'un choisit un fagot , & lui fait son
 » offrande ; l'autre préfère une tuile ,
 » & l'adore en se prosternant. Celui-ci
 » embrasse un arbre , & lui adresse des
 » prières ; celui-là se met à genoux de-
 » vant une pierre , & lui immole des
 » victimes. Si l'affaire réussit , le nou-
 » veau fétiche est placé avec honneur
 » parmi les anciens ; & son nom aug-
 » mente nos litanies. D'où vous de-
 » vez conclure , continua-t-il , que nous
 » avons autant de dieux , qu'en peut
 » faire notre caprice , autant du moins ,
 » que d'affaires qui nous arivent ». Ce
 » negre , Madame , étoit un esprit fort ,
 » qui affectoit de se moquer de ses im-
 » bécilles compatriotes.

Ces mêmes peuples ajoutent foi aux apparitions , aux revenans , & à toutes les absurdités dont le vulgaire n'est pas même encore détrompé en Europe. Pour écarter ces esprits importuns , c'est toujours aux prêtres qu'on s'adresse. Ils font élever , auprès de la maison du défunt , une grande table , magnifiquement servie aux frais de la famille ; & , lorsqu'elle est couverte de viandes , les parens se retirent pour donner à l'esprit le tems de se repaître de tous

les mets qui composent ce festin. Pendant leur absence , les plats disparoissent ; & le soir , tout le monde , excepté les prêtres , est persuadé que l'ombre du mort a dévoré ces provisions , & qu'elle ne troublera plus personne par ses visites.

Ces gens ont , toutes les semaines , un jour de repos qu'ils observent avec autant de soin , que les Turcs le vendredi , les Juifs le samedi , & nous le dimanche. Cette fête est fixée au mercredi ; & voici quelle en est l'origine. Tous les canots des pêcheurs d'un certain canton ayant essuyé , à pareil jour , une tempête terrible , se brisèrent contre un rocher ; & en mémoire de ce triste événement , il fut résolu dans la nation , de ne plus pêcher ce jour-là , mais de le consacrer au repos , ou de l'employer à la danse.

Quelques-uns pensent que l'homme n'a pas conservé la figure qu'il a reçue de Dieu au moment de la création , & que plusieurs de ses membres ont changé de place. Ils croient , par exemple , que pour favoriser la propagation de l'espèce , le souverain Etre avoit mis les parties qui servent à cet usage , dans

l'endroit où nous avons le nez, mais que le genre humain s'étant depuis suffisamment multiplié, Dieu leur a assigné un lieu plus secret & plus modeste.

On connoît ici cinq classes de negres: les rois, les chefs de la justice, les riches, le peuple & les esclaves. Les premiers n'ont aucune majesté dans leurs palais. On ne voit ni gardes à leurs portes, ni courtisans empressés à les servir. S'ils paroissent dans la ville, à peine sont-ils suivis de quelques esclaves; & ceux qui se trouvent à leur rencontre, ne leur donnent aucune marque de respect. Ils sont la plupart si mal escortés & si mal vêtus, qu'on ne les distingue presque pas du reste du peuple. Leur pauvreté est si grande, & leurs états sont si petits, que souvent les terres de leur dépendance ne s'étendent pas au-delà de leur village. Ce sont les Européens qui les ont honorés du titre de roi; ils ne prenoient entre eux que celui de capitaines.

On ne remarque point de différence entre l'éducation royale & celle des enfans du commun. Un prince choisit une profession honnête, telle

SUITE DE LA CÔTE D'OR. 441
que l'agriculture ou la pêche , & ne rougit pas de vendre lui-même au marché le fruit de son travail. C'est ordinairement en quittant ces exercices mécaniques , qu'il monte sur le trône de ses peres ; & l'on a vu porter la couronne par des negres qui avoient servi les Européens dans les emplois les plus vils. Aussi le moindre de nos facteurs se croit-il fort au-dessus de ces monarques Africains. Il y en a de si misérables , qu'ils n'ont ni argent , ni assez de crédit , pour offrir un flacon de vin aux étrangers dont ils reçoivent la visite.

Les princesses du sang , s'il est permis de les qualifier de la sorte , sont mariées fort jeunes , sans aucun égard à leur naissance ; & l'on n'est pas surpris que la fille d'un roi devienne la femme d'un esclave. Leur inclination est la seule regle de leur choix , sans craindre qu'on leur fasse un crime de préférer les droits de la nature aux conventions de la société. Ce principe , si connu parmi nous , qu'il ne faut point avilir le rang dans lequel on est né , par des alliances que l'opinion condamne , est un langage ignoré de ces barbares ; ce n'est que sur la convenance des personnes,

qu'ils fondent le bonheur des mariages; & il n'est, sur cet article, aucune convention parmi eux, qui puisse désapprouver ce que le goût justifie.

Les chefs de la justice, qui composent le second ordre de l'état, sont choisis parmi les notables, & doivent être d'un âge mur. Les facteurs Européens président à la plupart de ces élections.

La troisième classe renferme les personnes riches, soit qu'elles aient reçu leur fortune par héritage, soit qu'elles la doivent à leur industrie. Ce sont comme les nobles de la nation; ils acquièrent cette qualité par des fêtes très-dispendieuses qu'ils donnent au peuple. Elle ne leur vient ni de la naissance, ni des charges, ni de la faveur, mais du bonheur que le dernier des negres peut avoir de s'enrichir; car tous les postes d'honneur sont également ouverts à ceux qui ont assez de bien pour en soutenir la dépense. La première démarche du candidat qui aspire au titre de gentilhomme, est de faire attacher un bœuf à un pilier au milieu de la place publique. On annonce ensuite, par une proclamation solennelle, qu'un tel habitant demande à être annobli. Alors

SUITE DE LA CÔTE D'OR. 443
tout le monde se prépare à l'installation. On s'assemble sur la place ; on félicite le récipiendaire ; on le conduit en triomphe par toute la ville ; & l'on finit par égorger le bœuf, qui, sur le champ, est distribué à la populace. Je ne parle pas des présens & autres frais de la fête, qui quelquefois vont si loin, qu'ils appauvrissent le nouveau noble. La tête de l'animal est portée dans sa maison ; & suspendue comme un monument de sa nouvelle dignité, elle est son premier titre d'honneur.

Ces nobles n'ont pas d'autre profession que celle de marchands. Tout negres qu'ils sont, ils ont assez de bon sens, pour concevoir que le commerce étant le premier ressort de la fortune, cette occupation, qui éloigne l'indigence, ne doit pas être regardée comme incompatible avec la noblesse que l'indigence avilit. Ils laissent nos gentilshommes d'Europe se repaître de ce préjugé barbare dans leurs vieux châteaux qui tombent en ruine, au milieu de leurs terres seigneuriales, qui ne peuvent nourrir leurs seigneurs.

Un des grands privileges de ces nobles Africains, est de pouvoir souffler

à leur gré dans un cornet d'ivoire ; ce qui n'est permis qu'à ceux qui sont initiés dans tous les droits de la grandeur. Un negre subalterne , qui voudroit se réjouir avec de pareils instrumens , seroit obligé de les emprunter d'eux , & d'obtenir leur permission. Une autre prérogative , qui les distingue spécialement , est de pouvoir donner publiquement des preuves d'adresse & de force dans tous les exercices militaires. Ils passent les nuits à l'air , armés de toute pieces , pour faire connoître que sans craindre aucun danger , ils sont disposés à toutes sortes de fatigues. Rien n'approche de leur fierté , lorsqu'ils sont parvenus à cet honneur. Ils en parlent sans cesse aux étrangers , & n'oublient aucun des avantages de leur qualité.

A l'égard des deux dernières classes des negres de la Côte d'Or , qui sont le peuple & les esclaves , je n'ai point de remarques à faire sur leur caractère & leur maniere de vivre , qui n'aient déjà trouvé place dans mes lettres précédentes.

L'or & le sel sont presque les seules marchandises qui se vendent sur cette côte. C'est avec ce même or , que les

Anglois ont frappé ces pieces de monnoie, auxquelles ils ont donné le nom général du pays où on le trouve. Les guinées d'Angleterre sont à peu près du même poids & de la même valeur que nos louis. Les negres creusent des trous dans la terre près des lieux où l'eau tombe des montagnes; & l'or y est arrêté par sa pesanteur. Alors ils en tirent le sable, le lavent, & le passent jusqu'à ce qu'ils y découvrent quelques grains qui les paient de leur travail. Les marchands d'Europe prennent ordinairement un negre à leurs gages, pour séparer de l'or véritable, un or faux, une espece de poussiere de cuivre, qui donne lieu à beaucoup de fraudes dans le commerce.

On distingue ici trois sortes d'or, le fétiche, les lingots & la poudre. L'or fétiche est fondu ou travaillé en différentes formes, pour servir de parure aux deux sexes. Rien n'est si commun parmi les naturels du pays, que ces sortes d'ornemens. Dans les danses publiques, on voit des femmes chargées de deux cens onces de ce métal. Les lingots sont des morceaux de différens poids, tels, dit-on, qu'on

446 SUITE DE LA CÔTE D'OR.

les trouve dans la mine ; mais ils sont très-sujets à l'alliage. La meilleure poudre d'or est celle qui vient du royaume d'Axim. Les habitans sont persuadés que Dieu voulant partager ses dons entre les blancs & les noirs , permit aux negres de choisir entre l'or & la science. Ils donnerent la préférence au métal ; & dieu , pour les punir de leur avarice , ordonna qu'ils fussent assujettis à l'empire des blancs ; dans cette idée , ils croient fermement qu'il est impossible aux Africains de savoir lire ou écrire , mais qu'en revanche , leur pays est le seul d'où l'on tire l'or.

Le sel produit des richesses incroyables aux negres de cette côte : cette seule marchandise y attire tous les peuples de l'intérieur de l'Afrique. Dans les contrées qui fournissent le plus d'esclaves , on donne deux hommes pour une poignée de cette denrée. Les negres creusent des trous , dans lesquels ils font entrer l'eau de la mer. Les parties aqueuses s'exhalent à la chaleur du soleil , & laissent à sec un sel excellent , qui ne demande point d'autre préparation. Dans quelques endroits on voit des salines régu-

SUITE DE LA CÔTE D'OR. 447
lières , où l'on n'a que la peine de recueillir, chaque jour, un bien que la nature offre avec prodigalité. Ce sel est d'une blancheur extraordinaire ; on le prendroit d'autant plus aisément pour du sucre , qu'on lui donne communément la forme d'un cône. Les noirs en font beaucoup d'usage dans leurs alimens ; & non contents d'en vendre sur la côte une quantité incroyable , ils le transportent dans plusieurs pays , où la peine du voyage en augmente infiniment le prix. Son unique défaut est de supporter difficilement la chaleur du soleil ; il devient âcre , & acquiert une sorte d'amertume.

Ce que je trouve encore de remarquable sur cette côte , est un arbre dont la prodigieuse grosseur peut mettre à l'abri du soleil un berger avec son troupeau , & couvrir toute une armée de son ombre. J'en ai vu de si larges & de si épais , qu'une balle de fusil auroit à peine atteint d'une extrémité des branches à l'autre. D'un seul tronc de ces arbres on fait un canot capable de contenir cinquante hommes. Les Hollandois en ont coupé un auprès d'Axim , qui avoit quarante-huit pieds de cir-

conférence. Le bois en est léger & spongieux; & le fruit produit une espèce de coton, dont l'usage ordinaire est de servir de matelas, dans un climat où l'excès de la chaleur ne permet pas de coucher sur des lits de plumes.

Les animaux privés de la Côte d'Or, tels que les chevaux, les vaches, les chevres, les brebis, sont petits, maigres, secs, décharnés, de méchante qualité & de mauvais goût. Les moutons n'ont que la moitié de la grandeur des nôtres; & la nature, qui fait souvent les choses à rebours, les a couverts de poil au lieu de laine, comme elle a donné aux hommes de ce même pays, de la laine au lieu de poil. Tout chétifs que sont ces animaux, on ne laisse pas de les faire servir de victimes dans les sacrifices, & de nourriture sur la table des prêtres. Un jour que j'assistois à l'oraison funebre d'un negre de qualité, l'orateur, en terminant son discours, prit en main les mâchoires de tous les moutons que le mort avoit immolés pendant sa vie. Elles étoient attachées ensemble, & formoient une espèce de chaîne, dont le prédicateur tenoit un

bout, tandis que l'autre descendoit dans la fosse. Il exalta le zele du défunt, & exhorta les assistans à suivre son exemple. Il eut le don de les persuader; car après le sermon, ils vinrent offrir chacun un mouton, dont le prêtre eut seul toutes les dépouilles.

Les negres donnent une raison assez plaisante de la puanteur des boucs. Ils prétendent qu'au commencement du monde, la terre étoit gouvernée par une femme qui aimoit les odeurs, & se parfumoit le corps d'essence & de baume. Les boucs la prierent de leur communiquer sa recette, pour se rendre plus agréables en se frottant des mêmes huiles. Choquée de leur demande, & pour les punir de leur fatuité, au lieu de parfums, elle leur donna une graisse puante, dont ils ont toujours conservé la mauvaise odeur.

J'ai déjà parlé des fourmis de Guinée, & de leur étonnante voracité. Elles approchent fort de celles de la Guiane, qu'on appelle coureuses, si toutefois ce ne sont pas les mêmes. Elles font leurs loges au milieu des champs & sur les collines; & ces habitations, qu'elles composent avec un art infini, sont

450 SUITE DE LA CÔTE D'OR.

quelquefois de la hauteur d'un homme. Elles les bâtissent aussi sur des arbres fort élevés, & viennent, de ces lieux, assiéger les Hollandois dans leurs forts. Elles vous dépouillent un mouton avec tant de propreté, que le plus habile anatomiste n'en feroit pas un si beau squelette. Un poulet n'est pour elles que l'amusement d'une heure; le rat même, quelque léger qu'il soit à la course, ne peut échapper à ces redoutables ennemis. Qu'une seule fourmis l'attaque, il est perdu. Tandis qu'il s'efforce de la secouer, il se trouve assailli par quantité d'autres, qui l'accablent par leur nombre. Elles le traînent alors dans un lieu de sûreté; & si leurs forces ne suffisent pas, elles font venir un renfort, se saisissent de leur proie, & la conduisent en bon ordre. Un Anglois m'assura qu'elles ne se mettoient jamais en campagne, sans avoir à leur tête trente ou quarante guides, qui surpassent les autres en grosseur, & dirigent leur marche. « J'ai vu, continua-t-il, une quantité prodigieuse de ces animaux, venir nous rendre visite au cap-Corse. » Il étoit presque jour, lorsque l'avant-garde entra dans la chapelle, où quel-

» ques negres dormoient sur le plan-
 » cher. Ils furent bientôt réveillés ; &
 » après avoir tenu conseil , on prit le
 » parti de mettre une traînée de pou-
 » dre sur le sentier qu'elles avoient
 » tracé , & dans tous les endroits où
 » elles commençoient à se disperser.
 » On en fit sauter ainsi plusieurs mil-
 » lions ; mais l'arriere - garde ayant
 » connu le danger , tourna tout d'un
 » coup , & regagna son habitation».

Les autres animaux de la Côte d'Or,
 les quadrupedes , les oiseaux , les pois-
 sons , les reptiles , les insectes sont , à
 peu près , les mêmes que dans le reste
 de l'Afrique.

Je suis , &c.

*Au fort de Saint - Antoine , dans le
 royaume d'Axim , ce 22 août 1753.*

Fin du tome XIV.



T A B L E

D E S M A T I E R E S

Contenues dans ce Volume.

L E T T R E C L X I I I .

LE CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

- S**A situation , sa découverte par les Portugais, & pourquoi il est ainsi nommé. page 5
- L**e voyageur trouve M. l'abbé de la Caille au cap de Bonne-Espérance ; éloge de cet académicien. 6
- U**tilité qu'on espere retirer de ses travaux académiques. 7
- I**l avoit été au Brésil , où il avoit laissé quelques observations sur la ville de Rio-Janeiro. 8
- O**n rapporte ces observations , qui font connoître les mœurs des habitans de cette ville. 9
- D**ifficultés que font les Portugais aux étrangers de les laisser entrer au Brésil. 10

DES MATIERES. 453

Description de la ville de Janeiro, pour servir de supplément au treizieme tome de cet ouvrage.	11
Fausse dévotion des Portugais de Rio-Ja- neiro.	12
Habillemens des habitans des différens ordres & des différens sexes.	13
Malpropreté des Portugais du Brésil dans leurs repas.	14
Différence d'eux aux Hollandois qui habitent le même pays.	15
C'est en lisant la <i>Lusiade</i> , poëme Portugais de Camoëns, qu'il faut voyager sur les côtes orientales de l'Afrique, & principa- lement au cap de Bonne-Espérance.	16
Récit de Vasco de Gama au roi de Melinde, à qui il raconte une partie de ses aven- tures.	17
Apparition du cap de Bonne - Espérance à ce général Portugais.	18
Ce Cap, dont le poëte fait un géant, veut empêcher les Portugais d'aller aux Indes, & pourquoi.	19
Il leur annonce mille malheurs.	20
Histoire tragique de deux époux.	<i>ibid.</i>
Histoire de la mort du général Portugais Al- meida près du cap de Bonne-Espérance.	21
Naufrage d'une armée Portugaise auprès du même Cap.	22
Explication de l'histoire tragique de deux époux.	23
Le cap de Bonne-Espérance, toujours trans- formé en géant, raconte son histoire & ses aventures amoureuses à Don Vasco de Ga- ma.	24

De quelle maniere il est trompé par la déesse de la mer.	25
Explication du sens physique , historique & moral de cette histoire.	26
Pourquoi les Portugais & les Anglois ne formerent point d'établissement au cap de Bonne - Espérance.	27
La possession de ce cap étoit réservée à la Hol- lande ; comment ils voyageoient sur cette côte.	28
Comment les Anglois se comportent dans ces mêmes contrées.	29
Pourquoi ce pays n'a jamais attiré les regards des Espagnols.	30
Pourquoi les François ne s'y sont-ils pas éta- blis.	<i>ibid.</i>
Histoire de l'établissement des Hollandois au cap de Bonne - Espérance.	31
Comment se forme la colonie.	32
Changemens qui y arrivent dans la suite.	33

LETTRE CLXIV.

SUITE DU CAP DE BONNE-ESPER.

L es différens districts du cap de Bonne- Espérance.	34
Description de la fameuse montagne de la Table.	35
Phénomene singulier qu'on apperçoit sur cette montagne.	36
La montagne du Lion ; pourquoi elle est ainsi nommée.	37
La montagne du Diable , ou du Vent.	<i>ibid.</i>

DES MATIERES.	455
Description de la ville du cap , capitale de toute la colonie Hollandoise.	38
Belles plantations de la vallée de la Table, dans laquelle est située la ville du cap.	39
La montagne du Tigre , canton fertile de ce district.	40
La baye du Bois & celle de Saldane.	41
Description générale des autres cantons.	42
Ils sont infestés de serpens.	<i>ibid.</i>
Description de la vallée de Drakestein , autre district du cap de Bonne - Espérance.	43
De qui cette colonie est composée , & quel en fut le fondateur.	<i>ibid.</i>
Montagne du Piquet , & une autre où M. l'abbé de la Caille faisoit ses observations astronomiques.	44
Comment se faisoient ces observations.	45
Gouvernement Hollandois au cap de Bonne-Espérance.	46
Différens tribunaux qui ont l'administration des affaires.	47
A quoi se montent les appointemens de tous ces officiers , & comment on subvient à ces dépenses.	48
Sage conduite de la colonie Hollandoise au cap de Bonne-Espérance.	49
Diverses sortes de plaintes des habitans contre le gouvernement.	<i>ibid.</i>
Désordres que commettent les esclaves.	50
De quels cantons se tirent les plus excellens vins du cap.	51
Comment on a planté & cultivé la vigne dans ce pays.	52
Qualité de ce vin , & comment il se fait.	53
Légumes & fruits les plus communs au cap.	54

En quoi consistent les revenus des habitans ; le nombre de leurs bestiaux , le peu de lait & de beurre qu'ils en retirent.	55
A quel usage on emploie les chevaux.	56
Mauvaise maniere de faire le pain & la bierre au cap de Bonne - Espérance.	57
Préférence qu'on donne ici aux viandes salées sur les viandes fraîches.	58
Le gibier n'y est pas excellent.	<i>ibid.</i>
Les autruches apprivoisées peuvent tenir lieu de chevaux.	59
Abondance des singes ; difficulté de les ap- procher.	60
Les bêtes féroces se tiennent fort éloignées du cap.	61
Les loups & les chiens sauvages font beau- coup de dégâts parmi les bestiaux.	62
Ce que l'on appelle au cap l'hiver & l'été.	63
L'hiver n'est incommode ici qu'aux voya- geurs.	64

LET TRE CLXV.

SUITE DU CAP DE BONNE-ESPE- RANCE.

A quoi ressemble la vie des Hottentots , sauvages qui habitent le cap de Bonne-Es- pérance.	65
On ne connoît point leur origine.	<i>ibid.</i>
On les divise en différentes nations désignées par des noms différens.	66
Portrait des Hottentots ; maniere dont ils se frottent le corps avec de la graisse.	67
Leur	

DES MATIERES. 457

Leur légèreté à la course.	68
Leur excessive malpropreté.	69
Leur nourriture.	70
Leurs soins domestiques.	71
Maniere dont ils prennent leurs repas.	72
Leur boisson ; comment ils la font.	<i>ibid.</i>
En quoi consiste l'habillement des hommes.	73
L'habillement des femmes.	74
Description du logement d'un Hottentot.	75
Les occupations ordinaires de ces barbares consistent à garder les troupeaux.	76
Comment ils les garantissent des bêtes féroces.	77
Comment les femmes Hottentotes font le beurre.	78
Comment ces sauvages se gouvernent entre eux.	<i>ibid.</i>
Comment on installe les chefs de la nation , & quelle est leur maniere de juger les procès, & de punir les coupables.	79
Ce qui cause le plus ordinairement des divisions & des guerres parmi ces sauvages.	80
Leur maniere de faire la guerre & de combattre.	81
Comment un garçon Hottentot est admis au rang des hommes ; singulier privilege que leur donne cette réception.	82
Ce que c'est que l'aspersion de l'urine , que ce peuple emploie en diverses occasions , & sur-tout à l'amputation du testicule ; comment & pourquoi se fait cette amputation.	83
Maniere dont un jeune Hottentot recherche une fille en mariage ; épreuve que la fille est obligée de subir.	84

Cérémonies & loix qui s'observent à ces sortes de mariages.	85
La polygamie est établie chez les Hottentots.	86
Ce qui s'observe à la naissance de deux enfans jumeaux, & à celle des autres enfans.	87
Ordre de chevalerie institué chez ces peuples.	<i>ibid.</i>
Cérémonie de réception dans cet ordre	88
Fête des Hottentots quand il leur arrive quelque chose d'agréable.	<i>ibid.</i>
Ces sauvages n'ont aucune idée de culte, ni de religion.	89
Ils sont grands observateurs de l'hospitalité, & en même tems très-vindictifs.	90
Ils sont aussi, hommes & femmes, fort sujets à l'ivrognerie.	91
Départ de M. l'abbé de la Caille du cap de Bonne-Espérance.	92
Il envoie une relation concernant l'isle de Bourbon.	93
Détails concernant les negres marrons de cette isle.	94

L E T T R E C L X V I .

R O Y A U M E D ' A N G O L A .

F ORT de Saint-Philippe, bâti par les Portugais sur la côte de Benguala.	56
Caractere des negres & autres habitans de cette contrée.	57

DES MATIERES. 459

Divisions du pays en plusieurs districts , leur gouvernement.	98
Le royaume d'Angola est un démembrement de celui de Congo ; comment il en a été séparé.	99
Histoire d'Anne Zinga , reine d'Angola.	100
Caractere singulier de cette princesse.	101
Elle est envoyée par son pere en qualité d'ambassadrice aux Portugais.	102
Elle embrasse la religion chrétienne , & elle se brouille avec les Portugais.	103
Elle renonce au christianisme , & se livre à toutes sortes d'horreurs.	104
Elle en a des remords , & revient de ses égaremens.	105
Comment s'opere cette conversion.	106
Elle rétablit dans ses états le culte de la religion chrétienne.	107
Elle épouse publiquement un jeune homme par le conseil de son confesseur.	108
Evénement qui manque de replonger ses états dans l'idolatrie , & la reine dans toutes ses horreurs.	109
Comment le pays est préservé de tous ces malheurs.	110
Elle écrit au pape & en reçoit une réponse.	111
Elle célèbre ce jour-là par une fête solennelle.	112
De quelle maniere cette princesse prenoit ses repas.	113
Elle force ses peuples à bannir l'idolatrie de ses états , & à se faire chrétiens.	114
Mort de Zinga ; ses successeurs.	115
Divers habitans du royaume d'Angola.	116
Comment on punit les crimes dans ce pays.	117

Combien les Portugais tirent d'esclaves de ce royaume.	117
Les marchandises qu'ils donnent en échange.	<i>ibid.</i>
Maniere de vivre des habitans d'Angola.	118
Occupations des hommes & des femmes.	<i>ibid.</i>
Les domaines Portugais dans ce royaume.	119
La ville de Loanda, aussi appelée ville de Saint-Paul.	<i>ibid.</i>
Ses églises, ses habitans.	120
Diverses sortes d'Européens.	121
Les mulâtres de Loanda, leur caractère.	122
Traitement qu'ils font aux negres.	123
Les negres de Loanda sont tous réduits à l'esclavage.	124
Orgueil des Portugaises de Loanda.	125
Par qui cette ville est gouvernée.	126
Situation de l'isle de Loanda, en face de la ville de ce nom.	127
Rivieres du royaume d'Angola.	128
Comment les Portugais ont fait l'acquisition de ce royaume.	129

LETTRE CLXVII.

LE ROYAUME DE CONGO.

LA riviere de Congo, autrement dite la Zaïre, sa description.	131
Isles de la riviere de Zaïre; mœurs des habitans.	132
Provinces du royaume de Congo & sa capitale nommée Banza, ou San-Salvador.	133

DES MATIERES. 461

Description d'une montagne où cette ville est située; beauté de cette situation.	134
Description de la ville de San-Salvador.	135
Histoire de la découverte du royaume de Congo par les Portugais.	136
Ces peuples sont les premiers Européens qui aient fait la découverte de ce pays.	137
Le prince Henri, fils du roi Jean I, est le grand moteur de ces expéditions mari- times.	138
Il donne des ordres pour le départ des pre- miers vaisseaux qui découvrent le cap Ba- jador.	<i>ibid.</i>
Découverte de l'isle de Madere.	139
Histoire du célèbre Macham, qui aborde dans cette isle avec sa maîtresse.	140
On découvre de nouveaux pays, & en parti- culier le fleuve d'Or.	141
La découverte des isles d'Arguin; mœurs des habitans.	142
Dangers que les Portugais eurent à sur- monter.	143
Capitaines Portugais employés à la décou- verte de plusieurs pays.	144
Le capitaine Homen, Danois, & le capitaine Noli, Génois.	145
Portrait du prince Henri, son caractère.	<i>ibid.</i>
Entrevue de l'amiral Portugais, nommé Azam- busa, avec un roi Africain.	146
Il obtient de ce prince de bâtir un fort, auquel les Portugais donnent le nom de fort S. Georges.	147
Le roi de Portugal ordonne de bâtir des for- teresses de pierre dans les pays dont les amiraux font la découverte.	148

Le Portugais Diego Cam arrive à la cour du roi de Congo.	149
Comment il en est reçu.	150
Le roi de Congo reçoit le baptême.	<i>ibid.</i>
Détail de cette cérémonie.	151
Le fils du roi embrasse aussi la religion chrétienne , & succédant à son pere , il établit le nouveau culte dans ses états.	152
Il fait bâtir par-tout des églises.	153
Les différens princes qui lui succèdent.	154
Décadence de la religion chrétienne.	155
Habillement des rois & des femmes de Congo.	156
Comment les uns & les autres étoient autrefois habillés.	157
Nourriture des habitans de ce royaume.	158
Les capucins sont missionnaires à Congo.	159

L E T T R E C L X V I I I .

S U I T E D U C O N G O .

P O U V O I R attribué aux missionnaires du royaume de Congo.	160
Comment ils font leurs voyages.	161
Dangers des chemins.	162
Comment les missionnaires sont reçus dans les habitations.	163
Maniere de vivre des negres du Congo.	<i>ibid.</i>
Les filles ne sont pas honteuses d'être nues.	<i>ibid.</i>
Occupations des habitans.	164
Leur façon de saluer.	165
Réglemens faits par les missionnaires dans les habitations des negres.	166

D È S M A T I E R E S. 463

Éffroi des enfans à l'aspect des capucins.	167
Avec quelle facilité ils se familiarisent.	168
Festins des negres de Congo.	169
Ils dansent en présence des missionnaires.	170
Les tigres s'approchent des habitations pendant la nuit.	171
Ces animaux en veulent sur-tout aux noirs.	172
Elephant qui fait peur aux missionnaires.	173
A l'arrivée des Européens , les negres ne connoissoient pas le prix des dents d'éléphans.	174
Le feu mis dans les herbes , en fait sortir des animaux féroces.	<i>ibid.</i>
Description d'un énorme serpent ; maniere dont il fait la chasse.	175
Il n'attaque guere les hommes , mais les reptiles & les insectes.	176
Maniere dont les seigneurs voyagent.	177
La ville & la province de Bamba.	178
Caractère des habitans.	<i>ibid.</i>
Gouvernement de cette province.	179
Comment on y punit les criminels.	180
Maniere dont on y rend la justice.	181
Epreuves judiciaires superstitieuses.	<i>ibid.</i>
Entrevue des missionnaires avec le roi de Congo.	182
Ce prince a sur son peuple une autorité despotique.	183
Couronnement du roi de Congo.	<i>ibid.</i>
De quelle maniere ce monarque administre son empire.	185
Détails de sa vie privée.	186
Difficulté d'engager le roi & même le peuple de Congo à n'avoir qu'une seule femme.	<i>ibid.</i>
Comment se font les mariages.	187

On fait des mariages à l'essai.	188
Sobriété incroyable des negres de Congo.	189
Les missionnaires tourmentés par des rats.	190
Honneurs qu'on rend aux missionnaires quand ils arrivent dans les villes d'Angola & de Congo.	191

L E T T R E C L X I X .

S U I T E D U C O N G O .

É TATS de l'ancien culte d'Angola , de Loango , de Benguala , de Congo , avant l'arrivée des missionnaires.	192
Diverses fonctions attribuées aux divinités du pays.	193
De quelle maniere les habitans se faisoient des dieux.	194
Obligations qu'on contractoit envers eux.	195
De la dignité du grand-prêtre de la nation.	196
Honneurs qu'on rendoit à ce pontife ; privilege de sa place.	197
Les autres prêtres d'un ordre inférieur.	198
Le prince de la montagne.	<i>ibid.</i>
Le roi de l'eau.	199
Le dieu des élémens.	<i>ibid.</i>
Le mari des onze femmes.	<i>ibid.</i>
Les peuples sont encore adonnés à plusieurs de ces superstitions.	200
Détails de ces superstitions.	201
Les prêtres negres sont persécutés par les Portugais.	202
De la province de Songo , & sa capitale.	203
Le souverain de la province de Songo.	204

DES MATIERES. 465

Cérémonie qui se fait chaque année par les premiers officiers de cette province , nommés les électeurs.	205
Penchant des negres de Songo pour l'empoisonnement ; sermon prêché à ce sujet.	206
Effet que produit ce sermon.	207
Ce que c'est que l'engagement du Bolungo.	208
Discours d'un missionnaire au souverain de Songo , au sujet de cet engagement.	209
Caractères des negres de Songo.	210
Leur ignorance dans l'état militaire , & leur maniere de combattre.	211
Leur peu d'industrie & leur commerce.	212
Leur maniere de se vêtir.	213
Ils sont fort adonnés à la magie, histoire d'une femme magicienne.	214
Zeile des missionnaires contre les forciers.	215
Châtimens employés contre eux.	216

L E T T R E C L X X.

SUITE DU CONGO.

UNE forciera interrompt un missionnaire dans l'exercice de ses fonctions.	218
Combat singulier entre le missionnaire & cette forciera.	219
Suite de ce combat.	220
Les missionnaires ne permettent pas aux negres de Songo de commerce avec les Anglois.	221
Grand différend élevé à ce sujet entre le souverain de Songo & les capucins , qui l'excommunient.	ibid.

Effet de cette excommunication.	222
Un capucin donne un soufflet à un des premiers officiers du souverain de Songo.	223
Comment les capucins interprètent ce soufflet.	224
L'officier qui l'a reçu est obligé de demander publiquement pardon au capucin.	225
Le prince de Songo obtient que son excommunication soit levée ; cérémonie observée à ce sujet.	226
Eloge de ce prince ; son attachement à la religion.	227
Triste état de la religion chrétienne dans ce pays.	228
Histoire d'un prêtre mulâtre qui empoisonne un capucin.	229
Un missionnaire manque d'être dévoré par les fourmis.	230
Récit d'un capucin qui a porté l'évangile au Mokokko.	231
Proposition singulière que fait à ce capucin le roi du pays.	232
Ce qui arriva à un missionnaire au passage d'une rivière.	233
Description d'un temple d'idolâtres du pays de Congo.	234
Comment on se met en sûreté contre les bêtes féroces.	235
Travaux des missionnaires , & ce qui les en dédommage.	236
Commerce des Anglois à Zaïre.	237
Entrevue d'un directeur Anglois & du roi de Zaïre.	238
Comment se passe cette audience.	239

D E S M A T I E R E S. 467

Description de la ville de Zaïre , appelée la Cité Royale.	240
Autres provinces du royaume de Congo.	241
Préjugé des negres au sujet des morts. <i>ibid.</i>	
Ce qui s'observe à Congo aux funérailles.	242
Cérémonies de l'enterrement.	243
Maladies communes à Congo , & remedes qu'on y emploie.	244
Provinces de Pango & de Batta.	245
En quoi consistent les revenus du roi de Congo , & comment ils se perçoivent.	246
Mines d'or & autres productions du pays.	247
Climat , récolte , & maniere de cultiver les terres.	248

L E T T R E C L X X I.

L E R O Y A U M E D E L O A N G O.

SITUATION & description de la ville capitale du royaume de Loango.	250
Le ferrail du roi de Loango.	251
Idoles célèbres de ce royaume.	252
Vertus attribuées aux souverains de ce pays.	253
Punitions rigoureuses contre ceux qui les voient manger.	254
Comment ils donnent leurs audiences.	255
Comment ils se montrent à leurs peuples dans certains jours solennels.	256
Ce que c'est que le salut du Kilomba.	257
A qui passe la couronne de Loango après la mort du roi.	258

Comment s'administre la justice ; ce que c'est que l'épreuve du Bonda.	259
Armées du roi de Loango.	260
Comment se fait la chasse du tigre.	261
Quelle idée les negres de Loango ont de la divinité, & en général de la religion.	262
Quelle idée ils ont de ceux qui meurent.	263
Ils ne veulent pas que les étrangers soient enterrés dans le pays.	<i>ibid.</i>
Comment ils enterrent leurs morts.	264
Usage de la province de Gohbi envers les étrangers, & à l'égard des femmes.	265
Ce que doivent observer les filles qui se laissent séduire avant le mariage.	266
Mœurs des habitans de la province de Mayomba.	<i>ibid.</i>
De quelle maniere on y parvient au sacer- doce.	267
Nourriture de ces peuples.	268
Usages de la province de Kakongo.	269
Origine du royaume de Loango.	<i>ibid.</i>
Le cap Lopez - Gonsalvo,	270
Habitation & commerce de ce pays.	271
La contrée de Gabon ; ses usages.	272
Habillemens ridicules des habitans.	273
La côte d'Angra & les isles de Corisco.	274
Pays arrosés par les rivières de Camerone & Rio-del-Rey.	275
Pays arrosés par la rivière de Kakabar.	276



LETTRE CLXXII.

LE ROYAUME DE BENIN.

Le fleuve de Rio-Formoso , appelé aussi la riviere de Benin.	277
Description de la ville de Benin , appelée aussi la ville d'Edo , capitale du royaume de Benin.	278
Avec quel appareil le roi de Benin se montre à ses sujets.	279
Ce qui se pratique à la mort du roi de Benin, & à l'avénement de son successeur au trône.	280
Gouvernement de ce royaume.	281
Rigueur observée dans la discipline militaire.	282
Différentes classes d'officiers dans le royaume de Benin.	<i>ibid.</i>
Especie d'ordre de chevalerie établi dans ce royaume.	283
Loi qui regarde les pauvres & les infirmes.	284
Loix des successions établies à Benin.	<i>ibid.</i>
Usage de la polygamie ; loix contre l'adultere.	285
Différentes épreuves judiciaires.	286
Mœurs , usages & caracteres des negres de ce pays.	287
Leurs habillemens.	288
Usages communs avec les autres peuples de l'Afrique.	289
Usage cruel de la ville d'Arobo envers les	

470	- T A B L E	
	femmes qui accouchent de deux ju- meaux.	290
	Ce qui se pratique à Benin au sujet des en- terremens.	291
	Fête anniversaire à l'honneur des morts.	292
	Superstition des peuples pour un oiseau. <i>ibid.</i>	
	La ville d'Overri, capitale du royaume de ce nom.	293
	Usages & mœurs de ses habitans.	294
	Aventure remarquable concernant un roi d'Overri.	295
	Ce prince épouse une Portugaise.	296
	L'isle de Saint-Thomas; sa découverte.	297
	L'isle d'Annobon & celle du Prince.	298

LE T T R E C L X X I I I .

LE R O Y A U M E D ' A R D R A :

A	N C I E N N E S relations des habitans de ce pays avec les François.	300
	Voyages des François sur la côte d'Ardra.	301
	Entrevue des François avec le prince héréditaire.	302
	Accueil favorable qu'ils en reçoivent.	303
	Habillemens du prince & des habitans.	304
	Les François mangent & boivent avec le prince.	305
	Marque de faveur qu'il donne au directeur François.	306
	Description du palais du roi d'Ardra.	307
	Description d'Assem , capitale de ce royaume.	308

DES MATIÈRES. 471

Le facteur de la compagnie François obtient une audience du monarque.	309
Propositions que le facteur fait au roi au sujet du commerce.	310
Le commandant François, nommé d'Elbée, fait un voyage à la cour.	311
Son entrevue avec le roi ; portrait de ce prince.	312
Ce qui se passe dans cette entrevue.	313
Reproches & demandes que le roi d'Ardra fait à d'Elbée.	314
Le commandant François a la permission de visiter le palais, & rend aussi visite au prince héréditaire.	315
Réception que lui fait le prince ; souper qu'il prend chez le grand-prêtre.	316
Description de ce souper.	317
D'Elbée est conduit dans l'appartement des femmes du grand-prêtre.	<i>ibid.</i>
Quelles sont les fonctions & les privilèges du souverain pontife.	318
Idoles du pays, nommées fétiches.	<i>ibid.</i>
Fonctions des prêtres subalternes.	319
Civilités du grand-prêtre envers les François.	320

LETTRE CLXXIV.

SUITE D'ARDRA.

Les Hollandois prennent de la jalousie contre les François.	321
Les deux partis se rendent à la capitale.	<i>ibid.</i>

Difficulté sur la préséance ; cette affaire est discutée devant le roi.	322
Réponse du roi aux discours des François & des Hollandois.	323
Le roi d'Ardra nomme son interprète Matthéo pour son ambassadeur à la cour de France ; portrait de ce ministre.	324
Comment il est reçu à Paris.	325
Ses discours & son entrée au Louvre.	326
Il est averti de se rendre à la salle d'audience.	327
Ce qui se passe dans la cérémonie de l'audience.	328
Matthéo explique à Louis XIV les intentions de son maître , dans le discours qu'il fait à ce sujet.	329
Réponse de Louis XIV.	330
L'ambassadeur negre est admis à l'audience de la reine.	331
Il est présenté à M. le Dauphin , & traité par les officiers de la compagnie.	332
Plusieurs personnes assistent à l'audience que lui donne M. de Lionne.	333
Questions que lui fait ce ministre des affaires étrangères.	<i>ibid.</i>
Réponses de l'ambassadeur touchant la situation de son pays & les productions naturelles.	334
Autres réponses touchant la population ; le luxe , la guerre , &c.	335
La religion des peuples d'Ardra ne fait point partie de leur constitution politique.	337
Les étrangers font un grand commerce sur la côte d'Ardra.	338
Comment se fait ce commerce.	339

DES MATIERES.	473
Voitures ordinaires du royaume d'Ardra.	340
Marchés publics de ce royaume.	341
Respect des peuples & leur soumission envers le roi.	342
Propositions que font à l'ambassadeur negre les directeurs de la compagnie des Indes ; réponse de l'ambassadeur.	343
L'ambassadeur a son audience de congé.	344
Différend survenu entre Matthéo à son retour à Ardra avec un facteur François.	345

LE T R E C L X X V.

LE ROYAUME DE JUIDA.

N oms divers donnés à ce pays.	346
Combien le mouillage est difficile sur cette côte.	347
Empressement des negres à secourir les Eupéens.	<i>ibid.</i>
Ce qui rend dangereux le débarquement sur la côte de Juida.	348
Penchant des negres de Juida pour le vol.	349
Beauté du pays de Juida ; sa description.	350
Situation & description de la ville de Sabi ou Xavier, capitale du royaume de Juida.	351
Description du palais du roi.	352
Différentes classes des femmes du ferrail.	353
Triste sort de ces femmes ; comment elles sont traitées.	354
Les hommes ne peuvent en approcher.	355
Les maisons des grands de Juida ; luxe dans les habits, dans les repas & dans les voitures.	356

Comptoirs Européens ; marchés publics.	358
Les femmes font le commerce à Juida.	<i>ibid.</i>
Fort & comptoir de Grégoué, appartenant aux François.	359
Autres Européens qui ont formé des établissemens dans le royaume de Juida.	360
Les Malais viennent aussi commercer sur cette côte ; origine de ce peuple.	361
Police admirable qui regne dans les foires & marchés publics du royaume de Juida.	362
Respect dans lequel se tiennent les enfans en présence de leurs pères , & les inférieurs devant les supérieurs.	<i>ibid.</i>
Egards mutuels de ces peuples, & leur scrupule dans ce qui concerne le cérémonial.	363
L'industrie & l'amour du travail , vertus communes aux deux sexes.	365
Galanteries & privileges des filles.	366
Des filles publiques de Juida.	367
Nombre prodigieux d'enfans qu'ont les pères à Juida.	<i>ibid.</i>
Causes de cette étonnante population.	368
Loi qui concerne les infirmités périodiques du sexe.	369

LE T T R E C L X X V I.

S U I T E D U J U I D A.

C E que c'est que le grand serpent adoré dans le royaume de Juida.	370
Respect superstitieux des negres pour cet animal.	371
Ce qu'on raconte de l'origine de ce culte.	372

DES MATIERES. 475

Fourberies des prêtres à ce sujet.	373
Comment ils séduisent les jeunes filles.	374
Ce qu'en pensent les negres de bon sens.	375
Réception des femmes dans l'ordre du sacerdoce.	376
Especce de noviciat qu'on leur fait faire.	377
Orgueil de ces prêtresses ; respect qu'elles exigent de leurs maris.	378
Les temples qui servent de logement aux serpens.	<i>ibid.</i>
Dignité du grand-prêtre.	379
Ordre de succession établi dans la maison régnante.	<i>ibid.</i>
Comment on élève l'héritier présomptif de la couronne.	<i>ibid.</i>
A la mort du roi, les loix sont suspendues.	380
Ce qui se pratique aux obseques du roi , spécialement à l'égard de son favori.	381
Cérémonie du couronnement des rois de Juida.	382
Pour qui se fait ce couronnement.	383
La soumission des grands pour le roi n'est guere qu'apparente.	384
Comment les Européens se comportent à l'égard ce prince.	385
On ne fait jamais où il couche.	<i>ibid.</i>
En quoi consistent ses revenus , & par qui ils se perçoivent.	386
En qui réside la volonté suprême.	<i>ibid.</i>
Loix établies contre les crimes capitaux.	387
Par quelles mains sont exécutés les arrêts de mort.	388
Autres peines décernées contre d'autres coupables.	389
Loi étrange contre les débiteurs.	<i>ibid.</i>

Révolution arrivée au royaume de Juida , qui passe au pouvoir du roi de Dahomay.	390
Copie d'une lettre qui fait connoître le ca- ractere de ce roi.	391
Avec quelle bonté il traite quelques Euro- péens.	392
Comment il traite en particulier l'auteur de la lettre.	393
Les bagatelles qu'il demande aux Anglois qu'il favorise.	394
Il refuse d'abord d'accorder la liberté à l'au- teur de la lettre.	395
Il l'accorde enfin ; mais on lui manque de parole à lui-même.	396
Comment il reçoit les Anglois à son au- dience.	397
Les rois voisins se liguent contre lui , ainsi que le gouverneur du fort Anglois.	398
Procédés cruels , & propos insultants de ce gouverneur , & comment il en est puni.	399
Le pays de Dahomay & ses habitans.	400
Les royaumes de Popo & de Koto ; mœurs des habitans.	401
Le climat est mal-sain.	<i>ibid.</i>
Comment & par qui les terres du roi se cul- tivent.	402
Gaieté des laboureurs , comparée à la tristesse de nos payfans dans les corvées.	403

L E T T R E C L X X V I I .

L A C Ô T E D ' O R .

SITUATION & limites de cette côte ; par qui elle est habitée.	405

DES MATIERES.	477
Description de la riviere de Volta.	406
Places du royaume d'Akra situé sur la Côte d'Or.	407
Forts Européens sur la côte d'Akra.	<i>ibid.</i>
Par quels moyens on a obtenu la permission de les bâtir.	408
Le royaume d'Agouna, sur la Côte d'Or, est gouverné par une femme; quels sont les privileges de cette reine.	409
Visite qu'un facteur Anglois lui rend, comment elle le reçoit.	410
Le grand & le petit Akron, pays de la Côte d'Or.	<i>ibid.</i>
Gouvernement de la république de Fantin.	411
Le cap-Corse, & le fort qui y est situé.	412
Logemens des troupes & des esclaves.	413
Histoire de la possession du cap-Corse par les Anglois.	414
La ville d'Ogona, située près du cap-Corse.	<i>ibid.</i>
Mœurs de ses habitans.	415
La ville & le fort de Mina appartenant aux Hollandois, & situé dans le royaume de Fetu.	416
Commerce des negres au fort de Mina.	417
Le gouvernement de cette colonie Hollandoise.	<i>ibid.</i>
Le ministre de la religion.	418
Description de la ville de Mina.	419
Autres villes du royaume de Fetu; leurs habitans.	420
Le royaume de Commendo, où les Normands ont possédé un fort.	421
Etat misérable des petits royaumes voisins.	<i>ibid.</i>
Le cap des Trois-Pointes, par lequel on entre	

dans le pays d'Axim , fertile en poudre d'or.	422
Les Européens ont plusieurs forts dans ce pays.	423
Le fort S. Antoine, appartenant aux Hollandois.	<i>ibid.</i>
Pouvoir du directeur Hollandois sur cette côte.	•• 424

LET TRE CLXXVIII.

SUITE DE LA CÔTE D'OR.

LES pays intérieurs sont peu connus des Européens.	425
Caractere des peuples qui habitent le voisinage de la mer.	426
Leur barbarie lorsque leurs parens sont malades.	<i>ibid.</i>
Libertinage des femmes de la Côte d'Or.	427
Soin qu'elles ont de leur parure ; leur propreté.	428
Grandeur de leurs ongles ; usage qu'elles en font.	<i>ibid.</i>
Femmes appelées muliere-grande & bossim.	429
Penchant naturel des femmes de la Côte d'Or pour la volupté.	430
Comment ces femmes sont initiées dans la profession de filles publiques.	<i>ibid.</i>
Il y a de ces filles dans toutes les villes ; la crainte qu'on a de les perdre.	431
Elles ont un maître , à qui elles donnent une partie de leur profit.	432

DES MATIERES. 479

Usage cruel qui se pratique à la mort des rois.	<i>ibid.</i>
Autres usages concernant les meurtriers , la guerre , &c.	433
Coutume qui regarde les créanciers & les débiteurs.	434
Ce qui se pratique dans les visites , sorte de galanterie singulière , & autres usages de société.	435
Serment de fidélité conjugale.	436
Cérémonie bizarre pour chasser le diable.	<i>ibid.</i>
Fêtes qui imitent les anciennes saturnales.	437
De la multitude d'idoles qui se trouvent à la Côte d'Or.	<i>ibid.</i>
Ces mêmes peuples ajoutent foi aux apparitions.	438
Ils ont un jour de repos dans la semaine.	439
Idée de ces peuples sur la forme de l'homme au moment de la création.	<i>ibid.</i>
Division des negres en plusieurs classes ; pauvreté des rois.	440
Mésalliance des filles de rois.	441
Les chefs de la justice & les nobles sur la Côte d'Or.	442
Comment on parvient à la noblesse.	<i>ibid.</i>
Les nobles n'ont pas d'autre profession que le commerce.	443
En quoi consistent leurs privilèges.	444
L'or de Guinée a donné le nom aux guinées d'Angleterre.	445
Comment les negres le recueillent.	<i>ibid.</i>
On distingue plusieurs sortes d'or.	<i>ibid.</i>
Fables des negres au sujet de leur or.	446
Le sel est une marchandise commune sur cette côte.	<i>ibid.</i>

Arbre d'une prodigieuse grandeur.	447
Animaux privés, & en particulier les moutons, souvent offerts en sacrifices.	448
Raison que donnent les negres de la puanteur des boucs.	449
Des fourmis de Guinée; leurs voyages dans les forêts Européens.	450

Fin de la Table du Tome quatorzieme.

A P P R O B A T I O N.

J'ai lu par ordre de Monseigneur le Chancelier, les treizieme & quatorzieme volumes du *Voyageur François*, & je n'ai rien trouvé qui puisse empêcher l'impression. A Paris, le 15 décembre 1770.



GUICHOT.